BIBLIOTHÈQUE
DE L'HOTEL-DIEU
DE RHEIMS.

N° 973 du Catalogue.

Contenant volumes.

volume.

HISTOIRE

DES PLANTES

VÉNÉNEUSES.

On trouve, chez le même Libraire,

L'Herbier de la France, par Bulliard, contenant l'Histoire des Plantes vénéneuses, des Plantes médicinales, des Plantes grasses, et des Champignons de la France, avec un Dictionnaire de Botanique, 15 vol. pet. *in*-fol. ornés de 610 planches, représentant au naturel toutes les différentes parties des Plantes. Prix, cartonné, ou divisé en cahiers, 900 l.

Chaque cahier de cet ouvrage se vend séparément. . . 6 l.

On peut aussi se procurer séparément les articles qui suivent.

Histoire des Plantes vénéneuses et suspectes de la France, 2 vol. ornés de 85 planches coloriées. . . . . 120 l.

Dictionnaire Élémentaire de Botanique, ou Exposition par ordre alphabétique des préceptes de la Botanique, et de tous les termes, tant français que latins, consacrés à l'étude de cette science, 1 vol. *in*-fol. orné de 10 planches représentant un nombre prodigieux de figures. . . . . 21 l.

Les figures dont cet ouvrage est enrichi sont coloriées de la même manière que celles de l'Herbier et des Champignons.

On prévient ceux qui ont acquis ce magnifique ouvrage, que la Souscription va être rouverte, et qu'on publiera en même temps le 151e. cahier.

HISTOIRE

DES

PLANTES VÉNÉNEUSES

ET SUSPECTES

DE LA FRANCE,

Ouvrage dans lequel on fait connoître toutes les Plantes dont l'usage peut devenir la source de quelques accidens plus ou moins graves ; où on indique les signes qui caractérisent les diverses sortes d'empoisonnement, et les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour remédier aux accidens causés par les poisons végétaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Par M. Bulliard.

Quippe videre licet pinguescere sæpe cicutâ
Barbigeras pecudes, homini quæ est acre venenum. Lucret. lib. v.

SECONDE ÉDITION.

A PARIS,
Chez A. J. DUGOUR, Libraire,
Rue et Hôtel Serpente.

An VI de la République française, — (1798).

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PRÉFACE.

Combien l'étude de la Nature a de charmes pour l'homme sensible ! Qui pourroit ne pas envier le sort de celui qui, dans sa solitude, peut s'y livrer tout entier ? de celui qui, dans tous les instans de sa vie, et sans que rien le trouble, peut interroger la Nature, la suivre dans ses productions, rapprocher, à l'aide des caractères qui leur sont propres, les êtres qu'elle a créés pour notre bonheur, les comparer, en examiner la structure, l'organisation, l'analogie et leur utilité pour nous.

De tout temps on a senti qu'il falloit qu'une partie des hommes étudiât pour l'autre ; on a vu que pour tirer quelque fruit de cette étude, il étoit nécessaire de commencer par se faire un plan, suivant lequel on ras-

sembleroit les productions dont la Nature a peuplé la terre, et que ce ne seroit qu'à l'époque où l'on auroit trouvé entre ces productions un certain nombre de rapports, que chacun pourroit fixer son attention sur une des divisions de l'histoire naturelle, dans la vue d'y faire quelques découvertes qui pussent tourner au profit de l'humanité.

Le règne végétal a été le plus généralement cultivé à cause de son importance ; mais, en raison du nombre des personnes qui se sont occupées de cette partie de l'Histoire naturelle, et de l'attention que l'on y a apportée, on a vu tout-à-coup les limites de la Botanique se reculer tellement, que l'on sent aujourd'hui plus que jamais la nécessité de diviser et de subdiviser encore chacune des branches de cette science, pour que chaque subdivision se trouve proportionnée à la durée de la vie d'un homme, et que faute de

moyens, l'entreprise ne reste pas sans exécution.

On n'a pas toujours eu cet esprit de méthode que l'on a aujourd'hui, les connoissances n'ont pu conséquemment s'acquérir qu'avec lenteur ; c'est pourquoi la Botanique usuelle, quoique la plus ancienne des sciences, selon toute apparence, n'a pas encore une base bien solide. On a voulu étudier cette partie de l'Histoire naturelle trop en grand ; la multiplicité des objets s'est opposée à ce que l'on consultât l'expérience aussi souvent qu'il l'auroit fallu faire : on ne s'est point communiqué ses réflexions ; chacun a eu sa manière de voir, et a voulu se montrer l'Auteur d'un système particulier, et cette marche s'est opposée à ce que l'on retirât de l'étude tout le fruit que l'on s'en promettoit.

Si l'on veut répandre quelque intérêt dans un ouvrage qui ait pour

objet la connoissance des végétaux dont nous faisons habituellement usage, je crois qu'il est nécessaire de commencer par en faire deux divisions ; l'une dans laquelle se trouveront toutes les plantes qui, à petites doses, peuvent être d'un usage dangereux, et dont on ne peut conséquemment confier l'administration qu'à des mains exercées dans l'art de guérir ; l'autre au contraire qui comprendra toutes les plantes salutaires qui ne peuvent nuire, à moins que ce ne soit après des excès considérables. Les connoissances de l'homme ne devant pas se borner à ce qui peut lui être utile, il doit prendre le même intérêt à connoître ce qui peut lui être nuisible pour l'éviter, et ce qui peut lui être utile pour se le procurer ; n'est-il pas en effet bien plus simple et bien plus sûr en même temps, puisqu'on le peut, de prévenir les maux, que

de spéculer sur les moyens si souvent incertains de les guérir ?

Qu'arrive-t-il lorsque nous ignorons qu'il n'y a qu'une différence à peine sensible entre un végétal dont nous faisons un usage habituel comme aliment ou comme médicament, et un végétal qui pourroit être pour nous un poison mortel ? Qu'arrive-t-il si, nous confiant trop aveuglément à nos sens, nous avons négligé d'apprendre que tel fruit dont le palais est flatté, telle fleur dont l'odorat est agréablement affecté, sont autant de substances vénéneuses, dont l'usage peut être la source d'une infinité de maux ? Peut-on soupçonner que le lait des TITHYMALES, le suc des LAURÉOLES, les fruits de la BELLADONE, ceux de LACTÉE, des PIEDS-DE-VEAUX, sont autant de poisons extrêmement dangereux ! Hésitera-t-on de prendre l'ORONGE FAUSSE pour l'ORONGE VRAIE, l'ÆTHUSE PERSILLÉE pour du PERSIL ?

Croira-t-on avoir quelque raison de se défier de l'usage du LAURIER-CERISE, de la poudre de BÉTOINE, de MUGUET, des VERATRES? Quelque grande que soit la défiance que nous ayons pour tout ce que nous ne connoissons pas, ne croyons pas que cela suffise pour nous mettre à l'abri de l'erreur; c'est au contraire une nouvelle source d'erreurs: il faut que l'homme sache que parmi les productions que la Nature a placées autour de lui, il y en a qu'il ne doit toucher, sentir, goûter, approcher même qu'avec la plus grande circonspection; qu'il y en a qui ont un air engageant, une forme appétissante, et qui seroient pour lui autant de poisons, s'il avoit le malheur d'en avaler: ce sont ces productions qu'il est important de connoître; il faudroit même que dès notre plus tendre enfance on nous montrât tout le danger qu'il y auroit d'en faire usage, et que dès

que nous paroissons susceptibles de quelques combinaisons, on nous présentât tous ces ennemis de la santé, avec les caractères par lesquels la Nature s'est plue à les différencier.

Je m'attends que l'on va me demander si je crois que la Nature, elle qui semble avoir voulu faire de l'homme son chef-d'œuvre, ait eu intention de créer quelque chose qui fût destiné à anéantir son ouvrage : on va me dire aussi que les animaux n'ont pas besoin qu'on les prévienne du danger qu'il y auroit à faire usage de telle ou telle plante, et qu'on ne les voit que très-rarement s'empoisonner. Sans m'écarter beaucoup de mon sujet, il ne me sera pas difficile de répondre à ces objections. Je ne crois point que rien dans la nature ait été fait pour troubler le bonheur de l'homme, ni pour abréger d'un seul instant la durée de sa vie ; une plante n'est vénéneuse pour lui, que

parce que s'écartant des bornes qui lui sont prescrites, il croit en faire une bonne application, et qu'il en fait une mauvaise ; ne se croyant pas forcé aux besoins d'une attention suivie, maîtrisé par ses passions, par l'usage, ingénieux d'ailleurs à se tromper lui-même, il exerce peu ses sens, il en affoiblit les ressorts ; et lorsqu'enfin, par un motif raisonnable, il se trouve dans la nécessité de les consulter, il en est trompé ; ce qui n'arrive pas chez les animaux libres.

On ne peut pas douter que partout où la Nature a placé la vie, elle n'ait placé aussi les moyens de la conserver pendant un temps limité à tous les individus d'une même espèce ; aussi le premier usage que l'animal fait de ses facultés, a-t-il toujours pour objet sa conservation. L'œil a de la peine à saisir d'abord comment les animaux dont l'espèce

est si variée, peuvent veiller également à leur conservation. On croit appercevoir qu'il y en a qui ont cette faculté à un bien plus haut degré que d'autres, et il semble naturel de croire que l'homme réunissant aux facultés des brutes la raison, doit nécessairement être le plus propre à conserver ses jours. Un peu d'attention, ce me semble, doit suffire pour résoudre ce problême. Quelle preuve avons-nous d'abord que la Nature ait attaché plus d'importance à la conservation d'un individu qu'à celle d'un autre; tout ne se tient-il pas? Est-il quelque chose dans la Nature qui ne se corresponde, qui ne se prête des secours mutuels? La brute, quelque vile qu'elle paroisse à nos yeux, a été créée pour occuper un rang, et l'homme pour en occuper un autre; apparemment que ces deux chaînons étoient nécessaires : la Nature en a assuré également la cou-

servation. Il est des animaux chez qui nous ne distinguons qu'avec peine quelques facultés physiques ; mais que conclure de-là ? Si ces facultés suffisent à leur conservation, qu'importe ! le vœu de la Nature en est-il moins bien rempli ?

L'homme, en recevant avec un nombre considérable de facultés physiques, la faculté pensante, n'a pas été mieux partagé (comparaison à part) que le dernier des animaux ; il n'a pas reçu plus de moyens que lui de veiller à sa conservation ; ôtez-lui sa raison, ne lui laissez que la faculté purement mécanique, vous aurez un animal bien au-dessous de celui qui nous paroît le plus mal partagé en facultés. Il n'est donc pas vrai que lorsque la Nature parle, il faut que l'homme se taise ; il faut au contraire que ses facultés physiques marchent d'un pas égal avec sa faculté morale, il faut que ses sens lui

servent de pierre de touche, et que sa raison soit sa boussolle ; sans cela son existence n'est qu'un fil grêle et fragile qu'un rien peut rompre en un instant, ce n'est qu'un souffle qu'un rien peut anéantir.

Si l'homme veut donc jouir de cette sécurité qui seule peut faire le bonheur de sa vie, il faut qu'il étudie, qu'il observe ; il faut que son attention soit continuellement fixée sur les moyens d'éviter le mal, aussi bien que sur ceux par lesquels il peut se procurer le bien.

De vrais concitoyens, la plupart du premier mérite, ont passé leur vie à rechercher parmi les productions de la Nature, celles que les hommes pouvoient faire servir utilement à leur subsistance, à la guérison des maladies, qui viennent abréger leurs jours, et à divers usages dans l'économie domestique ; le règne végétal sur-tout a été examiné avec

un soin particulier, et les ouvrages de ces hommes de génie seroient devenus pour nous de vrais trésors où chacun iroit puiser journellement de nouveaux secours; s'ils s'étoient attachés à nous rendre familiers les moyens de distinguer parmi les diverses productions que la Nature a semées sous nos pas, celles dont l'usage nous expose à des dangers : nous trouvons bien dans presque toutes les matières médicales, dans presque tous les Traités sur les alimens, dans les ouvrages d'histoire naturelle, dans l'histoire même, des observations relatives aux poisons, des notes intéressantes, des avis importans, des faits même; mais des avis, des faits noyés dans une foule d'autres faits étrangers à notre objet, et privés conséquemment de cette clarté, si nécessaire pour enseigner à se garantir du danger, celui qui y est journellement exposé.

Un peu partisan de la médecine indigène, je crois qu'il suffit à l'homme de jeter les yeux autour de lui, pour y trouver ce qui convient à sa subsistance et à la guérison de ses maux: je tiens cette maxime des plus grands maîtres de l'art; pendant douze années que j'ai suivi leurs leçons, je la leur ai entendu répéter mille fois.

Entraîné par les charmes de l'étude de la Botanique, ces principes ne se sont pas effacés de ma mémoire; ils ont au contraire servi à fixer mon attention sur l'étude de la Botanique usuelle : elle fait depuis long-temps mon unique occupation. En publiant aujourd'hui l'Histoire des Plantes vénéneuses de la France, je me comporte, si je puis emprunter la comparaison de Coesalpin, comme un Général d'armée qui rassemble à la tête de ses troupes tous les mauvais soldats, et qui les fait connoître

aux autres pour qu'ils s'en défient et qu'ils les observent rigoureusement. Mon intention est d'inspirer à mes lecteurs une juste défiance sur certains végétaux, qui, sous une forme séduisante, un air de bonté, sont toujours prêts à les tromper, et sur-tout sur quelques-unes de ces plantes que l'on trouve classées trop légèrement parmi les végétaux nourrissans, parmi les plantes médicinales, parmi les plantes d'agrément, etc. et dont, faute d'être prévenus, ils pourroient faire un dangereux emploi. Lorsque j'aurai moi-même occasion de parler de nouveau de ces végétaux nuisibles, soit dans l'Histoire des Plantes médicinales, soit dans celle des Plantes alimentaires, etc. j'aurai toujours l'attention de faire précéder leur nom d'un *, ce qui annoncera que j'ai eu des raisons pour les placer au rang des

plantes vénéneuses, et qu'il faut conséquemment prendre quelques précautions pour les employer.

Afin de rendre cet ouvrage plus propre à remplir mes vues ; et persuadé d'ailleurs que dans plusieurs genres d'étude, particulièrement dans celle qui a pour objet l'Histoire naturelle, rien n'est plus capable de soutenir l'attention, de soulager la mémoire, de fixer les idées, qu'une image bien ressemblante à la Nature, pour peu qu'elle s'accorde avec une description, qui parle à l'esprit en même temps que l'image parle aux yeux ; j'ai fait graver, aussi soigneusement qu'il m'a été possible, les dessins que j'ai faits moi-même des plantes qui font le sujet de cet ouvrage : on les trouvera à la suite d'un Discours sur les poisons végétaux, sur leurs variétés, leurs effets, les signes auxquels on peut les reconnoître, leurs antidotes, les di-

verses manières de les mettre en usage dans tel ou tel cas : j'ai ensuite examiné sous tous ses rapports, chaque plante en particulier : j'ai fait remarquer le danger qu'il pourroit y avoir, s'il arrivoit qu'on la confondît avec telle ou telle plante à laquelle elle ressemble ; celui qu'il y auroit à l'employer de telle ou telle manière, plutôt que de telle ou telle autre : j'ai cité des faits ; j'ai consulté l'expérience, et autant que je l'ai pu, j'ai rapporté, à l'appui de mon opinion, celle de plusieurs Auteurs estimables, qui, dans leurs ouvrages, ont eu occasion de parler de quelque chose de relatif à mon travail. Si j'essaie de réunir mes efforts aux leurs, c'est autant pour ajouter à leur gloire, que pour tâcher de me rendre utile à ma patrie, en marchant sur leurs traces. J'ai eu l'attention de passer sous silence tout ce qui auroit pu trop éclairer sur certains objets des

des gens de mauvaise foi ; des expériences très-concluantes faites avec soin par des savans du premier ordre, n'ont pu trouver place dans cet ouvrage : mais je fais volontiers le sacrifice du vif intérêt qu'elles y auroient répandu, afin de rendre ma conduite irréprochable.

DISCOURS

SUR

LES PLANTES VÉNÉNEUSES

DE LA FRANCE.

PREMIÈRE PARTIE.

ARTICLE PREMIER.

Des Poisons végétaux.

Nous appelons généralement Poison, toute substance minérale, végétale, animale (1), lorsqu'elle tend à troubler par une qualité délétère qui lui est particulière, l'ordre des fonctions, dont le libre exercice constitue en nous la santé ; soit que cette substance ait été prise accidentellement à l'intérieur ou appliquée à l'extérieur, soit qu'elle ait été administrée dans l'intention

(1) Les poisons du règne animal se nomment plus communément venins.

de nuire, soit qu'employée dans la vue d'en obtenir quelques bons effets, on soit assez malheureux pour qu'elle produise un effet préjudiciable.

Les poisons végétaux, les seuls dont nous nous proposons de parler dans cet ouvrage, sont les plus répandus dans la nature ; ce sont aussi ceux qui varient le plus par leurs effets, et conséquemment ceux que l'on connoît le plus difficilement. Si ce qui est poison pour l'un, ne devenoit pas souvent un excellent moyen curatif pour un autre, et réciproquement... l'on diroit, sans crainte de se tromper, voilà un remède, voilà un poison ; mais que nous sommes loin de ce degré de certitude ! ne rougissons pas d'en faire l'aveu : l'intervalle qui sépare ce qui est poison d'avec ce qui ne l'est pas, est si peu sensible ; il est sujet à tant de vicissitudes, suivant les lieux, les temps et les circonstances ; il faut, en un mot, si peu de chose pour que le plus salutaire des alimens et des médicamens devienne poison, qu'il n'y aura jamais qu'une juste défiance qui pourra nous mettre à l'abri des dangers, une prudence sans bornes, ou une pratique

extrêmement éclairée, qui nous garantira de l'erreur.

On a déjà mille fois essayé de tirer des lignes de démarcation entre les différentes productions végétales, dans la vue de nous faire distinguer celles qui peuvent être regardées comme innocentes, d'avec celles dont l'usage pourroit être constamment regardé comme dangereux. Tout ce qu'on a écrit jusqu'ici, n'a pas répondu d'une manière bien satisfaisante à l'importance du sujet, parce que les uns ont voulu parler des poisons, comme s'ils n'eussent eu à parler que de médicamens; et les autres ont regardé tous les médicamens comme autant de poisons: il s'en est trouvé aussi qui ont parlé séparément des poisons et des médicamens; mais forcés de ranger alternativement parmi les alimens, les médicamens ou les poisons, les plantes les plus précieuses, les fruits les plus sains, ceux même qui nous servent à faire le pain, cet aliment chez nous de première nécessité; faute d'avoir trouvé une base assez solide pour établir les principes, au moyen desquels nous devions distinguer méthodiquement ce qui est poison d'avec ce qui

ne l'est pas, tout s'est présenté confusément à notre imagination; il est devenu impossible de se faire une idée nette des poisons, et l'objet n'a point été rempli.

Nous ne serions pas plus heureux sans doute que ceux qui, pénétrés du même zèle, se sont occupés avant nous de cette partie intéressante de la Botanique médicale, si nous voulions, à leur exemple, considérer les poisons comme autant de médicamens, les médicamens comme autant de poisons, ou nous arrêter opiniâtrement à la recherche des moyens de séparer les substances vénéneuses d'avec celles qui ne le sont pas. La Nature ne se prête pas à ces divisions purement idéales; tout n'est pas poison; tout n'est pas médicament, et tout peut être l'un et l'autre: quinze ou seize degrés de latitude, quinze ou seize cents toises au-dessus du niveau des mers, peuvent changer un poison en un fruit délicieux, et réciproquement un fruit très-bon et très-sain, en un poison mortel. N'avons-nous pas aussi des plantes qui sont salutaires à une certaine dose, et qui, à des doses un peu plus fortes, deviennent très-malfaisantes? N'en

avons-nous pas d'autres encore qui, à des doses égales, sont poisons pour les uns, et salutaires pour les autres? Et n'arrive-t-il pas souvent que telle plante qui, dans tel état, peut être employée très-utilement, expose à des dangers, si on l'emploie dans tel ou tel autre état? Non-seulement la Nature n'a donc point séparé ce qui est poison d'avec ce qui ne l'est pas, mais nous voyons même tous les jours qu'elle nous offre un remède, un aliment même dans une substance qu'il ne seroit pas possible de séparer de la classe des substances vénéneuses, et que les médicamens, sur les effets desquels on peut le plus sûrement compter, sont presque tous pris dans la classe des poisons.

D'après ces considérations, et pour nous rapprocher davantage de l'ordre naturel, nous avons recherché parmi les plantes alimentaires, et parmi les plantes médicinales naturelles ou naturalisées au climat que nous habitons, celles dont il seroit dangereux de confier l'administration à des mains inhabiles; nous les avons rassemblées sous le titre de PLANTES VÉNÉNEUSES: mais notre intention n'en est

pas moins de les considérer sous tous les rapports possibles ; nous nous proposons de parler également et de leurs bonnes qualités et de leurs qualités nuisibles : en même temps que nous mettrons sous les yeux du lecteur la figure de chacune de ces plantes, nous lui ferons voir de quelle utilité cette plante peut être en médecine, et à quelle espèce de danger elle nous expose ; nous lui apprendrons de quelle manière il faudra employer cette même plante vénéneuse, pour qu'elle produise de bons effets ; et comment il faudroit s'y prendre pour opposer aux mauvais effets qui pourroient résulter de son usage, les antidotes les plus prompts et les plus efficaces.

Comme ces plantes vénéneuses doivent nécessairement occuper un rang, les unes parmi les plantes alimentaires du royaume, les autres parmi les plantes médicinales, nous ne manquerons pas de rappeler dans chaque division de l'HERBIER DE LA FRANCE, la synonymie de ces plantes dans l'ordre que chacune d'elles doit occuper ; mais nous ferons remarquer, au moyen d'un *, que ces plantes peuvent être d'un usage dangereux, soit qu'on ait à les em-

ployer comme aliment, soit qu'on veuille les faire servir à la préparation de quelque médicament.

ARTICLE II.

Des divers accidens auxquels les Plantes vénéneuses exposent.

Si une plante vénéneuse, par sa ressemblance avec une plante salutaire, est malheureusement entrée dans la préparation d'un aliment ou d'un médicament; si une plante médicinale même a été administrée à une dose que l'on n'aura pas su proportionner à l'âge ou à l'état d'un malade; si, invités par la forme séduisante de certains fruits, tels qu'en portent plusieurs plantes vénéneuses, nous ne savons pas résister au desir d'en manger; ou si nous nous livrons sans défiance, dans un lieu fermé, à la douceur du parfum que répandent les fleurs ou les fruits de plusieurs plantes : si nous nous trouvons obligés de respirer la vapeur méphitique qui s'exhale des plantes en fermentation vineuse ou putride, telle que la vapeur des cuves, celle des fumiers,

des souterrains, des puits, des marais; delà des empoisonnemens qui seront aussi variés que les causes qui les auront produits, et dont les suites peuvent être plus ou moins funestes.

Il n'est point entré dans notre plan de parler de ces empoisonnemens médités, sur lesquels la sagesse des Loix sévit avec tant de raison; il nous suffit d'avoir donné la facilité d'en connoître les sources, et d'indiquer les moyens d'y apporter les remèdes les plus efficaces. Nous dirons seulement un mot de ces tours d'écoliers, dont on ne prévoit pas toujours les funestes suites, et dont on ne feroit point un amusement, si l'on savoit à quels dangers ils exposent. Une poudre sternutatoire, par exemple, telle que la poudre d'hellébore blanc, celle de bétoine, de muguet, produit, comme l'on sait, suivant l'âge, la délicatesse, le degré de sensibilité des personnes, et d'autres circonstances encore, des éternuemens plus ou moins violens; si l'on vient à en faire respirer une dose un peu trop forte à une femme enceinte, à un malade attaqué de hernies, à un convalescent encore foible, ou à un blessé dont

les cicatrices ne seront pas encore bien consolidées, cette poudre peut causer la rupture de quelques vaisseaux, le déplacement de quelques organes essentiels à la vie, et même une mort subite : sera-ce donc sans crainte que l'on verra une arme si meurtrière dans la main d'un enfant, et sera-t-on assez indulgent pour ne pas lui en interdire l'usage ? Il est encore mille autres accidens qui, par des espiégleries de différens genres, arrivent journellement dans nos campagnes; les enfans pour se jouer pièce, se frottent les yeux avec ce suc blanc qui découle des tithymales (ces plantes si connues du vulgaire sous le nom de Réveil-matin); et delà des érysipèles douloureux, des ulcères qui prennent un caractère de malignité, et qui quelquefois même occasionnent la perte de la vue. Nous pourrions également parler ici de ce poil fin et délié, que l'on trouve dans la gousse du pois à gratter, et dont le simple contact donne des démangeaisons très-vives; de ces plantes excessivement âcres, que l'on vous engage à porter à la bouche, après vous avoir assuré qu'elles ont un très-bon goût. Tout cela peut occa-

sionner des accidens très-graves, parce qu'il est possible que quelque organe délicat en soit vivement attaqué, et qu'il devienne très-difficile d'y apporter remède: nous aurions des milliers d'exemples à citer des suites fâcheuses auxquelles ces jeux ont donné lieu ; mais ce que nous en avons dit, suffira sans doute pour en faire assez connoître et éviter le dangereux abus.

ARTICLE III.

Des effets des Poisons végétaux sur l'homme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

LES effets visibles d'un poison deviennent autant de signes qui, étudiés, comparés avec soin, examinés avec attention, peuvent indiquer de quelle nature est le poison que l'on a à combattre, et dans quel temps il convient de lui opposer un antidote de telle ou telle espèce.

Il faut distinguer les effets d'un poison pris intérieurement (1), c'est-à-dire, qui

(1) On est convenu assez généralement de n'appeler

de la bouche a passé dans l'estomac, d'avec ceux que produit un poison appliqué à l'extérieur.

On distingue trois temps dans un empoisonnement interne. 1°. Celui qui s'écoule depuis que le poison a été avalé, jusqu'au moment où il commence à déployer son action. 2°. Celui où le poison commence à produire son effet, et cause les premiers désordres dans l'estomac. Et 3°. celui où il porte ses ravages dans les intestins et les secondes voies. Voyez art. III, V et VI, seconde partie, quels sont les antidotes qui conviennent dans tel ou tel cas, dans le premier, le second ou le troisième temps d'un empoisonnement interne.

Il est d'autant plus important de remarquer ces différens temps, que ce n'est que dans le premier que peuvent convenir les antidotes généraux, et que ce n'est que dans le second et le troisième, que l'on

médicament et poison interne, que celui qui seroit entré dans l'estomac par la déglutition ; les lavemens, toute espèce d'injection, sont regardés comme médicamens externes ; l'inspiration même d'un air vicié est un empoisonnement externe.

peut espérer du succès de telle ou telle espèce d'antidote particulier : par exemple, il ne suffit pas de dire, voilà un malade empoisonné avec l'opium, avec la belladonne; il faut administrer les *acides*. Voilà une autre personne empoisonnée avec l'épurge, avec la gratiole; il faut avoir recours aux *délayans*, aux *mucilagineux*, aux *huileux*. On va voir dans un instant combien il y auroit de danger de généraliser à ce point les indications, et de les suivre sans avoir auparavant étudié les effets d'un poison, pour connoître d'une manière certaine de quelle nature il est, et s'il est dans le premier, le second ou le troisième temps de son action. Prenons pour exemple l'*opium*, dont les effets sont connus de tout le monde. Sans vouloir, à l'imitation de quelques Médecins, en faire un remède propre à toutes les maladies, on sait que si on le donne à petite dose, il procure assez ordinairement un sommeil doux, un état tranquille, très-propres à réparer les forces affoiblies d'un malade. On sait aussi que si l'on outrepasse un peu la dose à laquelle il auroit produit cet effet, c'est un poison; mais on ne sait pas

assez combien il est essentiel que celui qui est appelé pour secourir un malade en pareil cas, sache connoître en quel temps en est cette espèce d'empoisonnement, et à quels signes il doit se décider pour telle et telle espèce d'antidote. L'opium donné à une dose trop forte est un poison narcotique, qui jette dans un état de stupeur et d'engourdissement, que l'on a vu quelquefois suivi de très-près de la mort. Il semble naturel de croire que si la dose de ce poison étoit encore plus forte, il n'en seroit que plus meurtrier, sans cesser pour cela d'être poison somnifère; on se tromperoit : ce ne seroit plus alors un poison narcotique ou somnifère, mais un poison violent, un poison qui auroit tous les caractères des poisons âcres, et qui donneroit comme eux, des convulsions, des douleurs horribles, ou du moins, c'est l'effet qu'on lui a vu nombre de fois produire dans nos climats (1). Après des effets

(1) L'opium, l'*affion* ou l'*amphion*, est, comme l'on sait, d'un fréquent usage chez les Turcs, etc. Il ne paroît pas qu'il ait chez eux les mêmes propriétés que chez nous; cependant ils en prennent pour s'exciter au combat; cela les rend furieux, et dans l'excès

si opposés, on ne doit donc pas dire en général, l'*opium* est un poison; il faut, pour remédier à ses effets, administrer les acides, puisque le temps de l'empoisonnement, et la dose à laquelle le poison a été pris, doivent changer du tout au tout le traitement. Ce que nous disons ici de l'opium est applicable à toutes les plantes vénéneuses, et même à toute espèce de poison : il faut opposer les acides à un poison qui agit comme poison narcotique; voilà qui est incontestable : mais dès qu'un poison agit comme poison âcre, ce poison seroit de l'opium ou quelque substance plus narcotique encore, qu'il faudroit avoir recours aux délayans, aux mucilagineux et aux huileux : c'est un principe dont il ne faut jamais s'écarter. Il faut encore auparavant s'être assuré si l'empoisonnement est dans le premier, le second ou le troisième temps. Voyez art. v, quels sont les signes qui indiquent dans quel temps est l'empoisonnement, et de quelle nature il est; et voyez art. III, v et VI, seconde partie, quels sont les antidotes qui convien-

de fureur où ils se trouvent, ils n'apperçoivent plus le danger.

nent

nent à telle ou telle espèce d'empoisonnement interne.

Chaque poison a une sorte d'action qui lui est particulière, ou qui n'est commune qu'aux poisons du même genre ; les uns n'ont de l'effet que sur les fluides, d'autres sur les solides, et il y en a qui portent le ravage dans les fluides et dans les solides tout à la fois ; quelques-uns enfin, affectent si vivement le fluide nerveux, qu'ils tuent sur-le-champ. Voyez les ouvrages de MEAD, STEUZEL, LINDELSTOP, DUHAMEL, FONTANA, SAGE, BUQUET, etc. Quelque grande que paroisse, et que soit en effet la différence que l'on remarque dans les diverses espèces d'empoisonnement interne, on peut néanmoins en faire deux divisions très-tranchantes : dans la première se trouveront tous les empoisonnemens internes qui auront pour cause un poison âcre quelconque ; dans la seconde, tous les empoisonnemens qui auront pour cause les stupéfians.

Quant aux empoisonnemens externes, ils font presque tous autant de divisions particulières et très-distinctes ; c'est également par une étude approfondie des

effets d'un poison externe, que l'on parvient à lui opposer les antidotes convenables : pour éviter les répétitions, nous nous réservons de parler des effets de ces poisons externes, lorsque nous parlerons des antidotes qu'il convient de leur opposer. Voyez art. VII, seconde partie.

ARTICLE IV.

Ce qu'il convient de faire dès le premier instant où l'on est appelé pour remédier à un empoisonnement, soit interne, soit externe.

AVANT de se décider sur le choix des secours à apporter à un empoisonnement interne, il faut considérer d'abord combien il y a de temps que le poison a eté avalé, les accidens survenus depuis ce premier moment, et l'état dans lequel est le malade. Si l'on est assez heureux pour se trouver là dans le premier temps d'un empoisonnement, on mettra tout en usage pour s'assurer s'il y a véritablement eu intromission de poison, et si le poison a été pris en assez grande quantité pour

produire des suites fâcheuses : si l'intromission d'un poison en quantité suffisante pour nuire est reconnue, il faudra avoir recours aux antidotes généraux dont nous parlerons art. III, seconde partie ; on les administrera le plus promptement possible, en suivant la méthode que nous indiquons dans ce même article (il est essentiel d'observer que le poison n'ait pas déjà commencé à produire son effet) : si au contraire on s'apperçoit que le poison soit déjà en action, et si l'on voit la nature occupée à le combattre, il faudra étudier attentivement ses effets, afin de connoître de quelle espèce il est ; on s'informera du temps qui s'est écoulé, et des circonstances qui pourroient avoir concouru à retarder ou à hâter les effets du poison ; on tâchera de s'assurer, en interrogeant le malade ou les personnes qui l'entourent, des changemens que son état a successivement éprouvés, et l'on se décidera ensuite sur les secours qui paroîtront le mieux convenir selon l'exigence des cas. Voyez l'article suivant, et les art. V et VI, seconde partie.

Il en est à peu près du traitement des

empoisonnemens externes, comme il en est des empoisonnemens internes dans leur second ou troisième temps ; il est même quelquefois plus important encore de connoître la vraie cause d'un empoisonnement externe, parce que cette cause peut ne pas avoir cessé d'exister sans que le malade l'ait connue, et peut même continuer à être la source de son indisposition, sans qu'il le soupçonne. On pourra voir art. VII, seconde partie, quelles sont les précautions à prendre pour s'assurer, d'après des signes caractéristiques, de quelle nature est un poison externe qui produit tel ou tel effet.

ARTICLE V.

Des signes qui accompagnent les différentes espèces d'empoisonnemens internes.

SOUVENT la crainte d'être empoisonné fait prendre pour empoisonnement, une indisposition qui tient à une autre cause ; souvent aussi un véritable empoisonnement n'a que des signes très-équivoques,

sur-tout lorsqu'il a pour cause l'intromission de quelque poison stupéfiant, ou un poison qui n'agit qu'avec lenteur; mais quelquefois aussi les signes d'un empoisonnement sont portés, dès les premiers instans de son action, jusqu'à l'évidence. Tâchons d'apporter quelque attention dans l'examen de ces différens signes ou caractères, parce que ce sont eux qui doivent principalement régler notre conduite dans l'administration des secours.

§. I. *Des signes qui peuvent faire prendre pour un empoisonnement interne, une indisposition ou des accidens qui dépendent d'une autre cause.*

J'ai vu pluseiurs fois la crainte du poison répandre l'alarme dans des familles; j'ai vu des maladies très-graves être la suite des traitemens auxquels cette crainte avoit donné lieu; et j'ai eu la douleur un jour de voir un Chirurgien de campagne porter l'impéritie jusqu'à traiter pour un empoisonnement, et avec les remèdes les plus violens, une femme enceinte qui se disoit empoisonnée avec des champignons, parce qu'il lui prit, trois heures ou environ

après le repas, des envies de vomir, qu'elle ne soupçonnoit pas être les premiers signes de sa grossesse. Les champignons qu'elle avoit mangés n'étoient pas vénéneux ; on en avoit la preuve sous les yeux, puisque ses enfans en avoient mangé plus qu'elle, et que son mari, qui les aime beaucoup, en avoit mangé avec excès, sans en ressentir la moindre incommodité.

On appelle un Chirurgien qui, sans autre examen, sans aucune autre espèce d'information que la déposition de la malade, dont l'esprit étoit vivement frappé, fait prendre à cette malheureuse une dose si forte d'émétique, que l'on crut qu'elle périroit dans les vomissemens. Le hasard m'avoit conduit dans cette campagne : on parloit dans l'auberge où j'étois de cet accident ; je priai quelqu'un de m'introduire dans la maison de cette femme ; je la trouvai dans un état terrible : j'interrogeai son mari, ses enfans ; ils étoient tous dans la bonne foi, et il ne me fut pas difficile de voir que la crainte du poison, dont on avoit eu tout récemment un exemple dans le même village, étoit ce qui leur avoit fait regarder comme un empoisonnement

l'indisposition de cette malheureuse. Je lui fis prendre du lait abondamment : c'étoit tout ce que l'on pouvoit se procurer de mieux alors dans un cas aussi urgent ; les effets de l'émétique se calmèrent ; et d'après ce qu'elle me dit elle-même, lorsque les grands accidens eurent disparu, il n'y avoit pas de doute qu'elle ne fût enceinte ; elle l'étoit en effet. Mais cette femme, quoiqu'elle me parût d'une forte complexion, avoit été si maltraitée, que je ne m'attendois nullement à voir sa grossesse venir à bien : l'événement trompa mon attente ; elle accoucha neuf mois moins sept jours après cet accident ; son accouchement fut très-heureux, et son enfant vit encore. Combien, me suis-je dit, la Nature n'a-t-elle donc pas de ressources que nous ne lui connoissons pas ! Combien de fois n'est-elle pas obligée de réparer nos sottises !

Si nous ne savions nous tenir en garde contre la prévention, tous les jours il pourroit nous arriver quelque accident de cette espèce, à l'instant où nous nous y attendrions le moins. On voit quelquefois une lassitude extrême s'emparer tout-à-coup de

nos membres ; une espèce d'engourdissement dans tous les muscles, une pesanteur à la tête, nous laissent à peine la faculté de nous transporter d'un lieu dans un autre, etc. Si nous ignorons que de longues veilles, de grandes fatigues, ou une nourriture trop succulente, dont nous aurons fait un usage habituel, peuvent être la cause immédiate de cette indisposition, nous ne manquerons pas de l'attribuer à l'usage de quelques plantes vénéneuses qui se seront trouvées mêlées avec nos alimens ; et si nous avons le malheur de faire traiter cette indisposition sous ce point de vue, nous pouvons devenir les victimes de ce traitement inconsidéré. Une simple indigestion peut également nous causer les plus vives inquiétudes, si nous ignorons qu'il ne faut pas toujours une grande quantité d'alimens pour causer une indigestion, et que quelques alimens lourds, quoique pris en petite quantité ; que l'antipathie de quelques estomacs pour certains alimens ; que même des alimens sains et pris en petite quantité, mais sans avoir été suffisamment divisés par la mastication, ni assez pénétrés de salive, peuvent

causer l'indigestion la plus complète, surtout quand il y a déja quelque disposition. On pourroit mettre encore au nombre de ces empoisonnemens apparens, cette rougeur, cette démangeaison insoutenable, qu'éprouvent beaucoup de personnes après avoir mangé des moules, des écrevisses; nous croyons devoir les rassurer et leur montrer dans la diète, l'eau et le repos, les vrais antidotes à toutes ces indispositions, que l'on pourroit regarder comme les effets d'un poison.

Lorsqu'il n'y a pas de preuves certaines de l'existence d'un poison; lorsque le malade n'a que des doutes, des conjectures, que les accidens qu'il éprouve sont communs à une ou à plusieurs autres indispositions, dont un poison ne seroit pas la source, il faut se conduire comme il convient de le faire dans le traitement d'une indisposition simple, c'est-à-dire, que si l'on ne peut pas s'assurer de ce qui a pu donner lieu à cette indisposition pour en attaquer la cause, on travaillera à adoucir l'état du malade, en lui faisant avaler beaucoup d'eau, beaucoup d'huile s'il y a des douleurs, en lui faisant prendre

des lavemens d'eau et d'huile ; mais on s'abstiendra de tous remèdes violens.

§ II. *Des signes équivoques qui accompagnent les empoisonnemens internes.*

Il se rencontre certains cas où une indisposition a pour cause un poison, sans qu'on puisse, quelques précautions que l'on prenne, s'assurer si véritablement cette cause existe, ou si elle n'existe pas. Il y a aussi d'autres cas, où malgré qu'on soit certain que l'état d'un malade n'est que la suite d'un empoisonnement, il ne se présente que des signes équivoques sur l'espèce de poison ; ce qui rend le traitement fort embarrassant, et conséquemment le succès du traitement incertain.

Dans le premier cas, un Médecin prudent ne s'occupe que des moyens de soulager le malade par les secours généraux de la seconde classe, dont nous parlerons à l'article des Antidotes, seconde Partie de ce Discours, parce qu'ils ne lui ôtent pas les ressources dont il pourroit avoir besoin, s'il survenoit des indications sûres de l'existence du poison.

Dans le second cas où l'on est certain

que l'indisposition a pris sa source dans l'intromission d'un poison dont on ignore l'espèce, il faut également se conduire avec la plus grande circonspection. Il y a plusieurs espèces de poison, et notamment les plantes analogues aux CIGUES, *Æthusa cynapium L... Conium maculatum L... Cicuta virosa L... Œnanthe crocata L... Phellandrium aquaticum L...* et quelques espèces de champignon, qui agissent en même temps et comme poisons âcres et comme poisons stupéfians. Le traitement de ces poisons, que l'on pourroit appeler poisons *mixtes*, ne peut manquer d'être très-embarrassant; leurs effets n'étant point uniformes, on ne sait encore s'il faut leur opposer les antidotes communs aux poisons âcres, ou si ce sont les antidotes qui conviennent aux poisons stupéfians qui méritent dans ce cas la préférence sur les autres; il faudroit des expériences faites avec soin, multipliées et variées, et c'est précisément ce que l'on n'a pas fait, et ce qu'il n'est point aisé de faire. Nous pencherions à croire que si, au moment où ces poisons mixtes sont en action, la déglutition peut avoir lieu,

l'on viendroit aisément à bout d'en affoiblir, d'en tempérer la violence, en donnant en boisson et en lavemens une grande quantité d'eau unie aux mucilagineux, dont nous parlerons Art. v, seconde Partie, et les huileux, pourvu qu'ils soient frais et purs. Si l'on pouvoit conclure par ce qu'on obtient sur les animaux du succès qu'on aura sur l'homme, nous pourrions assurer que dans la plupart des expériences que nous avons faites tant sur les poisons végétaux, que sur les poisons du règne minéral, les mucilagineux et l'eau simple nous ont très-souvent réussi seuls contre les poisons végétaux; et que l'huile d'olive contre les poisons minéraux, a toujours eu tout le succès qu'on pouvoit attendre du meilleur antidote : au reste, ce n'est pas ici le moment de parler des secours à apporter aux empoisonnemens; on trouvera Art. VI, seconde Partie, quelle est la conduite à tenir, lorsqu'un poison de nature âcre agit comme poison âcre d'abord, et comme poison stupéfiant ensuite; et lorsqu'un poison naturellement stupéfiant au contraire, agit comme poison âcre. Voyez pag. 12 ce que nous avons déja dit à ce sujet.

§ III. *Des signes qui décèlent un empoisonnement interne d'une manière non équivoque.*

Il est d'autant plus important de bien faire connoître les signes qui caractérisent essentiellement telle ou telle espèce d'empoisonnement interne, que c'est par là seul que l'on peut arrêter les progrès d'un poison, en administrant à temps les secours convenables.

Il est assez rare qu'un Médecin soit appelé dans le premier temps d'un empoisonnement, parce qu'il n'arrive pas communément qu'on s'apperçoive qu'on est empoisonné, avant que le poison commence à produire son effet. Or, un Médecin n'est donc presque jamais appelé près d'un malade, lorsqu'il s'agit d'empoisonnement, que dans le second ou le troisième temps de la maladie ; et alors il ne doit s'occuper que des moyens de tempérer l'action du poison, et de le chasser du corps le plus promptement possible. Il est essentiel, pour remplir cette double indication, de savoir distinguer les signes communs à plusieurs espèces de poisons,

d'avec ceux qui sont propres ou particuliers aux poisons de telle ou telle espèce : nous reviendrons dans un moment sur ce point.

Si une ou deux heures après le repas, plusieurs convives se plaignent à peu près dans le même temps, de nausées, de bâillemens, de douleurs d'estomac, de chaleur dans les entrailles, de maux de gorge, ou s'il leur prend des défaillances, des sueurs momentanées, des frissons, un abattement subit, des envies de dormir, des mouvemens convulsifs, des hoquets, etc. etc. il n'est pas difficile de reconnoître d'après des indications aussi marquées, qu'il y avoit véritablement quelque substance vénéneuse, mêlée dans les boissons ou dans les alimens dont ces personnes viennent de faire usage. On sent bien que ces signes ne portent pas toujours un caractère de conviction aussi frappant, sur-tout lorsqu'on a mangé de différens mets, et bu de plusieurs espèces de vins et de liqueurs. Il est possible qu'une seule personne ait mangé d'un mets empoisonné, ou qu'elle ait bu seule d'une liqueur mal-saine ; et il est possible encore que malgré que tous les

convives aient mangé d'un même mets empoisonné, ou bu d'une liqueur malfaisante, il est possible, dis-je, qu'une seule personne en ait pris en assez grande quantité pour se ressentir seule des effets du poison. Un Médecin, dans ce cas, est obligé de réunir aux connoissances de son art, autant d'adresse que de prudence, s'il veut s'assurer s'il y a véritablement un poison pour cause d'indisposition, puisque, quand le poison seroit évident, il faut que le malade l'ignore.

Quand même la présence du poison seroit mise en évidence, quand même on auroit sous les yeux la plante qui auroit été l'instrument de l'empoisonnement, et quand on connoîtroit la nature de ce poison, cela ne seroit pas encore suffisant pour se décider sur les antidotes à lui opposer; nous croyons l'avoir assez clairement démontré page 11, en parlant *des effets des poisons végétaux*. Tel poison qui agit communément de telle manière, et qui conséquemment exige alors tel traitement; il peut arriver qu'il agisse de telle ou telle autre manière, comme cela se remarque souvent: et alors, au lieu de tel ou tel

antidote qu'il convenoit de lui opposer ; il n'y a que tel ou tel autre antidote qui convienne. Cela posé, quelle que soit la cause d'un empoisonnement, qu'elle soit connue ou ignorée, il faut toujours se conduire comme si on ne la connoissoit pas, les effets visibles et palpables d'un poison devant être les seuls caractères qui doivent nous diriger dans l'administration des secours à un empoisonnement; c'est sur cela seul qu'est fondée toute notre théorie.

Parmi les signes certains d'empoisonnement, il y en a qui sont communs à plusieurs espèces de poison, et il y en a d'autres qui sont particuliers à telle ou à telle autre espèce. Les signes communs sont le mal-aise, des anxiétés, des nausées, des bâillemens, des hoquets, des convulsions, des inquiétudes, le délire ; ils se font remarquer dans presque tous les empoisonnemens internes, soit qu'ils aient pour cause un poison stupéfiant, ou que ce soit un poison âcre, ect.

Les signes particuliers au contraire tiennent essentiellement et constamment à la cause qui les produit ; ils servent toujours à la dévoiler, et n'existent point sans elle.

elle. Par exemple, si, à des nausées, des bâillemens, des hoquets, des convulsions, au délire même, qui sont des signes communs, succèdent un état de stupeur et d'engourdissement, des envies de dormir insurmontables; si l'on voit le visage du malade gonflé; si on lui trouve les paupières enflées, les membres tremblans ou agités de légères convulsions, l'œil hagard, ouvert et saillant, ou le regard morne; s'il a de courtes et fréquentes inspirations; s'il a le pouls plein et petit par intervalle; qu'il soit accompagné de soubresauts; que le malade se plaigne de gonflement à la langue et dans toute la capacité de la bouche, ou qu'il ait la mâchoire serrée, le ventre tendu; ou si on le trouve déja plongé dans un sommeil qui ait les caractères d'un sommeil léthargique; voilà des signes certains de la présence d'un poison stupéfiant: ces caractères n'appartiennent qu'aux poisons de cette classe, soit qu'ils aient été pris intérieurement, soit qu'ils agissent comme poisons externes, et alors on ne craint rien d'employer les *acides* en boisson, en lavemens, de les répandre même dans l'air, comme nous le dirons Art. VI et VII, se-

conde Partie, en parlant du traitement méthodique qui convient en pareil cas.

Si au contraire aux signes communs rapportés ci-dessus, se joignent de vives douleurs, des espèces de déchiremens momentanés dans l'estomac et dans les entrailles ; si une agitation violente s'empare de toute l'économie animale, et en trouble d'une manière effrayante les fonctions, en causant des convulsions continues ou alternatives, des espèces de crampes dans tous les membres, mais sans qu'il y ait stupeur ni engourdissement: voilà des caractères qui portent l'empreinte d'un poison âcre: ce sont là les signes particuliers aux poisons de cette classe nombreuse, et c'est alors aux *délayans*, aux *mucilagineux*, aux *huileux* en boisson et en lavemens, qu'il faut avoir recours. Voyez Art. v, seconde Partie, quelle est la manière la plus sûre de les administrer.

ARTICLE VI.

Des signes qui accompagnent les empoisonnemens externes.

IL en est à peu près des empoisonnemens externes comme des empoisonnemens internes: les signes qui les caractérisent sont quelquefois très-équivoques; et quelquefois aussi, dès les premiers instans de l'action du poison, ils sont portés à la dernière évidence.

§. I. *Des signes qui peuvent faire prendre pour un empoisonnement externe, une indisposition qui auroit pris sa source ailleurs.*

Il peut vous arriver tout-à-coup une irruption miliaire sur toute la peau, ou sur quelque partie du corps seulement; et si vous ignorez la véritable cause de cet accident, vous pouvez attribuer un changement si subit à l'attouchement de quelques plantes vénéneuses, ou à la présence d'un air vicié, etc. tandis que le plus souvent cet accident n'est que l'effet d'une crise salutaire, d'une heureuse effervescence,

par laquelle la masse du sang cherche, de son propre mouvement, à se débarrasser d'une humeur superflue et nuisible, laquelle, si elle eût continué à circuler dans vos veines, seroit devenue sans doute la source d'une maladie très-grave. Il peut arriver aussi, comme cela ne se voit que trop souvent, qu'à la suite d'une blessure où il y aura eu déchirement, ou perte de substance, ou même qu'après une simple piqûre où le corps étranger sera resté sans qu'on s'en soit apperçu, il survienne un clou ou furoncle, un panaris, un ulcère gangréneux, que l'on attribueroit à l'effet d'un poison caché dans le corps qui a fait la blessure. Un médecin instruit ne s'y trompera pas ; il ne s'occupera que des moyens curatifs, déterminés par la simple indication à remplir, c'est-à-dire, qu'il procurera la sortie du corps étranger resté dans la plaie; il traitera un érysipèle, comme on doit traiter un érysipèle simple, quand il n'y aura pas de preuves qu'il est l'effet d'un poison ; et quand même il soupçonneroit encore que cet accident auroit été causé par l'application d'un poison, il n'emploieroit pas d'autres médicamens que ceux

qui conviennent à un érysipèle simple; mais il auroit l'attention de s'assurer si la cause n'existe point encore, afin de l'éloigner. Le soupçon de poison ne changeroit rien non plus au traitement d'un ulcère gangréneux, ni de toute autre espèce de blessure, pourvu que l'on fût assuré que la cause fût détruite; qu'elle ait été vénéneuse ou non, ce ne sont plus que des maladies locales, mais dont la cause a été externe, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, et dont le traitement est déterminé par chaque cas particulier, d'après les principes de l'art.

On peut mettre encore au nombre des empoisonnemens externes simulés, ces éternuemens violens causés par la fonte d'une humeur pituitaire, âcre et saline; ces démangeaisons incommodes qui nous arrivent dans les grandes chaleurs, et qui ne sont qu'un effet de l'air trop électrisé, ou d'une transition trop subite d'un air chaud dans un air froid; et mille autres petits accidens éphémères, qui ne sont rien, et qui pourroient avoir des suites très-fâcheuses, si on les traitoit comme empoisonnemens.

§. II. *Des signes qui décèlent avec certitude plusieurs espèces d'empoisonnemens externes.*

Les empoisonnemens externes les plus fréquens et les plus dangereux, sont ceux qui ont pour cause différentes espèces de méphitisme, telle que la vapeur du charbon, de la braise en combustion, l'odeur pénétrante de certaines plantes, soit dans leur état naturel, soit préparées comme il convient qu'elles soient pour être employées à divers usages. Du nombre de ces poisons, il y en a qui causent la mort dans un très-court espace de temps; et il y en a d'autres qui agissent plus ou moins lentement. Défiez-vous de ces poisons méphitiques, qui, en affectant agréablement nos sens, peuvent nous réduire dans une douce ivresse dans laquelle nous perdrions peu à peu toutes nos facultés, sans qu'il nous vînt dans l'idée de nous plaindre. Les poisons qui nous affectent d'une manière désagréable, sont, en quelque sorte, moins à redouter, parce que s'il nous reste encore quelques facultés, du moins elles nous servent à appercevoir le danger, et

nous appelons du secours ; mais il est malheureusement trop rare qu'un Médecin soit appelé dans ces sortes d'empoisonnemens, à l'instant où il pourroit encore être utile : on n'est communément instruit de ces terribles accidens, que lorsqu'il n'est plus aucune espèce de secours à apporter ; lorsque le principe de la vie est entièrement éteint, et qu'il n'y a plus de moyens de le rappeler : mais il est essentiel d'observer que souvent ce principe paroît détruit, et il ne l'est pas (cet état se nomme *asphyxie* (1)) ; et que dans l'incertitude, il faut épuiser tous les moyens de s'en assurer, il faut employer jusqu'à la dernière ressource. Voyez, Art. VII, seconde Partie, quels sont les moyens de ranimer les forces vitales dans un empoisonnement méphitique.

L'odeur répandue dans le lieu qu'habite le malade ; l'état de stupeur et d'engour-

(1) Par le mot *asphyxie*, on entend une mort apparente, ou l'état d'un homme privé accidentellement de pouls, de respiration, de sentiment et de mouvement, mais qui conserve encore néanmoins la faculté d'être rappelé à la vie par l'administration de quelques secours.

dissement dans lequel on le trouve; l'inspection seule de son visage communément défiguré par le gonflement extrême des paupières, des lèvres, et de toutes les parties contenues dans la bouche, une couleur pourpre ou une extrême pâleur qu'on remarque sur ses joues; voilà les caractères certains qui accompagnent les accidens causés par les poisons méphitiques: il en est encore d'autres qui semblent particuliers à quelques espèces de poison. Pour éviter les répétitions, en parlant des antidotes qui conviennent aux poisons méphitiques, Art. VII, seconde Partie, §. I, nous donnerons quelques détails sur les signes particuliers à telle ou telle espèce de poison méphitique; et dans les divers paragraphes de ce même article, nous indiquerons les signes qui accompagnent les autres espèces d'empoisonnemens externes qui pourroient être causés par le contact immédiat de certaines substances vénéneuses prises dans le règne végétal.

SECONDE PARTIE.

ARTICLE PREMIER.

Des Antidotes en général.

ON appelle ANTIDOTE toute espèce de médicament qui a la propriété de prévenir les effets d'un poison, d'en affoiblir l'action au point de rendre le poison innocent, ou de remédier à tous les accidens qui peuvent être les suites d'un empoisonnement (1). Mais si nous voulons nous faire une idée plus nette des antidotes, divisons-les en ANTIDOTES GÉNÉRAUX, parmi lesquels nous comprendrons les antidotes

(1) A prendre le mot *antidote* dans toute la rigueur, il ne signifie proprement que préservatif de poison; et, à ce compte, il n'y auroit de véritable antidote, que ce qui garantiroit contre l'effet d'un poison : mais l'usage veut que, sous cette dénomination, l'on comprenne tout ce qui prévient l'effet d'un poison, tout ce qui peut en diminuer d'une manière sensible la qualité délétère, et tout ce qui peut aussi réparer les désordres qu'il a causés.

préservatifs et les antidotes *correctifs ;* et en ANTIDOTES PARTICULIERS, lesquels renfermeront toutes les espèces d'antidotes *curatifs*.

Y a-t-il, comme l'on croit, quelques antidotes *universels*, c'est-à-dire, des antidotes qui puissent tout à la fois, comme *préservatifs*, résister à toutes les espèces de poison ; comme *correctifs*, diminuer l'effet de toute espèce de poison ; et que l'on puisse, comme *curatifs*, administrer avec succès dans tous les cas, tous les temps et toutes les circonstances qui accompagnent un empoisonnement quelconque ? Il ne nous paroît pas nécessaire d'insister sur la négative, parce que le bon sens seul nous dicte qu'il seroit aussi absurde de croire à un antidote universel, qu'à un médicament capable de guérir indistinctement toutes les maladies qui peuvent affliger l'humanité.

S'il y avoit un antidote *universel*, ce ne pourroit être que l'eau ; l'eau simple, telle que nous la buvons : elle qui joue déja un si grand rôle dans la nature, pourroit seule, par la qualité délayante qu'elle a dans l'état de pureté, mériter

ce nom. Elle est bien en effet ce qui approche le plus d'un antidote universel; mais il s'en faut bien encore qu'elle réunisse toutes les qualités qu'il faudroit qu'elle eût pour rendre absolument innocent un poison qui seroit déja en action : on peut regarder l'eau comme un *préservatif universel*, parce que nous ne croyons pas qu'il y ait de poison dont elle ne puisse empêcher l'effet, si elle se trouvoit unie à ce poison en assez grande quantité, au moment de son intromission dans le corps d'un homme. On doit la regarder aussi, par la même raison, comme un antidote *correctif universel*, parce que nécessairement elle doit affoiblir l'action de toute espèce de poison; mais ce seroit en vain qu'on auroit recours à l'eau seule pour réparer les désordres qu'auroit causés un poison déja depuis long-temps en action, elle ne seroit que d'une foible ressource, et dès-lors l'eau n'est donc plus un antidote universel proprement dit, puisqu'elle ne peut que prévenir les effets d'un poison et en affoiblir l'action, et que lorsque au contraire toute l'action d'un poison est développée, elle ne peut plus seule lui op-

poser assez de résistance, ni réparer les désordres qu'il a causés.

Non seulement nous ne connoissons pas d'antidote universel ; mais nous croyons même devoir prévenir qu'un antidote qui auroit pu être employé avec le succès le plus marqué dans le premier temps d'un empoisonnement, peut devenir dans le second temps, un poison plus terrible que celui contre lequel on l'oppose; c'est pourquoi on ne peut être trop prudent, trop circonspect : on ne peut être trop instruit lorsqu'il s'agit de remédier à un empoisonnement, sur-tout quand on n'a pas été appelé assez tôt pour lui opposer les antidotes *généraux* dont nous allons parler : il ne faut jamais compter sur un antidote *universel*, parce qu'il n'y en a pas ; mais il faut étudier avec attention ce que nous avons dit p. 10 et suiv., pour se connoître aux temps d'un empoisonnement, et se rappeler ce que nous avons dit pag. 16, sur la manière de se conduire lorsqu'on est appelé pour remédier à un empoisonnement ; et pag. 28 et suiv., sur les signes qui caractérisent le poison, et qui indiquent que c'est telle ou telle es-

pèce d'antidote qu'il convient de lui opposer. Si l'on craignoit, dans le second ou le troisième temps d'un empoisonnement, de ne pas appercevoir le vrai but vers lequel se dirigent tous les efforts de la nature ; si l'on craignoit de ne pas connoître la véritable indication à remplir, il vaudroit mieux cent fois abandonner le malade aux soins de la Nature, ou ne lui administrer que des adoucissans, des calmans, de l'eau. Tous les jours nous voyons la Nature faire plus seule, que tous les secours réunis de l'art de guérir ; tous les jours, par de nouveaux prodiges, elle excite notre étonnement ; ses ressources, quand on ne la contrarie pas, sont variées à l'infini ; mais aussi combien ne voit-on pas de secours mal dirigés, donner à une indisposition un caractère de malignité qu'elle n'avoit pas, et que dans l'ordre naturel des choses elle n'auroit jamais eu? Combien ne voit-on pas de personnes tuées plutôt par la crainte du poison et par le mauvais traitement qu'elles éprouvent dans ces malheureuses circonstances, que par le poison même?

ARTICLE II.

Division des Antidotes.

DE même qu'il y a des empoisonnemens internes et des empoisonnemens externes, il doit y avoir des antidotes pour l'usage interne, et des antidotes pour l'usage externe : du nombre de ces antidotes, il s'en trouve, comme nous l'avons dit dans l'article précédent, qui peuvent prévenir les effets d'un poison; il y en a qui peuvent affoiblir ces mêmes effets; et il y en a d'autres qui peuvent en même temps affoiblir les effets d'un poison, et qui ont en outre la propriété de réparer les désordres qu'il a causés par son séjour. Une administration bien entendue de ces différentes sortes d'antidotes doit nécessairement parer à tous les inconvéniens qui peuvent résulter de l'usage, soit interne, soit externe, des plantes vénéneuses; et malgré que quelques Savans de ce siècle prétendent qu'il y a des poisons végétaux naturels ou naturalisés à la France, contre les effets desquels on opposeroit en vain tous les

secours de l'art; nous ne le croyons pas, parce que nous n'avons pas eu de preuves assez convaincantes pour le croire.

Si l'on fait attention qu'il y a plusieurs espèces de poisons reconnus pour être très-dangereux, et dont on pourroit cependant impunément avaler une dose considérable, pourvu que l'on prît l'antidote aussitôt que le poison même, ou très-peu de temps après, on sera forcé de convenir que la manière d'administrer un antidote, le temps où il faut l'employer, peuvent beaucoup influer sur son effet, et que ce qui a montré jusqu'ici la plus grande résistance à tous les remèdes qu'on a éprouvés, peut céder demain à ces mêmes remèdes différemment mis en usage, ou rencontrer, même contre les *Alènes de Macassar*, parmi les choses les plus communes, les plus abjectes même, un antidote dont les effets seront certains. *Recherc. Phil. sur les Amer.*

Nous allons maintenant examiner, avec le plus d'attention qu'il nous sera possible, toutes les différentes espèces d'antidotes dont on peut faire usage. Dans l'Art. III, nous passerons en revue les ANTIDOTES

GÉNÉRAUX, tant *préservatifs* que *correctifs* pour l'usage interne. Dans l'Art. IV nous porterons notre attention sur les *préservatifs* et les *correctifs* pour l'usage externe. Dans les Art. V et VI nous parlerons des ANTIDOTES PARTICULIERS aux empoisonnemens internes, c'est-à-dire, des antidotes propres à remédier à un empoisonnement, lorsqu'un poison pris à l'intérieur sera reconnu par ses effets pour poison âcre, pour poison stupéfiant ou pour poison mixte. Dans l'Art. VII nous indiquerons tous les divers moyens *curatifs* propres à chaque espèce d'empoisonnement externe. A chacun de ces articles, nous tâcherons de répandre assez de clarté, pour que l'homme, fût-il le moins instruit, ne soit point embarrassé lorsqu'il s'agira d'apporter des secours à un empoisonnement quelconque tant interne qu'externe, et pour que, s'il n'a pas pu prévenir les effets d'un poison, il sache du moins le combattre avec des armes sûres; et lui opposer une résistance capable de mettre le malade à l'abri du danger.

ARTICLE

ARTICLE III.

Des Antidotes généraux pour l'usage interne.

Nous appelons antidotes généraux internes, ceux qui conviennent dans le premier temps d'un empoisonnement interne, soit que le poison *végétal*, *minéral* ou *animal* soit un poison *âcre*, un poison *stupéfiant* ou un poison *mixte*. Comme les antidotes de cette espèce sont destinés à prévenir les effets du poison, ou à les affoiblir, il faut qu'ils soient administrés le plus promptement possible après l'intromission du poison. Nous faisons deux classes de ces antidotes : dans la première nous comprenons les antidotes généraux *préservatifs*; dans la seconde, les antidotes généraux *correctifs*.

§. I. *Des Antidotes généraux préservatifs ou prophylactiques.*

Malgré que l'eau puisse être regardée comme un *préservatif universel* pour l'usage interne, il est rare que l'on puisse en

tirer un parti bien avantageux ; pour qu'elle pût toujours être considérée comme telle, il faudroit qu'elle fût unie au poison avant l'intromission de ce même poison dans le corps d'un animal, ou du moins que l'eau fût avalée en même temps que le poison; mais comme un empoisonnement est toujours accidentel et imprévu, l'eau n'est pas d'une grande ressource, de sorte qu'il n'y a vraiment que les médicamens vomitifs, les émétiques proprement dits, que l'on puisse regarder comme des *préservatifs* sûrs : c'est ce que l'on va voir dans un instant.

Si l'intromission d'un poison, de quelque nature qu'il soit, étoit suivie de très-près d'un vomissement qui entraînât au dehors tout le poison, il est certain que jamais un empoisonnement interne n'auroit de suite fâcheuse. Il est donc naturel de conclure de là que le préservatif le plus sûr et le plus général en même temps, sera celui qui provoquera le vomissement avec le plus de célérité et de la manière la plus complète ; nous disons avec le plus de célérité, parce que les vomitifs ne conviennent plus, et peuvent même être d'un usage très-dangereux lorsque le poison commence

à faire son effet, quand même les premiers effets d'un poison s'annonceroient par des vomissemens : c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

Il y a, comme l'on sait, des personnes qui vomissent très-facilement, et il y en a d'autres qui ne vomissent qu'avec la plus grande peine ; quelquefois il suffit, pour provoquer le vomissement le plus complet, de s'introduire dans le gosier la barbe d'une plume huilée, ou de se porter le doigt au fond de la bouche, et même d'essayer à boire une chose pour laquelle on se connoisse une grande répugnance; il seroit à désirer que ces moyens simples pussent toujours réussir; mais souvent on les tente sans succès ; et pour ne pas perdre un temps précieux, on est obligé d'avoir recours aux vomitifs violens. Tous les vomitifs peuvent être employés indifféremment en pareil cas, pourvu que leurs effets soient sûrs et prompts, et que l'on puisse à volonté en augmenter ou en diminuer l'action ; l'*émétique* me semble en cela devoir mériter la préférence sur les autres, parce que, outre qu'il a toutes les qualités nécessaires pour remplir les indications

dont on vient de parler, c'est un médicament officinal, connu par-tout, et que par-tout on tient toujours prêt pour le besoin (1).

Si nous supposons donc que l'on soit couvaincu pleinement qu'un poison vienne d'être pris à l'intérieur en assez grande quantité pour produire quelque accident fâcheux, il faudra tenter sur le champ de faire rendre le poison par le vomissement. On emploiera d'abord la plume huilée : on présentera au malade les choses pour lesquelles il a le plus de répugnance ; mais si l'on voit que le vomissement tarde trop, ou ne produise pas tout l'effet qu'on en attendoit, il faudra avoir recours aux vomitifs : nous allons d'abord parler de l'émétique ; nous indiquerons ensuite les substances qui peuvent lui suppléer.

On prendra six grains d'émétique ou *tartre stibié* (2) ; on le fera dissoudre dans

(1) Il est bon d'observer qu'il est fort difficile de se procurer de l'émétique ou *tartre stibié* qui ait la même force à dose égale ; c'est pourquoi il est prudent de ne l'employer qu'en lavage.

(2) Pour quelque indisposition que ce soit que l'on prenne l'émétique, il faut toujours le prendre de cette

une demi-livre d'eau tiède : on fera avaler au malade trois cuillerées de cette eau (deux cuillerées suffiront pour un enfant); on lui donnera ensuite un verre d'eau tiède: une demi-heure après on lui donnera une nouvelle cuillerée d'eau émétisée, et un second verre d'eau tiède ; une demi-heure après celle-ci, on lui en donnera encore une nouvelle cuillerée, et l'on continuera ainsi de demi en demi-heure, jusqu'à ce que le vomissement soit bien établi. Si, après un certain nombre de vomissemens, l'on pense que la quantité du poison soit diminuée, au point qu'il n'y ait plus à en redouter les effets, ou qu'il ne paroisse pas difficile de remédier aux légers accidens qui pourroient résulter de la quantité de poison qui seroit restée, on cessera l'usage de l'émétique, et l'on y substituera des bouillons gras et des mucilagineux, tels que l'eau de gomme arabique un peu chargée, la décoction de racine de guimauve, de mauve ou de graine de lin, de riz, d'orge

manière, parce que l'on en cesse l'usage quand on le croit nécessaire ; mais il faut toujours avoir attention de mettre une étiquette sur la bouteille, pour que personne ne s'empoisonne.

mondé avec du miel : on fera avaler au malade de demi en demi-heure une cuillerée d'huile d'olive ou d'amande douce ; et lorsque tous les accidens seront disparus, on travaillera à réparer ses forces, en lui donnant de bons consommés, de bon vin vieux, et après plusieurs heures, des alimens légers, en petite quantité à la fois ; il est bon d'observer que si, lorsqu'on croira les premières voies suffisamment débarrassées par deux ou trois vomissemens, l'on ajoute à l'émétique préparé en lavage, comme nous venons de le dire, du miel ou du sirop violat, il remplit d'autant mieux l'indication, qu'il entraîne tout le poison en agissant comme purgatif doux.

Si l'on se trouvoit dans une campagne dénué de tout secours, et qu'il ne fût même pas possible de se procurer de l'émétique, on obtiendroit les mêmes effets de la fumée de tabac, dont on avaleroit quelques gorgées : mais nous croyons devoir prévenir que le tabac en vapeur, en décoction, et plus encore en nature, est un émétique si violent, qu'il exige pour le moins autant de prudence que l'eau émétisée de laquelle nous venons de parler. S'il y a

une manière d'employer avec quelque confiance le tabac comme médicament, c'est en décoction et à petite dose; de cette manière il peut produire le vomissement tant et aussi peu que l'on veut, à peu près comme l'émétique : cette décoction se fait de la manière suivante : prenez une moyenne pincée de tabac à fumer ou de tabac en corde : faites-le bouillir un instant dans une demi-livre d'eau commune; faites avaler au malade de cette eau, à la même dose que l'eau émétisée : si vous y ajoutez un peu de miel ou un peu de sucre, donnez cette décoction à une dose un peu plus forte; mais tenez toujours prête de l'eau tiède et de l'huile pour appaiser le vomissement s'il devenoit trop violent tout-à-coup.

Quelle que soit l'espèce de vomitif que l'on emploie dans un cas semblable, il faut s'occuper à dégorger, le plutôt possible, les gros intestins, au moyen d'un ou de deux lavemens composés d'eau tiède, dans laquelle on aura fait dissoudre gros comme une noisette de savon : si ces lavemens restoient sans effet, il faudroit y ajouter deux ou trois cuillerées d'eau de tabac pré-

parée comme nous venons de le dire, ayant attention sur-tout de ne pas employer à cet usage, du tabac en poudre. Lorsqu'on aura suffisamment vidé les gros intestins, on donnera d'heure en heure un lavement composé d'eau simple et de quatre à cinq cuillerées d'huile d'olive pour chaque lavement : on pourroit substituer à l'huile le beurre bien frais.

§. II. *Des Antidotes généraux correctifs.*

Si l'eau n'est pas toujours un *préservatif* sûr, elle peut toujours être employée comme *correctif*, parce qu'il n'est aucune espèce de poison, soit végétal, soit animal, soit minéral, fût-ce même l'*arsenic* (1), dont elle n'affoiblisse la qualité délétère, par la propriété qu'elle a de diviser le poison, d'en tenir suspendues les parties divisées, et de s'opposer par-là à ce qu'elles agissent copulativement. S'il est après l'eau quelques correctifs généraux, ce sont les mucilagineux et les huileux ; les uns, en

(1) L'eau est contre l'*arsenic* même un tel correctif, que lorsqu'on veut empoisonner des rats avec de l'arsenic, s'ils trouvent de l'eau, elle leur sert d'antidote.

empâtant le poison, retardent son action; les autres, en enduisant, comme d'un vernis, les membranes de l'estomac et des intestins, font glisser le poison, et préviennent par là une partie des accidens que son séjour auroit nécessairement causés. Par les mucilagineux nous entendons la gomme arabique dissoute dans l'eau tiede (1), la décoction de mauve, de guimauve, de graine de lin, d'écorce d'orme pyramidal, le sirop de guimauve, le miel, les blancs d'œuf battus avec de l'eau et du sucre, le lait bu à grands flots; par les huileux nous entendons toutes les huiles douces et fraîches, telles que l'huile d'amande douce, l'huile d'olive, l'huile de noix, l'huile de faîne, de pavot, toutes les huiles, en un mot, qu'on emploie à diverses préparations alimentaires; le beurre même fondu dans l'eau tiède.

(1) La gomme arabique, la gomme de cerisier, de prunier, d'abricotier, sont des mucilagineux, sur les bons effets desquels on peut sûrement compter pour diminuer l'effet d'un poison. On fait dissoudre ces gommes dans l'eau tiède, pour que la dissolution en soit plus prompte: on peut en prendre une bonne quantité sans que cela incommode: on peut ajouter à cette dissolution, du miel, du sucre, ou du sirop.

Outre qu'il faut toujours que l'usage des *correctifs* suive l'administration des *préservatifs*, il arrive souvent que l'on est obligé de suppléer par les correctifs aux préservatifs dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent : par exemple, une femme prête d'accoucher, un malade dont la foiblesse seroit extrême, un enfant encore à la mamelle, etc, auront eu le malheur de s'empoisonner ; pourra-t-on employer l'émétique? Pourra-t-on même tenter avec sécurité les moyens mécaniques dont nous venons de parler, pour exciter le vomissement? Il faudra au contraire, en pareille circonstance, avoir recours aux antidotes généraux correctifs, c'est-à-dire, à l'eau tiède, à l'eau unie à quelques mucilagineux, comme une décoction de graine de lin, de racine de guimauve, une dissolution de gomme arabique ou à des blancs d'œuf battus, si les autres mucilagineux manquoient ; faire prendre au malade beaucoup d'eau de miel et de l'huile : tous ces correctifs peuvent être pris à grande dose, sans qu'il en résulte d'inconvéniens : on donnera au malade des lavemens avec ces sortes de boissons : on em-

ploiera, en un mot, les moyens les plus doux, toutes les fois qu'il paroîtra y avoir du danger d'employer les préservatifs violens dont nous avons parlé.

ARTICLE IV.

Antidotes généraux pour l'usage externe.

Nous avons parlé dans l'article précédent, des antidotes généraux, tant préservatifs que correctifs, que l'on pouvoit employer dans le premier temps d'un empoisonnement interne, de quelque nature que fût le poison : nous allons examiner maintenant les antidotes généraux qui conviennent au traitement des empoisonnemens externes ; ils feront le sujet de deux paragraphes. Dans le premier, nous parlerons des moyens de nous garantir des effets pernicieux des émanations méphitiques : dans le second, nous examinerons comment nous pouvons nous préserver des effets nuisibles de plusieurs substances végétales, dont le simple contact, ou une application inconsidérée sur quelque par-

tie de notre corps pourroient causer quelque accident.

§. I. *Préservatifs contre les empoisonnemens méphitiques qui ont pour cause quelque substance végétale.*

Mille circonstances peuvent donner à l'air que nous respirons une qualité délétère plus ou moins active; et si nous ne savons nous préserver des effets pernicieux qui peuvent résulter de l'intromission de cet air dans nos poumons, nous pouvons périr, et même en fort peu de temps.

Toute espèce d'odeur bonne ou mauvaise, dès qu'elle a une action vive sur nos sens, ou quand on la respire trop long-temps, et sur-tout dans un lieu où l'air ne se renouvelle pas aisément, est un véritable poison; il n'y a d'air respirable proprement dit, que celui qui n'a ni odeur, ni saveur, ni couleur, qui a la propriété de favoriser la combustion de tous les corps, sans cependant les faire brûler trop promptement, celui enfin qui entre perpétuellement dans les poumons des animaux, pour y remplir les fonctions du plus puissant agent de la vie et de la santé.

Parmi les différens airs que l'on nomme méphitiques (1), il y en a qui sont de nature acide ; il y en a d'autres qui sont de nature alkaline ; et il y en a aussi qui paroissent participer également de la nature acide et de la nature alkaline, et qui n'en sont pas pour cela moins délétères. Il y a de ces mofettes, telles que la vapeur du papier, du tabac brulés, qui ne peuvent entrer une seule fois dans nos poumons, sans y causer une sensation douloureuse, la toux, quelquefois même une asphyxie subite, et même une mort réelle : il y en a d'autres, et c'est le plus grand nombre, comme l'odeur qui s'exhale des végétaux en fermentation vineuse ou putride, qui peuvent être inspirées pendant un temps

(1) On appelle air *méphitique*, toute espèce de *mofette* proprement dite, c'est-à-dire, un fluide aériforme, meurtrier, qui circule avec l'air respirable, et qui rend celui-ci d'autant plus dangereux, qu'il en est d'autant plus chargé. La vapeur qui s'exhale du charbon, de la braise, de la tourbe, du bois même dans l'état de combustion, la vapeur des cuves, des caves voisines des égoûts, des puisards, des fumiers, etc. sont autant de *mofettes* ou de *gaz* qui, quelque différens qu'ils soient en apparence, nuisent de la même manière, et exigent le même traitement.

plus ou moins considérable, selon que l'air respirable s'en trouve plus ou moins chargé, et ce n'est qu'à la longue qu'elles produisent leurs effets. Il s'ensuit que les odeurs les plus suaves, telles que celles qui s'exhalent des roses, des œillets, des tubéreuses, des fleurs d'oranger, du réséda, du jasmin, du muguet, etc. sont de vrais poisons, des poisons aussi dangereux que ces odeurs fétides qui s'exhalent du charbon, de la braise dans l'état de combustion, de toute espèce de fermentation vineuse ou putride, etc. etc. que toutes ces vapeurs méphitiques enfin, connues par le vulgaire sous la dénomination vague et générale d'*air fixe* ou *gaz méphitique*, et par les Chimistes sous autant de dénominations particulières, telles que les *gaz alkalins*, les *gaz acides*, *acides marins*, *acides spathiques*, *acides sulfureux*, *acides crayeux*, *acides végétaux*, *gaz inflammables détonnans*, *gaz inflammables des marais* etc. etc., lesquels portent assez ordinairement le nom de la substance dans laquelle il se trouve le plus de chacun de ces gaz particuliers.

Toutes ces diverses émanations donnent

lieu à des accidens qui diffèrent très-peu ; puisque, d'après l'inspection des viscères de différentes personnes suffoquées, les unes par la vapeur du charbon, les autres par la vapeur d'une fermentation vineuse, les autres par l'odeur méphitique des lieux d'aisance, il s'est présenté si peu de différence, qu'il auroit été impossible de ne pas rapporter à une même cause la mort de tous ces individus, si l'odeur qui s'exhaloit des cadavres, n'eût indiqué le genre de gaz qui avoit été la cause de leur mort.

S'il arrivoit que l'on fût obligé d'entrer dans un lieu dont on soupçonneroit l'air vicié, voici comment il faudroit s'y prendre pour reconnoître si l'air est réellement méphitique, et pour se garantir de ses mauvais effets : commencez par y plonger à différentes reprises et à diverses hauteurs, des bougies allumées ; si vous voyez la flamme languir et s'éteindre, gardez-vous bien d'y entrer, sans avoir auparavant déméphitisé l'air, parce qu'à coup sûr vous y seriez asphyxié : si c'est dans une cave que vous descendez, et que sans qu'il y ait de vent bien sensible, vous vous apperceviez que votre bougie ne donne qu'une

flamme vacillante, rougeâtre, alongée, et sur le point de s'éteindre, ne restez pas long-temps dans ce souterrain, la combustion lente et incomplette de votre bougie n'annonce pas que l'air y soit sain. Il seroit à propos, lorsque l'on descend dans quelques souterrains, sur-tout quand ce sont des lieux dans lesquels on entre rarement, il seroit à propos, dis-je, de se munir toujours d'un bâton long de sept à huit pieds, et même plus, s'il étoit possible, à l'extrémité duquel on attacheroit une lanterne : on porteroit ce bâton dans une direction horizontale, de manière que la lumière précédât celui qui la porteroit, de toute la longueur du bâton; cette précaution seroit d'autant plus nécessaire, que souvent la mofette est très circonscrite, et que d'un très-petit espace à un autre, on peut être ou n'être pas plongé dans la mofette. Il est encore nécessaire, lorsqu'on veut faire quelques épreuves de ce genre, de n'être jamais seul, et de ne pas aller, s'il se peut, dans la même direction. On peut encore s'assurer très-bien de la qualité de l'air dans un lieu quelconque, en y plongeant des poules, des pigeons, des chiens,

chiens, des chats, etc. Mais, si l'on veut rendre l'expérience plus concluante, il faut enfermer ces animaux dans des sacs de toile claire, ou dans des bourses de filet, parce que, sans cette précaution, l'animal effrayé s'agite violemment et se tue, ou on le retire dans une telle agitation, que l'on pourroit en tirer des conséquences au désavantage du lieu dans lequel on l'a plongé, sans que l'air y fût le moindrement vicié.

Lorsqu'on est assuré qu'un lieu est méphitisé, il n'y a de moyen de se préserver des accidens auxquels on seroit exposé en y entrant, qu'en rendant à l'air qui en remplit la capacité, le degré de pureté qui lui est nécessaire pour qu'il soit respirable... Nous avons trois grands moyens pour remplir cet objet, l'*air*, *le feu et l'eau*.

On sait que si l'on peut établir un courant d'air dans un lieu méphitisé, ce lieu ne tardera pas à devenir habitable, l'air intérieur ne se viciant jamais que lorsqu'il ne peut être assez promptement ni assez complètement renouvelé par l'air extérieur, par l'air libre proprement dit; donnez, s'il se peut, une libre issue à l'air intérieur; facilitez l'intromission de l'air

extérieur dans le lieu méphitisé ; bientôt vous aurez un air pur dans lequel une bougie pourra rester allumée, et où les animaux vivront sans en être incommodés.

S'il vous étoit impossible d'établir un courant d'air dans un lieu méphitisé, comme cela arrive très-souvent lorsque les souterrains sont profonds, et qu'il n'est pas possible d'y pratiquer plusieurs issues, vous pourriez y suppléer en descendant un feu vif dans ce souterrain, soit au moyen d'un fourneau soutenu par des chaînes, soit dans des baquets remplis de combustibles, tels que du charbon, de la braise, etc., en supposant toutefois qu'il n'y eût pas de danger de mettre le feu. A mesure que l'air intérieur se raréfiera, il perdra sa qualité délétère, et pourra, après un certain temps, être respiré sans danger.

Si d'intervalle à autre on a jeté de l'eau dans ce souterrain, avant d'y allumer du feu, la déméphitisation de l'air sera accélérée : on pourra y faire entrer plutôt des ouvriers, l'air y étant non-seulement beaucoup moins meurtrier, mais aussi beaucoup moins sujet à s'enflammer. (Si

jamais il arrivoit qu'étant descendu dans un souterrain, l'air inflammable s'allumât, il faudroit sur-le-champ se jeter par terre et regagner l'escalier au plus vîte, en se traînant, parce qu'à un pied de terre ou deux, l'air n'est pas autant vicié qu'à une élévation plus considérable, et il ne s'enflamme pas.)

Personne n'ignore aussi que l'eau réduite en vapeurs, soit par le moyen de l'ébullition, soit par le moyen de l'aspersion, soit par une sorte d'arrosement, comme cela peut aisément se faire avec des pompes de différentes espèces; personne, dis-je, n'ignore que l'eau seule peut en très-peu de temps déméphitiser le lieu le plus mal sain, en supposant toutefois que la cause de l'infection ne soit pas intestine et permanente. J'ai eu plusieurs fois occasion d'en faire l'épreuve moi-même. Un jour, entre autres, j'étois à une campagne près de Langres; je fus assez heureux pour me trouver là à l'instant où l'on retiroit d'une cave deux malheureuses asphyxiées: l'eau étoit entrée dans cette cave à la suite du dégel; elle y avoit rencontré beaucoup de substances végétales, susceptibles de se

putréfier, telles que des fruits, beaucoup de pommes de terre, de la paille, etc. Lorsque l'on crut les eaux retirées, la maîtresse de la maison voulut descendre dans cette cave avec sa domestique; il y avoit deux portes, celle du fond étoit à claire voie : la chandelle s'éteignit entre ces deux portes; la fille courut rallumer la chandelle, et revint très-promptement : elle trouva sa maîtresse morte; elle voulut la relever, la secourir; mais sa chandelle s'étant éteinte de nouveau, elle sortit avec précipitation; et après avoir crié sur l'escalier, elle tomba elle-même attaquée d'asphyxie. Les secours qu'on leur donna furent prompts et bien administrés par M. PILLE, jeune Chirurgien très-avantageusement connu. La fille fut rappelée à la vie presque aussitôt; mais il n'en fut pas de même de la maîtresse qui étoit une grosse femme replette; elle ne revint que très-difficilement. On avoit employé jusqu'alors sans succès les moyens les plus efficaces; ce ne fut qu'après que je lui eus soufflé dans les narines la vapeur du papier allumé, qu'elle jeta un cri : on lui fit respirer de l'eau des carmes; on lui en mit quelques gouttes

dans la bouche avec de l'eau, ce qui acheva de remettre en jeu les organes essentiels à la vie. J'engageai le propriétaire de la maison à faire promptement déméphitiser sa cave; il me pria de vouloir lui indiquer comment il falloit s'y prendre. Deux hommes vigoureux prirent chacun une pompe d'appartement, et se mirent sur le champ à lancer de l'eau à la voûte de cette cave, tant par la porte que par le soupirail qui étoit fermé en dedans, et qu'il fallut enfoncer : ce travail dura près de quatre heures sans interruption : des ouvriers entrèrent ensuite dans la cave, y allumèrent assez de feu pour y faire bouillir une chaudière d'eau : on enleva promptement tout ce qui étoit contenu dans cette cave : on la laissa ouverte, et au bout de dix jours il n'y paroissoit plus. Une autre fois, c'étoit à Paris, dans une chambre nouvellement peinte et vernissée, dont on avoit fermé portes et fenêtres pendant qu'on étoit à la campagne, la première personne qui ouvrit la porte, manqua y être suffoquée; heureusement qu'elle la referma précipitamment : je voulus encore éprouver dans cette occasion l'effet de l'eau réduite en vapeurs;

je fis entr'ouvrir la porte ; je fis glisser jusques dans le milieu de la pièce un réchaud roulant bien allumé, et une grande bouilloire remplie d'eau ; je cassai un carreau ; j'introduisis sur le champ une bougie dans la chambre au moyen d'un bâton ; elle s'y éteignit. Une heure après l'intromission de l'eau bouillante dans cette pièce, je répétai l'expérience de la bougie ; elle resta allumée, mais la flamme étoit encore foible et vacillante : une heure après encore, je voulus répéter une troisième fois l'épreuve de la bougie, elle brûla bien : je ne balançai plus dès-lors à faire ouvrir la porte ; j'entrai dans la chambre, j'ouvris les fenêtres ; je fis arroser plusieurs fois le plancher, ce qui acheva de purifier l'air, au point que l'on y coucha dès le même soir, en laissant toutefois une fenêtre entr'ouverte.

Nous aurions bien desiré pouvoir faire part au public des découvertes ingénieuses que M. CADET DE VAUX a faites, et fait encore journellement dans l'art de la *déméphitisation*. C'en seroit bien ici le moment ; nous sommes persuadés qu'on liroit dans cet ouvrage, avec autant de plaisir

que de reconnoissance, les succès de ce Physicien ; mais comme il seroit à craindre que l'on nous reprochât de nous être éloignés de notre objet pour une chose qui n'y tient qu'indirectement, nous nous contenterons de payer au zèle et à l'activité de M. C. de V. notre part du juste tribut d'éloges que chacun de nous lui doit.

§. I. *Préservatifs contre les accidens qui peuvent résulter du simple contact, ou de l'application inconsidérée de quelque substance vénéneuse prise dans le règne végétal.*

Quand il s'agit de faire servir quelque substance reconnue pour vénéneuse, à quelque usage pour l'économie domestique, et qu'il faut la toucher, la manier quelque temps ; il s'agit de savoir si, en détruisant ou en affoiblissant en elle ce qu'elle pourroit avoir de nuisible à la santé de celui qui va la mettre en usage, elle ne remplira pas également l'objet qu'on se proposoit ; ou s'il faut au contraire qu'elle soit employée sans rien affoiblir de ses qualités malfaisantes.

Dans le premier cas, il y a cent manières

d'enlever à une plante les qualités qui nous la rendent nuisible : la dessiccation, la coction, le rouissage, le lavage, l'exposition à l'air libre ou au soleil, etc. etc. sont autant de moyens qui, employés à propos, peuvent faire d'un poison végétal, une substance innocente, tant pour l'usage interne que pour l'usage externe : il ne s'agit que d'en savoir faire l'application.

Dans le second cas où il faut employer une plante vénéneuse, sans lui rien ôter de ses qualités ; si l'on sait que le simple contact de cette plante puisse avoir un effet préjudiciable, il faudra nécessairement prendre des précautions pour que son suc ne vous touche point le visage ou la poitrine, etc. qu'il ne s'en glisse point sous les vêtemens, etc. Le premier soin sera de mettre des gants pour la cueillir, pour la préparer ; et si, malgré toutes ces précautions, il arrivoit qu'une partie délicate du corps en fût touchée, il faudroit sur le champ la laver avec de la salive, de l'eau ou du vin, de l'urine, etc.

S'il s'agit d'employer à l'extérieur comme médicament, une plante que l'on connoisse pour un poison, il ne faudra jamais

l'employer sans avoir pris assez bien son temps pour suivre pas à pas ses progrès, et sans tenir tout prêt un *correctif* capable de balancer en un instant la force du poison avec la résistance que lui oppose la Nature. Ce correctif peut être pris dans la classe des délayans ou dans celle des huileux : dans la classe des délayans, si le poison est très-miscible à l'eau, tel seroit le lait des TITHYMALES, le suc des LAURÉOLES, des PIEDS DE VEAUX, et de tous les pyrotiques végétaux, tels que la Nature les donne; mais si ces mêmes poisons ont reçu de l'art quelque préparation qui les ait réduits dans l'état d'huile essentielle, ce n'est plus alors dans les dissolvans que l'on doit espérer de trouver les correctifs les plus sûrs, c'est dans la classe des huileux. Mais comme le principe acide, qui accompagne ces poisons, est très-sujet à varier, on commence par laver à grande eau la partie attaquée; on y met ensuite un peu d'huile douce ou du beurre frais rendu liquide, avec une compresse légère.

ARTICLE V.

Antidotes particuliers aux poisons âcres pris intérieurement.

Nous avons déja vu précédemment que l'on pouvoit réduire en deux classes toutes les espèces d'empoisonnemens internes ; l'une, qui renfermeroit tous les empoisonnemens qui auroient pour cause un poison âcre plus ou moins actif; l'autre, qui comprendroit tous les empoisonnemens dont un poison stupéfiant seroit la source. Nous avons dit aussi, Art. III, page 47, en parlant des antidotes, que les antidotes généraux, c'est-à-dire, les *antidotes préservatifs* et les *antidotes correctifs*, pouvoient convenir également à toute sorte de poison interne, lorsqu'il étoit dans son premier temps; mais qu'une fois qu'un empoisonnement étoit à son second ou à son troisième temps, les antidotes généraux ne convenoient plus, et pouvoient même devenir nuisibles; que c'étoit aux *antidotes particuliers*, aux *antidotes curatifs* proprement dits, qu'il falloit avoir recours.

Ce sont donc ces antidotes particuliers que nous allons examiner : nous allons indiquer, du mieux qu'il nous sera possible, dans cet article, comment il convient d'administrer ces antidotes curatifs, lorsqu'un poison pris intérieurement est reconnu par ses effets pour un poison *âcre*. Dans l'article suivant, nous examinerons avec la même attention les antidotes les plus efficaces contre les poisons stupéfians et les poisons mixtes, dont on auroit malheureusement fait usage à l'intérieur.

Du nombre des plantes naturelles ou naturalisées au climat que nous habitons, il s'en trouve un assez grand nombre qui peuvent être mises au rang des poisons âcres (1), parce qu'en effet, soit qu'on les prenne en nature, crues ou cuites, en décoction ou en infusion, qu'on en avale le suc, qu'on en mange les fruits, etc. il

(1) Nous entendons généralement par *poisons âcres*, toute espèce de poison qui, au lieu de causer de la stupeur, de l'engourdissement en la manière des poisons stupéfians ou narcotiques, rongent, brûlent ou déchirent avec plus ou moins de violence les parties animales qu'ils touchent, en y causant une douleur locale.

y a de grandes *probabilités* qu'elles vont produire les effets d'un poison âcre.

Il est bon d'observer cependant que pour qu'une plante agisse comme poison âcre, il n'est pas toujours nécessaire qu'elle ait justement tel ou tel degré d'acrimonie ou de corrosion ; ce qui nous prouve qu'il n'est rien dans la nature qui ne soit relatif. J'ai vu des plantes de nature âcre, et d'autres plantes dans lesquelles il sembloit résider un principe narcotique, produire absolument les mêmes effets dans l'estomac des animaux : j'ai vu des plantes, qui sembloient avoir la plus grande analogie entre elles, produire des effets tout contraires ; et j'ai vu aussi des poisons très-actifs, ne produire aucun effet, ou en produire d'extrêmement foibles. Falloit-il donc le concours de différentes circonstances, pour que tel poison agît de telle ou telle manière, plutôt que de telle ou de telle autre? ou bien ces plantes différentes auroient-elles rencontré dans l'estomac de ces animaux une sorte de menstrue plus capable de déterminer l'action du poison de telle manière que de telle autre, ou y auroient-elles trouvé une espèce de levain,

qui, par une qualité préservative ou corrective, jusqu'alors inconnue, ait pu tellement affoiblir la qualité délétère du poison, qu'il soit resté presque sans effet, ou ait pu même la neutraliser au point d'empêcher le poison d'avoir aucun effet sensible. Je serois tenté de croire que la réunion de toutes ces circonstances, que certaines dispositions particulières deviennent nécessaires pour déterminer l'action d'un poison, et ce n'est même, à ce que je vois, qu'en les adoptant, que l'on pourroit expliquer comment plusieurs animaux d'une même espèce, qui auront pris le même poison dans le même temps, et à des doses égales au moins en apparence, les uns s'empoisonnent, et les autres ne s'empoisonnent pas, ou n'ont que de très-légers symptômes d'empoisonnement; comment il peut se faire que le poison agisse sur les uns comme poison âcre, et sur les autres comme poison stupéfiant; comment les singes, par exemple, mangent le *tabac* à poignée, tandis qu'une pincée de tabac peut tuer un homme; comment les chèvres mangent, sans en être incommodées, des *aconits*, des *anémones*, des *renoncules*, l'*if*, etc. tandis que les

chevaux, les bœufs, les moutons en crèveroient ; pourquoi enfin l'eau simple, l'eau salée, l'eau-de-vie, les spiritueux en général, les acides même font vomir les uns, et empêchent de vomir les autres.

Pour nous renfermer dans les bornes que nous nous sommes prescrites, il faut laisser à d'autres le soin d'examiner les causes de tant d'effets différens ; cette entreprise seroit d'ailleurs beaucoup au-dessus de nos forces ; contentons-nous d'examiner les effets que ces mêmes causes produisent, cela nous suffit pour remplir notre objet.

Il est question ici de poisons *âcres*, et nous supposons qu'un poison de cette espèce a été pris intérieurement, soit comme aliment, soit comme médicament, sans qu'on ait soupçonné que ce fût un poison : nous supposons conséquemment que l'on n'a pas songé à lui opposer les antidotes généraux dont nous avons parlé Art. III, page 47 : nous pourrions encore supposer qu'on a employé sans succès les antidotes généraux, parce que cela ne changeroit rien à l'administration des antidotes particuliers.

Tout-à-coup s'annoncent dans l'estomac, dans les entrailles des douleurs vives, des

espèces de déchiremens, des crampes, des hoquets, des envies inutiles de vomir; il survient des convulsions, une agitation violente, un trouble universel dans l'économie animale; que faut-il faire alors? C'est là le cas de faire avaler au malade de l'eau à grands flots, toute sorte de mucilagineux, tels que de l'eau de gomme arabique, de gomme de *prunier*, de *cerisier* ou d'*abricotier* et du miel, la décoction de graines de *lin*, de racines de *guimauve*, de *mauve*, d'*orme pyramidal* dans l'eau simple, des blancs d'œufs battus avec de l'eau, du sucre, du miel, ou du sirop de guimauve, des huiles douces (1) à grande dose: un homme d'une constitution ordinaire peut en avaler sans danger jusqu'à une livre dans l'espace de douze heures, pourvu qu'elles soient fraîches.

Ce n'est pas alors le moment de compter sur la neutralisation des poisons, en leur opposant les substances capables de produire cet effet par-tout ailleurs que dans

(1) On peut employer indifféremment à cet usage toutes les huiles que l'on emploie pour l'usage de la table : telles sont, par exemple, les huiles d'*olive*, d'*amande douce*, de *noix*, de *faîne*, de *pavot*, etc.

le corps d'un animal. Celui qui s'imagine qu'on peut impunément neutraliser dans l'estomac d'un animal un acide par la présence d'un alkali, et réciproquement un alkali par la présence d'un acide (comme cela se fait commodément dans un laboratoire de chimie), se trompe lourdement. Rien n'est moins conforme à l'expérience, rien n'est plus éloigné de la marche de la nature. Le seul moyen au contraire d'arrêter les progrès d'un poison âcre déja en action, c'est de lui opposer les médicamens les plus adoucissans et les plus délayans en même temps ; ils agissent alors et comme antidotes correctifs et comme antidotes curatifs (voyez ce que nous avons dit à ce sujet, p. 55).

Il est un antidote naturel qui réunit seul tous les avantages des Antidotes particuliers dont nous venons de parler : c'est le lait. Il est en même temps délayant, un peu mucilagineux et huileux. Le lait de vache, de chèvre, d'ânesse pris à grande dose en boisson et en lavement, est très-propre à affoiblir l'action d'un poison âcre, et il me semble même qu'il n'est pas nécessaire de chercher d'autres antidotes, sur-tout contre les

les poisons minéraux, tels que le vert-de-gris, le sublimé, l'arsenic, l'émétique, quand on peut se procurer abondamment celui-là. Mais nous croyons qu'il est à propos, pour détruire une erreur très-ancienne et très-accréditée, de faire observer que le lait ne convient qu'aux poisons âcres proprement dits, et que non-seulement il ne convient pas à toute espèce de poison, mais qu'il peut même devenir nuisible lorsqu'il s'agit de remédier aux effets d'un poison stupéfiant.

Pendant que l'on administre les délayans, les mucilagineux, les huileux, il faut avoir soin de tenir libre le ventre du malade; on pourra lui donner des lavemens composés des boissons ci-dessus; il ne faudra rien mettre dans ces lavemens qui soit de nature âcre, à moins que l'on ne s'apperçoive que les premiers lavemens ne produisent pas d'effet, et distendent inutilement le ventre du malade; on pourra employer alors le savon à une dose un peu forte, le tabac même, comme nous l'avons dit p. 53 et 54.

Il est d'autant plus important de travailler promptement et sans relâche à tem-

pérer l'action d'un poison âcre, qu'un seul instant perdu peut rendre le mal sans remède ; le malade peut périr dans les premières convulsions ; mais si l'on s'appercevoit que les convulsions et les douleurs fussent portées à un point qui pût faire craindre pour les jours du malade, il faudroit le saigner sur-le-champ, ayant attention de lui faire une large ouverture à la veine, afin que l'on puisse la rouvrir commodément s'il en étoit besoin. On obtiendroit aussi de bons effets des bains tièdes.

Lorsqu'on a opposé à un poison âcre les antidotes particuliers dont nous venons de parler, il arrive assez ordinairement un flux de ventre ou une espèce de superpurgation qui entraîne au dehors tout le poison ; bien loin de chercher à l'arrêter, il faut au contraire l'entretenir par l'usage continu des mucilagineux et des huileux. Lorsque l'on soupçonne qu'il n'y a plus rien à redouter des effets du poison, on fait boire au malade de l'eau de riz ; on lui fait faire usage d'orge mondé, des farineux comestibles en général, et de quelques restaurans, dont on augmente la dose

par degrés, et l'on continue le traitement, comme on le verra à la fin du second paragraphe de ce même article.

§. I. *Antidotes particuliers aux poisons âcres, lorsqu'ils agissent comme vomitifs.*

Il arrive fort souvent qu'un poison auquel on n'a opposé ni préservatifs, ni correctifs dans son premier temps, s'annonce avec plus ou moins de violence comme vomitif ou émétique : celui qui négligeroit un instant d'apporter des secours au malade en pareil cas, parce qu'il s'imagineroit que le vomissement remplit alors l'indication des préservatifs dont nous avons parlé page 50, en chassant le poison de l'estomac, s'exposeroit à rendre l'état du malade très-dangereux. Il ne faut pas confondre le vomissement qui prévient l'effet d'un poison, avec le vomissement qui est l'effet ou la suite de l'action d'un poison ; le premier remplit vraiment l'objet d'un antidote préservatif, et l'autre au contraire indique le poison dans toute son action, dans toute son énergie. Par exemple, on vient de faire avaler à une personne un vomitif, ou un

poison ; soit répugnance, soit antipathie pour ce breuvage, soit qu'elle ait l'idée frappée des effets qu'il auroit produits, elle le vomit sur le champ ; ce vomissement remplit parfaitement l'objet que l'on se seroit proposé en administrant les antidotes préservatifs, dont nous avons parlé page 50, puisque le poison est sorti de l'estomac, avant qu'il ait eu le temps de produire son effet. Mais si le malade au contraire a pris avec confiance pour un aliment ou pour un médicament quelque substance vomitive, et qu'au bout d'un certain temps, et après avoir éprouvé les symptômes qui précèdent les vomissemens dans un cas semblable, c'est-à-dire, des maux de cœur, des éblouissemens, des sueurs momentanées sur toute l'habitude du corps, des espèces de défaillances, il lui survienne des vomissemens successifs accompagnés de douleurs dans l'estomac, dont l'embarras augmente à mesure que les vomissemens se succèdent; ne regardez plus ces vomissemens comme devant remplir l'indication d'un antidote préservatif; c'est au contraire la suite des désordres auxquels le poison donne lieu ; occupez-

vous promptement à en modérer l'action ; parce que plus vous attendrez, plus les vomissemens seront violens, et plus on aura à craindre pour le malade.

Combien ne voit-on pas commettre tous les jours d'erreurs grossières dans des cas semblables ! Combien de malheureux dans les campagnes sont les victimes, sur-tout, de cette opinion vulgaire passée en proverbe, *qui vomit est guéri* ! Administrer un vomitif dans le temps où un poison agit déja comme vomitif, c'est la plus lourde faute qu'il soit possible de commettre. Au lieu de donner en pareil cas l'émétique, donnez du lait à grands flots, donnez de l'eau, donnez des mucilages, donnez de l'huile en boisson, en lavemens, comme nous avons déja conseillé de le faire, pag. 56, et gardez-vous bien de donner des vomitifs, ni aucun médicament âcre. Les délayans, les mucilagineux et les huileux sont les seuls antidotes (1) qui con-

(1) On prétend que si, en pareil cas, on fait avaler dix à douze gouttes d'*éther vitriolique* dans du vin, on arrête le vomissement et l'on calme les douleurs : d'autres disent avoir obtenu les plus heureux effets de douze à quinze gouttes d'*alkali volatil fluor* avalé

viennent alors : nous aurons encore occasion de rappeler à la mémoire du lecteur, dans le paragraphe suivant, l'efficacité de ces antidotes contre les poisons qui causeroient une superpurgation.

Il arrive quelquefois que malgré qu'on ait administré dans le premier temps d'un empoisonnement, les préservatifs et les correctifs, conformément à ce que nous avons dit pag. 77, et que malgré qu'ils aient eu tout l'effet qu'on pouvoit en attendre ; il arrive quelquefois, dis-je, qu'il survient encore dans la suite du traitement : quelques nausées, et même des vomissemens ; mais ils ne doivent point inquiéter, ils obligent seulement de continuer l'usage des mucilagineux et des huileux, un peu plus de temps qu'on ne l'eût fait.

Quand les douleurs sont extrêmes, que les vomissemens sont violens et opiniâtres, et accompagnés de convulsions, il n'y a de moyen de sauver le malade, qu'en lui faisant prendre un bain d'eau tiède, dans

dans un verre d'eau : j'aurois plus de confiance au *laudanum*, dont nous parlerons dans le paragraphe suivant. Ses bons effets, en pareille circonstance, sont connus de tous les praticiens.

lequel il sera plongé jusqu'aux épaules ; il ne faudra pas alors l'abandonner un instant: une personne le soutiendra, tandis que l'autre lui fera prendre souvent du lait, des mucilages, de l'huile en petite quantité à la fois.

§. II. *Antidotes particuliers aux poisons âcres, lorsqu'ils agissent comme superpurgatifs.*

Soit qu'on ait opposé au poison, dans le premier temps de l'empoisonnement, les préservatifs et les correctifs dont nous avons parlé pag. 47, soit qu'on ait négligé ou qu'on n'ait pas cru nécessaire de faire usage de ces secours, ou que si on les a employés ils l'aient été sans succès, il n'est pas rare de voir un poison âcre causer des superpurgations très-dangereuses, soit à la suite des vomissemens, soit qu'il n'y ait point eu de vomissemens, ni même de grandes douleurs. Quelle que soit la cause d'une superpurgation; qu'elle ait été précédée ou non par des vomissemens; que l'on ait fait ou non des remèdes pour s'opposer aux effets du poison, c'est toujours au moyen des délayans, des mucilagineux, des huileux dont nous avons parlé

pag. 77, qu'il faut s'opposer aux suites fâcheuses qu'elle pourroit avoir. Il ne faut en cesser l'usage, que lorsqu'on est sûr que l'action du poison est entièrement détruite: voici à ce sujet une observation essentielle.

Le poison, par le séjour qu'il a fait dans l'estomac et les intestins, y laisse souvent une impression très-douloureuse, des espèces de tranchées, que l'on pourroit attribuer encore à la présence du poison, malgré qu'il n'en soit point resté. Lorsque l'on pensera que l'évacuation aura été assez abondante, on fera prendre alors au malade quelque aliment adoucissant, comme une soupe grasse, du riz, du gruau, de la fécule de pommes de terre, de l'amidon même, cuits au gras; ces farineux doux pris souvent et en petite quantité à la fois, conviennent parfaitement pour appaiser les douleurs qui suivent presque toujours les effets des poisons âcres: rien n'est aussi plus propre à calmer ces douleurs, que d'appliquer sur le ventre du malade des pièces de laine imbibées d'huile d'olive chaude; pour qu'elles conservent plus long-temps leur chaleur, on fait chauffer

un plat ou un couvercle de terre, on l'enveloppe d'un linge, et on l'applique aussi chaud que le malade peut l'endurer sur les pièces huilées.

Si les douleurs ne se calmoient point, on feroit avaler au malade de demi en demi-heure un demi-verre d'eau, à chacun desquels on auroit ajouté quatre gouttes de *laudanum* liquide, ou de l'*opium* en petite quantité : on lui donneroit aussi quelques lavemens, dans lesquels on feroit entrer huit à dix gouttes de *laudanum* et de l'huile d'olive ou de celle d'amande douce. Si, après avoir pris quatre à cinq de ces potions, et plusieurs lavemens, le malade ne se sentoit pas soulagé, il faudroit le mettre dans le bain, comme nous l'avons dit à la fin du paragraphe précédent, pag. 84.

Lorsque les douleurs sont calmées, que les accidens ont disparu, il arrive très-souvent que le malade tombe dans un assoupissement qui pourroit inquiéter les personnes qui l'entourent. Ce sommeil, bien loin d'avoir quelque chose d'alarmant, est ce qui doit le plus rassurer sur l'état du malade. En général, quand le

sommeil a été précédé d'une évacuation considérable, il n'a plus rien de dangereux : il faut donc laisser dormir le malade tranquillement; une sueur abondante va entraîner au dehors, par la voie de la transpiration, tout ce qui auroit pu rester du poison; tenez prêts des linges chauds pour changer le malade lorsqu'il se réveillera; donnez-lui alors des alimens légers et de facile digestion, tels que du riz, du gruau, du sagou, de la fécule de pomme de terre, cuits au gras ou au maigre, un œuf frais ou cuit au lait, des fruits cuits, et de temps à autre quelques cuillerées de bon vin.

Si, à la suite d'un empoisonnement de cette espèce, il vous survenoit un dévoiement ou une espèce de lienterie, ce qui arrive très-communément, gardez-vous bien de prendre des médicamens âcres, ou quelques purgatifs : ces sortes de dévoiemens sont dus à un principe acide singulièrement exalté, et c'est dans l'usage des alkalis, des calmans, et dans un régime suivi, qu'il faut chercher les antidotes qu'il convient de leur opposer : prenez de deux heures en deux heures un demi-verre

d'eau, dans laquelle vous aurez mis cinq à six gouttes d'*alkali volatil fluor*; abstenez-vous rigoureusement dans les premiers temps de fruits crus, de viandes de toute espèce, de poissons, de vin, de liqueurs pour boisson; vous prendrez de l'eau d'orge; vous mangerez des farineux de toute sorte, des œufs, en petite quantité toutefois; vous ferez en sorte que peu à peu vos alimens deviennent plus nourrissans; après deux jours de traitement, vous pourrez prendre quelques cuillerées de bon vin avec du sucre et de l'eau, dans laquelle on aura fait infuser un peu de cannelle: si au contraire le vin vous laissoit des aigreurs, ou vous donnoit mauvaise bouche, vous vous feriez une boisson composée d'une poignée de roses de Provins, infusées dans une pinte d'eau à laquelle vous ajouteriez du sirop de guimauve, du sirop capillaire ou du sucre, ou bien vous feriez bouillir dans deux pintes d'eau une poignée des fruits du rosier sauvage, *rosa canina*, ou gros comme un œuf des productions filamenteuses qui croissent sur cet arbrisseau; cette monstruosité est connue dans les boutiques sous le nom de *bede-*

guar: vous pourrez édulcorer ces boissons avec du sucre, du miel, etc.

ARTICLE VI.

Antidotes particuliers aux empoisonnemens internes de la seconde classe, c'est-à-dire, aux poisons stupéfians.

TOUT ce qui tend à ralentir le cours des esprits animaux, à gêner dans ses fonctions, ou à détruire ce fluide nerveux, un des principaux organes de la vie, agit comme poison stupéfiant ou comme narcotique (1). Mille causes absolument différentes dans le principe, peuvent produire cet effet; les unes, en occasionnant une trop grande tension dans le genre nerveux; les autres, en y causant un relâchement trop subit; les autres,

(1) Nous appelons généralement *poison stupéfiant* ou *narcotique*, toute espèce de poison qui, au lieu de causer une douleur locale et plus ou moins vive à la partie qu'il touche, comme feroit un poison âcre, occasionne de la stupeur, de l'engourdissement dans toute l'habitude du corps, ou seulement dans quelques-unes des parties qui le composent.

en agissant immédiatement sur le fluide même, et en lui enlevant les qualités qui lui étoient nécessaires pour qu'il remplît convenablement les fonctions à l'exercice desquelles il étoit destiné : pour ne pas nous éloigner de notre objet, nous ne parlerons ici que des effets qui pourroient avoir pour cause quelques substances végétales naturelles ou naturalisées à notre climat. Nous allons parler dans cet article des causes stupéfiantes internes, nous réservant de parler, Art. VII, §. I, des causes externes des empoisonnemens stupéfians.

Nous avons fait remarquer, Art. V, Ire. Partie, pag. 31, §. III, qu'il y avoit des signes particuliers aux poisons âcres, et d'autres signes propres aux poisons stupéfians. Nous avons dit que les signes particuliers aux poisons stupéfians ou poisons narcotiques, étoient principalement la stupeur, l'engourdissement, une espèce d'anxiété accompagnée de tintement d'oreilles, de pesanteur à la tête, et d'envies de dormir insurmontables, jointes à une aliénation souvent totale de l'esprit et de la mémoire, et une sorte d'ivresse mêlée de fureur ou d'enjouement, et de convulsion,

suivie ordinairement d'une espèce de sommeil léthargique, et que de cet état de mort apparente, on pouvoit passer à celui d'une mort réelle, si l'on n'étoit pas secouru.

Il est bon d'observer maintenant que les poisons stupéfians n'agissent pas d'une manière plus uniforme que les autres ; ils paroissent même plus variés dans leurs effets, semblent nécessiter le concours d'un plus grand nombre de circonstances pour que leur action se développe en entier ; que presque tous agissent promptement, mais n'ont long-temps qu'une action lente ; et que tout-à-coup, et souvent à l'instant où l'on s'y attend le moins, ils s'emparent de toutes les facultés de l'animal, portent par-tout le trouble et le désordre, et le tuent.

Il y a aussi plusieurs poisons de cette classe qui sont sujets à agir comme poisons âcres, soit avant qu'ils aient commencé par se montrer avec les caractères propres aux poisons stupéfians, soit après : mais comme il est de règle générale que lorsqu'un poison agit comme poison âcre, si on lui oppose les antidotes dont nous avons parlé Art. v, pag. 78, il n'agit plus

alors comme poison stupéfiant ; et que si au contraire on lui oppose les antidotes dont nous allons parler, quand il commence par se montrer avec les caractères d'un poison stupéfiant, il n'agit plus comme poison âcre, ou n'a plus qu'une action très-foible : l'essentiel est de savoir connoître quand ces *poisons mixtes* portent les caractères d'un poison âcre, ou quand ils ont ceux d'un poison stupéfiant, et nous croyons n'avoir rien laissé à desirer sur la connoissance de ces signes, pag. 30 et 31.

Pour répandre plus de clarté sur cet article important, et pour mieux faire sentir la différence entre les diverses substances narcotiques, tirées du règne végétal, nous allons faire deux divisions de ces poisons narcotiques ou stupéfians. Dans la première, nous parlerons des stupéfians vineux, tels que le vin, la bierre et toutes les liqueurs enivrantes : dans la seconde, nous parlerons de tous les poisons stupéfians qui ont naturellement cette qualité délétère, tels que le pavot, la jusquiame, les mandragores, la pomme épineuse, etc. etc.

Les poisons narcotiques *vineux*, à quelques exceptions près, ne produisent communément de l'effet, que lorsqu'ils sont pris à des doses excessives : les narcotiques *naturels* au contraire peuvent, à très-petite dose, causer le plus grand désordre dans l'économie animale. Comme il n'est pas toujours indifférent de savoir, lorsqu'il s'agit de remédier aux effets d'un poison stupéfiant, si ce poison est de la classe des narcotiques vineux, ou s'il est de la classe des narcotiques naturels, nous allons parler des effets des uns et des autres, et des secours qu'il convient d'apporter aux accidens qui peuvent résulter de leur usage : mais auparavant il est bon d'observer que si quelquefois, après avoir mangé de différens mets, et bu de plusieurs vins et de plusieurs liqueurs, on se sentoit tout-à-coup la tête appesantie par un commencement de stupeur, que l'on ne pourroit pas plutôt attribuer à un stupéfiant naturel qu'à un stupéfiant vineux, il faudroit sur-le-champ avaler beaucoup d'eau tiède, de l'huile ou du beurre frais ; si on ne laisse pas écouler beaucoup de temps, cela suffira pour arrêter tous les progrès

progrès du poison, soit que le poison soit de la classe des stupéfians vineux ou des stupéfians naturels : il seroit encore plus prudent de se faire vomir en s'introduisant dans le gosier la barbe d'une plume huilée.

§. I. *Antidotes convenables aux poisons narcotiques vineux.*

Tout le monde sait que l'on empêche les fumées du vin et des liqueurs enivrantes de se porter à la tête, si on les unit à une assez grande quantité d'eau commune avant de les boire ou incontinent après les avoir bus, et que l'on obtient à peu près les mêmes effets, si l'on avale de temps à autre quelques cuillerées d'huile d'olive, ou de l'eau saturée de sel commun, de l'eau chargée d'une forte dissolution de nitre ou de l'urine humaine (1) : je rapporterai à cette occasion un fait singulier, duquel j'ai été le témoin oculaire en 1777. Je demeurois alors rue Saint-Victor, à Paris : mes fenêtres donnoient sur un

(1) Je crois que l'on réussiroit également en buvant de l'eau de mer, ou de l'eau rendue alkaline avec dix à douze gouttes d'*alkali volatil fluor* uni à une demi-livre d'eau ou environ.

jardin de marchand de vin, voici ce qui se passa. Deux hommes font connoissance à la porte du marchand de vin, et s'offrent respectivement à se régaler ; ils se mettent à boire dans un coin du jardin, et là il se vide maintes et maintes bouteilles : tout-à-coup j'en vois un des deux sortir dans une petite cour à côté, uriner dans la forme de son chapeau, et boire son urine ; l'autre, pendant ce temps-là, tire une fiole de sa poche, la porte à sa bouche, et avale de la liqueur qu'elle contenoit. Nos champions se remettent à boire ; c'est à qui s'excitera, à qui boira les plus grands coups. La séance fut longue : celui qui avoit déja avalé de son urine, sort encore, et en fait autant que la première fois ; l'autre, sans sortir de table, boit aussi de la liqueur de sa fiole, qui sans doute étoit de l'huile d'olive, et toujours on se remet à boire. A la fin le buveur d'huile court épier l'autre, le voit uriner dans la calotte de son chapeau, et avaler son urine ; c'étoit pour la cinquième fois que cela lui arrivoit. Son air de dépit, le signe qu'il fit alors, annoncèrent qu'il s'appercevoit qu'il étoit dupe. L'écot commença sans

doute à l'inquiéter, et voici comment il se vengea : lorsque le buveur d'urine se fut remis à table, l'autre se leva, alla à son tour dans la petite cour, et ne revint plus. Le buveur d'urine se disputa un peu avec le marchand de vin, mais crut qu'il étoit prudent de payer, et s'en alla.

Si l'on peut quelquefois se permettre un soupçon, il est à présumer qu'une intention bien pure n'étoit pas ce qui avoit rapproché ces deux inconnus, qui, malgré qu'ils fussent passablement vêtus, portoient tous deux sur la figure un caractère d'obliquité peu fait pour inspirer de la confiance. Sans doute que l'un attendoit que le vin fît son effet sur l'autre, pour le voler ou lui faire un mauvais parti; mais heureusement que l'évènement trompa leur attente.

J'ai ouï dire depuis, que des buveurs de profession, au lieu d'huile et d'urine, obtenoient le même effet des blancs d'œufs qu'ils avaloient crus. Comme il peut se rencontrer dans le cours de la vie de certains instans où se trouvant surpris par l'usage de quelques liqueurs enivrantes, l'on pourroit faire la plus heureuse appli-

cation de ces antidotes ou préservatifs ; nous n'avons pas cru que ce fût nous éloigner de notre objet, que d'entrer dans quelques détails à ce sujet ; nous allons maintenant parler des secours qu'il convient d'apporter dans une ivresse excessive.

Supposons pour un instant que l'on rencontre un malheureux profondément endormi, sans avoir pourtant les caractères de l'*asphyxie*, dont nous avons donné la définition, pag. 37, et qu'il soit par conséquent impossible de tirer de lui aucune espèce de renseignement, comment saura-t-on si c'est un excès de vin qui l'a réduit dans cet état, ou si c'est l'usage de quelqu'autre substance narcotique ? Il est cependant essentiel de s'assurer dans laquelle de ces deux causes le mal a pris sa source... Un homme ivre porte, comme l'on sait, dans l'odeur de son haleine, et jusques dans sa transpiration même, le caractère certain de son indisposition ; s'il sent le vin ou quelque liqueur spiritueuse, laissez-le dormir ; le sommeil est le véritable antidote du vin ; il n'y auroit de danger que si le malade se trouvoit dans une situation trop gênante, s'il avoit le cou trop serré

ou ses vêtemens trop justes, et s'il étoit exposé à un excès de froid ou de chaud, la tête trop penchée près du feu ou au soleil, ou dans un lieu où l'air seroit vicié. Si cependant on avoit à craindre que l'on eût mis dans sa boisson quelque poison stupéfiant, il faudroit tâcher de le réveiller et de lui faire avaler de l'eau et du sel commun, ou simplement de l'eau tiède et de l'huile, ce qui sans doute exciteroit le vomissement; puis, si l'on voyoit, par la nature du vomissement, que cet état de stupeur eût été causé plutôt par l'addition au vin de quelque substance stupéfiante, que par l'acide vineux même, il faudroit donner à grandes doses les acides, comme nous allons le dire dans un instant.

§. II. *Antidotes particuliers aux poisons stupéfians naturels.*

L'*opium*, et quelques préparations médicamenteuses analogues à celle-là, peuvent, à une très-petite dose, et en fort peu de temps, troubler d'une manière effrayante toutes les fonctions de l'économie animale. Si on étoit assez heureux pour être prévenu du danger immédiatement après avoir

avalé ces sortes de poisons, on auroit sur-le-champ recours aux antidotes généraux, c'est-à-dire, aux vomitifs dont nous avons parlé, Art. III, Partie II, pag. 50, et le poison n'auroit aucune suite fâcheuse. Mais supposons que l'on ait pris sans défiance ces sortes de poisons, et que l'on ne s'attende nullement aux accidens qui vont en être les suites, voyons comment on s'y prendra pour y remédier.

Si l'on trouve le malade dans un état de stupeur et d'engourdissement, accablé de pesanteurs à la tête, de violentes envies de dormir, et que d'après son aveu ou la déposition des personnes qui l'entourent, on soit certain que cet état n'est point la suite d'un excès de vin ou de quelques liqueurs spiritueuses, que d'ailleurs il n'y ait point de signes qui l'annoncent, faites-lui avaler sur-le-champ des acides, tel que le jus de limon ou de citron, le verjus, le vinaigre à la dose d'une partie pour trois d'eau ou de bouillon. (La limonade cuite, l'eau rendue très-acide avec du verjus, sont préférables à tous les autres acides); donnez-lui en même temps des lavemens avec ces mêmes eaux acidulées; et quand

même le malade vomiroit dans ce moment (ce qui seroit heureux), que cela ne vous empêche point de lui faire avaler beaucoup d'eau tiède unie à quelques-uns des acides dont nous venons de parler, ayant attention seulement de diminuer peu à peu la dose de ces acides ; mais ne donnez point de vomitifs ; il n'y a qu'un seul instant où ils peuvent être de quelque utilité, encore ne faut-il les administrer qu'à la dernière extrémité, comme on va le voir.

Si malheureusement on a laissé au poison le temps de développer toute son action, soit que l'on ait été appelé trop tard pour administrer les préservatifs et les correctifs, soit qu'on les ait administrés sans succès, et que l'on trouve alors le malade dans un tel état de stupeur ou de convulsions, qu'il soit impossible de lui rien faire avaler, faudra-t-il donc l'abandonner à toute la violence du poison ? N'y a-t-il donc plus de moyens de l'arracher des bras de la mort ? Il est passé en proverbe, *qu'il vaut mieux employer un remède incertain, que d'abandonner le malade à une mort certaine*, et c'est sur-tout ici que ce proverbe doit trouver son application.

Dans cet état affreux, le principe de la vie est sur le point d'être entièrement détruit, et si l'on abandonne le malade, il est perdu. Il est encore quelques ressources à tenter; et pour n'avoir rien à se reprocher, il ne faut pas qu'il en reste une seule, quelque foible qu'elle soit, qu'on n'ait mise en usage. Après avoir mis le malade dans un lit bien bassiné, il faudra lui appliquer sur toute la région moyenne du ventre un cataplasme de tabac et d'eau-de-vie, que l'on maintiendra le plus chaudement possible : on lui donnera un lavement de tabac préparé, comme nous l'avons dit, ART. III, Partie II, pag. 53, ou on lui introduira dans l'anus la fumée chaude de tabac à fumer, au moyen de la machine fumigatoire de M. PIA (1), ou d'une gaîne de couteau coupée à son extrémité, ou à l'aide d'un tuyau quelconque : on lui soufflera dans les narines quelques poudres

(1) On trouvera dans l'article suivant une note sur la manière d'employer la fumée de tabac dans les différentes *asphyxies*; elle contiendra en outre le détail des secours qu'il convient d'apporter aux asphyxiés, d'après les procédés de M. PIA, dont le zèle et les succès sont connus.

sternutatoires ; on lui présentera sous le nez quelque acide volatil violent, quelque liqueur forte, ou la vapeur du soufre, celle du papier brulé au moyen d'un camouflet : on fera, dans le lieu qu'il habite, des aspersions de fort vinaigre : on lui brossera rudement les bras et les jambes, etc. Il est possible que de vifs soulèvemens d'estomac, causés par le tabac, raniment en un instant toute la machine, et relâchent les muscles de la langue et de la machoire ; c'est dans ce moment-là qu'il faut avoir tout prêt de l'émétique : on donnera à boire au malade quelques cuillerées d'eau émétisée, préparée comme nous l'avons dit Art. III, pag. 51, après toutefois s'être assuré si la déglutition peut avoir lieu au moyen de quelques gouttes de cette eau qu'on lui coulera dans la bouche, et qu'on lui fera rendre en lui penchant la tête, si la déglutition n'a pas eu lieu : on lui tiendra entre les dents un morceau de bois, du linge, ou du papier plié en plusieurs doubles pour empêcher le resserrement de la mâchoire : on lui fera avaler autant d'eau tiède que l'on pourra, on lui chatouillera le gosier avec la barbe d'une plume

huilée, et si l'on est assez heureux pour dégager un peu les premières voies par les vomissemens, on donnera les acides à la plus grande dose possible.

A la suite des effets des poisons stupéfians naturels, et principalement lorsque ces poisons n'ont rencontré aucun obstacle à leur développement, soit parce qu'on ne leur a opposé aucun antidote, soit parce que ceux qu'on leur a opposés sont restés sans effet, il arrive presque toujours des superpurgations qui ne veulent être traitées d'abord qu'avec des remèdes adoucissans, les calmans en général, tels que les délayans, les mucilagineux et les huileux, dont nous avons parlé pag. 55. Il n'y aura de différence dans la suite du traitement des empoisonnemens stupéfians, avec celui qui convient aux empoisonnemens qui ont pour cause quelque poison âcre, que celle que l'on devra mettre dans le régime; il faudra quand on s'appercevra que les évacuations seront moins fréquentes donner des restaurans, de bons consommés, des farineux cuits au gras, des œufs frais, des fruits cuits, et de temps à autre quelques cuillerées de bon vin avec du sucre; il fau-

dra lui faire faire un long usage des acides dans ses boissons et ses alimens, lorsqu'il s'agira d'un poison stupéfiant; au lieu qu'il ne faudra point d'acides dans le traitement des poisons âcres, ni dans le régime qui suivra ce traitement.

Quelle que soit la cause d'une superpurgation, il est rare qu'elle ne soit accompagnée de douleurs vives dans les entrailles et dans le fondement : on parvient assez bien à appaiser ces douleurs, en faisant prendre au malade des lavemens d'eau de riz ou de son, avec du miel et de l'huile d'olive ou du beurre frais.

ARTICLE VII.

Des Antidotes curatifs ou particuliers à différentes espèces d'empoisonnemens externes.

Nous avons indiqué, Art. IV, seconde partie, p. 57 et suiv., les antidotes généraux tant préservatifs ou prophylactiques que correctifs, que l'on pouvoit employer pour se garantir des poisons externes, et pour affoiblir leurs effets. Nous allons mainte-

nant examiner dans autant de paragraphes particuliers, chaque espèce d'empoisonnement externe : nous parlerons des signes qui les caractérisent, des antidotes les plus efficaces que l'on peut leur opposer, et de tous les moyens, en un mot, qui peuvent nous mettre à l'abri des dangers auxquels ils exposent.

Dans le paragraphe premier, nous parlerons des empoisonnemens méphitiques, des asphyxies en général, et des moyens d'y apporter remèdes. Dans le paragraphe second, nous exposerons ce qu'il convient de faire pour prévenir les mauvais effets d'une piqûre ou d'une blessure faite dans quelques parties délicates, par une plante, qu'elle soit restée ou non dans la blessure. Dans le troisiéme paragraphe, nous examinerons ce qu'il convient de faire lorsqu'une plante agit comme caustique ou pyrotique, soit pour avoir été appliquée inconsidérément sur quelque partie du corps, soit pour avoir été quelque temps dans la bouche, soit pour avoir été introduite dans les yeux, etc. Dans le quatrième nous indiquerons les moyens de faire cesser les démangeaisons et les cuissons occasion-

nées par le simple contact de certaines plantes. Dans le cinquième paragraphe, nous porterons notre attention sur les poisons sternutatoires, et sur les moyens d'en affoiblir la violence.

§. I. *Des Antidotes particuliers aux empoisonnemens méphitiques.*

Depuis quelques années on a plus écrit sur les causes des asphyxies, et sur les moyens de rappeler à la vie ceux dont la mort n'est qu'apparente, qu'on ne l'avoit fait dans l'espace de quatre siècles; jamais on ne s'est occupé si sérieusement qu'aujourd'hui, tant en France que chez l'étranger, du traitement de ces sortes d'empoisonnemens; jamais on n'y a mis autant de méthode, et jamais aussi on n'a eu des succès aussi marqués et aussi constans que ceux que l'on obtient aujourd'hui. Que n'est-il en notre pouvoir de reculer pour un instant les bornes que nous nous sommes prescrites dans cet ouvrage, pour témoigner notre reconnoissance à ces zélés patriotes qui, dans cette carrière nouvelle, ont tant mérité par leur activité, leur courage et leurs succès? Mais au reste, que

cela pourroit-il ajouter à leur gloire ? Faut-il rien de plus à l'homme de bien, que la satisfaction de s'être rendu utile ? Nous ne connoissons qu'un genre d'éloges qui puisse lui convenir, c'est de donner à ses principes et à sa méthode toute la publicité dont ils sont susceptibles, c'est de tâcher de se rendre utile, comme lui, en suivant ses traces.

Dans une *asphyxie*, de quelque nature que soit la vapeur méphitique qui la produise, il paroît que c'est d'abord immédiatement sur le fluide nerveux que se porte l'action du poison. La difficulté extrême de respirer, la gêne considérable qu'éprouve la circulation, paroissent en être la preuve convaincante. Il y a des causes d'asphyxies dont les effets sont si prompts, qu'ils ne semblent différer en rien des effets de la foudre ; on a vu des animaux atteints de ces sortes d'asphyxies, mourir sur le champ, et sans qu'il fût possible de les rappeler à la vie. Il est aussi d'autres causes, et c'est heureusement le plus grand nombre, dont les effets sont lents ; l'animal qui en est atteint, montre d'abord de l'étonnement ; on le voit ensuite s'agiter, faire tous ses

efforts pour respirer ; il chancelle ensuite, tombe, de l'état convulsif il passe à celui d'asphyxie ; et s'il n'étoit pas secouru alors, il périroit. Si l'on fait l'ouverture d'un cadavre asphyxié, on trouve ses poumons applatis et remplis de sang, les cavités gauches du cœur presque entièrement vides, les cavités droites au contraire, extrêmement remplies et engorgées ; les veines jugulaires, et toutes celles du cerveau remplies d'un sang noirâtre ; et les muscles et le cœur se trouvent, au bout d'un très-court espace de temps, avoir perdu toute leur irritabilité ; ce qui n'arrive pas lorsqu'un animal a été tué par tout autre accident.

Tant qu'il reste encore quelques signes de vie, il y a mille manières de s'opposer aux suites fâcheuses d'une asphyxie ; mais quand une fois on n'apperçoit plus ni respiration, ni circulation, et sur-tout quand il y a abandon de la chaleur naturelle, roidissement des membres, le succès des secours est fort incertain... Il ne paroît pas cependant qu'il soit encore bien prouvé que ces caractères suffisent pour établir une mort réelle. Si l'on en croit des Auteurs dignes de foi, on a rappelé à la vie

des asphyxiés chez qui tous ces caractères étoient évidens; des personnes qui avoient été saisies par un froid extrême, et dont tous les membres étoient engourdis et même gelés. On trouve dans l'ouvrage de M. PIA, *Détail des succès sur les noyés*, Part. V et VI, plusieurs exemples de personnes gelées rappelées à la vie par les secours que l'Auteur de cet ouvrage indique (1).

(1) Ces secours consistent principalement à déshabiller sur-le-champ l'asphyxié, à lui frotter le corps avec de la neige ou de la glace, ou à le frictionner avec des linges imbibés d'eau la plus froide, si l'on manquoit de glace; à le tenir pendant ce premier traitement, dans un lieu où l'air fût froid, et non pas près du feu, ce qui rendroit impossible son retour à la vie; lorsqu'on l'aura frictionné vivement et sans relâche pendant une demi-heure ou environ, on le portera dans un lit médiocrement échauffé par le moyen d'une bassinoire, mais de manière pourtant que les matelas soient chauds, et puissent conserver la chaleur qui leur aura été transmise; alors on administrera les frictions chaudes, c'est-à-dire qu'on lui frottera le corps avec des linges chauds imbibés d'eau-de-vie tiède, ayant attention de diriger de bas en haut les frictions qui se feront sur le ventre et sur la poitrine: on fera, pendant ce temps, usage des stimulans, comme dans toutes les autres espèces d'asphyxie, observant ce que nous dirons dans une note.

Il

Il semble d'après cela, que quel que soit l'état dans lequel on trouve un homme dont la cause de la mort soit inconnue, tant qu'il n'y a pas de signes de putréfaction, on peut conserver l'espoir de rappeler en lui le principe vital, si on lui administre des secours; bien loin d'avoir à craindre les poursuites de la justice en pareil cas, rappelons-nous toujours qu'elle ne verra jamais qu'avec la plus grande satisfaction un homme réunir tous ses efforts pour tâcher de secourir son semblable; loin d'étouffer ce sentiment naturel de charité qui réside dans le cœur de l'homme, et que tout homme doit regarder comme un devoir, elle fera tout ce qui dépendra d'elle pour le faire germer et en hâter le développement : nous en avons la preuve dans les récompenses données, par ordre du Gouvernement, à ceux qui repêchent les noyés, quand même il n'y auroit aucune espérance de les rappeler à la vie, etc.

S'il arrivoit donc que vous rencontrassiez un homme mort, sans qu'il y eût de signes certains d'une mort réelle; tels seroient, par exemple, une blessure grave occasionnée par une chûte ou par un instrument

tranchant, des contusions assez considérables pour que l'on pût en déduire qu'elles ont été la cause immédiate de sa mort (nous excluons même de ces signes l'étranglement); il faudroit sur le champ mettre à exécution les secours que nous allons indiquer, ayant attention de perdre le moins de temps possible, parce qu'il ne peut pas s'écouler un instant, sans que la possibilité de rappeler un homme à la vie soit nécessairement affoiblie.

Les mêmes secours conviennent assez généralement à toute espèce de mort apparente, soit qu'elle ait été causée par une vapeur méphitique, telle que la vapeur du charbon, de la braise, du soufre en combustion, celle des peintures fraîches, des vernis nouvellement appliqués; celle qui s'exhale des plantes odoriférantes, des diverses substances végétales en fermentation, des végétaux dans l'état de putréfaction, des puisards, des fosses d'aisance, des puits abandonnés, des marais, des mines, des cimetières, des voiries, de tous les lieux, en un mot, où l'air a perdu les qualités qui lui étoient propres pour qu'il fût respirable; ils conviennent même quand

l'asphyxie a eu pour cause la transition trop subite du chaud au froid, ou quand elle est une suite de la suffocation qui fait périr ceux qui se noient, avec cette seule différence, qu'il faut continuellement réchauffer les noyés, et rafraîchir ceux dont l'asphyxie a eu d'autres causes; l'expérience sur ce point est parfaitement d'accord avec la raison; toutes les observations que l'on a faites jusqu'alors, nous ont démontré, de manière à n'en pas douter, combien ce principe étoit fondé, et combien il est essentiel de ne jamais s'en écarter. Nous nous permettrons seulement, dans cette occasion, de faire remarquer que malgré qu'il faille s'appliquer, dès le commencement du traitement, à réchauffer un noyé, il y auroit beaucoup de danger pour lui de le placer dans un lieu où l'air seroit assez chaud pour qu'un homme en santé n'y respirât qu'avec peine; il faut au contraire que l'air soit très-pur dans le lieu qu'il habite; il faut que cet air soit plus chaud que froid; mais qu'il soit promptement renouvelé, dès qu'on s'appercevra qu'il commencera à rendre aux assistans la respiration un peu difficile; de sorte qu'il y a en gé-

néral moins de danger de chercher à réchauffer un noyé par le moyen des frictions faites sans relâche, qu'il n'y en auroit de le placer auprès d'un feu capable de produire seul cet effet (1). Quant aux autres

(1) Malgré que le traitement des noyés n'ait qu'un rapport médiat avec cet ouvrage, nous ne nous sommes pas crus dispensés de rapporter ici les secours qu'il convient d'administrer à ces sortes d'asphyxiés pour les rappeler à la vie, parce qu'au moment d'un accident semblable, il est naturel de chercher ces secours dans un ouvrage du genre de celui-ci.

Commencez par déshabiller entièrement un noyé, essuyez-le, agitez-le doucement et dans différens sens, mettez-lui quelque liqueur forte dans la bouche; s'il ne l'avale pas, penchez-lui un instant la tête pour en favoriser la sortie; soufflez-lui fortement deux à trois fois de suite de l'air chaud dans la bouche, si elle est ouverte, en lui comprimant par intervalles les narines; si au contraire il a la bouche fermée, et qu'il paroisse trop difficile de la lui ouvrir, soufflez-lui, soit avec la bouche, soit avec un soufflet ordinaire, dans une narine pendant que vous tiendrez l'autre fermée, ce qui dégagera les humeurs glaireuses qui s'opposeroient au retour de la respiration; présentez-lui incontinent sous le nez de l'alkali volatil fluor, ou quelques-uns des stimulans dont nous parlerons. Si cela ne suffit pas pour le rappeler à la vie, étendez-le sur un lit bassiné, ayant attention que sa tête soit plus élevée que le reste du corps;

genres d'asphyxie, il seroit à desirer que l'on pût toujours, au moment du traite-

allumez un grand feu pour échauffer la pièce dans laquelle sera le noyé, et pour tenir chauds les linges et flanelles qui serviront à le frictionner ; frottez-lui vivement les bras, les jambes, le ventre, la poitrine, les côtes, ayant soin de diriger de bas en haut les frictions qui se feront sur la poitrine, et d'entretenir pendant tout le traitement un courant d'air dans la pièce qu'occupe le malade ; essayez de temps à autre de lui faire avaler quelque liqueur spiritueuse, telle que de l'eau-de-vie, de l'eau-de-vie camphrée, de l'eau des Carmes, ayant toujours attention de la lui faire rejeter à chaque fois en lui penchant la tête, si la déglutition n'a pas eu lieu ; introduisez-lui ensuite dans les intestins la fumée chaude de tabac, soit au moyen d'une gaîne de couteau coupée à son extrémité, ou d'un tuyau quelconque, soit avec deux pipes, dont les fourneaux seront appliqués l'un sur l'autre, et dont le canon d'une pipe sera introduit dans le fondement du noyé, et le tuyau de l'autre dans la bouche du fumeur, soit au moyen de la machine fumigatoire de la *boîte — entrepôt* de M. Pia, soit même au moyen d'un soufflet qui rendra par la douille la fumée qu'il aura inspirée par son régistre. . . . Si l'on voit que la fumée de tabac ne produise pas l'effet desiré, on pourra lui donner un lavement composé d'une décoction de tabac, à la dose d'une once ou environ par chopine d'eau. Si le malade avoit le visage pourpre ou violet, si ses vaisseaux paroissoient trop gonflés,

ment, trouver une atmosphère à la température de la glace.

Pour laisser une idée nette de la conduite à tenir dans le traitement de toutes espèces d'asphyxie, excepté l'asphyxie des noyés et des personnes gelées dont nous avons parlé plus haut, nous allons rapporter ici ce que M. GARDANNE dit à cette occasion, pag. 33 et suiv. dans son *Catéchisme sur les morts apparentes.*

« Une fois que vous aurez retiré un as-
» phyxié du lieu méphitisé, il faut l'en
» éloigner le plus que vous pourrez; le
» dégager avec promptitude de ses hardes,
» jarretières, col; et l'ayant mis entière-
» ment nu, le bien laver avec de l'eau et
» du vinaigre, et l'asseoir sur une chaise
» en plein air, la tête soutenue dans sa

il faudroit le saigner alors soit à la jugulaire, soit au bras, ayant attention de tirer peu de sang d'abord.... Il faut de la persévérance dans l'administration de ces secours: on a nombre d'exemples, que ce n'a été qu'après deux à trois heures d'un travail pénible et non interrompu, que des noyés ont donné les premiers signes de vie.... *EXTRAIT du détail des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées: par* M. PIA, *ancien Echevin de la ville de Paris.*

» position naturelle, de manière que le
» corps ne puisse vaciller : ensuite vous
» l'envelopperez d'un drap exactement fixé
» sous le menton comme un linge à barbe,
» et vous répandrez de l'eau fraîche sur
» ce linge. Sur toute chose ayez l'attention
» de lui jeter avec force et sans relâche de
» l'eau très-froide sur le visage, principa-
» lement sous le nez ; ce que vous exécu-
» terez commodément avec un verre ordi-
» naire. — Il faudra continuer cette opé-
» ration jusqu'à ce que vous apperceviez
» quelques signes de vie, ce qui n'arrive
» quelquefois qu'après plusieurs heures :
» afin de ne pas interrompre ce secours,
» ayez toujours à vos côtés des seaux pleins
» d'eau fraîche, que d'autres assistans
» auront soin de remplir à mesure que ce
» fluide sera prêt à manquer, et faites-vous
» remplacer dans cette opération, pour
» qu'elle puisse être pratiquée long-temps
» sans interruption et avec vigueur. — Les
» signes de ce retour sont d'abord de petits
» hoquets, le serrement et le sifflement
» des narines. A mesure que les hoquets
» se succèdent, le serrement des dents et
» des mâchoires augmente, et alors le ma-

» lade rejette de temps en temps, par la
» bouche, des glaires épaisses et écumeu-
» ses; quelquefois même il vomit des ma-
» tières noires : enfin ce vomissement est
» suivi plus ou moins tard d'un tremble-
» ment universel, qui est l'avant-coureur
» du retour de la respiration. Quand vous
» vous appercevrez des hoquets et que
» l'asphyxié aura la bouche entr'ouverte,
» profitez au plutôt de ces changemens
» pour placer entre ses dents de petits
» morceaux de bois tendre arrondis, de
» liège ou de racine de réglisse, afin d'em-
» pêcher que ses mâchoires ne se resserrent
» avec plus de force, comme la chose ne
» manqueroit pas d'arriver sans cette pré-
» caution : en même temps mettez-lui
» quelques grains de sel de cuisine sur
» la langue, et introduisez dans ses na-
» rines de petites mèches de papier roulé
» imbibé d'alkali volatil. — Ce n'est qu'a-
» près avoir exécuté promptement toutes
» ces choses, que vous reprendrez le plu-
» tôt possible la projection de l'eau froide
» au visage, pour la continuer jusqu'à ce
» que le malade ait donné des preuves de
» connoissance, qu'il ait poussé des cris,

» et qu'il ait commencé à articuler quel-
» ques mots.—Quand la parole est revenue
» à l'asphyxié, il est presque dans le dé-
» lire ; il a les yeux ouverts, saillans, et
» ne distingue aucun objet. Le retour de
» la connoissance suit d'assez près cet état
» qui n'est, pour ainsi dire, que momen-
» tané. Alors le malade se plaint d'une
» douleur à la nuque, et d'un tressaille-
» ment de cœur qui rend son pouls inter-
» mittent, ou bien d'un grand froid répandu
» sur sa personne, qui ressemble assez à
» celui des fièvres d'accès. Ce froid est
» remplacé par la chaleur, accompagné
» d'un assoupissement plus ou moins con-
» sidérable, et suivi d'une foiblesse et
» d'un accablement de tout le corps,
» toujours relatif à la violence de l'attaque
» et au tempérament du malade. — Cessez
» alors de jeter de l'eau au visage de l'as-
» phyxié, et à mesure que la connoissance
» subsistera et se fortifiera, transportez le
» malade dans un lit légèrement bassiné,
» et essuyez-le avec des serviettes chaudes.
» Ensuite vous vous ferez aider par deux
» autres personnes, dont une lui friction-
» nera le corps, et l'autre les bras et les

» jambes, soit avec des flanelles chaudes, » soit avec des linges chauds ou des brosses » douces, en mettant sous son nez de » l'esprit volatil ammoniacal, de l'eau de » luce, de l'alkali volatil fluor, ou quel- » ques autres stimulans, tels que l'eau de » mélisse, l'eau de Cologne, l'eau de la » Reine de Hongrie; les acides les plus » forts (1), tels que le vinaigre radical, » le sel d'Angleterre, etc... » S'il arrivoit que l'on n'eût sous la main aucun des stimulans dont nous venons de parler, on allumeroit un camoufflet, c'est-à-dire, du papier roulé en cylindre, de manière qu'il y restât un trou d'une extrémité à l'autre;

(1) En parlant des *acides*, nous ferons remarquer qu'il n'y a point de moyen aussi sûr ni aussi prompt pour faire reprendre ses sens à une personne qui se trouve mal, que de lui lancer, de lui souffler avec force dans les narines ou dans les oreilles, du vinaigre ou du verjus que l'on se sera mis dans la bouche. J'ai été plusieurs fois témoin des succès de ces sortes d'injections dans les asphyxies commençantes, les syncopes proprement dites; et ce qui m'a paru singulier, c'est que si la syncope a pour cause une indigestion, le vinaigre soufflé dans les oreilles fait vomir complètement, ce qui n'arrive pas quand elle a toute autre cause.

on l'allumeroit, dis-je, à une de ses extrémités, on se mettroit cette extrémité allumée dans la bouche; et, en soufflant avec précaution, on en dirigeroit la vapeur sous les narines du malade. Quelques-uns prétendent que l'on pourroit employer également et sans danger le soufre, dont on dirigeroit la vapeur sous le nez du malade, au moyen d'un petit cornet de papier renversé.

Après avoir frictionné le malade, et lui avoir présenté sous le nez les stimulans dont nous venons de parler, M. Gardanne conseille, pag. 36, de lui faire avaler de la potion suivante: prenez *eau-de-vie, six cuillerées à bouche, alkali volatil, trente gouttes:* donnez de cette potion par cuillerée à café, à un demi-quart d'heure de distance d'une cuillerée à l'autre (à défaut d'alkali volatil, on peut employer l'eau-de-vie pure).

§. II. *Traitement méthodique convenable toutes les fois qu'une plante épineuse aura fait une blessure dans quelque partie délicate, soit que le corps étranger ne soit pas resté dans la blessure, soit qu'il y soit resté si profondément, qu'il soit difficile de l'en tirer.*

Une blessure légère en apparence, une simple déchirure, une égratignure peuvent avoir des suites fâcheuses quand elles se trouvent dans le voisinage des tendons, de quelques articulations, ou quand elles gênent dans leurs fonctions quelques organes délicats et nécessaires à la vie. Une plante, sans avoir une qualité vénéneuse qui lui soit particulière (1), peut donc causer les plus fâcheux accidens; nous en avons la preuve dans la *BUGRANE DES CHAMPS*; cette jolie plante que l'on peut

(1) Nous ne connoissons pas de plantes en France qui puissent faire de blessures plus dangereuses que tout autre corps capable de blesser; les orties seules peuvent être exceptées, comme on le verra dans le §. IV; encore n'a-t-on pas d'exemple qu'elles aient jamais causé d'accidens graves.

employer avec succès dans le traitement de différentes maladies, et qui a peut-être causé plus d'accidens elle seule, par les blessures que ses épines ont faites, que toutes les plantes vénéneuses ensemble.

Voyons à quels signes on peut reconnoître qu'une simple piqûre, une égratignure même peuvent avoir de mauvaises suites, soit que le corps étranger soit resté dans la blessure, soit qu'il en soit sorti.

Les signes principaux qui indiquent qu'une piqûre peut avoir des suites fâcheuses, sont d'abord une douleur vive qui s'étend au-delà de la partie piquée, en suivant le cours des muscles, et une gêne dans les articulations voisines de la blessure. Il survient assez ordinairement une chaleur brûlante dans toute la partie malade; à cette douleur succède toujours l'enflure, et l'on éprouve au centre de la blessure des pulsations, dont les battemens sont fréquens et très-sensibles; quelquefois la douleur est continue, mais le plus souvent elle ne se fait sentir que par intervalle, et quelquefois même plus vivement à une grande distance de la blessure que dans le lieu de la blessure même. Il faut sur le

champ saigner le malade, prendre une poignée de sauge, de lavande ou d'hysope, et deux poignées de pariétaire, de seneçon, de mercuriale ou de feuilles de bouillon blanc; les faire bouillir dans deux pintes d'eau ou environ, et faire baigner la partie blessée dans cette décoction aussi chaude qu'on pourra l'endurer: on ajoutera à cette décoction un bon verre d'eau-de-vie, à l'instant où la partie malade sera plongée dans le bain, et on la couvrira des herbages qu'on aura laissés dans l'eau du bain. On prendra un nouveau bain de trois heures en trois heures; et en sortant du bain, on frottera tous les endroits où la douleur se fait sentir, avec un liniment chaud, composé de savon fondu dans de l'eau-de-vie: l'on couvrira toute la partie malade d'une compresse en plusieurs doubles, imbibée de l'eau du bain: on continuera ce traitement jusqu'à ce que tous les symptômes du mal aient entièrement disparu: si le déchirement étoit trop considérable, et qu'il ne fût pas possible de s'opposer à la suppuration, il faudroit, lorsque les signes auxquels on peut reconnoître une suppuration prochaine, se-

roient évidens, il faudroit, dis-je, se comporter comme on va le voir ci-après.

Lorsqu'après une piqûre dans laquelle le corps étranger n'est pas resté, les signes dont on vient de parler n'existent pas, c'est une preuve que la blessure n'aura pas de suites fâcheuses, il suffira de sucer pendant quelque temps le lieu de la piqûre ; on la lavera eusuite avec de l'urine ou de l'eau salée, du vin tiède, ou de quelque eau spiritueuse unie à l'eau simple, et on la couvrira d'un linge pour que l'eau n'y dépose pas de corps étrangers (1). Il n'en

(1) Toutes les fois qu'il y a déchirement, solution de continuité au-delà de l'épiderme, soit après une piqûre, une égratignure, une coupure, etc. il faut toujours laver la blessure, la couvrir d'un linge propre, et ne la découvrir que lorsque cela sera absolument nécessaire. Si c'est une coupure faite par un instrument très-tranchant, et qui n'ait occasionné aucune perte de substance, il suffira de laver la plaie, d'en rapprocher exactement les lèvres au moyen d'un bandage ou d'un emplâtre aglutinatif, le taffetas d'Angleterre sera suffisant si la blessure n'est pas considérable. Si au contraire il y a perte de substance, comme il est nécessaire que les chairs se régénèrent, les amplâtres aglutinatifs ne conviennent plus, il ne faut alors que de simples compresses maintenues seulement par un bandage.

est pas de même de la blessure dans laquelle le corps étranger est resté, sur-tout si ce corps a conservé sa forme anguleuse, ou s'il est niché si profondément dans les chairs ou dans la gaîne d'un tendon, qu'il soit impossible de l'en tirer sans augmenter considérablement la blessure, et exposer le malade à de nouveaux dangers; malgré que les signes dont on vient de parler n'existent pas, malgré qu'on ne ressente pas de douleurs bien vives, et quand même on n'en ressentiroit point du tout, il faut se comporter dans ce cas comme si ces signes existoient, si l'on ne veut pas avoir à se repentir de ne l'avoir pas fait. Que l'on ne croie pas que ce corps étranger puisse rester impunément dans les chairs, surtout s'il est de forme anguleuse, et s'il gêne, par sa situation, le jeu de quelques parties délicates; la Nature ne va pas tarder à faire tous ses effors pour le chasser par la voie de la suppuration. Il est donc de notre prudence de prévenir la Nature en pareil cas, et de la préparer à remplir convenablement ses vues bienfaisantes: on y réussira en faisant baigner trois ou quatre fois par jour la partie blessée dans une décoction

tion de plantes émollientes, comme la mauve, la guimauve, la mercuriale, le seneçon, la pariétaire, la graine de lin, etc. on fera cuire ensuite sous la cendre un petit oignon commun ou un oignon de lis, et on l'appliquera, le plus chaud qu'on pourra l'endurer, sur la blessure. Lorsque l'on commencera à s'appercevoir du lieu où la suppuration va s'établir, ce qui n'arrivera guère qu'au bout de trois à quatre jours : on mettra à cet endroit un petit emplâtre d'onguent de la mer, que l'on recouvrira d'un oignon cuit sous la cendre : on pansera la partie blessée deux fois par jour, ayant toujours l'attention de bien laver toute la partie malade avec la décoction émolliente, de laquelle nous venons de parler, et de changer d'oignon à chaque pansement. Je crois qu'il n'est pas nécessaire de recommander la saignée lorsque les douleurs sont extrêmement vives, et que l'inflammation fait des progrès rapides, puisque nous en avons déja montré toute la nécessité, lors même que la présence du corps étranger faisoit une complication de moins. Tout le monde sait aussi que si c'est à la main qu'est la

blessure, il ne faut pas la laisser pendante, et que si c'est à la jambe, il faut la tenir étendue dans une direction horizontale. Lorsque les accidens sont graves, il faut manger peu, ne prendre que des alimens légers, et sur-tout éviter de faire usage des liqueurs spiritueuses.

§. III. *Ce qu'il convient de faire lorsque l'application de quelques parties d'une plante sur la peau agit trop violemment comme caustique ou vésicatoire, et lorsqu'une plante, pour avoir été un instant dans la bouche, ou pour avoir touché quelque partie délicate, y cause une cuisson incommode ou une inflammation dangereuse.*

Nous avons un très-grand nombre de plantes, dont l'âcreté est si grande, que si on les applique sur la peau, et qu'on les y laisse quelque temps, elles y produisent l'effet d'un cautère, c'est-à-dire, qu'elles attirent la rougeur en cet endroit; elles y causent une inflammation plus ou moins considérable, delà le déchirement des vaisseaux sanguins et lymphatiques, et un ulcère véritable plus ou moins pro-

fond, selon que la plante a plus ou moins d'action, qu'on l'a laissée plus ou moins de temps appliquée sur la partie, et que cette partie est plus ou moins délicate. On se persuade aisément qu'on ne peut être trop circonspect lorsqu'il s'agit d'employer quelques-unes de ces plantes à l'intérieur; puisque même à l'extérieur elles pourroient avoir les plus funestes suites. L'usage et l'attention du Médecin qui recommande l'application de ces *vésicatoires*, *cathérétiques* ou *épispastiques* sur quelques parties du corps où il lui paroît nécessaire d'établir un écoulement (1), peuvent seuls suppléer aux préceptes, parce qu'il n'est guère possible, en pareil cas, d'en établir de certains.

Si donc l'application d'une plante âcre avoit déja produit plus d'effet qu'on ne l'attendoit, si la rougeur, la douleur et l'inflammation s'étoient déja portées beaucoup au-delà du lieu que l'on avoit inten-

(1) Nous faisons cette remarque essentielle pour prévenir contre les mauvais effets qui pourroient résulter de l'application des substances cautérisantes, telles que le *sain-bois* ou le *garou*, la *clématite*, l'*anémone pulsatille*, etc.

tion de cautériser, il faudroit sur le champ ôter le topique, laver toute la partie ulcérée avec de l'eau tiède, faire ensuite une décoction de fleurs de sureau, y baigner la partie malade, et la recouvrir, au sortir du bain, de compresses imbibées de cette même décoction: si l'on manquoit de fleurs de sureau, on pourroit employer la millefeuille, le plantain, toutes sortes d'herbes vulnéraires en décoction, ou les herbes aromatiques, telles que la sauge, la lavande, le thym, et même les fleurs du rosier, soit sauvage, soit cultivé, infusées un instant dans de l'eau bouillante. Si l'inflammation étoit déja assez considérable pour faire craindre pour la gangrène, il faudroit saigner le malade une ou deux fois, pourvu toutefois qu'il n'y eût pas d'empêchement par cause de complication de maladie: complication qu'il n'appartient qu'à la sagacité du Médecin de connoître.

Lorsque les accidens seront calmés, que l'on sera venu à bout d'arrêter les progrès de l'inflammation, il faut, en supposant toutefois que l'on veuille attirer et entretenir un écoulement dans la partie cau-

térisée, il faut, dis-je, placer au centre de la plaie un petit peloton de charpie douce, enduite d'onguent *basilicum*, et couvrir le tout d'une compresse en plusieurs doubles, imbibée d'eau de fleurs de sureau : l'on aura soin de panser et de laver l'ulcère deux fois par jour, ayant toujours l'attention de changer de charpie. On trouvera, dans toutes les matières médicales, les précautions que l'on doit prendre pour entretenir un écoulement qui seroit une suite de l'application de quelque substance cautérisante : on y trouvera aussi les renseignemens nécessaires pour arrêter cet écoulement, et pour prévenir les accidens qui en sont quelquefois les suites.

On a plusieurs exemples que la gangrène est survenue en très-peu de temps après l'application de quelques plantes âcres sur la peau ; l'on a même vu périr des malades, en moins de vingt-quatre heures, par un cautère négligé. Il est certain qu'il y a des cas où la gangrène peut s'établir très-promptement, et où elle peut faire, en très-peu de temps, les plus terribles ravages, sur-tout si l'on est éloigné des secours nécessaires en pareil cas. Il faut,

en attendant qu'un Chirurgien puisse faire ce qu'il convient, laver la partie gangrenée avec de l'esprit-de-vin ou de l'eau-de-vie camphrée, ou du moins de l'eau de-vie la plus forte, si l'on ne peut se procurer alors de l'esprit-de-vin ; nettoyer, autant bien qu'il est possible, le fond de la plaie, et couvrir la partie malade de linges chauds, à l'instant de l'application des compresses d'eau-de-vie.

Du nombre des plantes âcres, il s'en trouve dont les effets sont si prompts, que si elles viennent à toucher la langue, on éprouve sur le champ une chaleur incommode et une douleur assez semblable à la brûlure, laquelle douleur se communique en peu de temps à toutes les parties intérieures de la bouche. Nous avons encore en France des plantes âcres d'un autre genre, et celles ci sont plus à craindre que les premières, parce qu'on peut les avoir pendant un espace de plusieurs minutes à la bouche sans en ressentir d'incommodité, et que l'on ne s'en défie pas ; tout-à-coup leur âcreté se fait sentir, au point que la langue, les gencives, le palais se tuméfient, deviennent endoloris et ulcérés, ce qui est

réellement effrayant lorsqu'on n'a jamais rien vu de semblable.

Si l'on n'a pas avalé de ces plantes, il ne s'ensuivra rien de fâcheux: la Nature, en créant l'homme, semble avoir prévu qu'il seroit plus d'une fois exposé à de pareils accidens; et pour l'en garantir, elle lui a donné un préservatif certain; ce préservatif est la salive.

En effet, à combien de dangers l'homme ne seroit-il pas exposé sans le secours de la salive? Quel risque ne courroit-il pas tous les jours, si la qualité délétère de certaines substances ne se trouvoit balancée par la qualité onctueuse et savonneuse de ce préservatif? Combien de substances nuisibles nous entrent dans la bouche sans y causer le moindre accident; combien même n'avalons-nous pas impunément de choses qui, sans le secours de la salive, seroient pour nous de véritables poisons?

Il n'est peut-être personne qui ne connoisse l'effet d'un rameau de la LAURÉOLE GENTILLE (cet arbrisseau charmant que l'odeur agréable et la beauté de ses fleurs nous invitent à cueillir et à porter à la bouche sans défiance); cette plante, un

des plus puissans caustiques que nous ayons, quel effet ne produiroit-elle pas sans le secours de la salive? sur-tout si l'on fait attention que dans le plus petit rameau que l'on puisse tenir à la bouche, le sel qui lui donne sa qualité corrosive y est peut-être à une dose cent fois plus forte que dans un petit morceau d'écorce de cette plante, capable de produire un ulcère considérable sur une partie du corps quelconque, où on le tiendroit quelque temps appliqué à nu. Cette chaleur incommode que l'on ressent à la bouche, lorsqu'on y a tenu quelque temps cette plante, quand même elle se feroit encore sentir au bout de dix à douze heures, ce qui arrive quelquefois, n'est qu'un accident bien léger, si on le compare aux effets qu'elle auroit produits sur ces parties délicates, si la salive, qui s'y est portée abondamment, n'avoit détruit la plus grande partie de l'action de ce poison.

Ce que la Nature fait en pareil cas, nous devons le faire sans jamais nous en écarter : une décoction de guimauve, de mauve ou de graines de lin, l'eau et le miel tièdes battus avec un peu d'huile d'olive ou d'huile d'amande douce, le lait,

nous donnent une salive artificielle avec laquelle nous pouvons faire ce que la Nature fait au moyen de la salive naturelle; il faudra s'en gargariser souvent et en avaler. Si l'on n'avoit pas ces secours sous la main, il faudroit, en attendant que l'on pût se les procurer, attirer dans la bouche la plus grande quantité possible de salive, l'y réduire dans l'état savonneux à force de la battre par le jeu de la langue, se gargariser la bouche avec de l'eau simple, et mâcher des feuilles de plantain, de millefeuille ou d'argentine; ce qui appaiseroit un peu la douleur.

Nous ne terminerons pas ce paragraphe sans dire un mot de la manière dont il faudroit se conduire, s'il arrivoit jamais qu'il fût entré dans les yeux ce lait âcre et corrosif que l'on rencontre dans les tithymales, dans la lobie brûlante, dans plusieurs espèces de champignons, etc. ou si ces plantes âcres avoient été appliquées inconsidérément ou par malice sur quelques parties délicates. Si l'on étoit assez heureux pour être prévenu avant que ce poison ait eu le temps de faire son effet, des lotions d'eau tiède, et mieux encore d'eau de guimauve

ou de graines de lin, des compresses imbibées d'une forte décoction de fleurs de sureau, détruiroient assez promptement l'action de ce poison, pour qu'il ne s'ensuivît pas le moindre accident; mais il est rare que l'on soit prévenu assez à temps; à moins que le poison n'ait touché une partie extrêmement délicate, comme l'œil, ces sortes de poisons commencent par faire de grands ravages sur la peau et les muscles, avant que le malade ressente une douleur qui le mette dans le cas de se plaindre.

Le suc laiteux des tithymales est ordinairement huit ou neuf heures à déployer toute son action sur le visage d'un enfant: une démangeaison légère, de la rougeur, une cuisson qui augmente par degrés, et une bouffissure qui s'étend en peu de temps sur toute la figure, et jusqu'aux extrémités des oreilles; une fièvre quelquefois considérable, et même accompagnée de délire: voilà les effets ordinaires de ces sortes de poison.

La première indication à remplir, est de laver tout le visage à grande eau tiède, et de couler sous chaque paupière du malade deux ou trois gouttes d'huile d'olive

ou d'amande douce ; il faudra ensuite tâcher de se procurer deux poignées de fleurs de sureau, ou de fleurs de tilleul, ou de pétales de rose, ou même de la millefeuille fraîche ; faire bouillir la plante qu'on aura pu se procurer (la fleur de sureau est préférable à toute autre), la faire bouillir, dis-je, dans deux pintes d'eau ; exposer le visage du malade pendant une demi-heure sur la vapeur de cette eau ; lui bien couvrir le corps pour l'entretenir dans une espèce de moiteur, et coucher ensuite le malade très-chaudement, après lui avoir lavé les yeux avec cette eau, et lui avoir appliqué sur tout le visage ou sur la partie que le poison a touchée, une compresse en plusieurs doubles, imbibée de cette même eau ; si l'inflammation et la douleur n'avoient pas éprouvé une diminution sensible il faudroit saigner le malade une ou deux fois.

C'est encore ici le lieu de prévenir du danger qu'il y auroit à faire servir à la préparation de quelques médicamens externes, et à plus forte raison à la préparation des alimens, ou de quelques médicamens internes, de l'eau que l'on auroit puisée dans des mares, dans lesquelles des

débris de végétaux auroient fait naître la corruption ; des dangers qu'il y auroit à employer, soit comme aliment, soit comme médicament, quelques plantes mal conservées, ou qui approcheroient de l'état de putridité. Je ne dois pas non plus oublier de recommander que l'on évite, lorsque l'on veut composer un lavement, de se servir d'eau dans laquelle on appercevroit de ces sortes d'aigrettes à soies courtes, telles que les aigrettes qui succèdent aux fleurs des MASSETTES ou MASSES D'EAU, *tipha latifolia*, *et tipha angustifolia*. L...

§. IV. *Ce qu'il conviendroit de faire si, après avoir touché ou manié pendant quelque temps une plante, il survenoit une démangeaison incommode ou une cuisson inquiétante.*

Nous avons en France quelques plantes, telles sont, par exemple, les différentes espèces d'orties, qui dans l'état de verdure, et sur-tout lorsqu'elles sont dans de bons terrains, et qu'elles n'ont pas été flétries par le soleil, causent, lorsqu'on les touche, des démangeaisons et une cuisson incommodes, occasionnent même, lorsqu'elles

ont atteint quelques parties délicates, comme l'œil, la paupière, l'oreille, le menton, les mamelles, les parties génitales, des douleurs extrêmement vives : heureusement que ces douleurs ne sont qu'instantanées, et qu'elles n'ont rien de dangereux : on n'y apporteroit pour tout remède que de la patience, qu'elles n'auroient aucune suite fâcheuse. Nous avons d'autres plantes qui ne produisent cet effet, ou du moins un effet à peu près semblable, que dans l'état de sécheresse ; on pourroit ranger dans cette classe toutes les plantes dont les poils courts conservent, en se desséchant, une sorte de rigidité, qui, jointe à une forme particulière, leur donne la facilité de pénétrer dans la peau, pour peu qu'il y ait de frottement, ou même une sorte de mouvement dans la partie qu'ils touchent, et d'y produire une démangeaison qui d'abord est légère, mais susceptible d'augmenter et d'être même portée jusqu'à l'inflammation, en raison des frottemens réitérés que l'on est naturellement porté à y faire, comme si cela pouvoit en éloigner la cause.

Il paroît assez probable que chaque

pointe de l'ortie n'agit pas par un mécanisme simple, mais qu'elle dépose dans la blessure qu'elle fait, un acide extrêmement concentré, lequel, s'il étoit plus abondant, pourroit causer les plus terribles accidens. La douleur vive que l'on ressent après la piqûre d'une ortie, ressemble si peu à celle qui résulte de la blessure de tout autre piquant, que l'on est fortement autorisé à croire que la Nature, en doublant simplement le diamètre de chaque pointe de l'ortie, et en multipliant dans la même progression l'acide vénéneux dont chaque pointe est pourvue, pouvoit faire d'une pointe d'ortie un instrument meurtrier pour des animaux même très-forts; la chaleur et la cuisson, la boursouflure qui s'établissent à l'instant où cette plante est en contact avec quelques parties délicates, en sont la preuve convaincante.

Si l'on veut abréger les douleurs que causent ordinairement les piqûres de l'ortie, il faut frotter rudement la partie piquée, au point de la rendre rouge, et la laver ensuite avec de la salive, de l'urine, de l'eau et du sel, ou de l'eau de savon; la douleur est d'abord très-vive, mais elle

dure peu, et il ne survient pas d'ampoules. Pour ce qui est des démangeaisons qui peuvent résulter du contact des autres plantes, il faut sur le champ laver à grande eau toute la partie qui en est affectée, mais ne pas la frotter ; d'où l'on peut conclure que l'on réussira mieux à éloigner la cause du mal, en jetant simplement, pendant quelque temps, de l'eau tiède sur toute la surface de la partie qui a touché la plante, que si on la lavoit avec un linge ou une éponge ; parce que, de cette manière, il y auroit toujours une sorte de frottement qui forceroit les pointes les plus fines à entrer dans les pores de la peau, et à y causer cet agacement d'où résulte la démangeaison, et par suite la cuisson.

S'il étoit arrivé de semblables démangeaisons à un enfant, et que par des mouvemens d'impatience, ou que croyant se soulager, il se fût déchiré au point d'avoir à craindre pour l'inflammation, il faudroit lui faire un bain de fleurs de sureau ou de quelques plantes émollientes, ayant attention sur-tout de faire souvent de nouvelles décoctions de ces plantes, parce que, autant elles font de bien quand elles sont

nouvelles, autant elles peuvent faire de mal quand elles sont vieilles ou corrompues.

§. V. *Ce qu'il faudroit faire si une substance quelconque agissoit avec trop de violence comme sternutatoire.*

Tout ce qui peut causer de l'agacement ou une sorte d'irritation sur la membrane qui tapisse l'intérieur du nez, agit avec plus ou moins de violence comme sternutatoire ; il se fait sur le champ une forte inspiration à laquelle succède une expiration violente, accompagnée d'une contraction générale et d'un ébranlement instantané de tout le corps ; il s'établit aussitôt une sécrétion plus ou moins considérable d'une humeur glaireuse, dont l'objet est de lubrifier les parties qui sont en contact avec la substance irritante, en même temps qu'elle affoiblit l'action du corps irritant.

Les substances capables de provoquer l'éternuement, peuvent se trouver sous une forme solide et sous une forme fluide ; elles peuvent être aussi dans un état de limpidité ou sous une forme vaporeuse. Si l'on s'introduit avec ménagement dans les narines un corps solide quelconque. Si l'on

inspire

inspire avec force le suc de quelques plantes âcres, ou un air chargé de quelques vapeurs irritantes, ou même une poudre grossière, mais de forme anguleuse, ou qui ait une certaine acrimonie, le même effet a lieu.

Il seroit difficile de ne pas remarquer encore à cette occasion jusqu'où la Nature a porté la prévoyance; elle ne s'est pas contenté de créer l'animal, elle a encore voulu veiller de près à sa conservation; pour y réussir complètement, elle l'a pourvu de ce que nous appelons des *sens*, c'est-à-dire, d'un nombre suffisant de gardes vigilantes sur lesquelles il pût compter, pour connoître les dangers qui pourroient l'environner, troubler à chaque instant son existence, et la rendre précaire. De même que la vue, l'ouie, le goût et le toucher nous préviennent des dangers qui pourroient abréger notre carrière, l'odorat nous fait connoître la qualité de l'air, ce fluide si nécessaire à la vie; d'accord avec les autres sens, il nous fait distinguer, parmi les choses propres à notre subsistance, celles qui pourroient nous être nuisibles, d'avec celles qui peuvent nous être profitables; de manière que placé au centre du

bien et du mal, l'homme, mieux que tout autre animal, n'a besoin, pour garant de sa conservation, que de l'usage de ses facultés.

Le suc de presque tous les végétaux est sternutatoire : le suc des plantes âcres, à plus forte raison, doit tenir un rang distingué parmi les poisons de cette classe ; toutes les plantes âcres qui conservent leur âcreté, malgré qu'elles soient desséchées, lorsqu'elles sont réduites en poudre, sont aussi des sternutatoires plus ou moins violens. Nous avons encore des plantes dont la poussière des anthères produit dans les narines un chatouillement qui excite avec violence l'éternuement, de même qu'une sorte de poudre très-fine qu'on observe sur les feuilles et sur les tiges de certaines plantes.

On a vu, et l'on voit encore tous les jours les accidens les plus graves être les suites des sternutatoires pris même à dessein, et l'on ne peut trop recommander d'en user avec prudence, lorsqu'on en croit l'usage nécessaire pour remplir quelque indication curative. Les femmes enceintes, les malades attaqués de hernies, ceux qui ont la poitrine foible et les ligamens délicats, ceux qui sont en convales-

cence après quelque maladie grave, ou après des blessures dont les cicatrices ne sont pas encore parfaitement consolidées, doivent en général s'abstenir de l'usage des sternutatoires ; il n'a fallu quelquefois qu'un éternuement violent, ou des éternuemens trop long-temps répétés, pour occasionner une fausse couche, pour rendre une hernie dangereuse, pour provoquer une hémorrhagie mortelle, pour causer une rechûte plus dangereuse que la maladie à laquelle on avoit échappé, ou pour rouvrir avec déchirement une plaie dont la cure est devenue plus difficile que jamais. Ce n'est même pas sans danger que l'homme le mieux portant et le plus robuste fait usage d'un sternutatoire, s'il éternue dans une situation gênante : si pendant l'éternuement il n'abandonne pas librement à la contraction toutes les parties de son corps, il peut en résulter la rupture de quelques vaisseaux, ou le déplacement de quelques organes essentiels à la vie.

C'est ici principalement le cas de dire qu'il est plus aisé de prévenir que de guérir ; car, comment trouver un remède dont les effets soient aussi prompts que ceux d'un

sternutatoire ? La Nature, en nous formant, semble avoir prévu cet inconvénient: c'est à nos glandes pituitaires qu'elle a confié le soin de remédier à ces accidens qu'il ne nous est pas toujours possible d'éviter. On sait bien que si l'on rencontre sous sa main, et à l'instant même où un sternutatoire agit avec violence, de l'eau bouillante, la vapeur respirée par le nez ôtera à la poudre, qui n'a pas encore fait son effet, la faculté d'agir : on s'attend bien aussi que si quelqu'un dans cet instant vous lance fortement dans les narines de l'eau avec la bouche ou avec une seringue, cela produira à peu près le même effet ; mais tout cela exige des pertes de temps, et ne vaut pas ce *mucus* qui vient à l'instant même lubrifier l'intérieur des narines, et entraîner au dehors le poison qui y étoit contenu. Cet antidote dont la Nature nous a si sagement pourvus, quelque supérieur qu'il soit à tous ceux auxquels on pourroit avoir recours en pareil cas, n'est cependant pas toujours suffisant ; c'est donc avec la plus grande précaution qu'il faut user des sternutatoires, si toutefois on a raison d'en croire quelquefois l'usage nécessaire.

PLANTES

VÉNÉNEUSES ÉT SUSPECTES

DE LA FRANCE;

Dangers auxquels ces Plantes exposent ; moyens d'y apporter remèdes ; propriétés de ces mêmes Plantes tant en Médecine que dans les Arts.

Nous venons de jeter un coup d'œil rapide sur les principaux dangers auxquels expose l'usage tant interne qu'externe de certaines espèces de végétaux naturels ou naturalisés à la France ; nous venons d'examiner sous plusieurs rapports, comment on pouvoit prévenir les effets d'un poison végétal, comment on pouvoit les affoiblir, et comment aussi l'on réussiroit à remédier aux accidens qu'il pouvoit causer : nous allons maintenant considérer, sous autant de points de vue particuliers, chacun de

ces poisons : nous nous attacherons principalement à bien faire connoître les plantes qui les produisent (1), afin que les distinguant bien d'avec celles dont nous faïsons un usage journalier, l'on puisse s'abstenir d'en faire usage, ou que l'on sache du moins, lorsqu'on sera forcé de les faire servir à quelque préparation, qu'il y a du danger de les employer de telle ou de telle manière. Nous indiquerons ensuite, d'après les ouvrages de médecine les plus estimés, d'après des manuscrits que des gens de mérite ont bien voulu nous confier, d'après notre propre expérience, et le petit nombre d'observations que nous nous sommes trouvés dans le cas de faire,

(1) Nous n'avons pas cru qu'il fût nécessaire de donner ici la description botanique de chaque plante, parce que, si le lecteur connoit suffisamment les plantes dont nous allons parler, il n'a besoin alors ni des figures de ces plantes, ni de leur description botanique ; au contraire s'il ne les connoît pas, une simple description ne l'éclaireroit point assez, et seroit même sujette à l'induire en erreur : il faut nécessairement qu'il réunisse à ce discours la figure de chaque plante, et qu'il en étudie les caractères dans la description botanique que nous en avons donnée au bas de chaque figure.

comment il faut employer ces mêmes plantes *vénéneuses* pour que l'on puisse en tirer un parti avantageux, soit qu'on les emploie en médecine, soit qu'on les fasse servir à quelque autre usage dans l'économie domestique.

ACONITUM Linnæi (1). . . ACONIT.

Nous avons en France quatre espèces de ce genre ; à moins que l'on ne croie devoir excepter l'*aconitum anthora* L. Ces quatre espèces peuvent être d'un usage dangereux pour l'homme et pour un très-grand nombre d'animaux.

(1) Comme il n'est pas possible de soumettre le petit nombre de plantes qui se rencontrent dans cet ouvrage, à un ordre systématique, ni à une méthode botanique quelconque, et encore moins à un ordre médical, nous avons rapproché toutes les espèces d'un même genre, et nous avons placé tous ces genres suivant l'ordre alphabétique, d'après les lettres initiales des noms génériques latins du système de Linnæus, parce que ces noms sont les plus généralement connus et les moins sujets à varier.

ACONITUM NAPELLUS L. (1).... ACONIT NAPEL. Flore Françoise.

Aconitum *foliorum laciniis linearibus supernè latioribus linea exaratis.* Linnæi Species Plantarum. 751.

Aconitum *cœruleum, seu napellus.* BAUHINI Pin... TOURNEFORT.

Prenez garde de confondre sa racine avec celle du Panais; on est très-exposé à prendre l'une pour l'autre. Prenez garde aussi de confondre ses jeunes pouces avec celles du Céleri, *apium graveolens* L. qui est une plante culinaire. On a déja eu plusieurs exemples de ces méprises. Voyez Hist. des Pl. vénéneuses de la Suisse, par M. VICAT, pag. 7.

Toutes les parties qui composent cette plante, fleurs, fruits, feuilles, tiges, racines, et sur-tout les jeunes pouces, les feuilles et les racines fraîches agissent violemment comme poison âcre, sur-tout à l'intérieur... A une dose un peu forte, elles

(1) En décrivant les espèces vénéneuses d'un genre, nous ferons toujours ensorte que celles dont il seroit le plus dangereux de confier l'administration à des mains inhabiles, soient placées les premières.

font enfler la langue et les lèvres, excitent dans le gosier une chaleur brûlante, accompagnée de salivation, purgent excessivement par haut et par bas, donnent des convulsions, des tranchées horribles, etc. A l'extérieur elles agissent, mais avec lenteur, comme vésicatoires.

Dans le cas où il arriveroit quelque accident après avoir pris intérieurement cette plante, il faudroit, si la présence du poison étoit reconnue avant qu'il eût commencé à faire son effet, ce qui constitue le premier temps de l'empoisonnement; il faudroit, dis-je, donner sur le champ les antidotes généraux dont nous avons parlé art. 111, pag. 47. Si au contraire on ne s'appercevoit du poison que par ses effets, et qu'il ne fût conséquemment plus temps d'avoir recours aux antidotes généraux, il faudroit administrer les antidotes particuliers aux poisons âcres. Voyez ce que nous avons dit Art. v, pag. 72, sur le temps et la manière d'administrer ces antidotes, et sur les suites de ce traitement.

Cette plante ne peut pas faire beaucoup de mal à l'extérieur, parce qu'elle agit avec lenteur, sur-tout dans notre climat;

au reste, on trouveroit à la table des matières qui est à la fin de cet Ouvrage, les antidotes qu'il conviendroit de lui opposer, si elle produisoit à l'extérieur tel ou tel mauvais effet.

Il faut bien que cette plante n'ait pas par-tout le même degré de virulence : on trouve, *Linnaei Flora Laponica*, p. 179, que le célèbre Auteur de cet ouvrage a vu dans la partie septentrionnale de la Suède, une femme, son mari, deux enfans, et une autre femme âgée, manger les feuilles de cette espèce d'aconit, cuites avec un peu de graisse, et n'en avoir nullement été incommodés. On sait cependant que dans les pâturages des hautes Alpes, c'est un poison terrible pour beaucoup d'animaux, aussi bien que pour l'homme. Au reste, cette plante cuite et unie à des substances grasses, doit nécessairement beaucoup perdre de sa qualité vénéneuse.

Nous aurions désiré pouvoir donner ici le détail des expériences que le célèbre Storck, Médecin de Vienne, a faites sur lui-même et sur un grand nombre de malades, pour s'assurer des qualités de cette plante; mais, outre que cela nous eût trop

éloignés de notre objet, cela n'auroit pu être utile qu'à un petit nombre de personnes : ces expériences sont d'ailleurs connues de tous les Médecins. Il nous suffira de dire que M. Storck regarde l'usage de cette plante administrée avec prudence, comme très-convenable dans certaines maladies où l'on voudroit chasser l'humeur morbifique par la voie de la transpiration et de la sueur.

On cultive cette espèce dans les jardins comme plante d'ornement.

Aconitum lycoctonum L..... l'Aconit tue-loup, Fl. Fr.

Aconitum *foliis palmatis multifidis villosis*, L. S. P. 750.

Aconitum *lycoctonum luteum*. Bauh. Pin... Tournef.

Cette plante paroît avoir les mêmes propriétés que l'espèce précédente ; il y a des Auteurs qui prétendent qu'elle n'a pas tout-à-fait le même degré de virulence, qu'elle est plus foible en général, et il y en a d'autres qui la regardent au contraire comme plus dangereuse que l'aconit napel : l'ex-

périence peut seule nous éclairer sur ce point. Comme les dangers auxquels cette plante expose sont les mêmes que ceux de l'espèce précédente, les antidotes sont aussi les mêmes.

OBS. Nous ne donnons pas la fig. de l'*aconitum cammarum* L. parce qu'il est impossible de ne pas reconnoître cette plante pour un aconit, lorsque l'on connoît l'*aconitum napellus* L. avec lequel il a beaucoup de ressemblance. Nous donnerons, à la suite des plantes médicinales, l'*aconitum anthora L.*

ACTÆA... ACTÉE.

LA seule espèce de ce genre que nous connoissions en France, est l'*actæa spicata.*

ACTÆA SPICATA L... L'ACTÉE A ÉPI. Fl. Fr.

Actæa *racemo ovato fructibusque baccatis*, et ses variétés. L. S. P. 722. *Christophoriana vulgaris nostras racemosa et ramosa.* TOURNEF. On l'appelle vulgairement herbe de S. Christophe, herbe aux poux, christophoriane.

Ne laissez jamais les fruits de cette plante

dans l'état de maturité après les tiges, parce que les enfans, naturellement curieux, peuvent en manger et s'empoisonner.

Cette plante occupe un des premiers rangs parmi les plantes âcres : dans des mains peu exercées, son usage peut être très-dangereux. Quelques Médecins vantent sa racine comme un bon apéritif et sudorifique ; mais il y a tant d'autres plantes qui ont cette qualité, que l'on ne doit jamais se trouver forcé de faire usage de celle-ci, qui ne peut être employée intérieurement qu'avec la plus grande circonspection.

Linnaeus dit *Fl. Lapon.* avoir eu connoissance de plusieurs exemples des mauvais effets que les fruits de cette plante pris à l'intérieur ont produits, et qu'il n'est point étonné, d'après ce qu'il a vu, que les anciens l'aient confondue avec l'ACONIT.

« On peut s'en servir extérieurement » pour guérir la gale, et pour faire mou- « rir la vermine, étant appliquée en fo- » mentation, ou mêlée dans quelque on- » guent ; mais il faut bien prendre garde » qu'on en use intérieurement, car cette » plante est un poison comme l'aconit or-

» dinaire, *aconitum napellus* L. » DICT. MAT. MED. GAR. t. 4, p. 106.

La poudre de ses feuilles, de ses fleurs et de ses jeunes tiges, mêlée dans les cheveux, fait mourir les poux en très-peu de temps; la décoction de ses feuilles dans de l'eau simple produit le même effet.

Si l'on avoit malheureusement pris cette plante à l'intérieur, il faudroit, dans le premier temps de l'empoisonnement, avoir recours aux antidotes généraux dont nous avons parlé pag. 47; dans le second temps, au contraire, il faudroit administrer les antidotes particuliers: nous avons donné, pag. 72, sur la manière de les mettre en usage, tous les renseignemens nécessaires.

Lorsque ses baies sont bien mûres, si on les fait cuire dans de l'eau avec un peu d'alun, elles donnent une encre assez noire.

Les moutons, les ânes, les chèvres mangent cette plante verte sans en paroître incommodés. Elle tue les poules, les canards.

ÆTHUSA... ÆTHUSE.

Nous avons en France deux espèces de ce genre, l'*aethusa cynapium* L. et l'*aethusa bunius*, Murr. syst. La première de ces deux espèces est certainement une plante dangereuse; mais il n'est pas bien sûr que la seconde espèce le soit.

Æthusa cynapium L... aethuse persillée. Fl. Fr.

Circuta *minor petroselino similis*. Bauh. Pin... Tournef. æthusa. L. S. P. 367, vulg. persil des fous, petite cigue.

Ses feuilles ressemblent tellement à celles du persil, *apium petroselinum* L. qu'il est très-difficile de ne pas les confondre. On n'a eu que trop d'exemples des accidens auxquels cette erreur a donné lieu; les ouvrages de Dalech. Jonst. Jung. Riv. Mill. Bl. Guer. Gmel. Garc. Vic. etc. nous en offrent une multitude. Si l'on en juge par ce que plusieurs Auteurs ont écrit sur cette plante, il y a des terrains où elle est bien plus vénéneuse que dans d'autres;

tous les sentimens se rapportent assez sur ce point, qu'après avoir agi violemment comme poison âcre, c'est-à-dire, après avoir causé de vives douleurs d'estomac et d'entrailles, des convulsions, des hoquets, le délire, cette plante prend communément tous les caractères d'un poison stupéfiant, et que tout-à-coup elle agit avec une violence terrible comme poison âcre, en occasionnant des vomissemens ou des superpurgations, ou l'un et l'autre tout à la fois.

S'il n'a pas été possible de faire usage des antidotes généraux dont nous avons parlé pag. 47, il faut avoir recours aux antidotes particuliers, Art. v, pag. 72. Si le poison agit comme poison âcre, il faudra employer les antidotes particuliers aux poisons âcres indiqués p. 77 et suiv.; si au contraire il agit comme poison stupéfiant, il faudra administrer ceux dont nous avons parlé pag. 99, 100, etc.

Il ne faut pas confondre l'*aethusa cynapium* L. avec le *conium maculatum* L. Cette observation regarde principalement les personnes qui font usage des pilules de cigüe de M. Storck.

AGARICUS... AGARIC (1).

Nous nous flatterions en vain de faire une énumération exacte des espèces vénéneuses de ce genre; quelque attention que nous ayons apportée jusqu'ici à l'étude de cette partie de la Botanique, qui a pour objet les champignons; quelque exacts que nous croyions avoir été dans nos recherches, il nous a paru si difficile de concilier les opinions des Auteurs qui ont traité cette matière; nous n'avons pu d'ailleurs rassembler qu'un si petit nombre de faits, que nous avouerons volontiers que nous sommes encore fort éloignés d'avoir trouvé quelques moyens sûrs pour distinguer un champignon qui seroit vénéneux, d'avec un autre qui ne le seroit pas; nous avons

(1) Les Botanistes, et particulièrement *Linnaeus* nomment ainsi les champignons dont le chapeau est garni de feuillets en dessous : ce qu'on appelle dans les boutiques *agaric*, est une espèce du genre des *bolets* des Botanistes; comme il n'y a que les gens de l'art qui emploient l'agaric ou le bolet purgatif, il n'est pas nécessaire de recommander qu'on ne l'emploie qu'avec prudence.

vu alternativement les moyens sur lesquels nous croyions devoir le plus sûrement compter, pour distinguer les champignons vénéneux, d'avec les champignons bienfaisans, manquer leur effet ; le goût, l'odorat, un grand nombre d'épreuves faites avec soin sur des animaux de différentes espèces, des analyses, des tâtonnemens de toutes sortes, ne nous ont rien appris de concluant sur l'homme, de manière que nous ne nous trouvons point encore en état de dire au juste combien d'espèces de champignons vénéneux nous avons en France. Une longue suite d'expériences soigneusement faites et répétées de sang froid ; l'examen scrupuleux de beaucoup de faits méthodiquement rapprochés, nous apprendront sans doute (une fois que cette partie de la Botanique aura acquis une base solide, une fois que tout le monde s'accordera à donner à une même espèce le même nom), nous apprendrons, dis-je, à prononcer avec certitude sur le degré de salubrité ou d'insalubrité de cette plante. Cette heureuse révolution ne nous paroît pas si éloignée ; tous les jours cette branche de la Bota-

nique devient de plus en plus intéressante; déja l'on s'apperçoit qu'elle est susceptible d'être étudiée avec méthode; déja l'étude en est plus facile et plus satisfaisante, et le nombre de ceux qui s'y livrent plus grand.

Par-tout on entend dire que les champignons sont tous engendrés par la corruption; qu'ils sont tous vénéneux plus ou moins; qu'ils ne contiennent d'ailleurs rien de nourrissant pour l'homme, et cette erreur s'est glissée jusques dans la bouche des plus célèbres Médecins, et dans leurs écrits,

S'il s'agissoit de prononcer sur le degré de salubrité ou d'insalubrité de ces végétaux, ce ne seroit pas des savans que j'irois consulter; j'irois vers ces malheureux qui, dans des temps de disette extrême, se sont déja trouvés obligés de chercher, par toutes sortes de moyens, à pourvoir à leur subsistance et à celle de leurs enfans: s'ils me disoient que des champignons de telle et telle espèce les ont nourris, leur ont tenu lieu de pain, je les croirois: s'ils m'assuroient que ni eux, ni leurs enfans n'ont été incommodés de cette nourriture, j'en

ferois l'expérience; mais je serois déja disposé à en conclure que certaines espèces de champignons, loin d'être vénéneuses, ont été destinées par la Nature à nourrir l'homme, comme elles semblent destinées à nourrir un grand nombre d'animaux.

Dans les Vosges, dans la Bourgogne, la Champagne, dans toute la partie méridionale de la France, aux environs de Paris même, croit-on qu'il seroit aisé de persuader à celui qui mange journellement des champignons, que ces plantes ne contiennent rien de nutritif, quand une demi-livre de pain lui suffit pour sa journée, s'il peut, à sa discrétion, manger des JASERANS, *agaricus aurantiacus*, des SEPS, *boletus edulis*, des CHANTERELLES, *agaricus cantarellus*, des GOUALMELLES ou PARASOLS, *agaricus colubrinus*, des MENOTTES ou TRIPETTES, *clavaria coralloïdes*, etc.? Sera-t-il plus facile de lui faire accroire que tous les champignons sont vénéneux, quand il verra des milliers d'habitans faire comme lui un usage journalier de ces plantes, en manger même avec profusion et à tous repas, sans en ressentir la moindre incommodité?

Le meilleur Champignon peut causer beaucoup de mal, cela est vrai; mais ce ne sera que lorsqu'on l'aura mangé avec avidité, et sans l'avoir suffisamment broyé entre les dents, ou lorsqu'on en aura mangé avec excès : les meilleurs alimens n'ont-ils pas cela de commun avec les champignons? Je me rappelle d'avoir été très-mal un jour pour avoir mangé avec avidité, en revenant de la chasse, du pain de seigle à l'instant où on le tiroit du four : nous étions plusieurs jeunes gens; nous nous trouvons à Buson près de Langres; exténués de faim et de fatigue, nous entrons dans une ferme. Nous nous jetons sur un pain dont la mie fumante se colloit à nos doigts, et nous en mangeons chacun en moins de six minutes près de deux livres : il est certain que si nous eussions été d'une constitution moins robuste, cela étoit suffisant pour nous faire périr. En seroit-il moins ridicule pour cela de regarder le pain de seigle comme contraire à la santé? Hé bien, l'on doit être aussi circonspect sur le jugement à porter sur les champignons; il y en a de très-dangereux; il y en a même qui peuvent tuer à une très-petite dose et en peu de temps;

mais il y en a aussi de très-sains, de très-nourrissans ; il y en a qui peuvent être infiniment utiles ; le tout est de savoir les distinguer.

Le moyen le plus sûr de ne pas s'empoisonner avec des champignons, est de ne jamais manger de ces plantes qu'on n'en ait fait l'examen, que l'on n'y reconnoisse clairement les caractères constans par lesquels ces productions se ressemblent ou diffèrent essentiellement ; pour peu que les caractères d'un champignon seront équivoques, il seroit de la dernière imprudence de s'exposer à en faire usage (1). Nous allons, pour remplir l'objet que nous nous sommes proposé dans cet ouvrage, donner les figures et les descriptions des espèces connues pour être les plus vénéneuses, lesquelles sont aussi celles que l'on est le plus exposé à confondre avec quelques espèces

(1) Dans la division de l'Herbier de la France, qui a pour titre HISTOIRE DES CHAMPIGNONS DU ROYAUME, nous avons présenté assez clairement, au moyen d'une méthode analytique, les caractères par lesquels ces plantes diffèrent, pour que personne ne se trouve embarrassé dans l'étude qu'il en voudra faire.

de champignons dont on fait un usage habituel comme aliment, nous réservant d'entrer dans de plus longs détails lorsque nous ferons l'histoire de cette nombreuse famille.

Agaricus pseudo-aurantiacus... L'Agaric oronge fausse.

Agaricus *muscarius* L. Agaricus *stipitatus lamellis dimidiatis solitariis stipite volvato, apice dilatato, basi ovato.* L. S. P. 1640. Agaric moucheté. Fl. Fr.

Ce Champignon est un des plus dangereux poisons que nous ayons en France; il ressemble beaucoup à l'Agaric oronge vraie, connu vulgairement sous le nom de Jaseran : si l'on veut ne jamais être trompé, il ne faut manger des oronges que lorsqu'on y distingue parfaitement un *volva* complet (1); dans le Dauphiné, la Champagne, la Lorraine, où l'on mange une quantité prodigieuse de champignons, dans

(1) Il est essentiel de savoir faire cette différence. Les oronges fausses et les oronges vraies ont toutes deux un volva; mais voyez dans notre Dictionnaire élémentaire de Botanique, ce que nous entendons par un *volva complet.*

les Vosges sur-tout où les champignons sont une manne abondante dont le malheureux attend le retour avec impatience pour sa propre subsistance, ce caractère est connu, il n'y a que celui qui néglige d'y faire attention qui s'en trouve la victime.

Il paroît, d'après ce que nous avons pu recueillir des faits de ce genre, que ce champignon agit comme poison mixte, c'est-à-dire, qu'il agit comme poison âcre d'abord, et comme poison stupéfiant ensuite. Il commence par donner quelques envies de vomir, de l'anxiété, un mal-aise général; et si l'on ne vomit pas naturellement, ou si l'on ne pense pas à provoquer sur le champ le vomissement, il survient un abattement, un état de stupeur et d'engourdissement, qui rendent l'état du malade très-dangereux. Si l'on étoit assez bien servi par le hazard, pour s'appercevoir que l'on vient de manger des champignons vénéneux, avant qu'ils eussent commencé à produire leur effet, ou à l'instant où ils causent les premières envies de vomir, il faudroit tâcher d'exciter le vomissement, d'abord par les moyens mécaniques dont nous avons parlé pag. 49; si l'on ne réus-

sissoit pas assez complètement, il faudroit avoir recours à l'émétique ou à l'infusion de tabac préparé comme nous l'avons dit pag. 53. Si l'on n'étoit appelé au contraire que lorsque le poison seroit dans toute son action, il faudroit s'attacher à en étudier les effets; s'il causoit des vomissemens violens, des tranchées, des défaillances, il faudroit faire avaler au malade beaucoup d'eau tiède, lui donner de l'huile en boisson et en lavemens, comme nous l'avons recommandé pag. 77 et 80; si l'on avoit à craindre pour l'inflammation, il faudroit avoir recours aux bains et à la saignée indiquée pag. 80 : quant à ce qui regarde la suite du traitement, il faudroit se conformer à ce que nous avons dit pag. 104; si au contraire le malade se trouvoit dans un état de stupeur, d'engourdissement, ou dans un sommeil léthargique; les acides végétaux en boisson et en lavemens, feroient, en pareil cas, la base du traitement, comme on peut le voir pag. 100. Voyez aussi pour ce qu'il convient de faire à la suite de cet empoisonnement, pag. 104.

J'ai essayé plusieurs fois ce champignon sur des chats et des chiens; il les tue cons-

tamment, et dans l'espace de six à dix heures : il paroît que les chiens souffrent des douleurs plus vives que les chats : ils mangent avec avidité ce champignon lorsqu'on l'a écrasé, et qu'on l'a fait cuire un instant dans une poêle avec un petit morceau de beurre.

On prétend que les Russes mangent cette espèce de champignon sans en être incommodés.

Je ne me suis point apperçu qu'il tuât les mouches, comme le rapportent plusieurs Auteurs : j'en ai eu long-temps dans mon appartement de crus et de cuits ; les mouches s'y reposent, et paroissent même en manger sans en être incommodées ; mais je me propose de répéter cette expérience avec quelques nouvelles précautions que je n'ai pas prises.

J'ai essayé si une cuiller d'étain noirciroit dans une fricassée de ce champignon ; j'ai aussi mis un blanc d'œuf dans la sauce, pour savoir s'il prendroit une couleur plombée, comme quelques Auteurs prétendent que cela doit arriver lorsqu'il y a quelques champignons vénéneux dans un ragoût, et je ne me suis apperçu d'au-

cun changement de couleur ni dans la cuiller, ni dans le blanc d'œuf. M. NATALIS DE NEKER ne nous avoit pas encore enseigné l'art de reconnoître des champignons vénéneux par le moyen de petits oignons qui prennent alors une couleur noirâtre. Nous espérons être plus heureux dans les expériences que nous ferons avec les oignons, que dans celles que nous avons faites avec l'étain et le blanc d'œuf: nous rendrons compte de ces expériences dans le discours qui doit précéder l'histoire des champignons de la France; mais s'il est permis, en attendant le résultat de cette expérience, de proposer ses doutes, nous croyons cette tentative absolument inutile. S'il y a un moyen d'affoiblir la qualité délétère d'un champignon vénéneux, c'est en le lavant d'abord dans deux ou trois eaux, et en le faisant cuire ensuite dans plusieurs eaux que l'on jette à mesure qu'il acquiert différens degrés de cuisson. On m'a assuré que dans le Poitou, il y avoit des gens qui mangeoient sans distinction, comme les Russes, toute espèce de champignon, mais qu'ils avoient la précaution de les faire cuire comme nous ve-

nons de le dire, et qu'ils les exprimoient ensuite avant de les assaisonner.

AGARICUS BULBOSUS. . . . L'AGARIC BULBEUX. Fl. Fr.

Fungus phalloïdes annulatus sordidè virescens et patulus. Vail. p. 74, n°. 3, et ses variétés, *Fungus phalloïdes*. Vail. p. 74, n°. 4, *et fungus pediculo in bulbi formam excrescente*. Vail. p. 75, n°. 5.

On est exposé à confondre cette espèce, ainsi que la suivante, avec le champignon que l'on nomme vulgairement champignon de couche, notre AGARIC COMESTIBLE, *agaricus edulis*. . . *agaricus campestris* L. Cette fatale méprise a coûté la vie à un très-grand nombre de personnes. Il paroît que ce champignon agit à peu près de même que celui duquel nous venons de parler, c'est-à-dire, que sur les uns, ou peut-être aussi à des doses différentes, il agit comme poison âcre, et sur les autres, comme poison stupéfiant; quelquefois aussi il commence à agir comme poison âcre, et finit par avoir tous les ca-

ractères d'un poison stupéfiant. Il ne semble pas que son effet soit aussi prompt que celui de l'ORONGE FAUSSE ; et il ne paroît pas qu'il en soit pour cela moins dangereux. M. PAULET à qui nous sommes redevables d'un excellent Mémoire sur cette espèce de champignon, dit qu'un animal à qui l'on en donne (un seul gros), est environ dix heures sans rien éprouver ; qu'au bout de ce temps il éprouve des foiblesses, pousse des cris plaintifs, a le vomissement ; que bientôt il ne peut se soutenir, tremble sur ses pieds, se couche, tombe dans l'assoupissement, et meurt. Il ajoute qu'il ne connoît pas de véritable antidote contre les effets de ce champignon ; mais qu'il a obtenu de bons effets de l'éther vitriolique, et que parmi les divers remèdes indiqués par les Auteurs, il n'a trouvé que l'éther qui fût capable de calmer sensiblement les accidens, et de prolonger même la vie des animaux soumis aux expériences.

Je n'entreprendrai point ici de plaider la cause du lait, des huileux, des mucilagineux, des délayans, recommandés par les meilleurs Auteurs comme les remèdes les plus certains, dans le cas où l'on seroit

empoisonné par des champignons. J'insisterai au contraire sur la nécessité de distinguer les effets du poison. J'ai la preuve que les antidotes dont je viens de parler, sont utiles lorsque le poison est manifestement en action comme poison âcre, voyez pag. 78; et je m'élève au contraire contre ceux qui, lorsqu'un malade est dans un assoupissement profond, veulent lui faire avaler du lait, de l'huile, tandis qu'il faut des stimulans, des acides en boisson et en lavemens. Voyez pag. 102. La suite du traitement est la même que celle de l'espèce précédente.

AGARICUS BULBOSUS VERNUS... L'AGARIC BULBEUX PRINTANIER.

Quelques Auteurs regardent cette espèce, ainsi que l'*agaricus bulbosus autumnalis*, comme deux variétés de l'*agaricus bulbosus*; mais il me paroît que la Nature a mis entre ces trois individus un intervalle assez marqué pour que l'on puisse les regarder comme trois espèces; au reste, comme celui-ci se trouve le plus souvent très-blanc et de forme très-appétissante, on est très-exposé à le confondre avec l'*agaricus edu-*

lis, appelé vulg. champignon de couche; l'on a des milliers d'exemples des accidens qui ont résulté de cette méprise : l'*agaricus bulbosus autumnalis* ne paroît pas moins dangereux; mais au moyen de ce qu'il est presque toujours recouvert des débris d'un volva incomplet et coloré, on n'est pas aussi exposé à le confondre avec des champignons dont on fait un usage habituel... Même traitement que ci-dessus.

Agaricus necator... L'Agaric meurtrier.

Agaricus torminosus, Schoeff. Dans les pays voisins des forêts, le paysan connoît très-bien ce champignon dont il redoute les effets : il est connu dans quelques endroits, et particulièrement en Champagne, dans les environs de Bar-sur-Aube, sous le nom vulgaire de Mortou; comme il est sujet à varier pour la forme et pour la couleur, il est arrivé qu'on l'a confondu avec une espèce de champignon laiteux, *agaricus piperatus*, dont on fait un fréquent usage, dans les campagnes, comme aliment. Ces deux champignons ont un lait également âcre et corrosif; mais, dans l'*agaricus pi-*

peratus, l'âcreté se détruit très-promptement par la cuisson, au lieu que dans l'*agaricus necator*, cette âcreté se change en une astriction telle qu'il ne faut qu'une très-petite quantité de ce champignon pour produire les plus funestes accidens. Le nom individuel *torminosus*, que lui a donné SCHŒFFER, viendroit assez bien à l'appui de la mauvaise opinion que les personnes instruites ont sur cette espèce. Il seroit à desirer que l'on fît sur ce champignon quelques expériences, et qu'on s'assurât de la nature du suc laiteux qui en découle, lequel suc, à ce que l'on prétend, donne des coliques terribles.

Il est aisé de ne pas confondre ce champignon avec l'agaric poivré, *agaricus piperatus* L. Celui-ci, *agaricus necator* est toujours cilié en ses bords, et sur-tout dans l'état de jeunesse; sa superficie est peluchée; il ne vient jamais seul, presque jamais plus grand que celui que la planche ci-jointe représente, au lieu que l'*agaricus piperatus* n'est jamais cilié en ses bords; sa superficie est quelquefois inégale, mais elle n'est jamais peluchée; il est extrêmement rare d'en trouver deux ensemble; il est communément

communément très-blanc, et quelquefois pèse jusqu'à deux livres, deux livres et demie : le *piperatus* est très-commun, le *necator*, au contraire, est très-rare dans nos cantons ; je l'ai cependant trouvé plusieurs fois à Ville-d'Avray, à Vincennes, à Fontainebleau, à Mallesherbes.

Il paroît que ce champignon seroit un poison extrêmement violent à l'intérieur, et qu'il pourroit même devenir très-nuisible à l'extérieur, s'il entroit de son suc dans les yeux, ou si l'on en mettoit dans la bouche une certaine quantité... Voy. Art. III, pag. 48, quel seroit le traitement qu'il faudroit lui opposer dans le premier temps, si l'on en avoit mangé par mégarde. Voy. au contraire pour le second temps, pag. 77, quels seroient les secours qu'il conviendroit d'opposer à ses effets. La table des matières, et les différens paragraphes de l'Art. VII, seconde Partie, vous indiqueront le traitement qui conviendra dans le cas où le suc laiteux de ce champignon causeroit quelque accident à l'extérieur.

Obs. On prétend qu'une tête d'ail écrasée et donnée avec du lait, suffit pour détruire l'ac-

tion de tous les champignons vénéneux; c'est ce qu'il faudroit que l'expérience vérifiât.

ANEMONE... ANÉMONE.

Nous comptons en France dix espèces de ce genre: il paroît que l'*anemone hepatica* L. est la seule que l'on puisse employer avec sécurité pour l'usage interne. Toutes les autres exigent dans l'emploi de grandes précautions, même pour l'usage externe (1).

(1) Nous ne nous sommes point attachés à donner les figures de toutes ces espèces; 1°. parce qu'il nous suffit, pour remplir notre objet, de faire connoître, parmi les plantes dont on fait un usage habituel, celles dont il seroit imprudent de confier l'administration à des mains peu exercées dans l'art de guérir; 2°. parce que le port, les caractères de celles que nous donnons, suffiront, pour faire reconnoître pour des anémones toutes les espèces de ce genre, lorsqu'elles se rencontreront sous la main; et 3°. enfin parce que si nous eussions voulu faire entrer dans cette collection toutes les espèces suspectes de chaque genre; comme il y en a qui sont fort rares, et qui ne sont connues que des Botanistes; pour les avoir en nature et dans l'état de floraison, il nous auroit fallu dix années au moins pour termi-

Anemone Pulsatilla... Anémone pulsatille. Fl. Fr.

Anemone *pedunculo involucrato, petalis rectis, foliis bipinnatis.* L. S. P. 759. Pulsatilla *folio crassiore et majore flore* Tournef. Bauh. Pin... vulg. coquelourde, toingneuf ou teigne-œuf.

L'anémone pulsatille est une des plantes les plus âcres que nous ayons : ses fleurs, ses feuilles, sa racine fraîche, sont excessivement caustiques.

On n'est pas exposé à s'empoisonner intérieurement avec cette plante, parce qu'elle ne ressemble à aucune des plantes dont nous faisons un usage habituel, ce ne seroit qu'autant qu'on voudroit l'employer comme médicament : vous trouverez, Art. III, p. 47 et 54, les *préservatifs et les correctifs* qu'il

ner cette collection, qui se seroit trouvée alors très-volumineuse, sans pour cela en être plus utile. Lorsque nous donnerons par la suite les figures de quelques plantes qui, à la rigueur, pourroient occuper une place dans cet ouvrage, nous aurons soin de faire remarquer qu'elles ont tel ou tel caractère de malignité, et l'on pourra les ranger, si l'on veut, par forme de supplément, à la suite de cette collection.

conviendroit de lui opposer dans le premier temps de son action ; et Art. v , pag. 77 , les antidotes *curatifs* dont l'administration est nécessaire dans le second et le troisième temps.

A l'extérieur, elle peut plus fréquemment devenir un poison : la beauté de sa fleur peut inviter à la porter à la bouche , et de là une ulcération incommode qui obligeroit d'avoir recours aux antidotes indiqués Art. VII , seconde partie , p. 81. On l'emploie quelquefois comme médicament externe , pour guérir les cors des pieds ; il suffit de la piler et de l'appliquer dessus.

J'ai vu un accident très-grave être la suite de la racine de cette plante, pilée et appliquée à nu sur le gras de la jambe d'un vieillard. Depuis long-temps ce malheureux souffroit d'un rhumatisme goutteux , et faisoit sans succès tout au monde pour se soulager. Une bonne femme lui apporte cette racine ; et après l'avoir assuré avec ce ton qui persuade, que s'il vouloit faire ce qu'elle lui diroit , il seroit guéri ; voici ce qui arriva : le vieillard broya cette racine entre deux pierres ; c'étoit au printemps , et il faisoit chaud ; il se l'appliqua sur le mollet,

but une *bonne bouteille de vin*, et se coucha. Ce remède manqua lui coûter la vie: il y avoit bien dix à douze heures qu'il éprouvoit les plus cruels tourmens, lorsqu'enfin il se vit forcé d'appeler du secours: on courut chercher un Chirurgien qui trouva toute la jambe gangrenée, et le malade dans le plus dangereux état; les scarifications, des compresses d'eau-de-vie camphrée furent encore administrées assez à temps pour s'opposer aux progrès du mal, et par des soins et un traitement convenable, le malade guérit, et même assez promptement. Il est bon d'observer que cet homme ne s'est jamais ressenti depuis de son rhumatisme; falloit-il donc que le remède fût violent à ce point, pour produire le bon effet qu'il a produit? Ou cette plante auroit-elle cette propriété si on l'employoit avec modération?

L'anémone pulsatille, ainsi que toutes les espèces d'anémone, perd toute son âcreté par la dessiccation: sèche, le bétail la mange; mais verte il n'y touche pas, à moins qu'il n'ait rien autre chose, et alors il est rare qu'il n'en meure pas.

On emploie les fleurs de cette plante

cuites dans de l'eau, pour teindre les œufs ; c'est de là que lui vient le nom vulg. TEIGNE-OEUF.

ANEMONE SYLVESTRIS L... ANÉMONE SAUVAGE. Fl. Fr.

Anemone *pedunculo nudo, seminibus subrotundis hirsutis.* L. S. P. 761. Anemone *sylvestris alba major.* BAUH. Pin... TOURNEF. vulgair. ANÉMONE BLANCHE.

Cette plante est fort âcre, il paroît cependant qu'elle l'est moins que l'espèce précédente ; on m'a assuré qu'un malade qui avoit pris la décoction des feuilles de cette espèce d'ANÉMONE, croyant que c'étoient des feuilles de SANICLE (1), avoit failli en périr ; qu'il lui étoit survenu d'horribles convulsions, qui n'avoient cédé qu'à l'eau miellée, bue en très-grande quantité : on avoit fait prendre au malade du lait et de l'huile, sans lui procurer aucun soulagement ; mais, dès qu'on lui eut donné de

(1) On pourra comparer ces deux plantes, lorsque nous aurons donné la figure de la sanicle dans L'HISTOIRE DES PLANTES MÉDICINALES DU ROYAUME.

l'eau chargée d'une forte dissolution de miel, il se trouva beaucoup mieux; il lui survint une diarrhée qui le sauva.

Anemone nemorosa L... ANÉMONE DES BOIS. Fl. Fr.

Anemone *seminibus acutis, foliis incisis, caule unifloro.* L. S. P. 762. *Ranunculus phragmites, albus, vernus*, et sa var. *Ranunculus phragmites, purpureus, vernus.* BAUH. Pin... TOURNEF. vulg. SYLVIE.

Cette plante fraîche est extrêmement âcre; à petite dose elle produiroit intérieurement de grands ravages, puisqu'extérieurement elle agit comme vésicatoire : on l'emploie avec succès pour détruire les cors des pieds; mais il faut y mettre de la précaution, soit qu'on emploie ses feuilles, soit qu'on emploie ses racines, parce qu'étant appliquées à nu sur la peau, elles peuvent y produire, et même en très-peu de temps, les effets d'un cautère. L'âge de la plante, la nature du sol, la saison, l'âge, l'état, la constitution du malade, peuvent tellement faire varier ses effets,

que l'on ne peut pas assurer à quelle dose, ni même dans quelle circonstance elle peut produire un bon effet : nous recommandons seulement aux personnes qui conseillent aux fiévreux de s'appliquer sur le poignet cette plante pilée, de leur faire connoître en même temps les dangers qui pourroient en résulter.

S'il arrivoit qu'on eût employé intérieurement cette plante par erreur, ou dans quelque vue curative, et qu'il ne fût plus temps d'avoir recours aux antidotes préservatifs dont nous avons parlé pag. 47, il faudroit administrer alors les correctifs indiqués pag. 54. Si les antidotes généraux dont nous venons de parler, ne produisoient pas les bons effets qu'on a lieu d'en attendre en pareil cas, il faudroit avoir recours aux antidotes curatifs, Art. v, p. 72 et suiv.

Pour ce qui est des empoisonnemens externes qui peuvent résulter de l'usage de cette plante, on trouvera les antidotes qu'il conviendra de lui opposer, dans les divisions de l'Art. VII, seconde Partie, s'il arrivoit jamais qu'elle produisît tel ou tel mauvais effet.

Il n'est pas rare de voir le bétail s'empoisonner avec cette plante, ainsi qu'avec l'espèce précédente ; n'ayant pas le choix des herbes propres à faire sa subsistance, s'il en broute les jeunes pousses, il lui survient des hoquets, un tremblement; il a l'œil abattu, les oreilles chaudes, les jambes foibles; et si on ne lui donne promptement du secours, il lui prend une diarrhée, un flux et un pissement de sang qui le font périr en peu de jours. Voyez pour le traitement des animaux ce que nous avons dit au bas de la figure de l'*anemone nemorosa* L. et l'observation que nous avons faite en parlant de la RENONCULE FLAMMETTE, *ranunculus flammula* L.

ARISTOLOCHIA . . . ARISTOLOCHE.

ON compte quatre espèces d'aristoloche, que l'on croit naturelles à la France : quoiqu'en disent plusieurs Auteurs, on n'est pas trop rassuré sur le compte de ces plantes, sur-tout lorsqu'il s'agit de les employer comme médicament interne.

ARISTOLOCHIA CLEMATITIS L. . . ARISTOLOCHE CLÉMATITE. Fl. Fr.

Aristolochia *foliis cordatis, caule erecto, floribus axillaribus confertis.* L. S. P. 1363.

Aristolochia *clematitis recta.* BAUH. Pin... TOURNEF.

Cette espèce est la plus commune; elle est aussi celle qui exige le plus de prudence dans l'emploi : autrefois on vantoit beaucoup ses propriétés dans les catarrhes, dans les obstructions de la ratte, de la matrice, etc. mais, soit que l'expérience n'ait pas confirmé la bonne opinion que l'on avoit de cette plante, ou soit plutôt que, d'après l'usage que l'on en a fait, on ait eu plus de mal à en dire que de bien; ce qui est probable, elle est tombée dans un tel discrédit, que l'on n'ose plus maintenant l'employer à l'usage interne, et qu'on l'emploie même fort rarement à l'extérieur; il y a cependant encore quelques vieux praticiens qui regardent sa racine comme un bon vulnéraire détersif et anti-septique; mais il y en a aussi qui pensent que l'odeur même qui s'en exhale, est pernicieuse.

Toutes les espèces d'aristoloche, et particulièrement celle dont nous donnons ici la figure, sont sujettes, si on les prend à une dose un peu trop forte, à donner des crampes d'estomac, à occasionner, en la manière des poisons âcres, de vives douleurs d'entrailles, à causer des vomissemens violens, des superpurgations et même des pertes et des fausses couches. Voyez Art. v, pag. 77, quels sont les antidotes qu'il faudroit opposer aux mauvais effets de cette plante, si elle agissoit comme poison âcre, sans cependant causer ni vomissemens, ni superpurgations ; et pag. 83 et 99, si elle agissoit ou comme vomitif, ou comme superpurgatif. Nous supposons alors que l'on n'auroit pas été prévenu assez à temps pour tenter les préservatifs généraux indiqués pag. 48 et suiv.

ARUM...PIED-DE-VEAU.

Nous avons en France trois espèces de ce genre et plusieurs variétés : on les regarde avec raison comme autant de plantes vénéneuses du genre des plantes âcres.

ARUM DRACUNCULUS . . . PIED-DE-VEAU SERPENTAIRE. Fl. Fr.

Arum *foliis pedatis, foliolis lanceolatis integerrimis aequantibus spatham spadice longiorem.* L. S. P. 1367.

Dracunculus *polyphyllus.* BAUH. Pin . . . TOURN. vulg. SERPENTAIRE.

Il ne faut pas confondre cette plante, comme cela est arrivé quelquefois, avec la SERPENTAIRE DE VIRGINIE, *aristolochia serpentaria* L. *Serpentaria virginiana*, seu *virginiaria caule nodoso.* PLUCK. ni avec la BISTORTE, *polygonum bistorta* L. connue vulgairement sous le nom de SERPENTAIRE MALE OU FEMELLE: cette méprise pourroit avoir des suites d'autant plus fâcheuses, que la serpentaire de Virginie et la bistorte sont des plantes médicinales qu'on emploie avec sécurité dans le traitement de diverses maladies, au lieu que l'*arum dracunculus*, de quelque manière qu'on l'emploie, exige les plus grandes précautions.

Cette plante, si commune dans certaines provinces méridionales de la France, ne se trouve ici que dans les jardins des Botanistes et des curieux. Lorsqu'elle est en

fleur, elle répand au loin une odeur cadavéreuse qui, si cette plante se trouvoit en nombre, pourroit rendre l'air atmosphérique très-malsain : on voit les mouches à viande respirer à l'envi ce parfum, et se reposer souvent sur ses fleurs pour y butiner et y déposer leurs œufs, comme elles le font sur la charogne. Si l'on porte à la bouche quelque partie de cette plante, et qu'on la mâche un peu, on ne s'apperçoit pas tout de suite de sa qualité délétère ; mais, au bout de quelques minutes, on ressent à la langue, au palais, au gosier une chaleur cuisante qui oblige à inspirer l'air frais, lequel soulage comme s'il y avoit eu en effet brûlure. Il pourroit arriver que la forme séduisante de ses fruits engageât les enfans à en manger ; comme ces fruits sont d'abord un peu sucrés, il seroit possible qu'un enfant en avalât beaucoup, ce qui le feroit périr si on ne lui apportoit promptement du secours : si le poison n'avoit pas encore produit son effet intérieurement, il faudroit sur le champ faire vomir, comme nous l'avons dit Art. III, pag. 48, ne pas faire beaucoup d'attention d'abord aux douleurs de la bouche et du

gosier, qu'il faudroit regarder alors comme des effets externes dont nous avons indiqué les antidotes, Art. VII, seconde Partie, p. 128. Si au contraire l'action du poison étoit déja manifeste à l'intérieur, il faudroit se conduire comme nous l'avons dit Art. V, seconde partie.

ARUM MACULATUM L... PIED-DE-VEAU COMMUN. Fl. Fr.

Arum *acaule, foliis hastatis integerrimis, spadice cavato.* L. S. P. 1370.
Arum *vulgare non maculatum*, et ses var.
Arum *vulgare maculis candidis et nigris.* BAUH. Pin... TOURNEF. vulg. V. de Prêtre.

On trouve communément dans les bois cette plante et ses variétés, dont les unes ont les feuilles tachées de blanc, les autres de noir : il arrive souvent de confondre les feuilles de la variété qui n'a point de taches (celle dont nous donnons la figure), avec les feuilles d'une sorte d'oseille qui vient communément dans les prés, les bois humides. Cette méprise peut être d'autant plus dangereuse, que l'on peut mâcher et avaler ces feuilles sans s'appercevoir de

leur qualité nuisible, parce qu'elles sont insipides au goût; c'est ce qui arriva en 1769 dans la forêt d'Arc. Trois enfans de Bucheron mangèrent les feuilles de cette plante; il leur prit des convulsions horribles; on tarda trop à leur apporter du secours; il fut impossible de rien faire avaler aux deux plus jeunes : on les saigna sans succès; on leur donna des lavemens qui ne produisirent aucun effet; ils périrent, l'un au bout de douze heures, et l'autre au bout de seize. Le troisième fut sauvé par les soins de M. Artus, jeune Médecin dont les talens nous sont connus. Cet enfant avoit sans doute moins avalé des feuilles de cette plante que les deux autres; il paroissoit aussi d'une constitution plus robuste; il pouvoit encore avaler, quoiqu'avec beaucoup de peine, parce que sa langue étoit tellement tuméfiée, qu'elle remplissoit toute la capacité de sa bouche; mais la déglutition devint plus libre quand il fut saigné : on lui fit boire du lait, de l'eau tiède, et sur-tout beaucoup d'huile d'olive : on lui donna aussi plusieurs lavemens avec de l'huile d'olive, il lui survint une diarrhée qui le sauva; il fut assez bien rétabli

en peu de temps; mais il a toujours conservé une très-grande maigreur.

Peut-être que si l'on eût mis ces enfans dans un bain d'eau tiède, et qu'on leur eût appliqué sur l'estomac un cataplasme de tabac et d'eau-de-vie, qu'on les eût ensuite saignés des deux bras; car il faut, en pareil cas, des effets prompts; peut-être aussi que si on eût essayé de provoquer le vomissement, soit avec la barbe d'une plume huilée, soit par quelqu'un des moyens dont nous avons parlé Art, III, seconde partie, page 48, on auroit pu débarrasser les organes de la déglutition, et administrer ensuite, comme à celui que l'on a sauvé, les délayans, les mucilagineux, et sur-tout les huileux en boisson et en lavemens.

Quelques Auteurs attribuent à la racine de cette plante de grandes propriétés en médecine : voici ce que dit, au sujet d'une de ses propriétés particulières, l'Auteur d'un TRAITÉ DE MÉDICAMENS SIMPLES : « J'ai éprouvé d'heureux effets de l'usage » de cette racine dans le traitement des » douleurs de rhumatisme, sur-tout quand » elles étoient fixes et situées profondé- » ment. En pareil cas, j'ai fait prendre

» depuis

» depuis dix grains jusqu'à un scrupule » de racine fraîche d'*arum*, deux ou trois » fois par jour : elle s'avaloit en bol ou en » émulsion jointe à des substances hui- » leuses et mucilagineuses, qui empê- » choient que son âcreté et son irritation » ne se fissent sentir vivement, et ne pro- » duisissent sur la langue une impression » douloureuse. En général, elle occasionne » par tout le corps une légère agitation » avec picotement; et quand le malade se » tient chaudement au lit, elle cause des » sueurs abondantes. »

La racine de cette plante, lorsqu'elle est fraîche, est gluante, laiteuse et d'une âcreté terrible ; lorsqu'elle est sèche, elle devient douce au point d'être comestible : on en retire dans cet état un amidon aussi bon et aussi nutritif que celui que l'on retire des autres substances farineuses comestibles (1).

(1) Il seroit peut-être à propos de faire connoître ici par quel procédé il est possible de rendre alimentaire une plante aussi vénéneuse que celle de laquelle nous parlons, et par quel principe on peut s'assurer du succès de l'opération : pour ne pas nous éloigner de notre objet, nous renverrons à l'ouvrage de M.

Je me rappelle avoir vu dans quelque papier public, que si l'on fait rouir cette plante, fleurs, fruits, feuilles, racine, etc. dans de l'eau commune que l'on renouvellera chaque jour, et que si on la réduit en pâte en la pilant, on peut l'employer avec succès en guise de savon, pour nettoyer le linge.

Nous n'avons pas cru qu'il fût nécessaire de donner ici la figure de l'*arum arisarum* L. parce que, malgré qu'il soit indigène de la France, on n'est pas exposé à s'empoisonner avec cette plante : si cependant il arrivoit que l'on s'en servît, et qu'il causât quelque accident, il faudroit suivre le même traitement que pour les autres espèces d'*arum*.

PARMENTIER, homme d'un mérite distingué, et qui a d'autant plus de droit à notre reconnoissance, qu'il s'occupe de la plus importante des branches de la Botanique usuelle, celle qui a pour objet les végétaux nourrissans pour l'homme : on trouvera dans cet ouvrage ces principes développés avec beaucoup d'art et d'exactitude.

ASARUM... CABARET.

La seule espèce de ce genre que nous ayons en France, est l'*asarum europœum* L. Cette plante occupe un des premiers rangs parmi les plantes âcres naturelles à notre climat.

Asarum Europæum L... Cabaret d'Europe. Fl. Fr.

Asarum *foliis reniformibus, obtusis, binis.* L. S. P. 633.

Asarum. Bauh. Pin... Asarum. Dod. Tournef. vulg. cabaret, oreille d'homme,

La saveur âcre, amère et nauséeuse de cette plante, décèle les qualités vomitives et purgatives qui résident dans toutes les parties qui la composent. Comme rien ne nous invite à en faire usage comme aliment, elle ne produit pas aussi fréquemment des accidens qu'elle en produiroit, si elle avoit quelque chose d'engageant, ou si elle ressembloit à quelqu'une des plantes dont nous faisons un usage habituel. Ce-

pendant il n'est pas rare d'entendre parler des accidens fâcheux dont elle devient la source : beaucoup de personnes l'emploient avec trop peu de précaution pour se purger ; et lorsque l'on en prend une dose un peu trop forte, ou si l'on n'est pas suffisamment préparé, ou qu'il y ait quelque disposition à l'inflammation, elle cause les plus grands désordres dans l'économie animale.

« La racine sèche et aromatique de cette » plante, dit M. Lieutaud, purge par haut » et par bas, quand on la fait prendre » soit en poudre, soit en infusion ou en » décoction dans du vin ; mais quand on » fait bouillir cette racine dans de l'eau, » elle acquiert une autre vertu, et devient » alors apéritive et diurétique. C'est ainsi » qu'elle est utile dans la cachexie, les » pâles couleurs et l'hydropisie. La dose » de cette racine, quand on la donne en » substance, est depuis un scrupule jusqu'à » un gros ; il en entre le double dans la » décoction ou l'infusion. Plusieurs Au- » teurs vantent aussi l'efficacité de cette » racine dans le traitement des fièvres in- » termittentes, et même de la fièvre quarte:

» pour l'administrer en pareil cas, on fait
» infuser une demi-once de cette racine
» dans une livre de vin blanc, qui doit se
» prendre dans l'espace d'un jour à diffé-
» rentes fois. »

Les feuilles et les fleurs de cette plante, infusées dans du vin, ont aussi les mêmes vertus que la racine; mais leur effet n'est point certain; elles font vomir les uns, purgent violemment les autres, et sont presque sans effet sur d'autres.

Nous avons parlé Art. v, pag. 81, des secours qu'il convenoit d'apporter lorsqu'un médicament agissoit avec trop de violence comme vomitif; et Art. v, pag. 85, des antidotes qu'il falloit opposer à un médicament qui agissoit trop violemment comme purgatif. S'il arrivoit jamais quelque accident après avoir fait usage de cette plante, il faudroit avoir recours aux antidotes que nous avons indiqués dans cet article.

Cette plante, dans la dessication, a beaucoup moins d'âcreté que dans l'état de verdure; cependant elle en a toujours assez pour que, réduite en poudre, elle soit un sternutatoire violent, que l'on peut employer avec succès dans certaines douleurs

de tête où il faudroit débarrasser le cerveau de l'humeur muqueuse qui s'y seroit épaissie. Mais il faut prendre les plus grandes précautions pour la faire servir à cet usage. Voyez, si l'on avoit à craindre qu'il en résultât quelques mauvais effets, l'Art. VII, seconde partie, pag. 142.

ASCLEPIAS... ASCLÉPIADE.

Nous avons en France deux espèces d'asclépiade, la blanche et la noire, *asclepias vincetoxicum* L. et *asclepias nigra* L. Toutes deux sont suspectes, mais la blanche l'est plus particulièrement; comme elle est aussi la plus commune, et que quand on connoîtra celle-ci, on ne pourra guère méconnoître l'autre, nous nous contenterons de parler de l'asclépiade blanche.

ASCLEPIAS VINCETOXICUM L... ASCLÉPIADE BLANCHE. Fl. Fr.

Asclepias *foliis ovatis, basi barbatis, caule erecto, umbellis proliferis.* L. S. P. 314.

Asclepias *albo flore* BAUH. Pin... TOURNEF. vulg. DOMPTE-VENIN.

« Les propriétés de cette plante, dit M.

» Lieutaud, ne me paroissent pas répondre » à une dénomination aussi hyperbolique : » il est assez rare qu'on en fasse usage » dans ce pays-ci ; cependant on doit en » compter la racine au nombre des alexi- » tères... On peut la faire entrer encore » dans les classes des apéritifs, des incisifs » et des diurétiques ; car elle contribue » quelquefois à la guérison de la cachexie, » et des maladies causées par une trop » grande abondance de sérosités ; on dit » même, continue M. L... que des écrouel- » leux se sont bien trouvés de son usage. » La racine de *dompte-venin* séchée se » prescrit depuis une demi-once jusqu'à » une once pour chaque pinte de décoc- » tion ; ou on la fait prendre en substance » depuis un demi-gros jusqu'à un gros. »

Quand même la parfaite analogie qu'il y a entre les asclépiades et les apocyns ne seroit pas une raison suffisante pour que l'on soupçonnât les asclépiades, l'odeur forte et désagréable, la saveur âcre et amère de ces plantes, nous préviendroient d'une manière assez désavantageuse sur leur compte, pour que nous ayons à nous en défier : On sait d'ailleurs que la racine de

l'asclépiade blanche est vomitive et hydragogue. Nous ne sommes point exposés à confondre les asclépiades avec quelques plantes alimentaires ; conséquemment il doit arriver fort rarement des accidens dont elles soient la cause ; cependant, comme il y a des pays où l'on emploie pour le traitement des hydropiques la racine fraîche de l'ASCLÉPIADE BLANCHE, infusée dans du vin blanc, de même que l'on emploie ici la seconde écorce du SUREAU (1), il arrive quelquefois qu'elle cause des vomissemens violens qui peuvent rendre l'état du malade très-dangereux. Il faut promptement avoir recours aux délayans, aux mucilagineux, aux huileux, dont nous avons parlé pag. 80, ou donner en boisson et en lavemens beaucoup d'eau et de miel... Quand le vomissement n'est pas bien considérable, on réussit assez bien à l'arrêter par des bouillons acidulés avec le citron ou le vinaigre. L'on prétend que lorsque l'on a fait usage de cette plante, s'il survient quelques envies

(1) L'usage du sureau, *sambucus nigra* L. de l'hièble, *sambucus ebulus* L. expose à peu près aux mêmes dangers que cette plante; il faudroit aussi leur opposer les mêmes antidotes.

de vomir, c'est un pronostic sûr des bons effets qu'on en obtiendra ; et que si au bout de quelques heures qu'on en a avalé la décoction, on fait usage de quelques acides doux, cette plante agit puissamment comme hydragogue et comme diurétique et sudorifique. Nous croyons devoir prévenir que dans quelque vue que l'on emploie cette plante à l'usage interne, il est prudent de ne la prendre en substance qu'à la dose d'un demi-gros pour un homme formé, et une demi-once de la racine fraîche en décoction suffit pour chaque pinte d'eau, que l'on partagera en cinq verrées, dont on prendra une tous les matins.

ATROPA... MANDRAGORE.

Parmi les différentes espèces de ce genre que *Linnaeus* a décrites et nommées, nous ne connoissons de vraiment naturelle à la France, que l'*atropa belladona* ; les deux autres espèces dont nous donnons la figure, sont exotiques : on les trouve dans presque tous les jardins des curieux et dans les jardins de pharmacie, d'où on les tire fraîches pour être employées à diverses prépa-

rations officinales médicamenteuses. Ces trois espèces sont mises avec raison au rang des poisons narcotiques naturels.

ATROPA BELLADONA L... BELLADONE BACCIFÈRE. Fl. Fr. MANDRAGORE BACCIFÈRE.

Atropa *caule herbaceo, foliis ovatis integris.* L. S. P. 260.

Belladona *majoribus foliis et floribus* TOURNEF. vulg. BELLADONE, BELLE-DAME.

S'il est une plante que nous ayons le plus grand intérêt d'éloigner de nos habitations, c'est la belladone baccifère : la forme agréable et la couleur appétissante de ses fruits qui, dans leur parfaite maturité, sont d'un beau noir luisant, invitent les enfans à en goûter ; comme ils y trouvent un goût sucré qui n'a rien de désagréable, ils en mangent, et s'ils ont le malheur d'en avaler seulement huit à dix, ils ne tardent pas à être victimes de leur inexpérience.

Nous pourrions citer ici un très-grand nombre d'exemples des suites fâcheuses auxquelles les fruits de cette plante ont donné lieu ; mais nous nous contenterons

de rapporter le fait suivant ; il s'est passé sous les yeux des gens de l'art dans la capitale, et mérite d'être consigné avec quelques détails dans un ouvrage de ce genre.

En 1773, les enfans de la Pitié passant au Jardin des Plantes, s'arrêtèrent près d'un fort pied de belladone chargé de fruits. Douze de ces enfans en mangèrent, les uns plus, les autres moins, et personne ne s'en apperçut; à peine ces enfans furent-ils rentrés dans leur Maison, qu'ils se plaignirent d'envies de vomir, de maux de tête, d'éblouissemens, d'angoisses ; quelques-uns eurent des bâillemens et des hoquets ; l'un d'eux vomit, rendit par le vomissement quelques-uns de ces fruits presque dans leur entier, et ce fut alors que l'on eut les premiers indices de l'empoisonnement. On appela promptement M. Brun, Chirurgien de la Maison, qui reconnut, à l'inspection des fruits, que c'étoient ceux de la belladone ; on les porta à M. Thouin, Jardinier en chef du Jardin des Plantes, qui assura également que c'étoient les fruits de cette plante ; pour s'en convaincre encore davantage,

comme il n'y avoit alors qu'un pied de belladone en fruit au Jardin des Plantes, on alla voir la plante, et l'on trouva que les enfans n'y avoient pas laissé un seul fruit.

La variété des symptômes et accidens qui se firent remarquer dans ces enfans, faisoit soupçonner qu'ils avoient encore avalé quelque autre substance vénéneuse ; car il étoit difficile de concevoir comment le même poison produisoit des effets si différens. M. Brun, après s'être assuré avec cette sagacité et cette prudence qui lui sont ordinaires, que c'étoit à une seule et même cause que l'on pouvoit attribuer ces différens effets, se conduisit de manière à mériter les plus justes éloges. Parmi ceux qui avoient avalé un plus grand nombre de ces fruits, il y en avoit qui étoient dans un état approchant de l'ivresse. Il y en avoit aussi qui étoient réduits dans un tel état de stupeur, qu'ils étoient comme engourdis ; tous se plaignoient de maux de tête, de maux de gorge, et ils ne pouvoient rien avaler sans qu'il leur prît des convulsions : il y en eut du nombre de ceux-ci qui furent très-mal ; mais il n'en

mourut point. Parmi ceux qui n'avoient mangé de ces fruits qu'en petite quantité, il s'en trouva quelques-uns chez qui le poison resta sans effet ; mais, pour le plus grand nombre, ils eurent des nausées et des maux de tête.

Les acides en boisson et en lavemens furent la base du traitement général : on fit avaler à ces enfans beaucoup d'eau tiède et quelques cuillerées d'eau émétisée : on leur fit prendre ensuite beaucoup d'eau et de vinaigre : on leur donna des lavemens avec quelques cuillerées de vinaigre et d'huile d'olive.

Nous croyons que l'on auroit pu se passer d'administrer l'eau émétisée, en employant quelques-uns des moyens mécaniques dont nous avons parlé pag. 49, pour provoquer le vomissement ; l'effet en auroit été plus prompt, et le succès eût été le même : on auroit donné ensuite à grandes doses de l'eau tiède et de l'huile à ceux qui étoient dans l'agitation, à ceux en qui il se manifestoit des symptômes de fureur. Quant à ceux chez qui le poison produisoit un effet contraire, c'est-à-dire ceux qui étoient endormis et comme engourdis, le

traitement par les acides, comme nous l'avons fait remarquer pag. 100 et suiv., étoit le seul qui convînt; cependant on est quelquefois obligé d'avoir recours à l'émétique lorsque la déglutition ne se fait pas assez librement. Voyez ce que nous avons dit à ce sujet, pag. 103.

Il n'y auroit pas moins de danger à faire un usage inconsidéré des fleurs, des feuilles, des racines de cette plante, soit en substance, soit en infusion, que de ses fruits. Si l'on consulte les ouvrages de LIN. de DIOSC. de LAMB. WEPF. HAEN. THAL. LOB. MATH. SCOP. HAL. on trouvera toutes les expériences que ces savans ont faites pour s'assurer des qualités délétères de cette plante; on verra que c'est une des plantes les plus dangereuses que nous ayons, et que si l'on veut l'employer comme médicament interne, il faut y apporter les plus grandes précautions.

GESNER prétend que l'on peut employer avec succès le suc des feuilles de cette plante, pour faire cesser les cours de ventre, les douleurs d'entrailles, et occasionner un sommeil doux, et que le suc de son fruit, réduit à la consistance de

sirop avec un peu de sucre, produit le même effet, et guérit les dyssenteries. SCHENKIUS, lib. 7, *de venenis e plantis*, pag. 817, affirme aussi avoir employé cette plante avec succès dans différens cas. Nous savons que ses feuilles cuites sous la cendre avec un peu de graisse, et appliquées en forme de cataplasme sur les tumeurs glanduleuses et skirrheuses, ont produit un très-bon effet; mais nous ne hasarderons rien sur les propriétés de cette plante administrée à l'intérieur; il faudroit en étudier plus méthodiquement qu'on n'a fait jusqu'alors, les effets dans telle et telle circonstance, avant de prononcer avec certitude sur ses vertus; en attendant, il est prudent de ne pas l'employer à l'usage interne, à moins que l'administration n'en soit confiée à un Médecin habile.

Les Peintres connoissent une manière de faire avec ses baies une couleur verte, à peu près comme celle que l'on nomme vert de vessie.

ATROPA MANDRAGORA mas L. . . MANDRAGORE MALE.

Atropa *acaulis scapis unifloris*. L. S. P. 259.
Mandragora *fructu rotundo*. C. B. Pin. . .
Mandragoras mas. J. B.

Ses fruits sont beaux et appétissans ; ils n'ont rien de désagréable au goût ; mais ils ont une odeur narcotique et pénétrante qui, si on la respiroit dans un lieu fermé, ne manqueroit pas de produire, et même en fort peu de temps, tous les effets des exhalaisons stupéfiantes : pris à l'intérieur à une certaine dose, il n'y a pas de doute qu'ils ne soient très-vénéneux : c'est le sentiment d'ABBAN, comme on peut le voir par le passage suivant tiré de ses ouvrages : *Cui datur in potu succus mandragorae, aut poma ejus, aut radix ejus, ruborem in facie et oculis, et stuporem in mente, et mentis alienationem et amentiam, et somnum profundum patietur.*

De temps immémorial en effet, le suc de cette plante, ses fruits, sa racine, sont reconnus pour des poisons narcotiques, dont le propre est de causer l'aliénation de l'esprit et de la mémoire, et d'occasionner

sionner de la stupeur, de l'engourdissement et le sommeil.

Dioscoride, Paul d'Égine, Gallien, etc. lorsqu'ils avoient à faire l'amputation de quelque membre, comptoient cependant beaucoup sur les effets de cette plante; ils en faisoient infuser la racine fraîche dans du vin, et une heure ou environ avant de faire l'opération, on en faisoit avaler un verre au malade; ce qui, à ce qu'on prétend, rendoit l'opération beaucoup moins douloureuse par l'engourdissement général que cela causoit. On a été obligé d'abandonner cette méthode, parce qu'on a reconnu qu'elle étoit dangereuse : tantôt elle causoit le vomissement, tantôt elle occasionnoit une diarrhée qui faisoit périr le malade peu de temps après l'opération.

Les Anglois ont proscrit cette plante, ainsi que l'espèce suivante, de leur Pharmacopée, et on ne l'emploie guère en France pour l'usage interne, que dans la préparation de quelques médicamens arcaniques ou polypharmaques. On prétend que sa racine broyée, réduite en bouillie, et appliquée en forme de cataplasme sur les tu-

meurs glanduleuses, produit de très-bons effets.

ATROPA MANDRAGORA femina L... MANDRAGORE FEMELLE.

Atropa *acaulis scapis unifloris*. L. S. P. 259. Mandragora *flore subcaeruleo purpurascente*. C. B. Pin... *Mandragoras femina*. J. B.

Cette espèce diffère essentiellement de la précédente, tant par la forme et la couleur de ses fleurs, que par la forme et le volume de son fruit, la surface et la couleur de ses feuilles.

Les racines de ces deux plantes deviennent très-grosses, et comme beaucoup d'autres racines charnues, sont sujettes à se bifurquer, et à ressembler, mais toujours d'extrêmement loin, aux cuisses d'un homme. Les anciens chez qui tout ce qui tenoit au merveilleux étoit accrédité, ne manquèrent pas de former de belles spéculations sur cette ressemblance apparente; on attribua à cette plante de grandes vertus, et pour rendre la chose plus frappante, on l'appela MANDRAGORE, comme si l'on

disoit *qui ressemble à l'homme.* Quand nous avons l'idée frappée, beaucoup de choses ressemblent à tout ce que nous voulons ; et pour peu que le charlatanisme s'en mêle, bientôt tout le monde voit comme nous. Le témoignage des hommes, pour lequel on a tant de respect, n'est donc pas toujours infaillible ; pour qu'il mérite notre confiance, il faut que les témoins soient reconnus pour gens instruits et de bonne foi, et encore ne devons-nous jamais nous dessaisir de cette juste réserve qui éloigne de nous la prévention, et nous met à même d'observer de sang froid, et de connoître la vérité, sur-tout en médecine où il n'y a point d'erreur qui puisse être indifférente : il n'y a conséquemment point de précaution que l'on ne doive prendre pour s'en garantir.

Les Charlatans, pour en imposer plus complètement au public, et tirer le plus grand parti possible de sa crédulité, ne manquèrent pas de faire servir la mandragore à favoriser leur dessein. Mais comme il n'étoit pas facile de se procurer des racines de mandragore qui ressemblassent à l'homme, il fallut corriger cette manque

de complaisance de la Nature : quand on veut tromper, combien on devient ingénieux ! On eut bientôt des racines très-ressemblantes à l'homme et à la femme : on s'occupa à faire prendre à diverses racines charnues, telles que la racine de guimauve, de nénuphar, de brioine, de radis, une forme humaine ; dans les endroits que l'on vouloit qui fussent couverts de poils, on implanta des grains d'orge ; on tint ces magots dans un lieu humide, et la végétation des grains d'orge ne tarda pas à remplir parfaitement l'objet. Voilà les mandragores que l'on nous a tant vantées, et qui ont produit de si miraculeux effets.

BETONICA... BÉTOINE.

DE deux espèces de ce genre qui sont naturelles à la France, il n'est question dans tous les ouvrages de Médecine, que de la bétoine officinale ; c'est apparemment la seule dont on connoisse les propriétés.

Betonica officinalis L.... BÉTOINE OFFICINALE. Fl. Fr.

Betonica *spica interrupta, corollarum lacinia labii intermedia emarginata.* L. S. P. 810.

Betonica *purpurea* Bauh. Pin... Tournef. et ses var. Betonica *rubicundissimo flore montis aurei.* Id.

On ne doit faire usage de cette plante en médecine, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, qu'avec la plus grande précaution: si l'on prend sans ménagement l'infusion de ses fleurs, de ses feuilles et sur-tout de sa racine fraîche, elle excite le vomissement, cause des tranchées horribles, suivies de superpurgations dangereuses, et donne même la dyssenterie, comme cela s'est vu quelquefois. C'est dans la classe des délayans, des mucilagineux, des huileux, qu'il faut chercher les antidotes qu'il faut opposer aux accidens que peut causer cette plante à l'intérieur. Voyez Art. v, pag. 76 et suiv.

On ne doit pas être moins circonspect dans l'administration du suc de bétoine et de la poudre des feuilles et des fleurs des-

séchées de cette même plante, pour provoquer l'éternuement : ce remède doit être généralement interdit aux femmes enceintes, aux enfans, aux personnes attaquées de hernies ou d'obstructions, et à tous ceux qui sont d'une complexion délicate. Voyez Art. VII, pag. 143, ce que nous avons dit au sujet des secours qu'il convient d'opposer à leurs effets.

On recommande l'usage des fleurs et des feuilles fraîches de bétoine en infusion, comme du thé, à la dose d'une bonne pincée par bouteille d'eau, contre les affections soporeuses, les vertiges, les tournoiemens, le tremblement, la paralysie. On vante aussi comme un excellent remède contre la jaunisse, la décoction de sa racine fraîche, à la dose d'une once par bouteille d'eau : il en faut prendre quatre verrées par jour.

M. LIEUT. *Mat. Med.* dit aussi que l'on regarde comme un excellent spécifique contre la fièvre quarte, la poudre des feuilles de bétoine, prise à la dose d'un ou deux gros dans un jaune d'œuf. Il est d'usage, dit-il, de prendre ce médicament quatre heures après la fin de l'accès.

Dans les maux de tête causés par l'engorgement des glandes pituitaires, on obtient de bons effets du suc et de la poudre de bétoine respirés par le nez comme du tabac (1); mais il faut en prendre très-peu à la fois, sur-tout si la poudre est nouvelle. On recommande encore la poudre de bétoine mêlée avec un peu de tabac, dans des cas d'embarras et de pesanteur à la tête. On conseille aussi de la fumer en guise de tabac.

Aux animaux qui ont été empoisonnés par quelques plantes âcres, telles que les renoncules, les anémones, les aconits, on leur donne du lait dans lequel on a fait bouillir de la bétoine, et l'on assure qu'il n'y a point de meilleur remède.

(1) Toutes les plantes âcres, tels que le muguet, les vératres, le cabaret, la brioine, etc. qui conservent dans la dessiccation leur âcreté, si on les réduit en poudre, et qu'on les fasse respirer par le nez, provoquent l'éternuement comme la poudre de bétoine, et exigent des précautions d'autant plus grandes, que leur âcreté est plus considérable.

BRYONIA... BRIOINE.

NOUS n'avons en France qu'une seule espèce de ce genre.

BRYONIA ALBA L... BRIOINE BLANCHE. Fl. Fr.

Bryonia *foliis palmatis, utrinquè callosa scabris* L. S. P. 438.

Bryonia *aspera sive alba baccis rubris.* C. B. P... TOURNEF. vulgair. BRIONE COULEUVRÉE, VIGNE BLANCHE, GROS NAVET.

Prenez garde de confondre sa racine avec celle du navet; lorsqu'elle est fraîche, elle est purgative, hydragogue et incisive, et ne l'employez jamais pour l'usage interne, sans consulter quelqu'un d'instruit. La brioine, comme nous l'avons dit au bas de la figure de cette plante, porte tantôt sur le même individu des fleurs mâles et des fleurs femelles séparées; tantôt sur un individu, des fleurs mâles, et sur un autre individu, des fleurs femelles et des fruits; ce qui donne occasion de regarder, comme

deux plantes différentes, la brioine mâle et la brioine femelle, et de leur attribuer aussi des qualités différentes, tandis que les qualités de l'une sont les mêmes que celles de l'autre, et qu'il est de fait que ce sont deux individus de la même espèce.

La racine de cette plante en substance, en infusion, en décoction, ne doit être employée qu'avec la plus grande réserve : on lui a vu quelquefois produire, à des doses modérées, des effets auxquels personne ne se seroit attendu : on a vu de violens vomissemens accompagnés de défaillances, de douleurs horribles, être la suite de l'usage de la racine de cette plante infusée dans du vin blanc : on a aussi plusieurs exemples qu'elle a causé des superpurgations qui auroient eu des suites fâcheuses, si l'on n'y eût promptement remédié. Les délayans, les mucilagineux, les huileux dont nous avons parlé Art. v, pag. 82 et 85, sont les antidotes qu'il convient d'opposer à leurs effets ; et pour la suite du traitement, voyez ce que nous avons dit pag. 87 et suiv.

« La racine de cette plante, dit Monsieur » Lieutaud, est utile dans la cachexie,

» l'hydropisie de poitrine, et toutes les
» maladies causées par une trop grande
» abondance de sérosité : elle a d'heureux
» succès dans l'espèce d'*asthme* que l'on
» nomme *humide*, et on vante beaucoup
» son efficacité pour la guérison des ob-
» structions de la matrice : plusieurs Au-
» teurs la regardent même spécifique dans
» ce cas. On ordonne cette racine fraîche
» depuis une demi-once jusqu'à une once
» et demie pour chaque livre de décoction.
» Lorsqu'elle est sèche, elle se prescrit de-
» puis deux gros jusqu'à une demi-once.
» On la fait prendre aussi en substance,
» continue M. Lieutaud, ou en poudre,
» à la dose d'un scrupule jusqu'à deux.
» Son suc tiré par expression, se donne
» depuis deux gros jusqu'à une demi-once
» dans du bouillon. Lorsque l'on fait éclair-
» cir ou dépurer le suc de racine de brione,
» il tombe au fond du vaisseau qui le con-
» tient, une substance farineuse qui, étant
» desséchée, est connue sous le nom de
» FÉCULE DE BRIONE, que plusieurs Mé-
» decins prescrivent depuis dix grains jus-
» qu'à un demi-gros; mais ce remède n'est
» pas d'une grande efficacité. La racine de

» brione est aussi employée à l'extérieur ; » on la regarde, lorsqu'elle est fraîche, » comme un excellent résolutif ; broyée » dans un mortier, et appliquée sur les » parties qui ont souffert quelques con- » tusions, elle a d'heureux succès : on » peut encore en user pour les tumeurs » cystiques et scrophuleuses ; elle entre » enfin dans la classe des tuméfians et des » vésicatoires ».

M. Morand, Médecin, compare la racine de cette plante avec le magnoc dont les Sauvages des Antilles et les habitans des Indes occidentales font leur nourriture habituelle. Dans les ouvrages de Messieurs Parmentier et Villemet, elle occupe aussi un des premiers rangs parmi les végétaux nourrissans, qui, dans des temps de disette, peuvent remplacer les alimens ordinaires.

CHELIDONIUM... CHÉLIDOINE.

Nous avons en France quatre espèces de ce genre ; la chélidoine majeure est celle qui mérite le plus de trouver place dans cet ouvrage, parce que beaucoup

de personnes la mettent en usage sans prendre assez de précaution, et peuvent être victimes de leur peu de défiance. La chélidoine glauque ne peut pas être regardée non plus comme une plante innocente; mais on ne l'emploie jamais comme aliment, et lorsqu'il arrive qu'on la fait servir à la préparation de quelque médicament, c'est toujours par le conseil des gens de l'art, et alors on n'est pas exposé à s'en empoisonner (1).

CHELIDONIUM MAJUS L. . . CHÉLIDOINE. MAJEURE.

Chelidonium *pedunculis umbellatis*. L. S. P. 723.

Chelidonium *majus vulgare*. BAUH. Pin... TOURNEF. vulg. CHÉLIDOINE, ÉCLAIRE, GRANDE ÉCLAIRE.

N'employez jamais intérieurement le suc de cette plante, sans l'avoir uni à quelque correctif qui puisse en affoiblir l'âcreté: on le vantoit beaucoup autrefois pour l'usage

(1) Nous donnerons la figure de la chélidoine glauque, *chelidonium glaucium* L. à la suite des plantes médicinales du Royaume.

interne; on lui attribuoit de grandes propriétés dans le traitement de la jaunisse, la cachexie et même l'hydropisie. Aujourd'hui on n'a pas tant de confiance à ses vertus, et même il n'y a plus guère que les bonnes femmes et quelques vieux praticiens qui l'emploient à l'intérieur, parce que plusieurs fois on l'a vu agir violemment comme poison âcre. Nous avons dit p. 31, à quels signes on reconnoissoit qu'un poison étoit de la classe des poisons âcres, et nous avons indiqué p. 72, les antidotes qu'il convient d'opposer à leurs effets dans les empoisonnemens internes.

La racine sèche de cette plante passe pour un bon apéritif; on la recommande contre les obstructions : on la fait infuser dans du vin blanc, à la dose d'une demi-once par livre de vin, et l'on en fait prendre un verre à jeun, et un verre en se couchant.

On emploie avec succès à l'extérieur le suc jaune qui découle de cette plante, pour déterger les vieux ulcères; mais il faut toujours qu'il soit uni à une quantité d'eau d'autant plus grande que la partie ulcérée est plus délicate. On le recommande contre les dartres; on le dit très-bon pour dissiper

les taches des yeux, mais on ne doit l'employer à ce dernier usage qu'avec la plus grande circonspection, puisque ce n'est qu'à son âcreté qu'il doit la propriété de guérir les verrues et les cors des pieds, comme nous l'avons dit au bas de la figure de cette plante.

S'il arrivoit que son application à l'extérieur eût quelque suite fâcheuse, il faudroit consulter les divers paragraphes de l'Art. VII, seconde Partie.

Il arrive quelquefois que la chélidoine majeure est d'une âcreté excessive, sur-tout lorsqu'elle vient sur de vieux murs où le nitre abonde. Je ne dis ceci que pour prévenir ceux qui ont l'imprudence de faire couler sur l'œil nu le suc de cette plante pour enlever la cataracte : on a plusieurs exemples que par cette pratique, des personnes ont été privées pour toujours de la vue.

CICUTA... CICUTAIRE.

LA seule espèce de ce genre qui soit indigène à la France, est la *cicuta virosa*.

Cicuta virosa L... Cicutaire aquatique. Fl. Fr.

Cicuta *umbellis oppositi foliis, petiolis marginatis obtusis.* L. S. P. 356.
Sium *cicutae folio* Bauh. Pin.... *Sium palustre alterum foliis serratis.* Tournef. *Cicutaria aquatica* Fl. Fr. vulg. Cigue des marais.

Cette plante est regardée avec assez de raison, ce me semble, comme un des plus dangereux poisons que nous ayons. Toutes les expériences que l'on a faites pour s'assurer de sa qualité délétère, ont prouvé combien cette opinion étoit fondée (1). La méprise de ses feuilles pour celles de l'angelique sauvage, a été funeste à plusieurs personnes à qui on les avoit administrées comme médicament. Il faut bien prendre garde de confondre cette plante avec cette espèce de cigüe dont on fait les pilules d'après les principes de M. Storck. Nous avons donné la figure de celle-ci sous le nom de *conium maculatum;* on pourra comparer ces deux plantes.

(1) On peut consulter à ce sujet un Traité par M. Wepfer, imprimé à Leyde, 1733.

« Voici, dit M. Vicat, dans quel ordre se » succèdent les symptômes qu'occasionne » la cigüe aquatique : on éprouve d'abord » de l'ivresse, des vertiges, une envie de » dormir à laquelle on ne peut résister, » un assoupissement profond, dans lequel » le malade reste étendu comme mort : on » perd pour un temps l'usage de tous ses » sens ; on éprouve un accablement consi- » dérable, et qui dure quelquefois long- » temps ; l'esprit se dérange de différentes » manières ; on devient mélancolique ou » furieux ; on a des convulsions dans les » membres, et même des attaques de haut- » mal ; de plus on a des envies de vomir » inutiles, et lorsque le vomissement arrive, » il est de nature à ne pouvoir être regardé » comme l'effet d'un émétique qui soula- » geroit dans ces circonstances, au lieu » que ce vomissement va souvent jusqu'au » sang, et qu'il est accompagné de hoquets, » de douleurs, de chaleur brûlante, d'en- » flure et d'inflammation de l'estomac, qui » se trouve quelquefois rongé et troué par » l'action du poison : on a aussi des dou- » leurs de tête, une sécheresse excessive » au gosier : on est attaqué du cathare suf-

» foquant,

» foquant, et souvent on meurt, quelque-
» fois très-promptement. A l'inspection des
» cadavres, on trouve le plus souvent le
» bas-ventre et le visage fort enflés; la
» face, et quelquefois la peau de tout le
» corps, livides, les poumons enflammés
» et gangrenés: »

NICANDER n'avoit pas une meilleure opinion de cette plante : la description qu'il fait des accidens auxquels son usage expose, en est la preuve convaincante.

Tu quoque signa malae jam contemplare cicutae.
Haec prima tentat caput et caligine densâ,
Involvit mentes, oculi vertuntur in orbem:
Genua labant, quod si cupit ociùs ire, caducum
Sustentant palmae corpus, faucesque premuntur
Obsessae, et colli tenuis praecluditur isthmus;
Externi frigent artus.

Nous n'avons jamais eu occasion d'observer les effets de cette plante sur l'homme; mais il paroît d'après ce qu'en ont écrit des Auteurs dignes de foi, qu'elle agit comme poison mixte, c'est-à-dire, tantôt comme poison âcre, tantôt comme poison stupéfiant; comme poison stupéfiant sur les uns, et comme poison âcre sur les autres.

La variété des symptômes exige alors que

l'on varie le traitement, et c'est dans un cas semblable qu'il faut qu'un Médecin fasse jouer tous les ressorts de son art. S'il trouve le malade dans des crises, des convulsions, dans une agitation violente; qu'il ne passe pas inutilement son temps à s'assurer si c'est l'usage de la cigüe ou de tout autre poison, qui a réduit le malade dans cet état, il lui suffit, pour l'instant, de savoir que c'est l'effet d'un poison, et il ne doit s'occuper que des moyens d'adoucir les douleurs, afin d'apporter un prompt soulagement à son malade; il lui administrera les délayans, les calmans, les huileux dont nous avons parlé pag 72; si au contraire il le trouve dans l'abattement, dans un état de stupeur, qu'il ait recours aux acides dont nous avons parlé pag. 99.

Les chèvres mangent cette plante sans en paroître le moindrement incommodées.

CLEMATIS... CLÉMATITE.

On compte parmi les plantes naturelles à notre climat, trois espèces de clématite; malgré que nous soyons persuadés que

celle de ces trois espèces qui passe pour la plus innocente, doive encore être très-suspectée, nous ne parlerons ici que de la *clematis vitalba*, parce que c'est la plus commune, la plus dangereuse, et qu'elle suffira pour faire connoître les deux autres espèces.

Clematis vitalba L. . . Clématite des haies. Fl. Fr.

Clematis *foliis pinnatis, foliolis cordatis scandentibus.* L. S. P. 766.

Clematis *sylvestris latifolia.* Bauh. Pin... et ses deux variétés. *Clematis sylvestris latifolia dentata et clematis sylvestris latifolia foliis non incisis.* Tournef. vulg. viorne, herbe aux gueux, consolation.

Il réside dans la fleur, les semences, l'écorce et la racine de cette plante un principe d'âcreté, tel qu'elle peut être regardée comme un poison très-violent. Le peuple l'emploie cependant aveuglément pour se purger; il fait infuser la racine ou l'écorce des jeunes tiges de cette plante dans de l'eau tiède ou du vin blanc, et souvent,

sans s'être préparé en aucune manière, il avale à jeun avec confiance un grand verre de cette infusion : peut-être que ce purgatif ne seroit pas plus à mépriser qu'un autre, s'il étoit employé avec circonspection (1), et après une préparation convenable (2) ; mais il sera toujours de la plus grande im-

(1) Nous croyons devoir faire remarquer à cette occasion, que comme on ne peut pas trop compter sur l'effet d'un purgatif quelconque, il seroit prudent de ne l'employer jamais qu'en tisanne, dont on prendroit deux verres tous les matins à jeun : beaucoup de Médecins sont actuellement dans cet usage ; le succès du traitement en est plus assuré, et l'on ne court pas les risques d'administrer un médicament dont la violence pourroit retarder considérablement la guérison, et même, dans certains cas, la rendre impossible.

(2) Il est à propos d'observer qu'avant de faire usage d'un purgatif quelconque, il faut toujours se préparer deux jours d'avance ; cette préparation consiste à ne prendre pendant deux jours, que des alimens légers et de facile digestion, à boire beaucoup d'eau d'orge ou d'eau de riz, à prendre des lavemens d'eau simple, et quelques bains même, si cela est possible ; à éloigner le plus que l'on pourra, toute occasion qui puisse émouvoir les passions, et sur-tout à suspendre toute occupation qui exige beaucoup de combinaison, une attention trop long-temps soutenue, ou un travail pénible.

prudence d'employer ce remède sans précaution, parce que pour peu que la dose en soit trop forte, il cause des superpurgations très-dangereuses, après avoir horriblement tourmenté le malade. Voyez pag. 85, ce que nous avons dit qu'il falloit que l'on fît lorsqu'un médicament agissoit trop violemment comme purgatif.

Puisque les mendians de profession, comme nous l'avons déja dit au bas de la figure de cette plante, l'emploient avec succès, appliquée à l'extérieur, pour se faire venir des ulcères, il est aisé de conclure qu'il faut certaines précautions pour l'employer comme médicament externe; ainsi ceux qui font servir la décoction de ses feuilles pour nettoyer les vieux ulcères, feront attention de ne pas trop charger cette décoction.

On emploie cette plante à divers usages dans les arts. Les vanniers font des ruches à miel avec ses sarmens bruts; ils en font aussi de très-jolis paniers et différens autres ouvrages.

On pourroit faire un très-beau papier avec les aigrettes de cette plante, ainsi

qu'avec celles de toutes les plantes aigrettées, telles que les chardons, les apocins, etc.

COLCHICUM... COLCHIQUE.

De deux espèces de ce genre qui sont naturelles à la France, il n'y en a qu'une qui soit reconnue pour être vénéneuse.

Colchicum autumnale L... Colchique d'automne. Fl. Fr.

Colchicum *foliis planis lanceolatis erectis*. L. S. P. 485.

Colchicum *commune* Bauh. Pin... Tournef. vulg. tue-chien. Veilleuse ou veillote.

Rien ne nous invite à faire usage des fleurs, des fruits, des feuilles de cette plante comme aliment; mais sa bulbe a une forme appétissante qui invite à la goûter. En 1762, les deux fils d'un forgeron, près Bar-sur-Aube, faillirent périr pour avoir mâché seulement la racine de cette plante, qu'ils trouvèrent arrachée dans un pré où l'on faisoit une fouille; ils la recrachèrent; mais ils avalèrent sans doute un

peu du suc de cette racine avec leur salive, et il n'en fallut pas davantage : c'étoit au printems, et c'est dans ce moment-là qu'elle a le plus d'activité, et où, à une très-petite dose, elle peut faire beaucoup de mal : il leur prit des serremens de gosier, des anxiétés, des douleurs d'estomac horribles : on les saigna, on leur fit avaler beaucoup de lait et d'huile, ce qui leur occasionna un grand dévoiement qui les sauva.

M. Vicat rapporte que des enfans du village de *Schorren*, canton de *Berne*, après s'être amusés quelque temps avec les graines de cette plante, en mangèrent et périrent. Cette plante agit toujours comme poison âcre ; c'est conséquemment dans la classe des délayans, des mucilagineux, des huileux, dont nous avons parlé pag. 77, qu'il faut chercher les antidotes qu'il convient de lui opposer.

Quelques Auteurs recommandent l'infusion de ses feuilles, de sa racine, comme un excellent diurétique ; mais il y a mille autres médicamens que l'on peut employer avec autant de succès, et qui n'exposent pas aux mêmes dangers.

Sa racine se dépouille, par la coction

dans de l'eau, d'une grande partie de son âcreté, au point qu'on l'emploie dans cet état comme cataplasme émollient. On pourroit aussi la mettre au rang des racines féculacées, parce qu'après une certaine préparation, elle donne une fecule douce qui n'a rien de mal-faisant.

On se sert des feuilles de cette plante pour teindre les œufs. Avec la décoction de ces mêmes feuilles, on détruit en très-peu de temps, les poux du bétail.

Lorsque les souris sont trop multipliées dans les champs, les prés, les jardins, on emploie avec succès la racine de colchique, pour les empoisonner: on la pile, on fait une omelette, et l'on fait une pâte avec l'omelette et la racine pilée; on en compose ensuite de petites boulettes que l'on fourre dans les trous de souris de distance à autre, et l'on prétend que cela suffit pour tuer toutes celles qui en mangent.

CONIUM... CIGUE.

Nous n'avons en France qu'une seule espèce de ce genre.

Conium maculatum L... Cigue majeure. Fl. Fr.

Conium *seminibus striatis* L. S. P. 349. Cicuta *major*. Bauh. Pin... Tournef. vulg. Cigue, grande-cigue, cigue tachée ou maculée.

Prenez garde de confondre ses feuilles avec celles du persil, ses graines avec celles du fenouil, et sur-tout ses racines avec celles du panais: on a eu plusieurs exemples de ces sortes de méprises (1).

La cigüe, dans les mains d'un vulgaire ignorant, est un poison, et dans les mains d'un homme instruit, peut être un grand

(1) Nous donnerons incessamment les figures des plantes avec lesquelles on est exposé à confondre celle-ci, afin qu'on puisse les comparer, apprendre comment elles se ressemblent, comment elles diffèrent essentiellement, et prévenir par là toute espèce d'erreur.

remède. De tout temps on a redouté l'usage de la cigüe ; mais, faute d'avoir connu les caractères certains qui distinguent cette plante de toutes les autres avec lesquelles elle a quelque ressemblance, on a appelé cigües beaucoup de plantes qui sont d'un autre genre, et l'on a mis sur le compte de la CIGUE MAJEURE beaucoup de choses qui n'y auroient point été, si on l'eût mieux connue.

Il est certain que la CIGUE MAJEURE a une qualité délétère pour l'homme et pour plusieurs espèces d'animaux ; elle agit comme poison mixte ; mais cette qualité est si sujette à varier, que la cigüe, à une dose égale, peut être innocente ici, poison là, et médicament ailleurs. Voilà encore ce qu'il n'est pas possible de révoquer en doute. Qu'on ne soit donc pas étonné si la cigüe n'a pas constamment ici le bon effet que l'on s'en promet lorsqu'on l'emploie comme un moyen curatif, et que cela n'affoiblisse en rien notre reconnoissance pour l'homme célèbre (M. Storck) qui, après des épreuves soigneusement faites sur lui-même, et répétées avec attention sur d'autres, a fait rentrer cette plante

dans la classe des médicamens internes. On sait que M. Storck a obtenu les plus grands succès de la cigüe majeure employée dans le traitement des skirrhes, des ulcères malins, et même des cancers invétérés ; c'est principalement du suc de cette plante, évaporé en consistance d'extrait, qu'il a fait usage. On peut consulter les ouvrages de M. Storck, traduits dans notre langue sous le titre d'OBSERVATIONS SUR L'USAGE INTERNE DE LA CIGUE.

Si jamais vous vouliez faire servir la cigüe à quelque usage interne, prenez garde sur-tout de ne pas employer d'autre plante pour celle-ci : la *cicuta virosa* L. l'*œnanthe crocata* L. le *phellandrium aquaticum* L. l'*æthusa cynapium* L. avec lesquelles elle a beaucoup de rapport, n'auroient pas, dit-on, le même succès ; et c'est à de semblables erreurs, faites même quelquefois à dessein, comme le remarque M. Vicat, que l'on attribue le discrédit dans lequel est tombée la découverte de M. Storck. Quand vous serez bien assuré que la plante dont vous vous proposez de faire usage, est la CIGUE MAJEURE, triturez-la, exprimez-en le suc, faites-le

réduire jusqu'à consistance d'extrait ; formez-en des pilules avec la poudre de cette même plante ; et après avoir préparé convenablement votre malade par l'usage des délayans, des tempérans, des bains, commencez par lui faire avaler une pilule de deux grains ; le lendemain une autre de trois grains ; le surlendemain, une de quatre ; augmentez ensuite peu à peu cette dose, étudiez-en les effets, et malgré que l'on ait vu des hommes assez délicats en prendre tous les matins un gros et plus, ne vous y fiez pas, et n'employez jamais la cigüe à l'usage interne, qu'avec la plus grande modération.

A l'extérieur, la cigüe est un médicament sur les vertus duquel on peut compter : on la met avec raison au rang des plus puissans résolutifs ; on l'applique avec succès, cuite sous la cendre, sur les tumeurs skirrheuses et scrophuleuses ; elle remédie très-promptement à l'enflure des mamelles, et prévient par là leur engorgement.

Si l'on avoit été assez malheureux pour avaler une dose suffisante pour nuire, de cigüe majeure, d'æthuse persillée, de cicutaire aquatique, d'œnanthe safranée,

de phellandri aquatique, ou de tout autre végétal, dont le propre fût d'agir en la manière des CIGUES, comme poisons mixtes, et qu'il ne fût plus temps d'avoir recours aux vomitifs considérés comme antidotes préservatifs, pag. 48, il faudroit opposer aux effets de ces poisons, comme nous l'avons dit pag. 26 et 77, les délayans, les mucilagineux, les huileux à grande dose, s'ils agissoient alors comme poisons âcres; si au contraire ils se montroient avec les caractères des poisons stupéfians naturels, il faudroit administrer les acides, et suivre de point en point le traitement indiqué, pag. 99 et suiv.

CYCLAMEN...PAIN DE POURCEAU.

ON ne connoît qu'une espèce de ce genre qui soit naturelle à la France. Les Fleuristes, qui regardent comme autant d'espèces, les belles variétés, ne conviennent pas que le pain de pourceau à fleurs rouges, soit le même que celui à fleurs blanches; que celui qui a les feuilles cordiformes et alongées, soit le même que

celui dont les feuilles sont arrondies : il est certain cependant que ce sont autant de variétés de la même espèce.

CYCLAMEN EUROPÆUM L. . . . PAIN DE POURCEAU, Fl. Fr.

Cyclamen *corolla retroflexa*. L. S. P. 207. *Cyclamina omnia*. BAUH. Pin. . . . *Cyclamen* LOB. . . TOURNEF. et ses variétés.

Il pourroit arriver que l'on confondît la racine de cette plante avec cette espèce de navet que l'on nomme vulg. RABIOULE : il seroit impossible de la manger crue, parce qu'elle a une âcreté qui ne permet pas qu'on la porte deux fois à la bouche ; mais si on la mettoit dans le potage, comme on y met la rabioule, il pourroit en résulter des suites fâcheuses.

Je ne crois pas qu'on ait d'exemple de quelque accident causé par une semblable méprise ; mais on en a plusieurs des mauvais effets de cette plante employée comme médicament. Sa racine fraîche, à la dose de deux gros en décoction dans un demi-septier d'eau, peut purger violemment par haut et par bas un homme d'une com-

plexion robuste. Dans les provinces septentrionnales de la France, où cette plante est commune, on l'emploie assez fréquemment pour se purger : mais souvent, à de grands vomissemens, on voit succéder des sueurs froides accompagnées de tintemens d'oreille, de tournoiemens et de mouvemens convulsifs ; souvent aussi le malade rend le sang par le vomissement et par les selles ; et quelquefois, à tous ces accidens, succède encore une superpurgation qui réduit le malade au tombeau. Voyez, pag. 81, quels sont les antidotes qu'il faudroit opposer aux effets de cette plante, s'il arrivoit jamais qu'on en eût fait usage par mégarde.

DAPHNE... LAURÉOLE.

Nous comptons au nombre des plantes naturelles à notre climat, sept espèces de lauréoles ; toutes doivent occuper le premier rang parmi les plantes âcres : nous ne parlerons ici que des plus communes, et avec lesquelles on est le plus exposé à s'empoisonner.

DAPHNE MESEREUM L... LAURÉOLE GENTILLE.

Daphne *floribus sessilibus ternis caulinis, foliis lanceolatis deciduis.* L. S. P. 509.
Laureola *folio deciduo, flore purpureo, officinis laureola femina.* BAUH. Pin. TOURNEF. vulg. BOIS GENTIL, MEZEREON, LAURÉOLE FEMELLE, JOLI-BOIS.

Lorsque, dans les premiers beaux jours du printemps, vous vous promènerez dans les bois où croît ce joli arbrisseau, ne vous laissez pas séduire par la beauté de ses fleurs, et par l'odeur douce qu'elles répandent. Si vous en portez un instant un

un rameau à la bouche, bientôt vous sentirez à la langue, au palais, au gosier, une chaleur brûlante, et une inflammation très-douloureuse ; vos gencives s'ulcéreront, et si vous aviez votre salive, il pourroit en résulter quelque accident grave : les mêmes effets pourroient avoir lieu avec toutes les autres espèces du même genre, un peu plus foiblement cependant, à moins que ce ne fût le *daphne cneorum* ou le *daphne gnidium*, connus dans les boutiques sous le nom de GAROU ou SAIN-BOIS.

On prétend que l'odeur que répandent les fleurs de cette plante, est pernicieuse : quelques personnes disent avoir éprouvé des maux de tête terribles, pour avoir couché dans un appartement dont on avoit orné la cheminée avec des rameaux de cet arbrisseau fleuri.

Nous avons indiqué Art. VII, pag. 152, les antidotes qu'il convenoit d'opposer aux effets de cette plante, lorsqu'on l'avoit portée à la bouche. S'il arrivoit que faute d'avoir été prévenu du danger qu'il y a à respirer long-temps dans un lieu fermé l'odeur de ses fleurs, l'on ressentît des

maux de tête, il faudroit respirer, le plus que l'on pourroit, la vapeur de l'eau chaude ; ce correctif peut avoir le plus heureux succès dans toute espèce de mal de tête dont la cause seroit externe, quelle que fût la nature de la vapeur qui l'ait occasionné.

Si l'on avoit le malheur d'avaler les fruits de cette plante à une dose un peu forte, ou si, dans quelque vue curative, on avoit pris avec trop peu de précaution l'infusion ou la décoction de cette plante, il faudroit, en supposant que l'on ne pût pas prévenir l'effet du poison par les moyens que nous avons indiqués pag. 48, avoir recours aux délayans, aux mucilagineux, aux huileux à grande dose. Nous croyons ne rien avoir laissé à desirer, Art. v., pag. 77, sur les moyens d'administrer ces antidotes, et sur les suites du traitement qui convient en pareil cas. Voyez aussi ce que nous disons pag. 54.

Il réside dans l'écorce de cette plante, sur-tout lorsqu'elle est fraîche, ainsi que dans celle de presque toutes les espèces du même genre, un principe d'acrimonie et de corrosion, tel que si on en applique

un petit morceau sur quelque partie délicate, il s'établit en très-peu de temps une rougeur, une démangeaison, et un suintement plus ou moins considérable. S'il y avoit déja dans cette partie quelque disposition à l'inflammation, il pourroit en arriver des suites fâcheuses; il pourroit même en résulter la gangrène. Voyez p. 72 et 130, ce que nous avons dit au sujet des accidens qui pouvoient résulter de l'application de ces *vésicatoires*.

Dans les ophthalmies, les maux de tête opiniâtres, on obtient de bons effets de l'application de l'écorce de cette plante derrière l'oreille, sur la nuque ou sur les épaules, les bras: ce vésicatoire ou *exutoire* peut encore être très-utile dans les maladies de la peau; mais il faut savoir en faire usage à propos; il faut être certain qu'il n'y a pas de disposition à l'inflammation dans le voisinage du lieu sur lequel on veut l'appliquer, il faut prendre garde qu'il se trouve placé sur quelques gros vaisseaux, et surveiller ses effets, sur-tout si la partie sur laquelle on l'a appliqué, est une partie délicate.

Mathiole dit avoir vu de bons effets

des feuilles de cette plante, appliquées sur des contusions récentes : on trouve aussi dans plusieurs Auteurs, que la décoction de ses feuilles et de ses jeunes pousses, est très-bonne pour déterger les vieux ulcères, les chancres invétérés.

DAPHNE CNEORUM. L... LAURÉOLE ODORANTE. Fl. Fr.

Daphne *floribus congestis, terminalibus, sessilibus foliis lanceolatis nudis*. L. S. P. 511.

Thymelæa *affinis facie externâ*. BAUH. Pin... *Thymelaea alpina*, etc. T.

L'usage de cette plante expose aux mêmes dangers que la précédente. Quelques Auteurs prétendent même qu'elle a un degré d'acrimonie de plus. S'il arrivoit quelque accident pour avoir fait usage de cette plante, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, nous avons indiqué les antidotes qu'il faudroit lui opposer, en décrivant la LAURÉOLE GENTILLE. On peut employer son écorce aux mêmes usages.

Daphne laureola... LAURÉOLE MAJEURE, Fl. Fr.

Daphne *racemis axillaribus, foliis lanceolatis glabris.* L. S. P. 510.

Laureola *sempervirens, flore viridi quibusdam laureola.* Bauh. Pin... *Thymelaea laurifolio sempervirens*, etc. Tournef. vulg. LAURÉOLE, LAURÉOLE MALE, LAURIER DES BOIS.

On ne doit pas moins se défier de l'usage de cette plante, que de celui des deux espèces précédentes. Dans les campagnes cependant il y a des malheureux qui, pour se purger, sont dans l'usage d'avaler jusqu'à cinq et six baies de cet arbuste : on ne manque pourtant pas d'exemples des funestes effets de ce remède, et cela n'a pas encore suffi pour le faire abandonner. J'ai ouï des hommes d'une constitution extrêmement robuste, après dix jours de superpurgation, vanter ce remède meurtrier : je les ai vus s'applaudir de ses effets, parce que, disoient-ils, point de médecine ne purgeoit aussi bien que celle-là : j'ai vu un forgeron dans le plus terrible état, pour

avoir fait usage de ce purgatif; je désespérois même de lui, quand je vis que les délayans, les huileux n'empêchoient pas les vomissemens et les tranchées horribles qui le tourmentoient : ne sachant plus que lui donner, j'avois ouï dire que le chenevis pilé et bouilli dans de l'eau que l'on faisoit boire chaude au malade, produisoit de bons effets en pareil cas; j'administrai ce médicament, sur lequel je comptois peu, et je vis avec le plus grand étonnement, qu'il calma en grande partie, et sur le champ, les douleurs; ce qui sauva le malade.

DATURA... POMMETTE.

La seule espèce de ce genre que nous ayons en France, est la *datura stramonium*.

DATURA STRAMONIUM. L... POMMETTE ÉPINEUSE. Fl. Fr.

Datura *pericarpiis spinosis, erectis, ovatis; foliis ovatis glabris*. L. S. P. 255.
Solanum fœtidum, pomo spinoso oblongo, flore albo. BAUH. Pin...
Stramonium fructu rotundo spinoso, flore albo simplici. TOURNEF. vulg. le STRAMONIUM, la POMME ÉPINEUSE, l'ENDORMIE.

Quelques Auteurs prétendent que cette plante est originaire d'Amérique, qu'elle n'est point naturelle à la France. Qu'elle nous soit indigène ou exotique, il nous suffit de savoir qu'elle vient dans notre climat, comme s'il lui étoit naturel. On trouve des terrains immenses qui en sont couverts: elle a attiré l'attention des gouvernemens dans plusieurs parties du monde, et plu-

sieurs fois on les a vus justement sévir contre ceux qui faisoient entrer cette plante dans la préparation de la bière, du vin, etc. pour leur donner une qualité enivrante.

L'odeur fade et virulente de cette plante suffit pour indiquer le rang qu'elle doit occuper dans la classe des poisons. Il n'est point de livre de médecine, point de livre de botanique même, où il ne soit parlé du *stramonium*, et dans des termes faits pour attirer sur lui une juste défiance.

« Jusqu'ici, dit M. LIEUTAUD, on a » regardé unanimement toute la plante, » mais principalement la semence, comme » un poison narcotique qu'on devoit éviter » avec soin : on a même défendu de l'em- » ployer dans la composition des lave- » mens ; il y a même quelque danger de » l'appliquer extérieurement ; quoique les » feuilles entrent dans la composition du » baume tranquille, je n'aurois pas hésité » à retrancher le stramonium de cette ma- » tière médicale, si je n'avois cru qu'il » étoit nécessaire d'avertir que son usage » est dangereux ; cependant, continue » M. Lieutaud, on a raison de recomman- » der les fumigations faites avec ses se-

» mences, pour calmer les douleurs des » engelures. »

Apprenez sur-tout à distinguer ses graines, pour que vous ne les confondiez point avec les graines de quelque autre plante dont on fasse usage en médecine, et n'employez jamais, comme médicament interne, cette plante, fleurs, fruits, feuilles, tiges, racines, que ce ne soit sous les yeux d'un Médecin.

Consultez les ouvrages de MM. HALLER, SPRŒGEL, BUCHNER, KRAMER, SPIELMANN, DŒDERLIN, FONTANA, vous y trouverez les résultats satisfaisans d'un nombre d'expériences faites par ces hommes de génie, pour s'assurer des qualités délétères de cette plante; vous y rencontrerez des faits, des observations savantes, dont j'aurois pu enrichir ce travail, mais sur lesquels je me suis promis de garder le silence. Il me suffit, pour remplir mon objet, de faire remarquer que si, avant que le poison fût déclaré, on s'appercevoit que l'on eût avalé quelque préparation dans laquelle seroit entrée cette plante, il faudroit sur le champ faire vomir, comme nous l'avons dit pag. 48; que si au contraire ce poison

étoit resté ignoré jusqu'au moment où il fût en action, il faudroit administrer les acides en boisson et en lavemens, comme nous avons conseillé de le faire toutes les fois qu'il s'agissoit de combattre un poison qui portoit les caractères d'un poison stupéfiant. Voy. pag. 100 etsuiv. C'est encore ici le lieu de faire observer que si les effets de ce poison se montroient avec les caractères qui conviennent aux poisons mixtes, il faudroit se conduire dans le traitement comme nous l'avons dit pag. 27 et 77.

DIGITALIS... DIGITALE.

On compte, parmi les plantes naturelles à la France, trois espèces de digitales : *Digitalis purpurea* L. *Digitalis lutea* L. *et Digitalis ambigua*, Murr. Syst. végét. Les deux premières espèces peuvent être regardées comme vénéneuses, et la dernière n'est pas exempte de tous soupçons.

Digitalis purpurea. L... digitale pourprée. Fl. Fr.

Digitalis *calycinis foliolis ovatis acutis, corollis obtusis, labio superiore integro.* L. S. P. 866.

Digitalis *purpurea.* Tournef. vulg. gand notre-dame, gantelée.

Boerhaave a mis cette plante avec raison au rang des plantes vénéneuses, parce qu'elle est du nombre de celles dont on ne doit confier l'usage qu'à un homme de l'art, qui réunisse à de grandes connoissances en médecine, beaucoup de prudence : on l'a vu causer des vomissemens violens, des

superpurgations dangereuses; on lui a vu causer des coliques terribles.

Il y a cependant encore quelques vieux Praticiens qui savent la rendre efficace dans le traitement de diverses maladies, mais ils ont attention de ne l'administrer qu'à très-petite dose; ils en donnent la décoction cuillerée par cuillerée de demi-heure à autre; entre chaque cuillerée ils font boire un demi-verre d'eau miellée; et l'on prétend qu'administrée de cette sorte, elle remplit parfaitement l'objet d'un purgatif doux.

S'il arrivoit que l'on eût pris sans précaution l'infusion ou la décoction de cette plante, et qu'elle produisît l'effet d'un vomitif violent, il faudroit avoir recours aux antidotes dont nous avons parlé pag. 81. Si elle agissoit comme superpurgative, il faudroit se comporter dans le traitement, comme nous l'avons dit pag. 85. Ses feuilles pilées et cuites sous la cendre, font un excellent topique pour résoudre toutes sortes de tumeurs, même les tumeurs scrophuleuses. On prétend que l'on emploie aussi avec succès sa décoction pour déterger les vieux ulcères.

La beauté de sa fleur la fait cultiver dans nos parterres, comme plante d'ornement: on en obtient, par la culture, des variétés à fleurs roses et à fleurs blanches.

Digitalis lutea. L... DIGITALE PARVIFLORE. Fl. Fr.

Digitalis *calycinis foliolis lanceolatis, corollis acutis, labio superiore bifido*. L. S. P. 867.

Digitalis *major* seu *pallida, parvo flore*, et ses variétés. BAUH. Pin... TOURNEF.

Digitalis *parviflora* Fl. Fr. vulg. DIGITALE JAUNE.

Cette espèce n'est pas plus innocente que la première; beaucoup de personnes prétendent même que celle-ci a un degré d'âcreté de plus que l'autre: j'ai cependant vu recommander l'usage continué de ses feuilles en décoction dans le traitement de l'épilepsie, et l'on m'a dit qu'on en avoit obtenu du soulagement; mais cela mériteroit confirmation.

EUPHORBIA... TITHYMALE.

Nous avons vingt-quatre à vingt-cinq espèces de ce genre, naturelles à la France. LINNÆUS *Sp. Pl.* les décrit dans l'ordre suivant : *Euphorbia chamæsyce* L. . . *E. peplis* L... *E. peplus* L... *E. exigua* L... *E. lathyris* L... *E. spinosa* L... *E. epithymiodes* L... *E. dulcis* L... *E. pithyusa* L... *E. paralias* L... *E. segetalis* L... *E. helioscopia* L... *E. serrata* L... *E. verrucosa* L... *E. pilosa* L... *E. plathiphylla* L... *E. esula* L... *E. cyparissias* L... *E. myrsinites* L... *E. palustris* L... *E. dendroïdes* L... *E. amygdaloïdes* L... *E. characias* L... *E. sylvatica* L... M. de la Marck en a décrit une vingt-cinquième espèce sous le nom d'*Euphorbia rupestris*. Fl. Fr.

Nous avons cru qu'il seroit inutile de donner ici les figures de ces vingt-cinq espèces de tithymales, attendu qu'il suffit d'en connoître une seule espèce, pour reconnoître pour être des tithymales, toutes les autres espèces, dès la première fois

qu'on les verra avec un peu d'attention ; cependant nous n'avons pas pensé qu'il fût mal de représenter dans cet ouvrage les espèces les plus communes, afin que par l'inspection des caractères des unes, et du port des autres, celui qui ne marche pas encore d'un pas bien assuré dans la carrière de la Botanique, ne se trouve point exposé à regarder comme des plantes innocentes et même salutaires, quelques-unes des plantes qui composent cette famille nombreuse et généralement dangereuse.

Comme toutes les plantes de ce genre passent pour être nuisibles à peu près de la même manière, soit qu'on les emploie à quelque usage interne ou externe, on conclut avec assez de raison, ce me semble, que si l'on trouve à quelques-unes de ces plantes, quelques propriétés en médecine et dans les arts, toutes les autres espéces de ce genre doivent avoir ces mêmes propriétés à quelques degrés près ; et pour éviter les longueurs et les répétitions inutiles, nous allons parler en général des qualités de ces plantes, de leurs propriétés tant en médecine que dans les arts ; nous allons exposer les dangers auxquels leur

usage expose, et nous donnerons les moyens que nous croyons les plus sûrs pour remédier à leurs mauvais effets.

Toutes les espèces de tithymale, excepté l'*euphorbia dulcis* L... ont un suc laiteux, si âcre que si l'on en met seulement une goutte sur la langue, ce suc cause une chaleur cuisante qui s'étend bientôt jusqu'au fond du gosier, et dure huit à dix heures ; quelque chose que l'on fasse pour y remédier, on vient rarement à bout avant ce tems de détruire entièrement cette sensation désagréable et même douloureuse ; mais on l'appaise un peu en mâchant de la millefeuille, du plantain, de la véronique, du cerfeuil, ou quelques autres plantes vulnéraires, ou en se gargarisant souvent avec de l'eau tiède ou du lait, comme nous l'avons dit Art. VII, pag. 154. Toutes ces plantes prises intérieurement purgent avec violence, en causant de fortes tranchées. Il est de la plus grande imprudence de les employer à cet usage, à moins que ce ne soit dans un cas extrêmement pressant où l'on manqueroit de tout autre remède.

Il n'est cependant pas bien rare, dans nos campagnes, de voir les paysans se purger

purger avec ces plantes, et notamment avec le tithymale épurge, le tithymale des bois, dont ils prennent les baies et les feuilles, soit en nature, soit en décoction ou en infusion. Mais combien ne voit-on pas aussi d'accidens être la suite de l'usage de ce remède violent? Combien n'a-t-on pas vu de malheureux, qui, pour une indisposition légère, que quelques jours de diète auroient infailliblement guérie, sont tombés, après l'usage de ce remède, dans un état contre lequel tous les secours de la Médecine sont devenus inutiles? Les antidotes que nous avons recommandés qu'on opposât aux poisons qui agissent comme superpurgatifs, Art. v, pag. 85, conviennent très-bien pour remédier aux effets de ces plantes.

Si l'usage interne des tithymales est dangereux, l'usage externe ne l'est pas moins. Tout le monde sait qu'on appelle Réveil-matin, les espèces les plus communes de ce genre, et il n'y a guère que les enfans qui ignorent ce qui arrrive nécessairement à ceux qui ont été assez dupes pour se frotter les yeux avec ces plantes, dans la vue de s'éveiller matin; une grande cha-

leur dans toute la partie qui s'est trouvée en contact avec la plante, est le premier signe qui décéle sa qualité corrosive ; la douleur, l'inflammation s'emparent des paupières, tout le visage enfle, devient luisant ; et lorsqu'on n'apporte pas les secours convenables, la suppuration s'établit, les cils tombent, et souvent le globe de l'œil se trouve affecté. Voyez Art. VII, pag. 134, ce que nous avons recommandé que l'on fît, s'il étoit jamais arrivé que l'on eût appliqué ces plantes fraîches sur quelques parties délicates.

Les tithymales, dans les mains du vulgaire, sont des poisons ; mais peut-être seroient-ils de grands remèdes, si un Médecin habile en dirigeoit l'emploi. On a vu, dans des cas urgens, substituer ces plantes avec succès aux médicamens purgatifs ; il suffit de les préparer de la manière suivante : vous faites infuser deux gros des feuilles, des tiges ou des fruits de tithymale encore vert, dans une livre d'eau tiède, dans laquelle on délaie une cuillerée de miel, et l'on prend de cette eau de la même manière que l'eau émétisée, c'est-à-dire, que l'on en prend d'abord deux

cuillerées, une heure après, deux autres cuillerées, et de demi-heure en demi-heure, une nouvelle cuillerée, jusqu'à ce que ce remède produise l'effet qu'on en attend : il faut, à chaque fois que l'on prend de cette eau, avaler un petit bouillon gras. Le suc de ces plantes corrode à la longue les verrues et les cors des pieds; mais il faut, chaque fois qu'on les couvre de ce suc, en enlever légèrement la superficie avec un instrument bien tranchant.

Il est des circonstances où l'on désireroit connoître un moyen d'éclaircir la superficie d'une eau stagnante, au fond de laquelle on a différentes choses à observer, et l'on sait que cela n'est pas facile par tous les moyens connus, sans remuer la vase, et sans troubler l'eau, ce qui nuit aux observations que l'on se propose de faire. Si vous prenez une poignée de tithymale (je ne me suis servi pour cette expérience que du tithymale à feuilles rondes) et si vous en secouez le lait sur la superficie de l'eau, vous verrez sur le champ tous les corps hétérogènes qui la couvroient, se ranger sur les bords du vase ou du bassin, et l'eau devenir pure comme de l'eau de

source : il ne faut pas répéter souvent cette expérience sur une eau dans laquelle il y auroit du poisson, cela le feroit périr, à moins que vous n'ayez l'attention de le changer d'eau sur le champ, à mesure qu'il viendra pâmé à la surface de l'eau.

EUPHORBIA LATHYRIS L... TITHYMALE EPURGE. Fl. Fr.

Euphorbia *umbella, quadrifida, dichotoma, foliis oppositis integerrimis.* L. S. P. 655.

Lathyris major BAUH. P... *Tithymalus latifolius, cataputia dictus.* TOURNEF. vulg. ÉPURGE, CATAPUCE.

Cette espèce est la plus connue des gens de la campagne ; c'est aussi celle dont ils font le plus fréquemment usage à l'intérieur, et celle conséquemment des mauvais effets de laquelle on a le plus souvent occasion de parler.

EUPHORBIA PEPLUS L... TITHYMALE A FEUILLES RONDES. Fl. Fr.

Euphorbia *umbella trifida, dichotoma in-*

volucellis ovatis, foliis integerrimis obovatis petiolatis. L. S. P. 653.

Peplus esula rotunda BAUH. Pin... TOURNF. vulg. RÉVEIL-MATIN.

Cette espèce est extrêmement commune; c'est elle que les enfans connoissent le mieux pour avoir la propriété de réveiller matin quand on s'en est frotté les yeux. Nous avons parlé des mauvais effets de cette plante, p. 9; nous avons indiqué, art. IV, seconde partie, pag. 71, les moyens par lesquels on pouvoit le plus sûrement se préserver de ses effets; et Art. VII, §. III, p. 135 et suiv., comment on pouvoit affoiblir ces mêmes effets, et remédier aux accidens que son usage externe pouvoit causer.

EUPHORBIA CYPARISSIAS L... TITHYMALE. CYPARISSE.

Euphorbia *umbella multifida: dichotoma involucellis subcordatis, ramis sterilibus foliis setaceis caulinis lanceolatis* L. S. P. 661.

Tithymalus cyparissius BAUH. Pin...

Le tithymale cyparisse n'est pas moins

commun que l'*euphorbia peplus* L... mais il ne vient pas dans les mêmes lieux; l'un vient dans les jardins, dans les lieux habités, autour des maisons; celui-ci au contraire ne vient point spontanément dans les jardins, ni dans le voïsinage de nos habitations, mais dans les bois, les champs, les terrains arides, sur le bord des chemins.

EUPHORBIA SYLVATICA L... TITHYMALE DES BOIS. Fl. Fr.

Euphorbia *umbella quinquefida : bifida involucellis perfoliatis subcordatis acutiusculis foliis lanceolatis integerrimis.* L. S. P. 663.

Tithymalus sylvaticus lunato flore. BAUH. Pin ..

Cette espèce ne vient que dans les bois; les gens de la campagne emploient ses baies et l'infusion de ses jeunes pousses pour se purger, comme ils emploient celles du TITHYMALE ÉPURGE.

EUPHORBIA PALUSTRIS L... TITHYMALE DES MARAIS. Fl. Fr.

Euphorbia *umbella multifida, subtrifida,*

bifida, involucellis ovatis, foliis lanceolatis, ramis sterilibus. L. S. P. 662. *Tithymalus palustris fruticosus.* BAUH. Pin...

Lorsque cette plante est encore jeune, le bétail est très-exposé à en être empoisonné. Les accidens qui lui surviennent, sont à peu près les mêmes que ceux qui lui arrivent après avoir mangé la RENONCULE FLAMMETTE.

EUPHORBIA SERRATA L. ... TITHYMALE DENTÉ. Fl. Fr.

Euphorbia *umbella quinquefida, trifida, dichotoma, involucellis diphyllis reniformibus, foliis amplexicaulibus cordatis serratis.* L. S. P. 658. *Tithymalus characias, folio serrato.* BAUH. Pin...

Cette espèce ne vient pas aux environs de Paris; mais elle est commune dans les provinces méridionales de la France. Verte, elle a autant d'âcreté que les espèces précédentes. Sèche, elle n'a plus d'action.

EVONYMUS... FUSAIN.

LA seule espèce que nous ayons de ce genre, est l'*evonymus europæus*. On regarde, comme deux variétés de la même espèce le *tenuifolius* et le *latifolius*; elles sont également suspectes.

EVONYMUS EUROPÆUS L... FUSAIN VULGAIRE. Fl. Fr.

Evonymus *floribus plerisque quadrifidis*. L. S. P. 286.

Evonymus *vulgaris granis rubentibus*. et ses variétés. BAUH. Pin... TOURNEF.

Evonymus latifolius. Ibid. vulg. BOIS A LARDOIRE, BONNET DE PRESTRE.

Il réside dans les fruits, les feuilles, l'écorce de cette plante, un principe d'âcreté, qui la rend plus ou moins émétique et purgative. Au printemps il n'en faudroit qu'une petite dose pour produire cet effet; mais, dans toute autre saison, elle a moins d'activité: c'est pourquoi quelques Médecins ayant voulu mettre cette plante en expérience, l'ont trouvée extrêmement

foible, et se sont contentés de la regarder comme suspecte; il est certain que les fruits et les jeunes pousses de cet arbuste, en quelque temps qu'on les emploie, possèdent la qualité émétique et purgative à un très-haut degré. Je suis tenté de croire même qu'en automne ses feuilles ne sont pas encore innocentes, sur-tout depuis que l'on m'a assuré qu'une femme de campagne ayant effeuillé des branches d'arbre, parmi lesquelles il y avoit beaucoup de fusain, et ayant donné ces feuilles à ses deux vaches, les avoit fait crever toutes deux. On a aussi beaucoup d'exemples que les jeunes pousses du fusain sont mortelles pour les moutons, et même pour les chèvres, dans toutes les saisons de l'année.

Ce n'est que dans les campagnes où l'on fait usage de cette plante comme médicament interne, encore cela est-il fort rare : s'il arrivoit que pour avoir avalé l'infusion ou la décoction du fusain, il survînt quelques accidens, il faudroit consulter l'Art. v, et administrer de point en point les antidotes dont nous avons recommandé l'usage, pag. 81, quand un poison en action se présentoit sous les caractères d'un vomitif; et

pag. 85, lorsqu'il agissoit comme superpurgatif.

Les feuilles et les jeunes tiges du fusain bouillies dans de l'eau, font un détersif très-convenable dans le traitement des ulcères invétérés : on emploie aussi cette décoction avec succès pour laver les chiens galeux, mais il ne faut pas trop la charger d'abord. Il n'y a pas de moyen aussi sûr pour détruire les poux et toute espèce d'insectes qui s'attachent à la peau de l'homme et du bétail, que de se laver le corps avec la décoction du fusain, cela n'expose à aucun danger. On fait servir aussi au même usage ses fruits réduits en poudre ; on en saupoudre la tête et les vêtemens.

On prétend que la vapeur de son bois est émétique pour ceux qui le travaillent sur le tour. J'en ai cependant tourné beaucoup, et dans l'intention d'étudier les effets de cette vapeur ; et je ne me suis point apperçu qu'elle fût vomitive, comme beaucoup d'Auteurs le disent.

On fait avec son bois réduit dans l'état charbonneux, d'excellens crayons. On fait avec la décoction de ses graines, une teinture jaune verdâtre. Son bois s'emploie sur

le tour pour des ouvrages propres : on l'emploie aussi en marqueterie, et pour faire des lardoires.

GENISTA... GENET.

ON compte, parmi les plantes naturelles à notre climat, dix espèces de genet. Il y en a plusieurs que l'on emploie comme médicament ; mais celles que l'on croit pouvoir employer avec le plus de sécurité pour l'usage interne, exigent encore quelques précautions.

GENISTA PURGANS Fl. Fr. GENET GRIOT, Ibid.

Spartium *purgans*. L. Syst. Pl.
Genista sive *spartium purgans*. TOURNEF.

Le genet griot réunit à la propriété diurétique et hydragogue du genet des Teinturiers, Fl. Fr. du genet joncier et du genet à balais, *ibid.* la qualité vomitive et purgative. On l'employoit autrefois plus communément qu'aujourd'hui ; ce sont sans doute ses mauvais effets qui en ont fait abandonner l'usage. On trouvera Art. v,

pag. 81, les antidotes qu'il conviendroit d'opposer à ses effets, s'il agissoit comme vomitif; et pag. 85, ce qu'il faudroit faire s'il agissoit comme superpurgatif.

GLADIOLUS... GLAYEUL.

NOUS n'avons en France qu'une espèce de ce genre.

GLADIOLUS COMMUNIS L... GLAYEUL COMMUN. Fl. Fr.

Gladiolus *foliis ensiformibus, floribus distantibus*. L. S. P. 52.
Gladiolus *floribus uno versu dispositis major et procerior flore purpureo rubente* (*et candicante*) TOURNEF. et ses var.
Gladiolus utrinquè floridus, Ibid.

N'allez pas confondre cette plante avec l'IRIS JAUNE, *iris pseudoacorus* L... que l'on nomme vulgairement GLAYEUL. Ces deux plantes diffèrent essentiellement; elles n'ont de l'analogie que dans leurs vertus. Les racines de ces deux plantes sont sujettes à causer des superpurgations dangereuses,

qui obligent à avoir recours aux antidotes indiqués pag. 85.

On cultive cette plante pour l'ornement des parterres

GRATIOLA...GRATIOLE.

LA seule espèce de ce genre qui soit naturelle à notre climat, est la gratiole officinale.

Gratiola officinalis L... Gratiole officinale. Fl. Fr.

Gratiola *floribus pedunculatis*, *foliis lanceolatis serratis*. L. S. P. 54.

Digitalis minima gratiola dicta. Tournef. vulg. herbe a pauvre homme.

Dans tous les ouvrages de médecine, on a parlé de la gratiole : on a dit qu'elle étoit constamment purgative et émétique, ou l'un ou l'autre ; mais que l'on pouvoit l'employer à telle ou telle dose, sans courir de danger, et l'on ne dit point s'il faut l'employer verte ou sèche. Il est essentiel cependant de savoir que la gratiole sèche a perdu plus de moitié de son âcreté, et que

tel qui prend, sans en être incommodé, l'infusion de sa racine sèche, à la dose de deux scrupules, seroit excessivement purgé avec la moitié moins de cette racine fraîche, sur-tout si c'étoit dans les mois d'avril et mai, et s'il faisoit sec.

« Toute cette plante, dit M. LIEUTAUD, » a une très-grande amertume, et se met » au nombre des purgatifs hydragogues, » et fait quelquefois vomir : on en use avec » succès dans l'hydropisie ascite, ainsi que » dans les fièvres intermittentes les plus » opiniâtres ; elle s'ordonne ou en subs- » tance, et sa dose est depuis dix grains » jusqu'à un scrupule ; ou en infusion, dans » laquelle il en entre pour une prise, de- » puis un scrupule jusqu'à deux, et rare- » ment davantage. Quand on prend ce » médicament à petite dose, il ne produit » pas d'évacuation, mais il fait mourir les » vers, attaque les obstructions. On em- » ploie plus fréquemment, continue M. L. » la décoction de gratiole, pour composer » des lavemens purgatifs et vermifuges ; » dans ce cas, il entre depuis une demi- » poignée jusqu'à une poignée de la plante » dans la décoction : les gens de la cam-

» pagne sont presque les seuls qui l'em-
» ploient à d'autres usages. Nous ne devons
» pas manquer d'avertir que l'on substitue
» quelquefois la racine de gratiole à l'ipé-
» cacuanha ; mais nous avouons que les
» bons Praticiens mettent une grande diffé-
» rence entre ces deux racines. »

A la ville, comme à la campagne, le peuple fait un fréquent usage de cette plante pour se purger ; il y en a qu'elle purge doucement et sans douleur, et il y en a d'autres à qui elle cause des coliques terribles, des vomissemens, des superpurgations extrêmement dangereuses. Les mucilagineux, les huileux, les bains, dont nous avons parlé Art. v, pag. 81 et 85, sont les antidotes qui conviennent contre les mauvais effets de cette plante. Voyez aussi les notes de la pag. 226.

HEDERA... LIERRE.

NOUS n'avons en France qu'une seule espèce de lierre.

HEDERA HELIX. L... LIERRE RAMPANT. Fl. Fr.

Hedera *foliis ovatis lobatisque*. L. S. P. 292. Hedera *arborea*. BAUH. Pin... TOURNEF. et ses var. *Hedera major sterilis*, *et hedera humi repens*, ibid.

Ne confondez pas cette plante avec celle que l'on nomme vulgairement LIERRE TERRESTRE : ces deux plantes n'ont aucun rapport ni dans leur organisation, ni dans leurs propriétés. Le lierre rampant a un goût amer et nauséeux, qui décèle, dans les diverses parties qui le composent, un principe d'âcreté et de virulence. Si l'on en croit AURÉLIEN, la tisanne de lierre attaque le genre nerveux, et occasionne l'aliénation de l'esprit. Plusieurs Auteurs disent avoir vu ses baies purger violemment par haut et par bas. C'est aussi le sentiment de M. Jaskiewicz, qui rapporte, à l'appui de son opinion, ce que SCHRÔD dit au sujet de

de cette espèce de gomme-résine qui découle naturellement des incisions qu'on a faites au lierre; elle est, dit cet Auteur, d'une causticité telle, que prise intérieurement, à la dose de la grosseur d'une lentille, elle peut faire beaucoup de mal.

Palmarius et Boele rapportent cependant que ses baies mûres et pulvérisées ont été employées avec succès dans une peste qui régnoit à Londres : on mettoit de cette poudre dans du vinaigre ou du vin blanc, et l'on en avaloit une petite dose de temps à autre.

La décoction de ses feuilles est vulnéraire, détersive; on la recommande aussi dans le traitement de la teigne et de la gale. On m'a assuré que des personnes ayant des cors très-douloureux, se sont guéries pour avoir pris des bains de pieds pendant huit jours de suite, matin et soir, dans la décoction de feuilles de lierre : elles avoient commencé par couper leurs cors le plus près possible.

Il seroit possible que des enfans mangeassent une certaine quantité des fruits de cette plante, et qu'ils s'en trouvassent incommodés; il faudroit consulter l'Art. v,

pag. 72, et administrer les antidotes qui conviennent, soit que le poison agisse comme émétique, soit qu'il agisse comme superpurgatif, ou comme l'un et l'autre tout à la fois.

HELLEBORUS... HELLÉBORE.

On compte parmi les plantes indigènes à la France, trois espèces d'hellébore (1).

HELLEBORUS FOETIDUS L... HELLÉBORE FÉTIDE. Fl. Fr.

Helleborus *caule multifloro folioso, foliis pedatis... Helleborus caule infernè angustato multifolio, multifloro, foliis caule brevioribus.* L. S. P. 784.

Helleborus *niger fœtidus.* BAUH. Pin... TOURNEF. vulg. PIED DE GRIFFON, HELLÉBORE NOIR.

Les anciens employoient fréquemment cette plante en médecine pour se purger;

(1) M. DE LA MARK en décrit une quatrième espèce sous le nom d'*helleborus thalictroïdes;* c'est l'*isopyrum thalictroïdes* L... D. Fourmault l'a observée en Auvergne; mais l'on ne sait pas si elle est vénéneuse.

mais les accidens nombreux qu'elle a causés en ont fait abandonner l'usage. L'expérience a montré qu'elle devoit occuper un des premiers rangs parmi les plantes âcres, et que c'étoit un médicament extrêmement dangereux pour l'usage interne. La décoction de ses fleurs, de ses feuilles, de sa racine, prise même à petite dose, a causé des vomissemens violens, des superpurgations et des dyssenteries auxquelles il a été très-difficile de remédier. TRAGUS la regarde comme un dangereux poison, et DALE dit qu'il faut s'en défier comme d'une plante pestilentielle.

Si l'usage interne de cette plante causoit quelque accident, voyez l'Art. v, pag. 81 et suiv. vous y trouverez les antidotes qu'il faudroit opposer à ses effets.

Dans les mains d'un homme instruit et prudent, l'HELLÉBORE FÉTIDE cesse d'être poison. Si dans les maladies vermineuses des enfans, on leur fait prendre tous les matins à jeun une bole composée avec les jeunes feuilles de cette plante pilée et unie avec un peu de miel, et saupoudrée de sucre, cela tue infailliblement les vers; mais il faut observer les effets de ce médi-

cament : commencez par purger doucement ; donnez une très-petite bole le lendemain de la médecine ; augmentez-en peu à peu le diamètre, et faites boire souvent à cet enfant beaucoup de limonade cuite ou du sirop de vinaigre.

La racine de cette plante est d'un usage fréquent dans l'art vétérinaire : on en forme des sétons que l'on applique au fanon des bœufs. Dans le Dauphiné, GMELIN dit qu'on la donne aux moutons, comme l'antidote du *veratrum album*.

HELLEBORUS NIGER L... HELLÉBORE NOIR (1). Fl. Fr.

Helleborus *scapo subunifloro, subnudo foliis pedatis*. L. S. P. 783.
Helleborus *niger flore roseo*. BAUH. Pin...
TOURNEF. vulg. ROSE DE NOEL.

Cette plante est extrêmement âcre, et seroit sûrement un poison dangereux si l'on en faisoit usage intérieurement, sans

(1) Quelques Auteurs regardent comme variétés d'une même espèce, l'*helleborus niger* L. et l'*helleborus viridis* L. Nous donnerons la figure de celle-ci dans l'histoire des plantes médicinales.

prendre les plus grandes précautions. On ne croit pas cependant que cette espèce soit l'hellébore dont parle DIOSCORIDE, et avec lequel il dit que les anciens empoisonnoient leurs flèches : les recherches les plus exactes faites par le célèbre JACQUIN ne nous ont rien appris de concluant à ce sujet.

On prétend que ce fut avec l'hellébore noir, que le berger MÉLAMPUS guérit les filles de PRÆTUS, qui étoient devenues furieuses : cette furie n'étoit sans doute que l'effet d'un amour violent ; car si elle eût eu toute autre cause, le remède de Mélampus n'auroit pas eu un si heureux effet. Il n'est pas nécessaire de défendre à nos jeunes filles de faire usage de cette plante, lorsqu'elles se trouveront comme les filles de Prætus. Notre médecine moderne leur indique des moyens plus doux et plus efficaces ; l'hellébore noir n'est pas le remède qu'il leur faut.

Cette plante, dans l'état de dessication, conserve encore assez d'âcreté, pour que sa racine réduite en poudre soit mise au rang des sternutatoires. L'Art. v, pag. 72 et suiv. vous indiquera les antidotes qu'il faudroit opposer à ses effets, si l'on en

avoit fait usage à l'intérieur par mégarde ou dans quelque vue curative. Voyez aussi ce que nous avons dit Art. VII, pag. 142, pour se préserver des effets des sternutatoires.

HELLEBORUS HYEMALIS L. . . HELLÉBORE D'HIVER. Fl. Fr.

Helleborus *flore folio incidente* L. S. P. 783.

Aconitum unifolium bulbosum. BAUH. Pin...
Helleborus niger tuberosus, ranunculi folio, flore luteo. TOURNEF.

Cette plante n'a pas moins d'âcreté que les deux espèces précédentes; elle ne seroit pas non plus moins dangereuse, si l'on en faisoit usage intérieurement, sans prendre les précautions nécessaires; mais je ne crois pas qu'elle soit d'aucun usage en médecine.

HYOSCYAMUS... JUSQUIAME.

Nous avons en France trois espèces de jusquiame : on est certain que la noire et la blanche sont vénéneuses ; quelques Auteurs prétendent aussi que la jusquiame dorée n'est pas moins vénéneuse que les deux autres espèces ; d'autres disent au contraire qu'on l'a jugée trop légèrement sur son analogie, et qu'elle est innocente.

HYOSCYAMUS NIGER L... JUSQUIAME NOIRE. Fl. Fr.

Hyoscyamus *foliis amplexicaulibus, sinuatis, floribus sessilibus*. L. S. P. 257.
Hyoscyamus *vulgaris et niger*. BAUH. Pin... TOURNEF. vulg. la HANEBANE, la POTELÉE.

Prenez garde de confondre la racine de cette plante avec celle du panais, c'est un des plus dangereux poisons narcotiques que nous ayons. M. Lieutaud dit avec raison que son usage interne dérange les fonctions de l'esprit, et excite même des convulsions. Rien ne nous invite à faire usage

de cette plante comme aliment ; mais comme ses racines sont douces au goût, et qu'elles ont quelque ressemblance avec différentes racines potagères, il est arrivé qu'on s'en est empoisonné.

M. Vicat rapporte qu'un homme et sa femme trompés par la saveur douce des racines de cette plante, éprouvèrent, après en avoir mangé, de la difficulté à avaler ; puis, qu'ils devinrent phrénétiques et stupides ; mais que ces symptômes se dissipèrent d'eux-mêmes. LINDERN a vu aussi une pareille imprudence suivie de gestes extraordinaires, de délire, de sommeil avec ronflement, et enfin de la mort.

Si l'on veut consulter les ouvrages de LINNÆUS, *Amæn. Acad.* de CRANTZ, de JACQUIN, de HALLER, de VAN-SWIETEN, de GMELIN, de GUERIN, de SPIELMANN, on trouvera que ses racines mangées au printemps pour celles du panais, ont rendu des hommes ivres, furieux, et les ont ensuite réduits dans un état d'imbécillité ; que BOERHAAVE, en préparant avec son ami un emplâtre, dans la composition duquel entroit principalement la jusquiame, il leur prit à tous deux un tremblement, dont la

vapeur seule de cette plante fut la cause ; que le même Boerhaave éprouva beaucoup de difficultés à guérir un homme qui étoit devenu paralytique d'une partie du corps, pour avoir avalé des graines de jusquiame, croyant qu'elles ne lui feroient pas plus de mal que ne lui en avoient fait les fruits des plantes qui passoient pour les plus vénéneuses.

Les antidotes dont nous avons parlé Art. VI, pag. 100, sont ceux qu'il convient d'opposer aux effets de cette plante qui tient un des premiers rangs parmi les poisons narcotiques naturels : nous supposons toujours que l'on a été prévenu trop tard pour faire usage des antidotes préservatifs dont nous avons parlé pag. 47.

« On applique avec succès, dit M. Lieu-
» taud, les feuilles de cette plante, cuites
» sous la cendre, sur les mamelles tumé-
» fiées par le lait qui y est grumelé : elles
» diminuent les violentes douleurs de la
» goutte, calment celles des hémorrhoïdes,
» etc. cuites dans du lait, elles servent à
» faire des cataplasmes et des fomentations.
» Quand on jette les semences sur des
» charbons ardens, la fumée ou vapeur qui

» s'en élève (1), est un excellent remède
» contre les engelures douloureuses et en-
» flammées. On retire aussi, en les expri-
» mant, une huile très-propre à calmer les
» douleurs vives des hémorroïdes internes ;
» et qui s'emploie en liniment sur les
» tempes, tant pour appaiser les douleurs
» de dents et d'oreilles, que pour procurer
» du sommeil ; mais, continue M. Lieu-
» taud, n'y a-t il rien à craindre d'user
» d'un pareil remède ? »

Les Maquignons, pour engraisser promptement leurs chevaux, mettent tous les matins dans leur avoine, plein un dé de graines de jusquiame ; mais cet embonpoint ne dure pas, et entraîne souvent des maladies qui les font dépérir entièrement.

(1) Mais prenez garde à cette vapeur ; ne faites jamais ce remède dans un lieu fermé, à moins que vous n'y soyez forcé par le concours de différentes circonstances, et alors répandez du vinaigre dans la chambre ; respirez-en à chaque instant ; car vous courriez les risques d'être asphyxié. Voyez Art. VII, pag. 108.

Hyoscyamus albus L. . . JUSQUIAME BLANCHE. Fl. Fr.

Hyoscyamus *foliis petiolatis, sinuatis, obtusis, floribus subsessilibus.* L. S. P. 257.

Hyoscyamus *albus major.* TOURNEF.

On s'accorde assez à regarder cette espèce de jusquiame comme aussi vénéneuse que l'espèce précédente; on la croit cependant un peu plus foible.

Hyoscyamus aureus L. . . JUSQUIAME DORÉE. Fl. Fr.

Hyoscyamus *foliis petiolatis, sinuatis, obtusis floribus subsessilibus.* L. S. P 257.

Hyoscyamus *creticus luteus major.* BAUH. Pin.. : TOURNEF.

Cette plante n'a pas l'odeur stupéfiante des deux espèces du même genre que nous venons de décrire; mais elle porte comme elles ce caractère de réprobation qui nous les rend suspectes. M. de VOILEMONT ayant fait l'expérience de la jusquiame noire sur des chiens, a voulu répéter cette expérience avecles trois espèces de jusquiame; il assure

qu'il a observé les mêmes symptômes et accidens dans tous les animaux à qui il en a fait prendre la décoction : il leur survient, dit-il, un tremblement et une foiblesse dans les jambes : les vieux chiens sont cinq à six jours sans vouloir boire ni manger, et meurent ensuite. Les jeunes au contraire boivent excessivement, ne mangent presque rien, et au bout de huit à dix jours, sont bien portans. On ne connoît pas encore assez bien ses effets sur l'homme, pour juger sainement de ses propriétés.

IRIS... IRIS.

Les caractères qui distinguent les Iris des autres plantes, sont si saillans, qu'il suffit de connoître une espèce d'iris, pour reconnoître pour des espèces du même genre, toutes celles qui en seront en effet, pour peu qu'on les examine avec attention. Cela considéré, nous avons cru que de six espèces d'iris qui viennent spontanément en France, il seroit suffisant d'en faire connoître deux : nous avons préféré celles qui sont les plus communes, et en même temps

celles dont il y auroit le plus de danger à faire usage. Les quatre autres espèces ont, avec celles dont nous allons parler, une parfaite analogie dans leurs qualités et dans leur forme.

Iris germanica L... IRIS GERMANIQUE. Fl. Fr.

Iris *corollis barbatis, caule foliis longiore multifloro, floribus inferioribus pedunculatis.* L. S. P. 55.

Iris *nostras officinarum... Iris vulgaris germanica* seu *sylvestris.* BAUH. Pin... TOURNEF. vulg. IRIS, GLAYEUL, FLAMBE, IRIS COMMUNE.

Ne confondez pas cette plante avec le GLAYEUL COMMUN dont nous venons de parler dans cet ouvrage, et prenez garde d'employer sa racine à quelque préparation alimentaire, comme cela est arrivé quelquefois à des personnes qui cultivoient cette plante dans leur potager, comme fleur d'ornement.

En substance, en décoction, en infusion même, elle peut être extrêmement dangereuse, si quelqu'un de prudent n'en dirige

l'emploi. « La racine de *glayeul*, (1) dit M. » Lieutaud, récemment tirée de la terre, » est purgative et vomitive ; elle est em- » ployée en cette qualité dans la cachexie, » la jaunisse et l'hydropisie : on prescrit » depuis une demi-once du suc exprimé de » glayeul, jusqu'à une once et demie et » davantage ; il se prend dans un bouillon : » mais ce purgatif hydragogue ne s'em-

(1) M. LIEUTAUD, dans sa Matière Médicale, s'est trouvé forcé d'employer les noms des plantes, que ceux qui ont écrit avant lui sur le même objet ont employés dans leurs ouvrages ; c'est pourquoi le nom de GLAYEUL qui appartient à une autre plante, a encore été donné à celle-ci. Comme cela peut occasionner beaucoup d'erreurs, nous croyons devoir faire sentir combien il est important de joindre au nom officinal ou vulgaire d'une plante, le nom latin botanique, ou la phrase d'un Auteur, tel que TOURNEFORT, LINNÆUS, etc. Par exemple, je suppose que l'on veuille parler de l'IRIS GERMANIQUE, comme utile dans le traitement de quelque maladie, ou propre à quelque autre usage, il ne faudra pas dire seulement, prenez de l'IRIS, de la FLAMBE ou du GLAYEUL, mais prenez de l'IRIS GERMANIQUE Fl. Fr. *iris germanica* L... ou bien, si c'est d'après d'autres Auteurs que vous parlerez, ayez soin de citer l'Auteur d'après lequel vous parlez, en employant le même nom qu'il a donné à cette plante.

» ploie qu'avec précaution, parce qu'on » sait que plus d'une fois il a été nuisible.» Consultez en effet les ouvrages de CRANTZ, de DALE, de FALLOPE, etc. vous trouverez que sa racine fraîche a causé des dyssenteries terribles; que d'autres fois elle a fait vomir le sang; qu'elle a fait périr en peu de temps des hydropiques dans des douleurs d'entrailles horribles. On sait aussi que son suc respiré par le nez, est un sternutatoire violent, et que sa racine séchée et réduite en poudre, ne doit être administrée, comme sternutatoire, qu'avec les plus grandes précautions.

Sa racine sèche est beaucoup moins âcre que quand elle est verte : on peut l'employer avec plus de sécurité dans cet état, comme apéritif, dans le traitement de l'hydropisie.

On fait avec ses fleurs préparées convenablement, une belle couleur verte; très-utile aux personnes qui s'occupent de la peinture en détrempe.

IRIS PSEUDO-ACORUS L. . . . IRIS JAUNE. Fl. Fr.

Iris *corollis imberbibus, petalis interioribus stigmate minoribus, foliis ensiformibus.* L. S. P. 56.

Acorus adulterinus. Bauh. Pin. . . . *Iris palustris lutea.* TOURNEF. vulg. GLAYEUL DES PRÉS, GLAYEUL, FLAMBE, FAUX ACORUS.

On prétend que cette espèce d'iris a un degré d'âcreté de plus que l'espèce précédente. M. Vicat dit que sa racine est si astringente, qu'on en peut faire de l'encre comme avec les galles, et que son suc est si actif, que si on l'applique sur une dent malade, comme nous l'avons déjà dit au bas de la figure de cette plante, il détruit sur-le-champ sa sensibilité. Linnæus regarde aussi cette plante comme un poison dangereux pour tout le bétail, excepté pour les chèvres.

Les iris peuvent occuper un rang distingué parmi les poisons âcres; tantôt comme vomitives, tantôt comme purgatives, ou comme l'un et l'autre tout à la fois, elles obligeront d'avoir recours aux délayans, aux

aux mucilagineux, aux huileux, indiqués pag. 77, 81 et 85, lorsqu'on n'aura pas pu en prévenir les effets.

JUNIPERUS... GENEVRIER.

De quatre espèces de genevrier que nous avons en France, le genevrier savinier est le seul qui doive trouver place dans cet ouvrage.

Juniperus sabina L... GENEVRIER SAVINIER. Fl. Fr.

Juniperus *foliis oppositis erectis decurrentibus, oppositionibus pixidatis.* L. S. P. 1472.

Sabina folio cupressi. BAUH. Pin... vulg. SABINE, SAVINIER.

La sabine est une plante âcre, irritante, capable d'exciter toutes les secrétions des glandes, de faire suer, uriner, de provoquer l'écoulement des règles, des lochies, des hémorrhoïdes; mais qui peut, à l'instant où l'on s'y attend le moins, agir avec une violence incroyable, comme cela arrive sur certains tempéramens, et causer, par

cette raison, des accidens quelquefois très-graves.

Ses feuilles, distillées avec de l'eau, rendent une très-grande quantité d'huile essentielle, un des plus forts emménagogues que nous connoissions, et dont on ne doit faire usage que sous les yeux d'un Médecin prudent.

L'odeur seule de cette plante, lorsqu'elle est en fleur, est capable de causer une révolution considérable au sexe, d'occasionner des maux de tête : il y a même des femmes qui ont le genre nerveux si délicat, qu'il leur suffit d'en porter simplement dans la chaussure, pour rétablir le cours interrompu de leurs évacuations périodiques.

Il est plus aisé de prévenir les accidens auxquels l'usage tant interne qu'externe de cette plante expose, que d'y remédier : on a vu quelquefois des pertes considérables être la suite d'un usage inconsidéré de ce remède : il n'y a de moyens de s'opposer aux mauvais effets de cette plante, que par l'usage continué des astringens doux, tels que l'eau de rose de Provins, de pomme de bédéguar ou de fleurs du gre-

nadier, dont il faut prendre au moins une pinte par jour : si l'évacuation étoit assez considérable pour menacer les jours de la malade, il faudroit la saigner et lui faire garder le lit.

Pour ce qui est des maux de tête que l'odeur seul de cette plante peut causer, on les appaisera en respirant pendant quelque temps la vapeur de l'eau bouillante, et en prenant un ou deux lavemens à l'eau simple (1).

On emploie avec succès les feuilles de cette plante cuites dans du lait, pour faire mourir les vers ; infusées dans du vin blanc, on les emploiera utilement contre la suppression des règles ; il faudra

(1) Dans un cas semblable, les lavemens d'eau simple avec un peu d'huile d'olive fraîche, ont toujours un succès marqué : on doit d'autant moins négliger d'en faire usage, qu'ils ne peuvent jamais faire de mal, et qu'ils procurent presqu'à l'instant même du soulagement ; nous croyons devoir faire remarquer cependant qu'il y auroit du danger à s'en faire une habitude ; que l'usage des lavemens trop long-temps continué, pourroit faire autant de mal qu'il peut faire de bien : les lavemens n'ont de l'efficacité qu'autant qu'on ne les emploie que comme une ressource qu'on a su se ménager.

en faire usage de la manière suivante. On prendra une bonne pincée de ces feuilles ; on les fera infuser dans deux verres de vin rouge ou blanc, dont on avalera un verre avec du sucre en se couchant, pendant deux jours de suite, et l'on se tiendra chaudement au lit. Si la malade est d'une complexion foible, un demi-verre suffira.

LOBELIA... LOBELIE.

Nous n'avons qu'une espèce de ce genre qui soit naturelle à notre climat.

LOBELIA URENS L... LOBELIE BRULANTE. Fl. Fr.

Lobelia *caule erectiusculo, foliis inferioribus subrotundis crenatis, superioribus lanceolatis serratis, floribus racemosis.* L. S. P. 1321.

Rapuntium urens soloniense. TOURNEF.

Cette plante est âcre et caustique : on a cherché à la suppléer à la *lobelia siphilitica*, plante originaire de Virginie, et que l'on a tant vantée dans le traitement

des maladies vénériennes ; mais l'expérience n'a pas plus prononcé en faveur de l'une que de l'autre : on a reconnu qu'il y avoit du danger à faire servir ces plantes à la préparation des médicamens internes, et l'on en a abandonné l'usage.

A l'extérieur même elles ont causé des accidens graves, tels que l'inflammation, la gangrène. Voyez Art. V, pag. 76 et suiv. ce qu'il faudroit faire pour remédier à leurs mauvais effets, si l'on en avoit fait usage par mégarde ou dans quelque vue curative. Voyez aussi, pour remédier aux accidens que son usage externe pourroit avoir causés, l'Art. VII, §. III, pag. 128 et suiv.

LOLIUM... YVROIE.

On compte parmi les plantes indigènes à la France, trois espèces d'ivroie. La seule dont nous parlerons dans cet ouvrage, est le *Lolium temulentum*.

Lolium temulentum L... YVROIE ANNUELLE. Fl. Fr.

Lolium *spicâ aristatâ, spiculis compressis*

aristatis... Lolium spicis aristatis, radice annuâ. L. S. P. 122.

Gramen loliaceum spicâ longiore, seu *lolium Dioscoridis.* BAUH. Pin. . . vulg. YVRAIE, YVROIE, ZIZANIE.

Dès les premiers temps où les hommes s'occupèrent de quelques recherches sur la qualité de leurs alimens, la graine de l'*yvroie* fut regardée comme un poison pour l'homme; elle donne en effet au pain une qualité enivrante; elle attaque à la longue le genre nerveux, au point de causer un tremblement continuel et la paralysie. On lui a même attribué des maladies épidémiques qui commençoient par des fièvres accablantes, des assoupissemens accompagnés de rêveries et de transports furieux, et qui dégénéroient en une sorte de paralysie, qui enlevoit en peu de temps ceux qui en étoient attaqués.

Un homme qui auroit mangé dans un repas une quantité considérable de pain d'yvroie, ou qui auroit bu quelque liqueur où l'on auroit fait entrer cette graine pour lui donner une qualité enivrante, il ne seroit pas difficile de détruire en lui l'effet

de ce poison ; on auroit recours aux correctifs indiqués pag. 54 ; et à moins qu'il ne se fût écoulé un temps considérable, le traitement ne seroit pas fort embarrassant : mais lorsque depuis long-temps un homme mange du pain dans lequel il y a une quantité d'yvroie, et qu'il lui survient tout-à-coup les accidens dont nous venons de parler, alors il ne faut plus compter sur les correctifs, mais sur les vomitifs et les purgatifs doux, et sur un traitement déterminé par les circonstances qui accompagnent la maladie. Il faut changer promptement la qualité des alimens : les farineux doux, tels que le riz, le gruau, le sagou, le millet, cuits au gras, pourront faire la base de sa nourriture : on lui donnera souvent des bouillons gras, quelques cuillerées de bon vin ; et si l'on remarque qu'il ait de la disposition à l'assoupissement, on lui fera faire un long usage des acides en boisson et en lavemens. Voyez les observations et les expériences que M. Séeger a faites sur cette plante.

On fait, avec la farine d'yvroie, une pâte très-bonne pour engraisser toute espèce de volaille.

MENYANTHES... MÉNYANTHE.

On compte parmi les plantes naturelles à notre climat, deux espèces de ményanthe, le *menyanthes trifoliata* et le *menyanthes nymphoïdes* L. On n'a pas plus de raison de suspecter l'une que l'autre ; cependant on regarde communément le *Menyanthes trifoliata* comme une plante dangereuse, et l'on ne dit rien du *Menyanthes nymphoïdes*, malgré qu'il paroisse avoir les mêmes qualités.

MENYANTHES TRIFOLIATA L. MÉNYANTHE TRÉFLÉ. Fl. Fr.

Menyanthes *foliis ternatis* L. S. P. 208.
Menyanthes *palustre latifolium et triphyllum*. TOURNEF.

VILLIUS assure que la poudre des tiges du ményanthe tréflé purge par haut et par bas : d'autres Auteurs disent que cette plante donne une qualité vénéneuse à l'eau dans laquelle elle croît ; et de ce que le bétail ne mange jamais de cette plante, ils en concluent que c'est un poison pour l'homme. Si l'on consulte les ouvrages de

BARTHOLIN, de BOERHAAVE, de LINNÆUS, on verra qu'on l'a employée avec succès contre le scorbut, dans le traitement de l'hydropisie, des affections goutteuses, catarrhales, des fièvres intermittentes. LINNÆUS Fl. Lap. assure que les paysans de Westrogothie se servent de ses feuilles pour faire de la bière, lorsqu'ils ne peuvent avoir des cônes de houblon.

Nous ne connoissons point d'exemple que cette plante ait jamais produit de mauvais effets; il est vrai qu'on ne la fait servir à aucun usage qui nous soit connu; au reste on trouveroit les antidotes qu'il faudroit lui opposer, pag. 81 et 85.

MOMORDICA...MOMORDIQUE.

LA seule espèce de ce genre que nous ayons en France, est le *momordica elaterium*.

MOMORDICA ELATERIUM L... MOMORDIQUE PIQUANTE. Fl. Fr.

Momordica *pomis hispidis, cirrhis nullis.* L. S. P. 1434.

Cucumis sylvestris asininus dictus. TOURN.

vulg. CONCOMBRE SAUVAGE, MOMORDIQUE, ELATERIUM.

Cette plante est un *cathartique* très-violent : son suc épaissi en consistance d'extrait, donné à la dose de huit à dix grains, cause des évacuations considérables par haut et par bas ; c'est pourquoi on l'emploie assez rarement, et seulement à la dose de deux ou trois grains au plus dans le traitement de l'hydropisie : on a vu des accidens très-graves être la suite de ce médicament pris avec trop peu de précaution à l'intérieur. Les antidotes qui conviennent aux superpurgatifs en général, sont ceux qu'il faut opposer aux effets de cette plante. Voy. pag. 85.

Ce remède peut être très-utile dans des hydropisies ; il a été employé avec succès quand les autres purgatifs hydragogues étoient restés sans effet : mais pour en faire un heureux usage, il faut autant de prudence que d'habileté, parce que les temps et les circonstances, la manière même dont l'*elaterium* (1) est préparé,

(1) C'est ainsi que l'on nomme le suc de cette plante, préparé pour être employé à différens usages médicinaux.

font nécessairement varier son degré d'activité.

Son suc respiré par le nez, ainsi que la poudre de ses feuilles, sont mis dans la classe des sternutatoires violens. Consultez les divers paragraphes de l'Art. VII, vous trouverez les antidotes qu'il faudroit opposer à cette plante, si elle avoit causé quelque accident pour en avoir fait un usage externe.

NIGELLA... NIELLE.

Nous avons en France deux espèces de nielle, *nigella arvensis* L. et *nigella damascena* L. Il nous suffira de parler de la première de ces deux espèces, parce qu'il y a la plus grande analogie entre leurs vertus, et qu'elles se ressemblent beaucoup.

Nigella arvensis L... NIELLE DES CHAMPS. Fl. Fr.

Nigella *pistillis quinis, petalis integris, capsulis turbinatis.* L. S. P. 753.

Nigella *arvensis cornuta.* Bauh. Pin... Tournef. vulg. NIELLE, NÉELLE.

Ne confondez pas cette plante avec

l'*agrostema githago* L. que l'on nomme aussi vulgairement NIELLE, et qui n'est point une plante malfaisante. Les graines de cette espèce de nielle ont une qualité âcre et brûlante, approchant de celle du poivre. DIOSCORIDE dit que si on le prenoit à l'intérieur à forte dose, elle donneroit la mort. TRAGUS et HOFFMAN la regardent aussi comme suspecte. J'ai vu un homme sujet aux maux de dents, employer avec succès la graine de nielle pour se procurer du soulagement; presque toutes ses dents étoient gâtées, et dès qu'il ressentoit des douleurs, il faisoit entrer dans la cavité de la dent qui lui faisoit mal, une ou deux graines de cette plante; ce qui causoit un petit ulcère et détruisoit la sensibilité. Ses semences réduites en poudre sont un sternutatoire violent: s'il arrivoit quelque accident pour avoir fait un usage interne de cette plante, il faudroit consulter l'Art. V, pag. 72 et suiv. on y trouveroit les antidotes qui conviennent aux poisons âcres. Voyez aussi l'Art. VII, pour les antidotes qu'il faudroit opposer aux accidens qui pourroient résulter de son usage externe.

OENANTHE... OENANTHE.

ON compte parmi les plantes naturelles à notre climat, trois espèces d'OENANTHE. Si l'on fait, à l'exemple de M. DE LA MARK, du *phellandrium aquaticum* L. un *œnanthe*, il y en a quatre. Nous ne parlerons ici que de l'*œnanthe crocata*, qui est une plante extrêmement dangereuse.

OENANTHE CROCATA L... OENANTHE SAFRANÉE. Fl. Fr.

OEnanthe *foliis omnibus multifidis obtusis, subæqualibus* L. S. P. 365.
OEnanthe *chærophylli foliis*. BAUH. Pin... TOURNEF.

Prenez garde de confondre ses feuilles avec celles du cerfeuil, ses graines avec celles du fenouil, et sur-tout ses racines avec celles de quelques plantes légumineuses, comme le panais, la carotte, ou avec celles de la pivoine : on a des milliers d'exemples des funestes accidens dont de semblables méprises ont été cause.

Cette plante est un des plus dangereux

poisons que nous ayons ; ses effets ressemblent en tous points à ceux de la ciguë majeure. Voyez ce que nous avons dit de cette plante, et des antidotes qu'il falloit lui opposer.

ONONIS... BUGRANE.

Nous avons neuf à dix espèces de bugrane en France ; il n'en est point qui soit vénéneuse, à proprement parler ; et si nous avons inséré dans cet ouvrage l'*ononis spinosa* L., c'est seulement pour en parler comme de toute autre plante dont les piquans peuvent faire des blessures que des circonstances particulières peuvent rendre dangereuses, et pour détruire un vieux préjugé, qui fait regarder par le vulgaire cette plante comme vénéneuse.

ONONIS SPINOSA L... BUGRANE DES CHAMPS. Fl. Fr.

Ononis *floribus racemosis geminis*, *foliis ternatis superioribus*, *solitariis*, *ramis inermibus*, *subvillosis*, et ses var. *mitis* et *spinosa*. L. S. P. 1006.

Anonis *spinosa, flore purpureo, et anonis spinis carens purpurea.* BAUH. Pin... TOURNEF... *Anonis arvensis.* Fl. Fr. vulg. ARRÊTE-BOEUF.

Lorsque cette plante est dans l'état de jeunesse, ses épines sont mollasses et ne piquent pas; lorsqu'elle approche au contraire de l'état de vieillesse, elles sont très-piquantes, et sujettes, par leur fragilité, à rester dans les blessures qu'elles font. Consultez le §. II de l'Art. VII, pag. 122, vous apprendrez à connoître les signes par lesquels on peut juger si une piqûre aura quelque suite fâcheuse ou non; vous trouverez les moyens les plus efficaces pour prévenir les accidens qui peuvent résulter d'une piqûre, et la manière de traiter une blessure en pareil cas. Voyez aussi ce que nous avons dit au bas de la figure de cette plante; c'est ce que les paysans font, lorsqu'il arrive qu'en moissonnant, ses pointes leur entrent dans les doigts.

Sa racine est une des cinq racines apéritives: on l'emploie avec succès en tisanne, dans tous les cas où il est nécessaire de rappeler la transpiration, et de faciliter la sécrétion des urines.

PÆONIA... PIVOINE.

Nous avons en France les deux espèces de ce genre que décrit LINNÆUS, *pæonia officinalis* et *pæonia tenuifolia*. On pense qu'elles ont toutes deux à peu près les mêmes vertus, et on les regarde comme des plantes suspectes.

PÆONIA OFFICINALIS L... PIVOINE OFFICINALE. Fl. Fr.

Pæonia *foliis oblongis*. L. S. P. 747, et ses deux variétés, *pæonia officinalis*, feminea et mascula. *Ibid.*

Pæonia *communis* vel *femina*. TOURNEF. et sa variété, *pæonia folio nigricante, splendido, quae mas*. Ibid.

Ses semences sont émétiques et purgatives : on prétend que sa racine fraîche possède aussi les mêmes propriétés. Du temps de THÉOPHRASTE, de PARACELSE, on attribuoit à la racine de pivoine de grandes vertus dans le traitement de l'épilepsie, des vertiges, des convulsions. ETTMULER la recommande aussi contre les

les frayeurs nocturnes des enfans ; mais l'expérience n'a confirmé aucune de ces propriétés, et l'usage en est presque entièrement abandonné, du moins pour l'intérieur, parce qu'on le croit suspect. Cette plante a donné lieu à beaucoup de superstitions. On portoit l'ignorance jusqu'à croire qu'elle tenoit ses vertus de l'influence des astres, et l'on sait que SCHMUCK, qui s'étoit fait une certaine réputation par ses cures magnétiques, l'employoit fréquemment ; mais il falloit, pour produire l'effet attendu, que sa racine fût arrachée *au décours de la lune, le soleil étant dans le bellier*, etc. Si son usage interne causoit quelque accident, voyez Art. v, p. 72. On prétend que ses racines et ses feuilles cuites sous la cendre, et appliquées en forme de cataplasme sur les contusions, les tumeurs glanduleuses, font un excellent topique.

On cultive, comme fleur d'ornement, cette plante et sa variété, que l'on nomme pivoine femelle, et dont on obtient de superbes variétés à fleurs doubles.

PAPAVER... PAVOT.

DU nombre des plantes naturelles à notre climat, il y a sept à huit espèces de ce genre; mais la seule dont nous croyions devoir parler dans cet ouvrage, est le *papaver somniferum* L...

PAPAVER SOMNIFERUM L... PAVOT SOMNIFÈRE. Fl. Fr.

Papaver *calycibus capsulisque glabris, foliis amplexicaulibus incisis.* L. S. P. 726.

Papaver *hortense semine albo*, et ses var. *Papaver hortense semine nigro*... *Papaver cristatum, floribus et semine, album.* BAUH. Pin... TOURN. vulg. PAVOT, PAVOT BLANC, PAVOT NOIR.

Tout le monde sait que c'est du pavot blanc, cultivé chez les Orientaux, que l'on retire l'*opium*, dont on fait un usage si fréquent en médecine. Les têtes et les tiges de cette plante, ainsi que de celle dont nous donnons la figure, qui n'est qu'une variété du pavot blanc des Orientaux, con-

tiennent un suc laiteux qui en découle après y avoir fait de légères incisions, et qu'il suffit de faire épaissir quelques jours à l'air libre, pour avoir l'opium véritable. Cette opération peut se faire chez nous comme elle se fait en Égypte, dans la Perse, à Thèbes.

Personne n'ignore que l'opium est le plus puissant des narcotiques connus. Il est d'expérience que lorsqu'on l'emploie avec précaution, il produit d'excellens effets; mais il ne faut jamais en faire un usage continué, et son administration exige tant de prudence, relativement à l'état du malade, et aux circonstances qui peuvent apporter d'un instant à l'autre du changement dans la maladie, qu'il n'y a qu'un Médecin habile qui puisse se flatter d'en faire un heureux emploi.

Nous avons dit, p. 12, que l'opium pris à une dose modérée, procuroit un sommeil doux et un état tranquille, très-propres à réparer les forces affoiblies d'un malade; mais que pour peu que la dose en fût un peu trop forte, il jetoit dans un assoupissement dangereux; et que quand la dose en étoit excessive, il agissoit en la manière des poi-

sons âcres, c'est-à-dire, qu'il causoit des douleurs horribles, une agitation violente, des convulsions, et une mort d'un autre genre que celle qu'il auroit causée en agissant comme poison stupéfiant. S'il arrivoit donc que l'on eût pris de l'opium à une quantité assez considérable pour procurer un assoupissement qui pût faire craindre pour la vie du malade, il faudroit avoir recours aux acides en boisson et en lavemens, comme nous l'avons dit pag. 100, en parlant des antidotes propres aux poisons stupéfians naturels : je suppose conséquemment que l'on n'a pu faire usage des préservatifs ni des correctifs, dont nous avons parlé pag. 47 et suiv. Si au contraire on avoit pris une dose excessive d'opium, et qu'au lieu d'agir comme poison narcotique, il s'annonçât comme poison âcre ; c'est-à-dire, qu'à des coliques, des douleurs d'entrailles, des bâillemens, des hoquets, etc. l'on vît succéder des convulsions, le délire, ou une grande agitation, il faudroit alors administrer les correctifs dont nous avons parlé pag. 54, et les antidotes particuliers aux poisons âcres pris intérieurement, dont nous avons

recommandé l'usage p. 77. Il est bon quelquefois, en pareil cas, de faire une saignée; mais, si l'on croit qu'il soit nécessaire de procurer le vomissement, que ce ne soit jamais au moyen de quelques drogues capables de produire cet effet, mais seulement par quelques-uns des moyens mécaniques que nous avons proposés p. 49.

Les principales indications pour administrer avec succès l'opium, sont toutes les évacuations trop fréquentes, provenant de trop d'acrimonie ou d'irritation; les contractions spasmodiques des nerfs, et toutes sortes de douleurs violentes, des veilles continues, des maux de tête, etc.

« Les têtes de pavot, dit M. Lieutaud, » diminuent ou dissipent les douleurs, » calment la toux, font cesser le flux de » ventre : on les fait bouillir pendant un » quart d'heure dans du bouillon ou toute » autre boisson, à prendre en une fois; » leur dose est alors depuis un scrupule » jusqu'à deux, et même un gros : on en » met aussi dans les tisanes et les apozèmes » un gros par pinte. »

Les nourrices emploient avec succès les graines de pavot pour calmer les tranchées

des enfans, et pour leur procurer du sommeil ; elles leur en font prendre par jour plein un dez ou environ, cuites dans leur bouillie ou dans du lait.

On cultive, dans quelque partie de la France, le pavot, pour faire avec ses graines une huile douce, connue dans le commerce sous le nom d'huile d'œillet, et dans la cuisine, sous celui d'huile d'olivette; lorsqu'elle est fraîche, on l'emploie aux mêmes usages que l'huile d'olive ; elle est aussi agréable au goût.

Les pavots doubles, par leurs superbes variétés, font l'ornement de nos parterres.

PARIS... PARISETTE.

La seule espèce de ce genre que l'on connoisse, est la *paris quadrifolia* L... elle est naturelle à notre climat.

PARIS QUADRIFOLIA L... PARISETTE à QUATRE FEUILLES. Fl. Fr.

Paris. L. S. P. 527.
Solanum quadrifolium bacciferum BAUH.

Pin... *Herba paris*. Tourn. vulg. Raisin de Renard, Herbe a Paris.

On soupçonne que cette plante est de la classe des poisons narcotiques naturels; elle en a en effet l'odeur et la saveur : ses semences, dit-on, excitent le vomissement et occasionnent le spasme. On l'emploie rarement à l'usage interne, malgré que quelques auteurs la regardent comme alexipharmaque, céphalique, etc. mais à l'usage externe on s'en sert plus fréquemment; dans plusieurs ouvrages de médecine, on recommande ses feuilles et ses baies bouillies ou seulement pilées, et appliquées sur les bubons pestilentiels, les inflammations malignes, les panaris, les ulcères invétérés, et l'on assure qu'elles ont le plus heureux succès.

Les Teinturiers en emploient les feuilles macérées ou cuites avec de l'alun.

S'il arrivoit quelque accident pour avoir fait usage intérieurement de cette plante, il faudroit en étudier les effets, et consulter les Art. v et vi, pag. 72 et suiv.

PEDICULARIS... PÉDICULAIRE.

ON compte en France huit espèces de pédiculaire; elles sont toutes assez peu connues en médecine. L'espèce dont nous allons parler, est celle qui semble avoir le plus attiré l'attention des Ecrivains : on la regarde unanimement comme suspecte pour l'homme, et comme vénéneuse pour le bétail; mais on peut reprocher à tous ceux qui ont parlé de ses qualités délétères, de n'avoir pas fait assez d'expériences pour s'en assurer.

PEDICULARIS PALUSTRIS L... PÉDICULAIRE DES MARAIS. Fl. Fr.

Pedicularis *caule ramoso calycibus callosopunctatis, corollis labio obliquis.* L. S. P. 845.

Pedicularis *palustris rubra elatior.* TOURNEF. vulg. HERBE AUX POUX.

La pédiculaire des marais, de temps immémorial, est regardée comme une plante suspecte. GLEDITSCH la met au rang des

plantes corrosives. GUNNER la regarde comme nuisible au bétail, et GMELIN dit en avoir été témoin. Rien ne nous invite à faire usage de cette plante ni à l'intérieur, ni à l'extérieur : au reste, l'art. V, pag. 72; et l'art. VII, pag. 105 et suiv. indiqueroient les antidotes qu'il conviendroit de lui opposer.

Les bons Agronomes voient avec peine cette plante dans leurs prairies ; ils la font détruire, tant parce qu'ils la soupçonnent de donner des poux au bétail, que parce qu'elle fait de mauvais fourrages quand elle est sèche, et qu'elle infecte les pâturages quand elle est jeune.

Linnæus la croit vulnéraire ; d'autres Auteurs, également dignes de foi, la regardent comme vulnéraire astringente, et la disent très-propre pour arrêter toute espèce d'évacuation déréglée, et dans le traitement des fistules : on prétend qu'en décoction dans de l'eau, à laquelle on ajoute de l'eau-de-vie, elle fait un excellent détersif dans le traitement des ulcères sanieux, et particulièrement de ceux qui tiennent à un vice scrophuleux.

PHELLANDRIUM... PHELLANDRI.

Nous avons en France deux espèces de ce genre, *phellandrium aquaticum* L. et *phellandrium mutellina* ejusd. M. de la Marck décrit la première espèce sous les noms d'*œnanthe phellandri*, et la seconde, sous ceux d'*aethusa mutellina*. Nous ne parlerons ici que de la première espèce, la seconde n'étant pas assez connue pour que l'on puisse dire quelque chose de certain de ses qualités.

PHELLANDRIUM AQUATICUM L... PHELLANDRI AQUATIQUE... OENANTHE PHELLANDRI. Fl. Fr.

Phellandrium *foliorum ramificationibus divaricatis*. L. S. P. 366.

Phellandrium *dodonei*. TOURNEF. vulg. CIGUE D'EAU, CIGUE AQUATIQUE.

Prenez garde de confondre les graines de cette plante, avec celles de quelques plantes d'un usage alimentaire ou médicinal; c'est un des plus dangereux poisons

que nous ayons, ou du moins elle passe pour telle : on prétend qu'elle agit de la même manière que l'*aethusa cynapium*, la *cicuta virosa*, desquelles nous avons parlé ; mais on ne cite pas d'exemple que personne s'en soit jamais empoisonné. Voyez au reste ce que nous avons dit, pag. 25, sur les effets que produisent ordinairement les ciguës ; et pag. 72 et 99, sur les antidotes qu'il faut leur opposer, soit que ces plantes agissent comme poison âcre, soit qu'elles se montrent avec les caractères des poisons stupéfians.

Le bétail ne touche point à cette plante tant qu'elle est verte. Sèche, Linnæus dit qu'elle ne lui est point nuisible. M. Darly m'a assuré qu'il lui étoit crevé dans le même jour deux jeunes chevaux qui s'étoient échappés dans la prairie, et avoient mangé de cette plante par inexpérience : on a plusieurs exemples de semblables accidens ; mais quelques Auteurs prétendent que ce n'est point la plante par elle-même qui en est la cause, mais une sorte de charençon qui se loge, dit-on, dans ses tiges. Curieux de connoître cet insecte meurtrier, j'ai beaucoup brisé de tiges de phellandri pour

le voir, et je puis assurer n'en avoir jamais rencontré ; ce qui me feroit croire que l'on peut attribuer à la plante même les accidens qui arrivent au bétail qui s'est trouvé forcé à en manger.

Quelques Auteurs recommandent l'usage de cette plante à l'extérieur, pour déterger les vieux ulcères, et la disent très - bonne en cataplasme et en lotions, dans le traitement des écrouelles et du cancer. BOERHAAVE et DALE disent qu'elle est émétique, et CRANTZ recommande l'usage interne de ses graines dans les fièvres intermittentes. Mais je crois que l'on ne peut pas être trop circonspect dans l'administration d'un semblable médicament, et en général, de toute espèce de médicament, dont les effets sont aussi peu connus que le sont ceux du phellandri.

POLYGONUM... RENOUÉE.

Nous avons en France onze à douze espèces de ce genre ; mais la seule qui doive trouver place dans cet ouvrage, est l'espèce suivante.

Polygonum hydropiper L... renouée acre. Fl. Fr.

Polygonum *floribus hexandris, semi-digynis, foliis lanceolatis, stipulis submuticis.* L. S. P. 517.

Persicaria urens, seu *hydropiper.* Bauh. Pin... Tournef. vulg. Poivre d'eau, Persicaire acre, Curage.

L'excessive âcreté qui réside dans toutes les parties qui composent cette plante, fait que l'on n'hésite pas à la placer au rang des plantes vénéneuses : nous n'avons pas d'exemple cependant que personne s'en soit jamais empoisonné ; nous savons au contraire que, dans plusieurs campagnes, on emploie familièrement ses graines réduites en poudre, dans les assaisonnemens, à l'instar du poivre, et qu'il n'en est jamais résulté le moindre accident; mais on pourroit dire avec raison de cette plante, ce que l'on peut dire de bien d'autres, telles que le poivre, le persil, que l'excès peut en être extrêmement dangereux, et même que si l'on en faisoit un usage trop long-temps continué, cela pourroit entraîner

quelques suites fâcheuses ; ce ne sera donc pas tant qu'on fera servir cette plante comme assaisonnement, qu'elle sera nuisible ; ce sera plutôt quand on l'emploiera comme médicament, et alors il faudra lui opposer les délayans, les mucilagineux, les huileux, dont nous avons recommandé l'usage contre les poisons âcres, pag. 72, Art. v, et nous ne croyons point que les acides, et, entre autres, le suc d'oseille, comme le dit un Auteur que nous avons déja eu occasion de citer plusieurs fois, soient les antidotes qu'il faudroit opposer aux effets de cette plante.

On employoit fréquemment autrefois cette plante en médecine comme détersive, vulnéraire, fondante, apéritive, hydragogue; aujourd'hui on ne s'en sert que très-rarement. ETTMULLER dit qu'elle a la propriété de tuer les vers. M. LIEUTAUD dit qu'elle est utile dans le traitement de la cachexie, de la jaunisse et de l'hydropisie, quand on en fait prendre l'infusion qui se prépare avec une demi-poignée de ses feuilles pour chaque livre d'eau. Ses feuilles et ses jeunes tiges passent pour avoir la propriété d'appaiser les douleurs

de la goutte : on prétend aussi que la décoction de cette plante peut être employée avec le plus grand succès, pour déterger les vieux ulcères.

Les Teinturiers l'emploient pour teindre en jaune.

PRUNUS... PRUNIER.

La seule espèce de ce genre qui doive trouver place dans cet ouvrage, est le *prunus lauro-cerasus* L... Elle n'est pas naturelle à notre climat; mais elle y est tellement naturalisée, qu'on la trouve dans beaucoup de jardins potagers.

Prunus lauro-cerasus L... PRUNIER LAURIER-CERISE.

Prunus *floribus racemosis, foliis semper-virentibus, dorso biglandulosis.* L. S. P. 678.

Cerasus folio laurino Bauh. Pin... vulg. LAURIER-CERISE, LAURIER-AMANDE.

On est dans l'usage de faire entrer les feuilles de cet arbuste dans les soupes au

lait, les crêmes, les bavaroises, pour leur donner un goût d'amande. Tant que l'on ne mettra dans le laitage que ce qu'il faut des feuilles de cette plante pour lui donner ce goût, l'usage n'en sera pas dangereux, parce qu'alors ce poison se trouve uni à son correctif; mais gardez-vous bien d'employer intérieurement l'infusion ou la décoction des feuilles du laurier-cerise dans de l'eau, et ayez même attention, lorsque vous les emploierez dans le laitage, d'en mettre plutôt moins que plus : celui qui fera rarement usage de cette plante sera fort sage, et celui qui ne l'emploiera jamais, le sera encore plus.

Consultez les ouvrages de MM. DUHAMEL, FONTANA, MEAD, MORTIMER, NICHOLLS, vous trouverez des expériences faites et répétées avec soin sur cette plante par ces Savans également jaloux de rencontrer la vérité; tous s'accordent à regarder le laurier-cerise comme la plus dangereuse des plantes que nous connoissions, et je ne serois point étonné qu'on la fît rigoureusement détruire du voisinage de nos habitations.

Puisque les feuilles du laurier-cerise, bouillies

bouillies dans le lait, sont innocentes, et qu'à la même dose dans de l'eau, elles seroient nuisibles, on a donc quelques raisons d'en conclure que s'il y avoit un antidote à leur opposer, ce seroit le lait; mais il faudroit supposer, pour qu'il produisît son effet, que l'on pût le prendre assez à temps; et c'est ce qui est difficile.

J'ai goûté de ses fruits, j'en ai même avalé un peu : ils ont un goût agréable, et assez semblable à celui de la guigne; mais il ne seroit pas prudent, je crois, d'en manger une certaine quantité

RANUNCULUS ... RENONCULE.

On compte parmi les plantes naturelles à la France, vingt-huit à trente espèces de ce genre. Il ne nous a pas paru nécessaire de donner ici les figures de toutes ces espèces, parce que celui qui en connoîtra bien deux ou trois, pourra reconnoître pour des espèces congénères toutes les autres renoncules, quand elles s'offriront à sa vue. Nous nous sommes donc contentés de parler des espèces les plus généralement

connues, de celles avec lesquelles les hommes et les animaux sont le plus exposés à s'empoisonner, soit en les employant par erreur comme aliment, soit en les faisant servir à la préparation de quelques médicamens.

Presque toutes les renoncules, et particulièrement celles dont nous donnons ici les figures, sont excessivement âcres et caustiques; le bétail ne les mange jamais vertes, que lorsqu'il s'y trouve forcé, et alors il s'empoisonne. Sèches, elles ont perdu leur âcreté, et dans cet état elles sont innocentes.

Rien ne nous invite à faire usage de ces plantes comme aliment; ce n'est donc qu'en les employant par erreur pour quelque autre plante, ou dans quelques vues curatives, qu'on est exposé à s'en empoisonner, et alors il faudroit consulter l'Art v, pag. 72; en supposant qu'on en eût fait usage à l'intérieur, et que l'on ne s'y fût pas pris assez à temps pour s'opposer à leurs effets, comme nous l'avons dit en parlant des préservatifs, pag. 47, Art. III. S'il arrivoit quelque accident pour avoir fait servir ces plantes à quelques usages externes, il fau-

droit lire avec attention les divers paragraphes de l'Art. VII, pag. 105 et suiv. et faire usage des antidotes dont nous avons parlé à chacun de ces paragraphes.

Si l'on mâche pendant quelque temps les renoncules, fruits, fleurs, feuilles, tiges et racines, dans l'état de verdure, bientôt on éprouve dans toute la capacité de la bouche, une chaleur brûlante, une cuisson et un frémissement, qui font perdre pour un temps la faculté du goût. Si l'on avoit le malheur d'avaler une certaine quantité de ces plantes, soit en infusion, soit en décoction, bientôt tous les signes propres aux poisons âcres, dont nous avons parlé pag. 30, seroient en évidence, et l'empoisonnement n'auroit rien d'équivoque.

L'âcreté des renoncules est si grande, qu'appliquées quelque temps à nu sur la peau, elles y produisent l'effet des cantharides. Les mendians leur connoissent cette propriété, et les emploient pour se faire des ulcères sur les bras, les gras des jambes, dans la vue d'inspirer la compassion. Si leur suc vient à pénétrer dans les yeux, il en résulte une cuisson et une douleur ter-

ribles. On sait aussi que l'odeur seule qui s'exhale des fleurs de renoncule, sur-tout de celles que l'on cultive comme plantes d'ornement dans les parterres, est dangereuse; et l'on a plusieurs exemples qu'elles ont causé des asphyxies dans des lieux fermés que l'on en avoit décorés.

La nature du sol, l'exposition, l'âge de la plante et la saison pendant laquelle on la met en expérience, produisent des différences considérables dans ses effets; mais cela se remarque dans tous les végétaux, et même dans tout ce qui jouit de la vie.

RANUNCULUS SCELERATUS L... RENONCULE SCÉLÉRATE. Fl. Fr.

Ranunculus *foliis inferioribus palmatis, summis digitatis, fructibus oblongis.* L. S. P. 776.

Ranunculus *palustris apii folio, laevis* BAUH. Pin... TOURNEF. vulg. SCÉLÉRATE, RENONCULE DES MARAIS.

Cette espèce est une des plus âcres de son genre; quand elle est jeune, et qu'elle se trouve tellement mêlée avec d'autres plantes qu'il est impossible aux moutons de n'en

pas brouter, il arrive souvent qu'ils en crèvent.

Ranunculus flammula L. . . RENONCULE FLAMMETTE. Fl. Fr.

Ranunculus *foliis ovato lanceolatis, petiolatis, caule declinato.* L. 772.

Ranunculus *longifolius palustris minor*, et sa var. *ranunculus palustris foliis serratis* Bauh. Pin. . . Tournef. vulg. PETITE DOUVE, FLAMMETTE.

Cette espèce n'est pas moins dangereuse pour le bétail que l'espèce précédente : on a des milliers d'exemples que des troupeaux entiers ont péri pour avoir brouté au printemps de l'herbe où cette plante étoit commune, et où elle ne faisoit que pointiller. Les bons Agronomes s'apperçoivent, à la manière de marcher de leurs moutons, et à l'inspection de leurs yeux et de leurs oreilles, qu'ils ont mangé de cette plante, ou de quelques autres plantes analogues : les uns leur donnent du son et beaucoup de sel commun; d'autres leur font avaler de la thériaque; d'autres de la suie délayée dans de l'urine; d'autres de

l'huile d'olive. Il est certain que rien n'est préférable à l'huile d'olive ; mais il n'est pas toujours possible de s'en procurer une assez grande quantité, et il est bon de savoir que toute sorte d'huile, du beurre, des graisses même peuvent être employées indifféremment, pourvu qu'elles soient fraîches.

Consultez les ouvrages de GALENUS, de KRAPFF, de SPIELMANN, de BOERHAAVE, de GMELIN, de LINNÆUS, vous verrez combien est fondée la mauvaise opinion que l'on a sur cette plante : ce ne sera pas aussi sans intérêt que vous lirez les expériences que M. KRAPFF, premier Médecin du Duc de Toscane, a faites sur lui-même, pour s'assurer des effets de cette espèce de renoncule sur l'homme.

RANUNCULUS ACRIS L... RENONCULE ACRE. Fl. Fr.

Ranunculus *calycibus patulis, pedunculis teretibus, foliis tripartito multifidis summis linearibus.* L. S. P. 779.

LINNÆUS a décrit la variété de cette plante, *ranunculus polyanthemos simplex.* LOB..

TOURNEF. sous le nom de *ranunculus polyanthemos*.

Ranunculus *pratensis erectus acris*. BAUH. Pin... TOURNEF. vulg. GRENOUILLETTE, BASSINET.

On pense que cette renoncule est tout aussi âcre que les deux espèces précédentes; d'ailleurs, comme elle vient dans les lieux secs et dans les lieux humides, elle est sujette à varier dans ses qualités autant que dans sa forme, et c'est pourquoi on la trouve excessivement âcre ici, tandis que là, à peine a-t-elle une acrimonie sensible.

RANUNCULUS BULBOSUS L. . . . RENONCULE BULBEUSE. Fl. Fr.

Ranunculus *calycibus retroflexis pedunculis sulcatis, caule erecto, foliis compositis* L. S. P. 778.

Ranunculus *pratensis radice verticilli modo rotundâ*, et sa var. *Ranunculus pratensis radice verticilli modo rotundâ minor*, vulgair. GRENOUILLETTE, BASSINET DE JARDINS.

Cette plante est fort âcre; quoiqu'elle

passe pour être plus foible que les espèces précédentes, elle est, en quelque sorte, plus dangereuse, parce qu'il arrive souvent que les enfans mangent sa bulbe, dont ils ne se défient pas, et si on ne les secourt promptement, en leur administrant les antidotes indiqués pag. 72 et suiv., ils en meurent.

RANUNCULUS ARVENSIS L... RENONCULE DES CHAMPS. Fl. Fr.

Ranunculus *seminibus aculeatis, foliis superioribus decompositis linearibus* L. S. P. 780.

Ranunculus *arvensis echinatus*. BAUH. Pin... TOURNEF.

GMELIN et KRAPFF ont fait avec cette plante différentes expériences; et il paroît qu'elle ne seroit pas moins dangereuse que les autres, s'il arrivoit que l'on en fît usage à l'intérieur, puisqu'ils ont observé qu'elle entamoit la peau, qu'elle occasionnoit l'enflure des lèvres, une douleur considérable dans l'intérieur de la bouche, et un sentiment de stupeur aux dents.

Ranunculus gramineus. L... renoncule graminée. Fl. Fr.

Ranunculus *foliis lanceolato-linearibus sessillibus, caule erecto, radice bulbosâ*. L. S. P. 773.

Ranunculus *montanus, folio gramineo*, et sa var. *Ranunculus montanus, folio gramineo multiplex*. Bauh. Pin... Tournef.

Ranunculus repens L... renoncule rampante. Fl. Fr.

Ranunculus *calycibus patulis, pedunculis sulcatis, sarmentis repentibus, foliis compositis* L. S. P. 779.

Ranunculus *pratensis, repens, hirsutus*, et sa var. *Ranunculus pratensis, erectus, dulcis*. Bauh. Pin... Tournef.

Ces deux espèces sont, à peu de chose près, aussi âcres que les espèces précédentes; elles exposent les hommes et les animaux aux mêmes dangers, et exigent le même traitement.

RANUNCULUS FICARIA L. . . RENONCULE FICAIRE. Fl. Fr.

Ranunculus *foliis cordatis, angulatis, petiolatis.* L. S. P. 774.

Chelidonia rotundifolia minor. BAUH. Pin. . . *Ranunculus vernus, rotundifolius, major et minor*, et sa variété. *Ranunculus vernus, rotundifolius, minor maculatus.* TOURNEF. vulg. PETITE CHÉLIDOINE, HERBE DU SIÈGE.

Cette espèce a beaucoup moins d'âcreté que les autres ; cependant il faut prendre certaines précautions dans l'emploi que l'on en veut faire, même à l'intérieur. Il y a des pays où l'on mange ses feuilles cuites dans de l'eau, comme des feuilles d'épinard, des feuilles d'oseille ; mais cela ne prouve rien en faveur de cette plante, parce qu'on pourroit manger également les feuilles des renoncules les plus âcres ; le principe délétère abandonne promptement, au moment de la coction, les vaisseaux constituans de la plante, et s'unit à l'eau avec laquelle il a beaucoup d'analogie : c'est alors l'eau qui devient vénéneuse ; et, si

l'on en avaloit une certaine quantité, elle exposeroit sans doute aux mêmes dangers que la plante en nature.

On recommande avec raison cette plante en décoction, pour laver les ulcères invétérés; elle appaise les douleurs des hémorrhoïdes lorsqu'on en prend des bains de vapeur : on l'emploie même avec succès en cataplasme dans ce cas; mais il faut surveiller les effets de ce remède. J'ai ouï dire à plusieurs personnes, qu'elles ne s'étoient jamais ressenties d'hémorrhoïdes, depuis qu'elles portoient dans leur gousset ou dans leur poche, un sachet composé des bulbes de cette plante. J'aurois desiré pouvoir vérifier par moi-même cette propriété, mais je n'en ai pas eu l'occasion.

On cultive, comme plante d'ornement, la variété de cette plante à fleurs doubles : on cultive de même la variété à fleurs doubles de la renoncule âcre; elles font un joli effet en plates-bandes.

RHINANTHUS... COCRISTE.

DU nombre des plantes qui viennent spontanément en France, il y a cinq es-

pèces de ce genre. La plus commune est celle dont nous donnons ici la figure ; les quatre autres espèces ont beaucoup d'affinité avec celle-ci, soit qu'on les considère du côté de leurs qualités, ou du côté de leur ressemblance.

RHINANTHUS CRISTA GALLI L... COCRISTE GLABRE. Fl. Fr.

Rhinanthus *corollarum labio superiore compresso, breviore.* L. S. P. 840.

Pedicularis pratensis lutea, seu *crista galli*, et ses var. *Crista galli angustifolia montana, et crista galli mas.* BAUH. Pin... TOURNEF. vulg. CRETE DE COQ.

Plusieurs Auteurs, et particulièrement M. DE HALLER, regardent cette plante, ses variétés et les autres espèces du même genre, comme suspectes; mais je ne vois pas qu'on ait fait aucune expérience pour s'en assurer. Les Cultivateurs détruisent cette espèce, autant qu'ils peuvent, de leurs prairies, parce qu'en général elle fait un fourage dur, que le bétail ne mange que lorsqu'il y est forcé : quelques Agronomes pensent aussi qu'elle fait un pâturage mal

sain, et qu'elle incommode particulièrement les moutons.

M. DE WILLEMET, dans sa Phytographie économique, dit que l'on peut mêler sa semence avec celle du seigle, pour faire du pain; mais il ajoute aussi qu'elle donne un pain brun, noirâtre et amer.

On ne l'emploie à aucun usage qui nous soit connu.

RHUS... SUMACH.

NOUS avons en France deux espèces de Sumach, que l'on croit naturelles à notre climat: *Rhus cotinus* et *Rhus coriaria* L... Elles sont en général plus connues dans l'art de la tannerie qu'en médecine: on ne dit pas qu'elles soient vénéneuses, ce n'est donc pas ici le lieu d'en parler. L'espèce de laquelle nous donnons la figure, n'est pas originaire de la France; mais comme elle y est très-commune; qu'elle y vient comme si elle y étoit naturelle, et qu'elle passe pour une plante très-dangereuse, nous n'avons pas pu nous dispenser d'en faire mention.

RHUS TOXICODENDRUM L... SUMACH A LA PUCE, OU SUMACH A LA GALE.

Rhus *foliis ternatis : foliolis petiolatis, angulatis pubescentibus, caule radicante.* L. S. P. 381.

Toxicodendron triphyllum, folio sinuato pubescente. TOURNEF. vulg. HERBE A LA GALE, HERBE A LA PUCE, TOXICODENDRON.

Il réside dans le suc de cette plante un principe délétère si actif, qu'on a vu sa vapeur seule produire les plus terribles effets. On a plusieurs exemples qu'après avoir seulement touché cette plante, il est survenu sur une partie considérable du corps, et même quelquefois sur tout le corps, une éruption milliaire, parfaitement ressemblante à la gale. On a observé que cet accident n'avoit pas de suite fâcheuse, quand on se mettoit aussitôt à l'usage des délayans, des mucilagineux, et quand on se lavoit fréquemment avec de l'eau d'orge ou de quelque plante émolliente, telle que la pariétaire, le seneçon, la poirée, le bouillon-blanc, etc. (1)

(1) Malgré que nous ayons insisté dans une note, pag. 244, sur la nécessité de mettre à la suite du nom

MM. KALM, FONTANA, BALISSOT, assurent avoir été eux-mêmes les victimes des expériences qu'ils ont faites pour s'assurer des qualités vénéneuses de cet arbuste.

Je sais que si on laisse quelque temps sur la peau le suc qui découle de ses tiges, cela y forme une tache noire qui ne s'enlève qu'à la longue ; quelques personnes m'ont dit aussi avoir éprouvé des maux de tête considérables, et avoir eu le visage enflammé, pour avoir respiré le frais dans un bosquet où il y avoit plusieurs pieds de toxicodendron ; je me rappelle même à cette occasion, d'avoir vu dans quelque papier public, qu'on n'étoit venu à bout de détruire la cause d'une maladie qui se renouveloit tous les ans à la même époque, dans la même maison, qu'en arrachant des pieds

vulgaire d'une plante, ses noms latins avec la citation de l'Auteur, nous avons cru pouvoir, afin d'éviter les longueurs, nous écarter de cette règle dans le cours de nos descriptions, parce que nous sommes sûrs qu'il ne peut y avoir de confusion : la pariétaire, le seneçon, la poirée, le bouillon-blanc, sont autant de noms officinaux qui se retrouveront en caractères remarquables dans les tables de chaque division de l'Herbier de la France, et qui reverront aux figures des plantes auxquelles ces noms appartiennent.

de toxicodendron qui se trouvoient près de la maison. Sans croire aveuglément tout ce qu'on débite sur le compte de cette plante, il est prudent de ne pas la cultiver en nombre dans les lieux destinés à notre agrément. Cet arbuste n'a d'ailleurs rien qui nous engage à le naturaliser chez nous, à moins que ce ne soit sa qualité d'étranger; car nous avons dans nos bois beaucoup de plantes qui satisfont mieux l'œil, et qui n'exposent pas aux mêmes dangers que celle-là.

Il paroît que la diversité des terrains où cet arbuste croît, que l'exposition même dans laquelle il se trouve, font singulièrement varier ses effets; car j'en ai mâché plusieurs fois les feuilles; j'en ai appliqué sur la peau de mon bras nu; je m'en suis mis sur le front, et jamais je n'ai rien éprouvé, sinon un frémissement plus ou moins considérable à la langue et au palais, après avoir goûté cette plante; la noirceur de la peau lorsque j'y avois laissé quelquo temps son suc exprimé, et jamais cela n'a eu d'autre suite.

RUTA... RUE.

IL y a deux espèces de Rue naturelles à la France, *ruta graveolens* L... et *ruta sylvestris minor*. TOURNEF. La première est la plus commune; elle est aussi plus active que l'autre; comme ces deux plantes ont assez d'affinité entre elles, pour que, lorsque l'on connoîtra la première espèce, on ne puisse pas méconnoître la seconde, nous avons cru qu'il suffiroit de donner ici la figure de la rue des jardins.

RUTA GRAVEOLENS L... RUE DES JARDINS. Fl. Fr.

Ruta *foliis decompositis, petalis laceris, floribus lateralibus quadrifidis*. L. S. P. 548.

Ruta *sylvestris major* BAUH. Pin... TOURN. vulg. RUE, RUE DOMESTIQUE.

La rue dans l'état de verdure, est une plante âcre, très-active, dont l'odeur seule peut produire des effets considérables sur le sexe, et particulièrement sur les personnes qui ont le genre nerveux délicat et

irritable : on ne peut être trop circonspect lorsque l'on administre intérieurement cette plante en nature, en décoction ou en infusion dans quelques vues curatives, puisque à l'intérieur même elle a une action marquée ; à une dose un peu trop forte, elle cause une agitation considérable, de la fièvre accompagnée de bâillemens, d'une sécheresse considérable à la bouche, et d'un grand mal de gorge ; si on la manie long-temps, la peau s'eflamme, et les mains enflent.

Le moyen le plus sûr pour prévenir les suites fâcheuses qui pourroient résulter de l'usage inconsidéré de cette plante à l'intérieur, est de prendre promptement et à grandes doses les délayans, les mucilagineux et les huileux dont nous avons parlé Art. v, p. 72. L'inflammation et l'enflure qui surviennent aux mains lorsqu'on a manié long-temps cette plante, se dissipent ordinairement d'elles-mêmes ; mais une lotion de fleurs de sureau en accélèreroit la cessation.

Un médecin prudent peut employer très-utilement cette plante à la guérison de diverses maladies. On en recommande avec

raison l'infusion dans du vin dans le traitement des maladies hystériques, venteuses, des obstructions des vaisseaux de la matrice; la dose est de deux pincées des feuilles vertes dans une livre de vin : on en prend un verre à liqueur tous les matins. Les personnes qui sont sujettes aux maux d'estomac et aux vers, mettent des feuilles de cette plante dans la salade, et s'en trouvent bien; mais il y a peu de personnes qui puissent s'accommoder de ce ragoût. On vante aussi beaucoup la rue pour guérir les maladies des yeux, principalement les blessures de la cornée; il suffit de diriger sur l'œil la vapeur de la décoction de cette plante. Lorsque l'on a reçu quelques contusions violentes, la rue fraîche pilée avec une poignée de sel, est le meilleur topique que l'on puisse employer : j'en ai reconnu l'efficacité sur un paysan qui avoit été bâtonné jusqu'à être laissé pour mort sur la place.

Il y a peu de jardins en France où l'on ne trouve quelques pieds de rue; je ne vois pas trop à quelles fins; car on n'en fait point un usage familier; il n'y a même guère que chez les Apothicaires et chez les Maré-

chaux, qu'on la fasse servir à quelques préparations médicinales ou vétérinaires.

SECALE... SEIGLE.

Nous ne connoissons en France qu'une espèce de seigle, et une variété de cette espèce : on ne sait pas trop d'où cette plante précieuse est originaire; mais elle nous est si familière, que nous la regardons comme indigène.

SECALE CEREALE L. . . SEIGLE COMMUN. Fl. Fr.

Secale *glumarum ciliis scabris*. L. S. P. 124.
Secale *hibernum* vel *majus*, et sa var. *Secale vernum* vel *minus*. BAUH. Pin. . . TOURNEF. vulg. SEIGLE.

Personne n'ignore que le seigle occupe un des premiers rangs parmi les plantes alimentaires frumentacées, et qu'il y a une partie considérable du royaume où l'on mange plus de pain de seigle que de froment. Ce n'est pas ici le lieu de parler des qualités du seigle considéré comme plante

alimentaire ; nous nous réservons d'entrer dans quelques détails à ce sujet dans notre DISCOURS SUR LES PLANTES ALIMENTAIRES DU ROYAUME : il nous suffit ici, pour remplir notre objet, de parler de cette production monstrueuse qui vient dans les épis de seigle, et que les uns regardent comme une maladie de cette plante, et d'autres, comme une production végétale, particulière et parasite à cette plante. Cette production, ou plutôt cette maladie, car je pense que c'en est une, porte différens noms dans les différens pays où elle est connue ; les uns la nomment ergot, clou ; d'autres, bled cornu, cornielle, ébrun, etc.

Dans la Sologne où l'ergot est très-commun, on a observé, mieux que par-tout ailleurs, que le pain fait de farine où cette production entroit en quantité, causoit à la longue, et dans certaines années, une sorte de gangrène sèche, dont les premiers symptômes sont communément une lassitude extrême ; viennent ensuite des coliques, des convulsions, des vertiges, le délire ; les membres se paralysent, ou du moins ils sont insensibles à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur on y ressent des dou-

leurs extrêmement vives ; au bout d'un certain temps ils se détachent du reste du corps, presque sans douleur et sans effusion de sang, et le malade périt ensuite.

Les Agronomes connoissent plusieurs procédés également surs pour séparer la plus grande partie de l'ergot d'avec le seigle, avant d'en faire du pain ; et il est certain que si l'on ne négligeoit pas cette précaution, l'on verroit beaucoup moins d'accidens, parce qu'une petite quantité d'ergot dans le pain ne le rend pas nuisible. Mais qu'il est aisé de représenter le danger! et qu'il est difficile au malheureux qui attend après sa récolte pour satisfaire aux pressans besoins de sa subsistance, de ne pas s'y exposer! Il faut du pain : qu'il soit blanc ou noir, cuit ou non, bon ou mauvais, on le mange ; et de là des accidens qui se succèdent rapidement, et qui altèrent la santé du mercenaire et même le tuent. On est encore étonné lorsque l'on prend la peine de réfléchir sur la manière dont se nourrissent les habitans de certaines contrées, de n'en pas voir la destruction se porter beaucoup plus loin, et l'on est obligé de croire qu'il y a des grâces d'état, et une

sorte de combinaison faite par la Nature pour favoriser l'existence de l'un, où l'autre ne pourroit pas vivre.

Des hommes de mérite ont fait des expériences sur des animaux, et sur eux-mêmes, pour s'assurer des qualités de l'ergot; et malgré l'exactitude et les soins qu'ils ont apportés à leurs recherches, l'on ne sait encore rien de bien concluant à ce sujet; les uns disent que l'ergot est innocent, que le pain de seigle mal fait peut seul causer les accidens que l'on attribue à l'ergot : les autres au contraire veulent qu'il soit un poison subtil pour l'homme et pour un très-grand nombre d'animaux; s'étayant sur ce qu'aucun animal ne touche à l'ergot, ils en concluent que cette production doit être irrévocablement mise au rang des productions vénéneuses, et cette dernière opinion nous paroît fondée : il est possible aussi que l'ergot soit poison ici, et soit innocent ailleurs : il est possible qu'il n'en faille ici qu'une petite quantité dans du pain pour le rendre vénéneux, et qu'il en faille beaucoup dans une autre contrée, pour que la qualité du pain en soit altérée; il est possible même qu'il ne soit pas vénéneux; mais

du moins est-il inutile dans le pain, puisqu'il ne contient rien de nutritif, et alors il faut en purger, autant que faire se peut, le grain destiné à notre subsistance. On ne doit pas trop compter sur les succès des remèdes tant internes qu'externes, qui paroissent les plus propres à arrêter les progrès de la maladie que l'on attribue à l'usage de l'ergot, quand il s'est déjà écoulé un temps suffisant pour que la mortification et la gangrène soient apparentes. On peut employer les scarifications et les compresses d'esprit-de-vin et d'eau-de-vie camphrée, comme on les emploie dans les gangrènes qui viennent de quelques causes externes; mais il nous paroîtroit que des bains entiers dans du vin de sauge, de romarin, de lavande et de toutes nos herbes aromatiques, seroient préférables. On trouvera aussi une recette concernant le traitement de cette maladie dans le *Dict. d'Hist. Nat.* de M. VALMONT DE BOMARE.

« L'usage externe de la farine de seigle, » dit M. Lieutaud, est très-étendu : elle » s'emploie pour résoudre, amollir et mûrir » les tumeurs; ces propriétés la font entrer » dans la plupart des cataplasmes. » Le

pain fait simplement avec cette farine, relâche ceux dont le ventre est communément resserré, mais il ne convient pas à toute sorte d'estomacs pour nourriture habituelle, et sur-tout gardez-vous bien d'en manger pendant qu'il est chaud ; il y a même beaucoup de personnes qui ne peuvent en manger tant qu'il est tendre, sans en être incommodées.

Si, pressé par la faim, il vous étoit arrivé de manger du pain de seigle chaud, sans en prévoir les suites, il faudroit, dès que vous ressentiriez les premières douleurs d'estomac, vous faire vomir en vous portant les doigts à la bouche, puis, vous boiriez un verre de bon vin ou de l'eau-de-vie, et vous éviteriez avec soin de vous donner beaucoup de mouvement, avant qu'il se fût écoulé un certain temps.

SEDUM... ORPIN.

Nous avons neuf à dix espèces de ce genre qui sont naturelles à notre climat : nous ne parlerons ici que de l'orpin brûlant, parce que c'est l'espèce la plus commune ;

que c'est celle que l'on emploie le plus fréquemment; et que de toutes les espèces de ce genre, desquelles on doit en général se défier, sur-tout lorsqu'on les emploie à l'intérieur, elle est la plus active.

SEDUM ACRE L... ORPIN BRULANT. Fl. Fr.

Sedum *foliis subovatis adnato sessilibus gibbis, erectiusculis, alternis, cyma trifida* L. S. P. 619.

Sedum *parvum acre flore luteo*, et sa var. *Sedum minus luteum non acre.* TOURNEF. vulg. VERMICULAIRE BRULANTE, PAIN D'OISEAU.

M. de la Mark regarde comme une variété de cette plante, le *sedum sexangulare* L...

Cette plante croît sur les murs, dans les lieux secs, sur les toîts et dans des terrains humides; c'est pourquoi on la trouve quelquefois d'une âcreté excessive et d'une odeur forte, et d'autres fois, presque insipide au goût et à l'odorat : il est difficile conséquemment de dire au juste à quelle dose elle peut être nuisible à l'intérieur; et malgré que j'aie vu plusieurs fois des

enfans en manger en assez grande quantité sans incommodité apparente, il s'en faut bien que je la regarde comme innocente ; je sais même qu'elle a quelquefois causé des vomissemens et des superpurgations violentes, et je crois qu'elle pourroit causer les accidens les plus graves, si l'on en faisoit inconsidérémment usage à l'intérieur, puisque ce n'est qu'à un principe de causticité que l'on peut attribuer la propriété qu'elle a de guérir les cors des pieds, en les faisant tomber par écailles; il n'est pas nécessaire qu'elle soit réduite en onguent pour produire cet effet; il suffit de la piler légèrement, et de l'appliquer sur les cors après en avoir enlevé légèrement la superficie avec un instrument tranchant. Il faut en mettre de la nouvelle tous les jours, après avoir pris un bain de pieds.

S'il arrivoit quelque accident pour avoir fait usage de cette plante à l'intérieur, il faudroit avoir recours aux antidotes indiqués Art. v, pag. 72.

Gunner, Borrichius, Below disent avoir guéri du scorbut des milliers d'hommes avec la décoction de cette plante dans du lait ou de la bière. M. Marquet, Doyen

des Médecins de Nancy, la regarde comme spécifique, employée en décoction à l'extérieur, contre les ulcères, les tumeurs scrophuleuses, les loupes, les cancers, la gangrène, la gale répercutée, etc.

SOLANUM... MORELLE.

On compte parmi les plantes naturelles à notre climat, trois espèces de morelle, le *solanum nigrum* L... le *solanum dulcamara* L... et le *solannm tuberosum* L... Nous ne parlerons ici que des deux premières espèces, la troisième devant occuper un rang distingué dans notre HISTOIRE DES PLANTES ALIMENTAIRES DU ROYAUME. Nous ne voudrions pas assurer cependant que les fruits de la pomme de terre, et même ses tiges, ne participassent pas un peu à la qualité narcotique des autres *solanum*, que l'on regarde généralement comme suspects; mais il nous suffit d'exposer ici nos doutes.

SOLANUM NIGRUM L... MORELLE NOIRE. Fl. Fr.

Solanum *caule inermi herbaceo*, *foliis*

ovatis dentato-angulatis, umbellis nutantibus. L. S. P. 266. Linnæus compte six variétés de cette espèce ; mais il y en a de ce nombre qui nous semblent assez tranchantes pour mériter qu'on les considére comme des espèces.

Solanum *officinarum acinis nigricantibus.* Tourn. — *Acinis luteis* Vail. — *Acinis puniceis.* Ibid. vulg. Morelle, Morelle a fruits noirs, Morelle commune.

Prenez garde de confondre cette plante avec cette espèce d'arroche que l'on nomme vulgairement Bonne Dame *atriplex hortensis* L... Jaskiewicz rapporte, d'après le *Com. Litt. de Nur.* qu'employée comme aliment, elle a été pernicieuse. Boerhaave et Crantz disent aussi que des enfans sont tombés en convulsions pour avoir mangé de ses fruits, et que des poules à qui on en avoit fait avaler, en sont mortes.

L'odeur narcotique qui s'exhale de cette plante, la saveur douceâtre et fade de ses fruits, son ensemble même, décèlent en elle une qualité narcotique, qui semble avoir assez d'affinité avec celle des fruits de la belladone baccifère dont nous avons parlé

pag. 200. Ce que nous avons pu recueillir des accidens que l'usage de cette plante a causés dans différens lieux, à des époques différentes, et dans des circonstances à peu près semblables, nous a paru si conforme avec les effets de la belladone, que nous croyons que rien ne conviendroit mieux pour s'opposer aux mauvais effets de la morelle, que le traitement que nous avons indiqué pag. 203. Voyez aussi, pag. 99, ce que nous avons dit du traitement contre les effets des stupéfians naturels.

Si l'on vouloit employer cette plante à l'intérieur pour le traitement de quelques maladies, il faudroit l'administrer avec la plus grande précaution. Quant à l'extérieur, elle peut être employée avec sécurité comme résolutive, anodyne. Ses feuilles pilées et appliquées sur les hémorrhoïdes, appaisent assez promptement, dit-on, les douleurs, et diminuent l'inflammation.

SOLANUM DULCAMARA L. . . MORELLE GRIMPANTE. Fl. Fr.

Solanum *caule inermi, frutescente, flexuoso, foliis superioribus hastatis, racemis cymosis* L. S. P. 264.

Solanum *scandens* seu *dulcamara*. Bauh. Pin... Tournef. vulg. Douce-amère, Morelle grimpante, Vigne vierge, Vigne sauvage, Vigne de Judée, Loque.

Apprenez aux enfans que les baies de cette plante sont un poison, et faites leur appercevoir de bonne heure le danger qu'il y auroit à manger de ses fruits appétissans.

A une dose un peu forte, ils causent les mêmes accidens que ceux de l'espèce précédente et que les baies de la belladone baccifère, à laquelle nous renvoyons, pag. 200, pour le traitement. Gmelin, *Dissert. Cel.* rapporte qu'un chien à qui on en avoit fait avaler trente baies, en est mort dans l'espace de trois heures, malgré que, lorsqu'on l'a ouvert, on les ait trouvées presque toutes entières.

M. Carère dit l'avoir employée avec le succès le plus marqué, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans le traitement de plusieurs maladies rebelles, telles que des rhumatismes, des laits répandus, des ulcères invétérés, l'asthme humide, la jaunisse, les obstructions, etc. Il faut voir dans l'ou-

vrage même de ce Médecin (1), les expériences qu'il a faites pour s'assurer des qualités médicinales de cette plante : il faut espérer qu'elle n'aura pas le sort de tant d'autres plantes que l'on a préconisées avec le même enthousiasme, et qui sont ensuite tombées dans un oubli général, pour n'avoir pas répondu à l'idée avantageuse que l'on avoit voulu nous en donner.

Les chasseurs font cuire dans de la graisse la tige de cette plante coupée par petits morceaux; ils y mettent ensuite du camphre et de l'iris de Provence en poudre; ils en imbibent de petits morceaux de pain, avec lesquels ils font un appât immanquable pour prendre aux pièges les loups, les renards, les fouines, etc.

TAXUS... IF.

On ne connoît encore que deux espèces de ce genre, *taxus baccata*, et *taxus nucifera* L... nous ne parlerons ici que de la première espèce, parce que c'est la seule

(1) Traité des propriétés, usages et effets de la douce-amère, par M. CARÈRE.

qui

qui soit connue en France ; elle n'y est pas naturelle, mais on la trouve dans presque tous les jardins d'agrément; elle y fleurit et y donne du fruit.

Taxus baccata L. . . . IF, BACCIFÈRE.

Taxus *foliis aproximatis*. L. S. P. 1472. Taxus Bauh. Pin... vulg. IF.

Cet arbre vient naturellement en Languedoc, en Provence, en Italie, en Suisse, en Angleterre ; il se plaît dans les lieux montueux et ombragés : on l'emploie ici pour la décoration des parterres, des parcs; il conserve très-bien la forme que lui donne le ciseau du jardinier ; il y a une variété de cet arbre qui a les feuilles panachées.

La diversité des opinions des Auteurs qui ont écrit sur l'if, annonce que cet arbre n'est pas également vénéneux par-tout, mais que par-tout il faut s'en défier. Les uns disent que le suc exprimé de ses jeunes pousses, que ses fruits sont un poison mortel pour l'homme ; que l'odeur seule qui s'en exhale lorsqu'il est en fleurs, ou lorsqu'on le taille, est vénéneuse, et que l'amande que contient chaque fruit est pur-

gative. Les autres assurent au contraire que ses fruits n'ont rien de dangereux pour l'homme; que la décoction des feuilles d'if a procuré une sueur abondante sans causer d'accidens; que l'odeur qui s'en exhale lorsqu'on le taille, ou lorsqu'il est en fleurs, est innocente, et qu'il doit même être plutôt regardé comme une plante salutaire, que comme une plante vénéneuse. CAMER.

S'il suffisoit, pour juger des qualités d'une plante, de la goûter, de la flairer, d'en avaler même une petite quantité, j'assurerois que l'if n'est pas vénéneux pour l'homme; j'ai avalé plusieurs fois des baies d'if à l'exemple des enfans qui donnent à ces fruits le nom de MORVIAUX: je me suis tenu long-temps, et dans les grandes chaleurs, dans des lieux plantés d'ifs nouvellement taillés, je n'en ai jamais éprouvé la moindre incommodité. Ce n'est pas une raison pour que l'on doive manger avec confiance une grande quantité des fruits de cet arbre, parce qu'il est possible que dans le nombre il s'en trouve à qui l'exposition des lieux, la nature du sol, l'âge même de l'arbre aient donné une qualité délétère que les autres n'avoient pas; ce

n'est pas une raison pour qu'une personne délicate se flatte de rester impunément dans un lieu où il y auroit beaucoup d'ifs en fleurs, ou pendant que l'on seroit occupé à les tailler. Tous les jours on voit ce qui est innocent pour l'un, être poison pour l'autre; c'est ce qui doit nous rendre extrêmement circonspects dans l'usage de toutes les productions naturelles sur lesquelles le temps et une expérience éclairée n'ont pas encore prononcé définitivement.

L'if, lorsqu'il est jeune, et avant qu'il soit en fleurs, est un poison très-actif pour les chevaux, les ânes. Il y a des milliers d'exemples qui nous empêchent d'en douter. On assure aussi que si l'on jette au fond d'une eau dormante un fagot d'if, les poissons ne tardent pas à venir à la surface de l'eau, comme s'ils étoient enivrés.

Les accidens qu'éprouvent les animaux empoisonnés, après avoir brouté les jeunes pousses de l'if, annoncent qu'il agit comme plante âcre; si ses effets se manifestoient de même sur l'homme, il faudroit qu'il eût recours aux antidotes indiqués Art. v, pag. 72. Il paroît que l'odeur qui s'exhale de cet arbre agit comme poison stupéfiant.

On trouve Art. VII, pag. 112 et suiv. les antidotes qui conviennent en pareil cas.

Le bois de l'if est recherché par nos menuisiers, nos tourneurs, les luthiers même, pour des ouvrages où il faut réunir l'agréable au solide. Il est dur, varié, noueux, et susceptible d'un beau poli.

VERATRUM... VERATRE.

Nous avons en France deux espèces de ce genre, le *veratrum album*, et le *veratrum nigrum* L... Elles sont toutes deux très-vénéneuses.

VERATRUM ALBUM L... VERATRE BLANC. Fl. Fr.

Veratrum *racemo supradecomposito corollis erectis*. L. S. P. 1479.

Veratrum *flore subviridi*. TOURNEF... *Helleborus albus flore subviridi*. BAUH. Pin... vulg. HELLÉBORE BLANC.

Cette plante, dans l'état de verdure, et dans l'état de dessication, est une des plus âcres que nous connoissions. Les Anciens

se servoient du suc exprimé de sa racine, pour empoisonner leurs flèches.

Consultez les ouvrages de DALE, de GUERIN, d'HELMONT, de WEPFER, de FALLOPE, de GESNER, de KALM, de M. VICAT, etc. vous trouverez que sa racine fraîche est un purgatif et un vomitif violent; qu'à la dose d'un scrupule elle a causé la mort après d'horribles convulsions; qu'en ayant fait prendre à un malade, croyant que c'étoit la racine du SEAU DE SALOMON, elle avoit excité des vomissemens terribles, que sa racine séchée, réduite en poudre, et respirée par le nez, dans la vue d'exciter l'éternuement, a causé des fausses couches, des pertes qu'il n'a pas été possible d'arrêter, des saignemens de nez, des suffocations, des morts subites même. Vous trouverez des expériences faites sur des chiens, des chats, des oiseaux, et vous verrez que sur tous ces animaux mis en expérience, elle a constamment produit les effets qu'elle auroit produits sur l'homme.

M. VICAT rapporte qu'un tailleur, sa femme, ses enfans et ses ouvriers s'empoisonnèrent avec de la soupe où la femme

avoit mis de la poudre d'hellébore blanc, croyant que c'étoit du poivre (1).

S'il vous étoit arrivé de prendre intérieurement par mégarde une dose d'hellébore blanc suffisante pour nuire, et que vous en soyez prévenu avant que le poison eût commencé à produire son effet, faites-vous vomir sur le champ, comme nous l'avons dit Art. III, pag. 47 et suiv. Dans le cas au contraire où vous ne vous appercevriez du poison que par ses effets, ayez recours sur le champ aux délayans, aux mucilagineux, aux huileux indiqués Art. v, pag. 72. Si l'on vous ordonnoit, dans quelque vue curative, de respirer par le nez de la poudre d'hellébore blanc, ou quelque autre poudre sternutatoire, commencez par faire bouillir de l'eau, et tenez prête de l'huile d'olive,

(1) Combien on auroit d'exemples à citer des funestes effets de semblables méprises ! Combien l'arsenic, le sublimé corrosif, l'émétique, l'eau forte, n'ont-ils pas fait de victimes pour avoir été employés par erreur comme assaisonnement ou comme boisson ! Comment peut-on ne pas prévoir le danger qu'il y a de laisser dans un lieu habité par des enfans ou par des domestiques négligens, des choses dont il est dangereux de faire usage, et dont la méprise peut devenir si funeste.

afin de pouvoir affoiblir le plus promptement possible, les effets de ce médicament externe, s'il en étoit besoin, en vous coulant de l'huile dans les narines, ou en vous y seringant de l'eau tiède, ou bien encore, en respirant par le nez la vapeur de l'eau bouillante. Voyez ce que nous avons dit à ce sujet, Art. VII, §. V, pag. 142.

On prétend qu'un cataplasme fait avec cette plante à demi-cuite, et appliqué sur l'estomac, fait vomir. On peut employer avec sécurité à l'extérieur la décoction de sa racine pour faire mourir les poux, et les autres insectes qui s'attachent à la peau des hommes et des animaux; il suffit de tremper plusieurs fois le peigne dans cette décoction. On peut employer aux mêmes usages la poudre faite avec la racine de cette plante; mais il faut éviter avec soin qu'il s'en répande dans l'air.

VERATRUM NIGRUM, VERATRE NOIR. Fl. Fr.

Veratrum *racemo composito corollis patentissimis*. L. S. P. 1479.

Veratrum *flore atro rubente*. TOURNEF...

Helleborus albus flore atro rubente BAUH. Pin... vulg. HELLÉBORE NOIR.

On prétend que cette espèce, à quelques degrès près, a exactement les mêmes qualités que l'espéce précédente. Voyez ce que nous venons de dire de cette plante.

Dans un grand nombre d'ouvrages, vous trouverez qu'on a confondu avec cette plante, l'*helleborus niger* L... dont nous avons parlé pag. 274: vous verrez aussi que d'autres Auteurs ont confondu avec cette espèce de VERATRE, l'*helleborus fœtidus* L... appellé vulg. HELLÉBORE NOIR; ce qui prouve que l'on n'a point assez senti combien il étoit important de conserver à chaque plante le nom qui lui appartient, et que lorsqu'on s'est trouvé obligé de changer l'ancien nom d'une plante, pour avoir reconnu qu'elle étoit d'un autre genre, on n'a pas pris les précautions nécessaires pour que ce nom devînt invariable.

Les curieux cultivent comme plante d'agrement le verâtre noir à cause de la beauté de sa fleur.

SUPPLÉMENT.

Outre les plantes dont nous venons de parler, il y en a encore quelques-unes dont l'usage inconsidéré pourroit, au rapport de quelques Auteurs, devenir nuisible. Il y en a d'autres aussi sur lesquelles on n'a encore que des soupçons, mais dont il est toujours prudent de se défier. Nous allons donner la liste des unes et des autres, en y joignant la citation des Auteurs que nous avons consultés à cet effet. Si l'on se trouve jamais dans la nécessité de faire usage de ces plantes, on sera prévenu, et l'on pourra vérifier en même temps, si ce qu'on leur reproche est fondé.

Adonis vernalis. L. S. P. 771. Adonis printannier. Fl. Fr.

Sa racine est âcre et corrosive à peu près comme celle des renoncules... Ray... Dale.

Alisma plantago. L. S. P. 486. Fluteau plantaginé. Fl. Fr.

Cette plante est dangereuse pour le bé-

tail, sur-tout quand elle est jeune; elle est âcre et même caustique. JASKIEW.

ALLIUM SATIVUM. L. S. P. 425. AIL CULTIVÉ. Fl. Fr.

M. DE HALLER regarde cette plante, dont on fait un usage journalier dans nos cuisines, comme suspecte; il dit qu'il n'a pas de peine à croire SPIGELIUS, lorsqu'il assure qu'un long usage de cette plante trouble l'esprit. On a le même soupçon sur les autres espèces de ce genre.

ANAGYRIS FOETIDA. L. S. P. 534. ANAGYRE FÉTIDE. Fl. Fr.

Ses semences passent pour vomitives... DIOSC... DALE.

ANTIRRHINUM LINARIA. L. S. P. 859. MUFLIER COMMUN. Fl. Fr. vulg. LINAIRE.

M. DE HALLER regarde cette plante, et toutes celles qui appartiennent à la même famille, comme suspectes.

AMYGDALUS COMMUNIS. L. S. P. 677. AMANDIER COMMUN. Fl. Fr.

L'usage continu des amandes, et sur-tout

des amandes amères, est regardé comme très-pernicieux à la santé. M. Vic.

Arnica montana. L. S. P. 1245. Arnique montanière. Fl. Fr.

Linnæus la regarde comme une plante suspecte.

Artemisia absinthium. L. S. P. 1188. Absinthe vulgaire. Fl. Fr.

On la soupçonne d'être narcotique et de nuire à la vue.

Asparagus officinalis. L. S. P. 448. Asperge officinale. Fl. Fr.

L'excès de ce légume fait uriner le sang, et peut causer d'autres accidens graves.

Bromus secalinus. L. S. P. 112. Brome seglin. Fl. Fr.

On le soupçonne de donner une qualité narcotique au pain, lorsqu'il se trouve avec le froment ou avec le seigle en certaine quantité. Jaskiew... Zuckert.

Buxus sempervirens. L. S. P. 578. Buis arborescent. Fl. Fr.

A certaines expositions, les feuilles du

buis sont un purgatif très-violent. Fernelius... Dale.

Calla palustris. L. S. P. 1373. Calle des marais. Fl. Fr.

Elle a beaucoup d'affinité avec les renoncules ; elle est âcre comme elles : on en mange les boutons confits au vinaigre comme les câpres ; mais on soupçonne que cela ne peut faire qu'un assaisonnement dangereux. Gmelin... Boerhaave... Dale.

Cannabis sativa. L. S. P. 1457. Chanvre cultivé. Fl. Fr.

La poussière qui s'échappe du chanvre lorsqu'on le travaille, est fort dangereuse : l'eau dans laquelle on le fait rouir, acquiert une qualité vénéneuse.

Chelidonium glaucium. L. S. P. 724. Chélidoine glauque. Fl. Fr.

Cette plante a beaucoup d'affinité avec les pavots.

Chenopodium hybridum. L. S. P. 319. Patte d'oie anguleuse. Fl. Fr.

Cette espèce a une odeur qui la rend

suspecte. TRAGUS dit qu'elle donne la mort aux porcs, et qu'elle seroit d'un usage dangereux pour l'homme. Voyez aussi ce qu'en dit RUSTER.

CHOEROPHYLLUM SYLVESTRE. L. S. P. 369. CERFEUIL SAUVAGE. Fl. Fr.

On regarde cette plante comme très-dangereuse. LINNÆUS, GUERIN, BAUHIN, HAGELSHEIM, rapportent plusieurs exemples des accidens qu'elle a causés. Le *chærophyllum bulbosum* et le *temulentum* L... ne sont pas moins dangereux. HALL... HELD.

CICER ARIETINUM. L. S. P. 1040. POIS CHICHE. Fl. Fr.

On recommande la tisanne de pois chiches pour chasser le gravier de la vessie ; mais quelques Auteurs regardent cette pratique comme dangereuse.

COLUTEA ARBORESCENS. L. S. P. 1045. BAGUENAUDIER ARBORESCENT. Fl. Fr.

Ses semences sont purgatives, émétiques, et exigent de la prudence dans l'administration. BUXBAUME... BOERHAAVE... DALE.

Conferva reticulata. L. S. P. 1635. Conferve réticulée. Fl. Fr.

On prétend qu'après les débordemens, cette plante donne aux eaux stagnantes dans lesquelles elle se trouve, une qualité vénéneuse ; qu'elle corrompt l'air, et cause des épidémies. Nous ne croyons point que cela soit plus particulier à cette espèce qu'à d'autres. Toutes les espèces de conferve, et en général toutes les plantes marécageuses produisent un effet semblable en pareil cas, lorsqu'elles se trouvent en nombre.

Convallaria maialis. L. S. P. 451. Muguet de mai. Fl. Fr.

On prétend que l'usage interne de cette plante pourroit avoir des suites fâcheuses. La poudre de ses fleurs est un sternutatoire très-actif. Schultzius dit que sa racine est purgative.

Cuscuta europæa. L. S. P. Cuscute filiforme. Fl. Fr.

Cette plante passe pour purgative. Jaskiew.

Cynoglossum officinale. L. S. P. 192. Cynoglosse officinale. Fl. Fr.

On la regarde comme suspecte : on croit trouver en elle une qualité narcotique. Lin.

Cytisus laburnum. L. S. P. 1041. Cytise des Alpes. Fl. Fr.

Ses semences purgent par haut et par bas avec beaucoup de violence. Dale.

Doronicum pardalianches L. S. P. 1247. Doronic cordiforme. Fl. Fr.

Linnæus regarde cette plante comme suspecte.

Drosera rotundifolia. L. S. P. 402. rossoli a feuilles rondes. Fl. Fr.

M. Vicat dit que cette plante est âcre et corrosive, au point que broyée avec un peu de sel, elle peut servir de vésicatoire. Ici nous ne lui avons point trouvé cette âcreté ; cependant les bons Agronomes la regardent comme pernicieuse pour les moutons. Le *drosera longifolia* L. . . a la plus parfaite affinité avec cette plante.

Empetrum nigrum. L. S. P. 1450. Camarigne noire. Fl. Fr.

On prétend que ses baies sont d'un usage dangereux pour l'homme. Lin.

Equisetum palustre. L. S. P. 1516. Prêle des marais. Fl. Fr.

On assure que cette plante prise intérieurement comme remède, a produit de mauvais effets. On regarde toutes les espèces du même genre, comme autant de plantes dangereuses pour le bétail.

Erigeron acre. L. S. P. 1211. Vergerette acre. Fl. Fr.

Cette plante a une âcreté qui la fait regarder comme suspecte. On a aussi quelques soupçons sur d'autres espèces de ce genre. Diosc. Dale.

Ervum ervilia. L. S. P. 1040. Ers ervilier. Fl. Fr.

Cette plante passe pour être d'un usage dangereux pour l'homme et pour le bétail: on la croit venteuse, et on l'accuse de causer des maladies épidémiques.

Eupatorium

Eupatorium cannabinum. L. S. P. 1173. Eupatoire chanvrin. Fl. Fr.

Sa racine passe pour être émétique; on la dit aussi purgative. Lin.

Fraxinus excelsior. L. S. P. 1509. Frêne nudiflore. Fl. Fr.

La semence de cet arbre est âcre; les cendres de son bois sont caustiques, au point que délayées avec du vinaigre, et appliquées à nu sur la peau, elles y produisent l'effet des cantharides, mais en agissant plus lentement.

Fumaria bulbosa. L. S. P. 983. Fumeterre bulbeuse. Fl. Fr.

On regarde assez généralement sa racine comme suspecte.

Glechoma hederacea. L. S. P. 807. Glécome lierré. Fl. Fr. vulgair. lierre terrestre.

M. de Haller regarde cette plante comme suspecte.

Globularia alypum. L. S. P. 139. Globulaire turbith. Fl. Fr.

Elle purge avec violence, et exige conséquemment de la circonspection dans l'emploi.

Heliotropium europæum. L. S. P. 187. Heliotrope redressé. Fl. Fr.

Elle est âcre et même un peu corrosive. Son suc purge par haut et par bas : il détruit les verrues, et convient dans le traitement du polype. Dale.

Hyacinthus non scriptus. L. S. P. 453. Jacinthe des prés. Fl. Fr.

Galénus, Dale soupçonnent que cette plante est nuisible.

Hypecoum procumbens. L. S. P. 181. Siliquier noueux. Fl. Fr.

On croit que cette plante, ainsi que l'*hypecoum pendulum* L. . . sont un peu narcotiques.

Impatiens noli me tangere. L. S. P. 1329. Impatiente jaune. Fl. Fr.

Toute cette plante est fort âcre : si on en

applique un cataplasme sur le bas-ventre, elle fait uriner avec violence. BOERHAAVE rapporte que ses feuilles employées en lavement pour celles de la mercuriale, ont eu un effet pernicieux. Voyez aussi ce que disent de cette plante DODON... DALE... GUERIN.

JUGLANS REGIA. L. S. P. 1415. NOYER COMMUN. Fl. Fr.

Le brou des noix vertes, et la seconde écorce de cet arbre sont vomitifs. JASKIEW.

LACTUCA VIROSA. L. S P. 1119. LAITUE SAUVAGE. Fl. Fr.

On prétend que l'on peut tirer de cette plante un opium aussi actif que celui que fournit le pavot... RAY... DIOSC... PLINE. On en dit autant de la *lactuca scariola* L...

LEUCOIUM VERNUM. L. S. P. 414. PERCE-NEIGE PRINTANIÈRE. Fl. Fr.

Sa racine excite le vomissement. VALENTINUS.

Linum catharticum. L. S. P. 402.
Lin purgatif. Fl. Fr.

Cette plante est purgative et émétique. Lin... Dale.

Linum usitatissimum. L. S. P. 397.
Lin d'usage. Fl. Fr.

L'eau dans laquelle on le fait rouir, acquiert une qualité vénéneuse pour l'homme et pour le bétail. Elle fait mourir le poisson. Crantz.

Lithospermum officinale. L. S. P. 189.
Gremil officinal. Fl. Fr.

M. de Haller regarde cette plante comme suspecte, et de la classe des narcotiques.

Mercurialis perennis. L. S. P. 1465.
Mercuriale vivace. Fl. Fr.

Hans Sloane la dit narcotique; d'autres Auteurs prétendent qu'elle est vomitive.

Narcissus pseudo-narcissus L. S. P. 414.
Narcisse sauvage. Fl. Fr.

Sa racine en nature, en infusion et en décoction, est vomitive. Diosc... Dale.

Nicotiana rustica. L. S. P. 258. Tabac rustique. Fl. Fr.

Cette plante est purgative et émétique à peu près comme la *nicotiana tabacum* L... Dale et *Onom. Botan.*

Nymphoea alba. L. S. P. 729. Nénuphar blanc. Fl. Fr.

Sa racine est âcre et même un peu caustique selon Lin.

Parnassia palustris. L. S. P. 391. Parnassie des marais. Fl. Fr.

On la soupçonne d'être vomitive. Dios... Dale.

Pastinaca sativa. L. S. P. 376. Panais cultivé. Fl. Fr.

Quelques Auteurs, et entre autres Willis, regardent cette plante comme suspecte.

Pinguicula vulgaris. L. S. P. 25. Grassette vulgaire. Fl. Fr.

Les Anglois soupçonnent cette plante d'être d'un usage dangereux pour l'homme.

Plumbago europæa. L. S. P. 215. Dentelaire européenne. Fl. Fr.

Linnæus la regarde comme une plante âcre et caustique.

Prunus cerasus avium. L. S. P. 680. Prunier cerisier. var. Fl. Fr.

L'eau de ses fruits distillés, passe pour un dangereux poison. Voyez ce que dit à ce sujet M. Pemberton.

Rhamnus catharticus. L. S. P. 279. Nerprun cathartique. Fl. Fr.

Ses baies sont très-purgatives ; elles exigent des précautions dans l'emploi. Celles du *rhamnus frangula* L... sont purgatives et émétiques à un plus haut degré encore. L'écorce de l'une et de l'autre espèce est vomitive.

Raphanus raphanistrum. L. S. P. 935. Radis sauvage. Fl. Fr.

Linnæus dit que ses graines mêlées parmi le froment, et sur-tout parmi l'orge et le seigle, ont occasionné des épidémies

cruelles en Suède et en Allemagne. Il a donné à cette maladie le nom de *Raphania*.

Rhododendron ferrugineum. L. S. P. 563. Rosage ferrugineux. Fl. Fr.

On regarde cette plante comme suspecte. Welsch.

Rubia tinctorum. L. S. P. 158. Garence des teinturiers. Fl. Fr.

On la regarde comme suspecte. M. Vicat.

Rhumex aquaticus. L. S. P. 479. Patience aquatique. Fl. Fr.

Linnæus soupçonne cette plante d'être corrosive.

Salvia sclarea. L. S. P. 38. Sauge sclarée. Fl. Fr.

Beaucoup de Médecins lui croient une qualité enivrante; il ne faut user intérieurement qu'avec précaution de toutes les espèces de ce genre.

Sambucus ebulus. L. S. P. 385. Sureau nain. Fl. Fr. vulg. yeble.

Ses semences concassées et infusées dans

du vin blanc, purgent avec violence : sa seconde écorce, ainsi que celle du *sambucus nigra* et du *sambucus racemosa* L... purgent violemment par haut et par bas. Schreb. . . Dale.

Scrophularia aquatica. L. S. P. 863. Scrophulaire aquatique. Fl. Fr.

M. de Haller regarde toutes les espèces de ce genre comme suspectes.

Sium latifolium. L. S. P. 361. Berle a feuilles larges. Fl. Fr.

On prétend que sa racine fraîche est très-dangereuse en automne.

Tamus communis. L. S P. 1458. Tamme commun. Fl. Fr. vulg. seau de notre-dame, racine vierge.

Quelques Auteurs la regardent comme une plante fort suspecte, et prétendent que l'on ne doit en faire usage à l'intérieur qu'avec beaucoup de circonspection.

Trifolium melilotus officinalis. L. S. P. 1078. Mélilot officinal. Fl. Fr.

M. de Haller regarde cette plante

comme suspecte. Quelques Auteurs assurent que lorsqu'on l'a gardée desséchée un certain temps, elle acquiert un degré d'âcreté, qui la rend d'un usage dangereux à l'intérieur.

Tulipa sylvestris. L. S. P. 438. Tulipe sauvage. Fl. Fr.

Sa racine a une odeur désagréable; elle est âcre et vomitive. M. Vicat.

Valeriana officinalis. L. S. P. 45. Valériane officinale. Fl. Fr.

On croit qu'elle a une qualité narcotique. Crantz.

Verbascum thapsus. L. S. P. 252. Bouillon ailé. Fl. Fr. vulg. bouillon-blanc.

Cette espèce de *verbascum*, ainsi que le *verbascum phlomoïdes* L. . . passent pour avoir une qualité narcotique assez active; on prétend même que les graines de ces plantes font mourir le poisson ou l'enivrent, ensorte que l'on peut le prendre à la main. *Amaen. Acad. de virib. Plant.* Voy. aussi ce que dit à ce sujet M. Vicat.

Viburnum lantana. L. S. P. 384. Viorne cotonneuse. Fl. Fr. vulg. viorne.

On dit que si l'on applique à nu sur la peau, l'écorce extérieure de cet arbuste, elle y produit l'effet des cantharides. Jaskiew.

Viola odorata. L. S. P. 1324. Violette odorante. Fl. Fr.

Ses semences passent pour émétiques. Lin... Crantz.

Viscum album. L. S. P. 1451. Gui vulgaire. Fl. Fr.

M. Crantz regarde comme un poison terrible la glu faite de gui; celle que nous employons communément pour faire la chasse aux oiseaux, est faite avec le houx, et nous ne la croyons point vénéneuse. On prétend que les fruits du gui purgent violemment; cependant les grives sont friandes de ses baies; et loin d'avoir cette amertume et cette âcreté que l'on dit qu'elles ont, je les ai trouvées assez agréables au goût. On a peut-être voulu parler des graines que contiennent ces baies.

URTICA URENS. L. S. P. 1396. ORTIE MINEURE. Fl. Fr.

Ses semences, ainsi que celles de l'*urtica dioica* L... exigent des précautions dans l'emploi; elles font uriner avec excès. SÉRAPION dit aussi qu'elles purgent violemment à la dose de vingt ou trente grains.

OBS. Les plantes alimentaires, les plantes médicinales, les plantes usuelles en général, veulent être recueillies et desséchées avec la plus grande précaution, si l'on veut que leurs qualités ne soient point altérées. Il y en a qui, malgré les soins que l'on prend à leur conservation, perdent, dans un espace de temps assez court, la qualité qu'elles avoient, et alors on les emploie sans succès. Il y en a d'autres qui acquièrent une qualité délétère lorsqu'on les a gardées trop longtemps, et dans cet état elles produisent sur nous l'effet des poisons. Il faut en général, lorsque l'on veut faire servir une plante à la préparation d'un aliment ou d'un médicament, qu'elle soit la plus nouvelle possible; il faut qu'on la trouve dans un état de dessication parfaite; qu'elle n'ait point une odeur de moisi ou de pourri: il est d'autant plus essentiel de faire cette attention, que nous aurions pu citer, à la suite de ce Supplément, des milliers d'exemples des mauvais effets que des plantes d'un usage familier, mais mal conservées ou trop vieilles, ont produits à l'instant où l'on s'y attendoit le moins.

FIN.

TABLE

DES NOMS FRANCOIS

DES

PLANTES VÉNÉNEUSES

DE LA FRANCE.

Nota. Ayant employé dans le cours de cet ouvrage, les noms françois dont M. DE LA MARK s'est servi dans sa Flore Françoise, nous les distinguons dans cette Table, des noms vulgaires et officinaux, en les imprimant en petites capitales.

ACONIT NAPEL. Fl. Fr. *Aconitum napellus* L... pag. 150
ACONIT TUE-LOUP. Fl. Fr. *Aconitum lycoctonum* L... 153
Acorus faux, *Iris pseudo-acorus* L... 286
ACTÉE A ÉPI. Fl. Fr. *Actaea spicata* L... 154
ÆTHUSE PERSILLÉE. Fl. Fr. *Æthusa cynapium* L... 157
AGARIC BULBEUX, *Agaricus bulbosus*, 170
AGARIC BULBEUX PRINTANNIER, *Agaricus bulbosus vernus*, 172
AGARIC MEURTRIER, *Agaricus necator*, 173
AGARIC ORONGE-FAUSSE, *Agaricus pseudo-aurantiacus*, 165

Anémone blanche, *Anemone sylvestris*, 180
Anémone des bois. Fl. Fr. *Anemone nemorosa* L. . . 181
Anémone pulsatille. Fl. Fr. *Anemone pulsatilla* L. . . 177
Anémone sauvage. Fl. Fr. *Anemone sylvestris*, 180
Aristoloche clématite. Fl. Fr. *Aristolochia clematitis* L. . . 184
Arrête bœuf, *Ononis spinosa* L. . . 301
Asclépiade blanche. Fl. Fr. *Asclepias vincetoxicum* L. . . 196
Bassinet, *Ranunculus acris* L. . . 324
Bassinet des jardins, *Ranunculus bulbosus* L... 325
Belladone, *Atropa belladona* L. . . 200
Belladone baccifère. Fl. Fr. *Atropa Belladona* L. . . 200
Belle-dame, *Atropa belladona* L. . . 200
Bétoine officinale. Fl. Fr. *Betonica officinalis* L. . . 211
Bois à lardoire, *Evonymus europaeus* L. . . 262
Bois gentil, *Daphne mesereum* L. . . 238
Bonnet de Prêtre, *Evonymus europaeus* L. . . 262
Brioine blanche. Fl. Fr. *Bryonia alba* L... 214
Brione, *Bryonia alba* L. . . 214
Bugrane des champs. Fl. Fr. *Ononis spinosa* L. . . 300
Cabaret, *Asarum europaeum* L. . . 193
Cabaret d'Europe. Fl. Fr. *Asarum europaeum* L. . . 193
Catapuce, *Euphorbia lathyris* L. . . 258
Chélidoine, *Chelidonium majus* L... 218

Chélidoine majeure. Fl. Fr. *Chelidonium majus* L. . . 218
Chélidoine petite, *Ranunculus ficaria* L... 328
Christophoriane, *Actaea spicata* L... 154
Cicutaire aquatique. Fl. Fr. *Cicuta virosa* L... 221
Ciguë, *Conium maculatum* L... 231
Ciguë aquatique, *Phellandrium aquaticum* L... 312
Ciguë d'eau, *Phellandrium aquaticum* L... 312
Ciguë des marais, *Cicuta virosa* L... 221
Ciguë, (grande) *Conium maculatum* L... 231
Cigue majeure. Fl. Fr. *Conium maculatum* L... 231
Ciguë (petite) *AEthusa cynapium* L... 157
Ciguë tachée ou maculée, *Conium maculatum* L... 231
Clématite des haies. Fl. Fr. *Clematis vitalba* L. . . 225
Cocriste glabre. Fl. Fr. *Rhinanthus crista galli* L. . . 330
Colchique d'automne. Fl. Fr. *Colchicum autumnale* L. . . 228
Concombre sauvage, *momordica elaterium* L... 296
Consolation, *Clematis vitalba* L... 225
Coquelourde, *Anemone pulsatilla* L... 177
Couleuvrée, *Bryonia alba* L... 214
Crête de coq, *Rhinanthus crista galli* L... 330
Curage, *Polygonum hydropiper* L... 315
Digitale jaune, *Digitalis lutea* L... 251
Digitale parviflore. Fl. Fr. *Digitalis lutea* L... 251

Digitale pourprée. Fl. Fr. *Digitalis purpurea* L... 249
Dompte-venin, *Asclepias vincetoxicum* L... 196
Douce-amère, *Solanum dulcamara* L... 348
Eclaire, grande Eclaire, *Chelidonium majus* L... 218
Elaterium, *Momordica elaterium* L... 295
Endormie, *Datura stramonium* L... 245
Epurge, *Euphorbia lathyris* L... 258
Faux acorus, *Iris pseudo-acorus* L... 286
Flambe, *Iris pseudo-acorus* L... 286
Flambe, *Iris germanica* L... 283
Flammette, *Ranunculus flammula* L... 323
Fusain vulgaire, Fl. Fr. *Evonimus europaeus* L... 262
Gant Notre-Dame, *Digitalis purpurea* L... 249
Gantelée, *Digitalis purpurea* L... 249
Genet griot. Fl. Fr. *Genista purgans* L... 265
Genevrier savinier. Fl. Fr. *Juniperus sabina* L... 287
Glayeul, *Iris pseudo-acorus* L... 286
Glayeul, *Iris germanica* L... 283
Glayeul commun. Fl. Fr. *Gladiolus communis* L... 266
Glayeul des prés, *Iris pseudo-acorus* L..... 286
Gratiole officinale. Fl. Fr. *Gratiola officinalis* L... 267
Grenouillette, *Ranunculus acris* L... 324, et *Ranunculus bulbosus* L... 325
Gros navet, *Bryonia alba* L... 214
Hannebane, *Hyoscyamus niger* L... 277

Hellébore blanc, *Veratrum album* L... 354
Hellébore d'hiver. Fl. Fr. *Helleborus hyemalis* L. ... 276
Hellébore fétide. Fl. Fr. *Helleborus fœtidus* L. . . 272
Hellébore noir. Fl. Fr. *Helleborus niger* L... 274
Hellébore noir, *Helleborus fœtidus* L... 272
Hellébore noir, *Veratrum nigrum* L... 357
Herbe à la gale, *Rhus toxicodendrum* L... 332
Herbe à la puce. *Rhus toxicodendrum* L... 332
Herbe à Pâris, *Paris quadrifolia* L... 308
Herbe à pauvre homme, *Gratiola officinalis* L... 267
Herbe aux gueux, *Clematis vitalba* L... 225
Herbe aux poux, *Pedicularis palustris* L... 310
Herbe aux poux, *Actaea spicata* L... 154
Herbe de St. Christophe, *Actaea spicata* L... 154
Herbe du siège, *Ranunculus ficaria* L... 328
If *taxus baccata* L. . . 351
If baccifère. Fl. Fr. *Taxus baccata* L... 351
Iris commune, *Iris germanica* L .. 283
Iris germanique. Fl. Fr. *Iris germanica* L... 283
Iris jaune. Fl. Fr. *Iris pseudo-acorus* L... 286
Joli-bois, *Daphne mezereum* L... 238
Jusquiame blanche. Fl. Fr. *Hyoscyamus albus* L. ... 281
Jusquiame dorée. Fl. Fr. *Hyoscyamus aureus* L... . . 281
Jusquiame noire. Fl. Fr. *Hyoscyamus niger* L... 277
Lauréole. . . Lauréole mâle, *Daphne laureola* L. . . 243
Lauréole femelle, *Daphne mezereum* L... 238

Lauréole gentille. Fl. Fr. *Daphne mesereum* L... 238
Lauréole majeure. Fl. Fr. *Daphne laureola* L... 243
Lauréole odorante. Fl. Fr. *Daphne cneorum* L... 242
Laurier-amande, *Prunus lauro-cerasus* L... 317
Laurier-cerise, *Prunus lauro-cerasus* L... 317
Laurier des bois, *Daphne laureola* L... 243
Lierre rampant. Fl. Fr. *Hedera helix* L... 270
Lobelie brulante. Fl. Fr. *Lobelia urens* L... 290
Loque, *Solanum dulcamara* L... 349
Mandragore femelle, *Atropa mandragora fœmina* L... 208
Mandragore male, *Atropa mandragora mas* L... 206
Ményanthe tréflée. Fl. Fr. *Menyanthes trifoliata* L... 294
Mézéréon, *Daphne mesereum* L... 238
Momordique, *Momordica elaterium* L... 296
Momordique piquante. Fl. Fr. *Momordica elaterium* L... 295
Morelle... Morelle à fruits noirs, *Solanum nigrum* L... 347
Morelle grimpante. Fl. Fl. *Solanum dulcamara* L... 348
Morelle commune, *Solanum nigrum* L... 347
Morelle noire. Fl. Fr. *Solanum nigrum* L... 346
Mortou, *Agaricus necator*, 173
Néelle, *Nigella arvensis* L... 297
Nielle, *Nigella arvensis* L... 297

Nielle des champs. Fl. Fr. *Nigella arvensis* L... 297
OEnanthe safranée. Fl. Fr. *OEnanthe crocata* L... 299
Oronge fausse, *Agaricus pseudo-aurantiacus*, 165
Oreille d'homme, *Asarum Europœum* L... 193
Orpin brulant. Fl. Fr. *Sedum acre* L... 344
Pain de pourceau. Fl. Fr. *Cyclamen europaeum* L... 236
Pain d'oiseau, *Sedum acre* L... 344
Parisette a quatre feuilles. Fl. Fr. *Paris quadrifolia* L... 308
Pavot... Pavot blanc, Pavot noir, *Papaver somniferum* L... 304
Pavot somnifère. Fl. Fr. *Papaver somniferum* L... 304
Pédiculaire des marais. Fl. Fr. *Pedicularis palustris* L... 310
Persicaire âcre, *Polygonum hydropiper* L... 315
Persil des fous, *AEthusa cynapium* L... 157
Petite Chélidoine, *Ranunculus ficaria* L... 328
Petite douve, *Ranunculus flammula* L... 323
Phellandriaquatique. Fl. Fr. *Phellandrium aquaticum* L... 312
Pied de griffon, *Helleborus fœtidus* L... 272
Pied-de-veau commun. Fl. Fr. *Arum maculatum* L... 188
Pied-de-veau serpentaire. Fl. Fr. *Arum dracunculus* L... 186
Pivoine officinale. Fl. Fr. *Pœonia officinalis* L... 302

Poivre d'eau, *Polygonum hydropiper* L... 315
Pomme épineuse, *Datura stramonium* L... 245
Pommette epineuse. Fl. Fr. *Datura stramonium* L... 245
Potelée, *Hyoscyamus niger* L... 277
Prunier laurier-cerise, *Prunus lauro-cerasus* L... 317
Raisin de renard. *Paris quadrifolia* L... 309
Renoncule acre Fl. Fr. *Ranunculus acris* L... 324
Renoncule bulbeuse. Fl. Fr. *Ranunculus bulbosus* L... 325
Renoncule des champs. Fl. Fr. *Ranunculus arvensis* L... 326
Renoncule des marais, *Ranunculus sceleratus* L... 322
Renoncule ficaire. Fl. Fr. *Ranunculus ficaria* L... 328
Renoncule flammette, *Ranunculus flammula* L... 323
Renoncule graminée. Fl. Fr. *Ranunculus graminens* L... 327
Renoncule rampante. Fl. Fr. *Ranunculus repens* L... 327
Renoncule scélérate. Fl. Fr. *Ranunculus sceleratus* L... 322
Renouée acre. Fl. Fr. *Polygonum hydropiper* L... 315
Réveil-matin, *Euphorbia peplus* L... 259
Rose de Noël, *Helleborus niger* L... 274
Rue des jardins. Fl. Fr. *Ruta graveolens* L... 335
Rue... Rue domestique, *Ruta graveolens* L... 335

Sabine, *Juniperus sabina* L... 287
Savinier, *Juniperus sabina* L... 287
Scélérate, *Ranunculus sceleratus* L... 322
Seigle, *Secale cereale* L... 338
Seigle commun. Fl. Fr. *Secale cereale* L... 338
Serpentaire, *Arum dracunculus* L... 186
Stramonium, *Datura stramonium* L... 245
Sumach a la puce... Sumach a la gale. *Rhus toxicodendrum* L... 332
Sylvie, *Anemone nemorosa* L... 181
Tithymale a feuilles rondes. Fl. Fr. *Euphorbia peplus* L... 258
Tithymale cyparisse. Fl. Fr. *Euphorbia cyparissias* L... 259
Tithymale denté. Fl. Fr. *Euphorbia serrata* L.. 261
Tithymale épurge. Fl. Fr. *Euphorbia sylvatica* L... 258
Tithymale des bois.. Fl. Fr. *Euphorbia lathyris* L... 260
Tithymale des marais. Fl. Fr. *Euphorbia palustris* L... 260
Toingneuf ou Teigne-œuf, *Anemone pulsatilla* L... 177
Toxicodendron, *Rhus toxicodendrum* L... 332
Tue-chien, *colchicum autumnale* L... 228
Veilleuse ou Veillotte, *Colchicum autumnale* L... 228
Veratre blanc. Fl. Fr. *veratrum album* L... 354
Veratre noir. Fl. Fr. *Veratrum nigrum* L... 357
Vermiculaire brûlante. *Sedum acre* L... 344
Vigne blanche, *Bryonia alba* L... 214

Vigne de Judée, *Solanum dulcamara* L... 349
Vigne sauvage, *Solanum dulcamara* L... 349
Vigne vierge, *Solanum dulcamara* L... 349
Viorne, *Clematis vitalba* L... 225
Yvraie ou Yvroie, *Lolium temulentum* L... 292
Yvroie annuelle. Fl. Fr. *Lolium temulentum* L... 291
Zizanie, *Lolium temulentum* L... 292

Fin de la Table des Noms Français.

TABLE

DES NOMS LATINS

DES

PLANTES VÉNÉNEUSES

DE LA FRANCE,

CONFORMÉMENT au *Species Plantarum* LINNÆI.

ACONITUM NAPELLUS L. . . pag. 150
Aconitum lycoctonum L... 153
Actæa spicata L... 154
ÆEthusa cynapium L... 157
Agaricus bulbosus 170
Agaricus bulbosus vernus, 172
Agaricus necator, 173
Agaricus pseudo-aurantiacus, 165
Anemone nemorosa L... 181
Anemone pulsatilla L... 177
Anemone sylvestris L... 180
Aristolochia clematitis L... 184
Arum dracunculus L... 186
Arum maculatum L... 183
Asarum Europæum L... 193
Asclepias vincetoxicum L... 196

Atropa belladona L... 200
Atropa mandragora fœmina L... 208
Atropa mandragora mas L... 206
Betonica officinalis L... 211
Bryonia alba L... 214
Chelidonium majus L... 218
Cicuta virosa L... 221
Clematis vitalba L... 225
Colchicum autumnale L... 228
Conium maculatum L... 231
Cyclamen europæum L... 236
Daphne cneorum L... 242
Daphne laureola L... 243
Daphne mesereum L... 238
Datura stramonium L... 245
Digitalis lutea L... 250
Digitalis purpurea L... 249
Euphorbia cyparissias L... 259
Euphorbia lathyris L... 258
Euphorbia palustris L... 260
Euphorbia peplus L... 258
Euphorbia serrata L... 261
Euphorbia sylvatica L... 260
Evonymus europæus L... 262
Genista purgans L... 265
Gladiolus communis L... 266
Gratiola officinalis L... 267
Hedera helix L... 270
Helleborus fœtidus L... 272
Helleborus hyemalis L... 276
Helleborus niger L... 274

Hyoscyamus albus L... 281
Hyoscyamus aureus L... 281
Hyoscyamus niger L... 277
Iris germanica L... 283
Iris pseudo-acorus L... 286
Juniperus sabina L... 287
Lobelia urens L... 290
Lolium temulentum L... 291
Menyanthes trifoliata L... 294
Momordica elaterium L... 295
Nigella arvensis L... 297
OEnanthe crocata L... 299
Ononis spinosa L... 300
Pæonia officinalis L... 302
Papaver somniferum L... 304
Paris quadrifolia L... 308
Pedicularis palustris L... 310
Phellandrium aquaticum L... 312
Polygonum hydropiper L... 315
Prunus lauro-cerasus L... 317
Ranunculus acris L... 324
Ranunculus arvensis L... 326
Ranunculus bulbosus L... 325
Ranunculus flammula L... 323
Ranunculus ficaria L... 328
Ranunculus gramineus L... 327
Ranunculus repens L... 327
Ranunculus sceleratus L... 322
Rhinanthus crista galli L... 330
Rhus toxicodendrum L... 332
Ruta graveolens L... 335

Secale cereale L... 338
Sedum acre L... 344
Solanum dulcamara L... 348
Solanum nigrum L... 346
Taxus baccata L... 351
Veratrum album L... 354
Veratrum nigrum L... 357

Fin de la Table des Noms Latins.

TABLE

DES

DIVISIONS ET SOUS-DIVISIONS

DE CET OUVRAGE.

PREMIÈRE PARTIE.

ART. I. *Des poisons végétaux*, page 1
ART. II. *Des divers accidens auxquels les plantes vénéneuses exposent*, 7
ART. III. *Des effets des poisons sur l'homme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur*, 10
ART. IV. *Ce qu'il convient de faire dès le premier instant où l'on est appelé pour remédier à un empoisonnement, soit interne, soit externe*, 16
ART. V. *Des signes qui accompagnent les différentes espèces d'empoisonnemens internes*, 18
§. I. *Des signes qui peuvent faire prendre pour un empoisonnement in-*

terne, une inaisposition ou des accidens qui dépendent d'une autre cause, 19

§. II. *Des signes équivoques qui accompagnent les empoisonnemens internes,* 24

§. III. *Des signes qui décèlent un empoisonnement interne d'une manière non équivoque,* 27

ART. VI. *Des signes qui accompagnent les empoisonnemens externes,* 33

§. I. *Des signes qui peuvent faire prendre pour un empoisonnement externe une inaisposition qui auroit pris sa source ailleurs,* 33

§. II. *Des signes qui décèlent avec certitude plusieurs espèces d'empoisonnemens externes,* 36

SECONDE PARTIE.

ART. I. *Des antidotes en général.* pag. 39

ART. II. *Division des antidotes,* 44

ART. III. *Des antidotes généraux pour l'usage interne,* 47

§. I. *Des antidotes généraux préservatifs ou prophylactiques,* 47

§. II. *Des antidotes généraux correctifs*, 54
ART. IV. *Antidotes généraux pour l'usage externe*, 57
§. I. *Préservatifs contre les empoisonnemens méphitiques qui ont pour cause quelque substance végétale*, 58
§. II. *Préservatifs contre les accidens qui peuvent résulter du simple contact, ou de l'application inconsiderée de quelque substance vénéneuse prise dans le règne végétal*, 69
ART. V. *Antidotes particuliers aux poisons âcres pris intérieurement*, 72
§. I. *Antidotes particuliers aux poisons âcres, lorsqu'ils agissent comme vomitifs*, 81
§. II. *Antidotes particuliers aux poisons âcres, lorsqu'ils agissent comme superpurgatifs*, 85
ART. VI. *Antidotes particuliers aux empoisonnemens internes de la seconde classe, c'est-à-dire aux poisons stupéfians*, 90
§. I. *Antidotes convenables aux poisons narcotiques vineux*, 95
§. II. *Antidotes particuliers aux poisons stupéfians naturels*, 99

ART. VII. *Des Antidotes curatifs ou particuliers à différentes espèces d'empoisonnemens externes*, 105

§. I. *Des antidotes particuliers aux empoisonnemens méphitiques*. 107

§. II. *Traitement méthodique, convenable toutes les fois qu'une plante épineuse aura fait une blessure dans quelque partie délicate ; soit que le corps étranger ne soit pas resté dans la blessure, soit qu'il y soit resté si profondément, qu'il soit difficile de l'en tirer*, 122

§. III. *Ce qu'il convient de faire lorsque l'application de quelque partie d'une plante sur la peau agit trop violemment comme caustique ou vésicatoire, et lorsqu'une plante, pour avoir été un instant dans la bouche, ou pour avoir touché quelque partie délicate, y cause une cuisson incommode ou une inflammation dangereuse ;* 128

§. IV. *Ce qu'il conviendroit de faire, si, après avoir touché ou manié pendant quelque temps une plante, il survenoit une démangeaison incommode ou une cuisson inquiétante*, 138

§. V. *Ce qu'il faudroit faire si une substance quelconque agissoit avec trop de violence comme sternutatoire*, 142

PLANTES VÉNÉNEUSES ET SUSPECTES DE LA FRANCE.

Dangers auxquels ces plantes exposent; moyens d'y apporter remèdes; propriétés de ces mêmes plantes tant en Médecine que dans les Arts, 147

TABLE

DE

QUELQUES NOTES ESSENTIELLES,

RELATIVES A CET OUVRAGE.

(1) *Sur la distinction des empoisonnemens internes d'avec les empoisonnemens externes*, pag. 11
(1) *Sur la manière la moins dangereuse d'employer l'émétique ou tartre stibié*, 50
(1) *Sur l'efficacité de l'eau considérée comme antidote, même contre l'arsenic*, 54
(1) *Sur la préparation des gommes considérées comme antidotes des poisons âcres*, 55
(1) *Ce que l'on doit entendre par poisons âcres*, 73
(1) *Des huiles que l'on peut employer comme antidotes contre les poisons âcres*, 77
(1) *Ether vitriolique recommandé comme calmant contre les effets des poisons âcres*, 83
(1) *Ce qu'on entend par poison stupéfiant ou narcotique*, 90
(1) *Secours qu'il faut apporter aux personnes gelées*, 110
(1) *Secours qu'il faut apporter aux noyés*, 114
(1) *Secours qu'il faut apporter à une personne qui se trouve mal, soit par la privation de l'air, soit par d'autres causes*, 120

(1) *Note relative au traitement des coupures, égratignures, déchirures*, etc. 125

(1) *Note relative aux différentes espèces de sternutatoires*, 213

(1) *De la manière la plus sûre d'employer les purgatifs*, 226

(2) *De la nécessité de se préparer avant de prendre un purgatif quelconque*, 226

(1) *Note relative aux dangers de la vapeur des semences de la Jusquiame noire, brûlées dans un lieu fermé*, 280

(1) *Nécessité de citer un ouvrage de Botanique lorsque l'on parle d'une plante; danger qu'il y a de n'employer que son nom vulgaire dans une ordonnance, une formule, une recette*, etc. 284

(1) *Utilité des lavemens dans différens cas*, 289

(1) *Dangers auxquels on s'expose, en n'éloïgnant pas des lieux où l'on prépare les alimens, certaines substances nuisibles qui peuvent être confondues avec des choses bonnes à manger, des assaisonnemens*, etc. 356

Observation sur les dangers qu'il y a d'employer, soit comme aliment, soit comme médicament, des plantes gâtées ou trop vieilles, 170

Fin de la Table des Notes.